★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9389 | 28 PAGES | DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 23 - LUNDI 24 MARS 1975

L'EURE-ET-LOIR
première
province
vers l'ouest

LIRE NOTRE SUPPLÉMENT
PAGES 19 A 22



Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : Jacques Fauvet

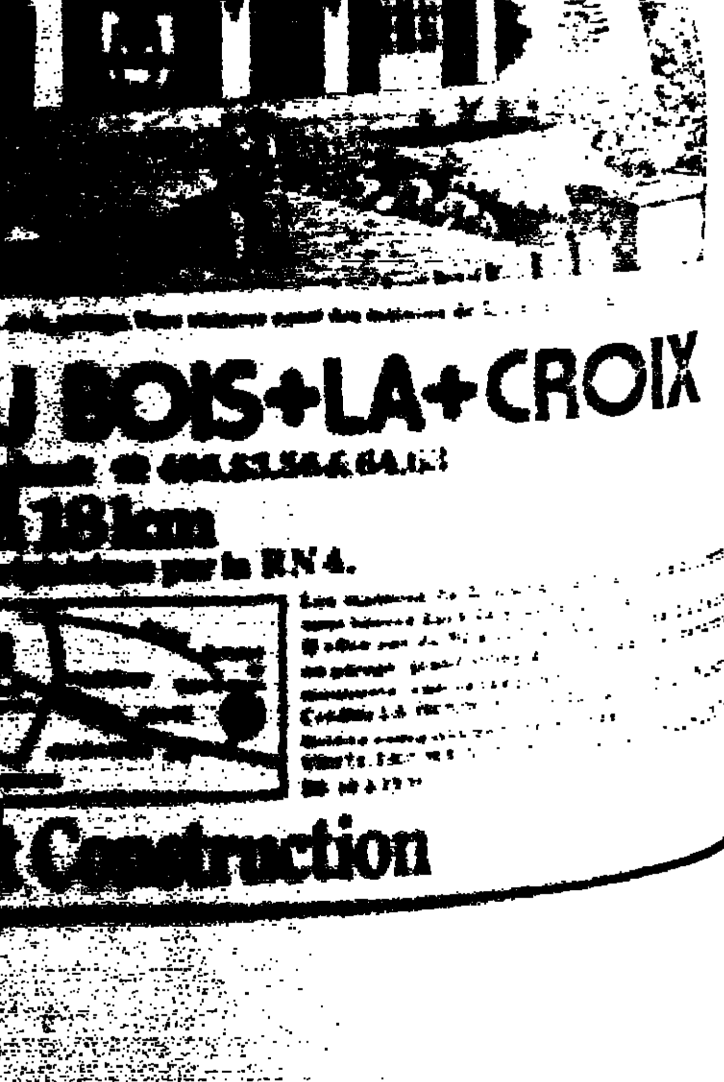
1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29





DIPLOMATIE, DÉFENSE NATIONALE ET TENSION SOCIALE

PROPOS INSOLITES A MOSCOU

C'est une démarche pour le moins insolite que M. Chirac compte entreprendre auprès de M. Brejnev, si du moins l'on s'en tient aux premières indications, plus ou moins rétractées depuis, qu'il a cru devoir donner à l'avance aux journalistes. En se réservant d'évoquer avec le secrétaire général du P.C. soviétique l'attitude des communistes français sur les problèmes de la défense, le premier ministre appelle en effet, comme le relève M. Marchais, le chef d'une grande puissance à « s'ingérer dans les affaires intérieures françaises ». M. Brejnev, qui a d'ordinaire fort à faire dans ses négociations avec les Occidentaux pour écarter les tentatives d'ingérence dans ses affaires à lui (telles que l'émigration des juifs ou la « libre circulation » des idées et des hommes), trouvera sans doute que la prétention inverse avancée par le premier ministre français ne manque pas de saveur.

A première vue, mais à première vue seulement, le propos de M. Chirac peut paraître habile. Personne ne saurait contester les liens qui unissent sur le plan moral les « partis frères » soviétique et français. Depuis toujours, et malgré la tension créée en 1968 par l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, la politique étrangère du P.C.F. a consisté à défendre l'U.R.S.S., les thèses et les intérêts du « premier pays du socialisme » ; c'est d'ailleurs là, vu de Moscou, l'un des critères selon lesquels on apprécie la fidélité à l' « internationalisme prolétarien », principe dont les communistes français n'ont cessé de se réclamer. Si embarras il y a, il proviendrait plutôt de ce que le P.C. français, moins soucieux évidemment de ménager le gouvernement « bourgeois » de Paris que les dirigeants soviétiques, a tendance à « en rajouter », à aller au-delà de ce qui est dit normalement à Moscou : ainsi « l'Humanité » a-t-elle récemment avancé l'idée d'un retrait de la France de l'alliance atlantique, alors que la diplomatie soviétique se garde bien de formuler une telle demande dans ses contacts avec Paris.

Le même décalage est observé en matière de défense. Le P.C.F. — et le programme commun de la gauche — demande « la renonciation à la force de frappe nucléaire stratégique française », alors que les dirigeants soviétiques ont cessé d'élever des objections à ce sujet : M. Brejnev l'a dit expressément à Georges Pompidou d'abord, à M. Giscard d'Estaing ensuite.

Sans doute l'U.R.S.S. ne seraitelle pas fâchée de voir la France abandonner son programme nucléaire, mais, en attendant, elle fait savoir aux Américains que les sous-marins français lance-missiles doivent être comptés dans l'arsenal occidental. De même, elle ne verrait évidemment aucune objection à un retrait de la France de l'alliance. Mais elle a pris son parti tant du programme nucléaire de la France que de son appartenance à cette alliance.

Cela dit, il est fort probable que M. Brejnev répondra à M. Chirac — si même il lui donne l'occasion d'évoquer cette « question » — que les activités du P.C. français ne le regardent pas. Les liens entre les deux partis sont surtout d'ordre idéologique et, si elles sont assez fréquentes, leurs rencontres ne se traduisent pas par des « consignes ». En tout cas, la diplomatie soviétique a toujours bien pris soin de distinguer entre les relations entre partis et les relations entre Etats. Aux dirigeants occidentaux de « gérer leur crise » et de s'arranger avec leurs partis communistes; à leurs interlocuteurs soviétiques de parler coexistence pacifique, coopération politique et échanges économiques.

Par sa « petite phrase » en tout cas, M. Chirac a donné l'impression de vouloir mettre M. Brejnev dans l'embarras et de violer les règles du jeu. Ce n'est sans doute pas pour lui que l'on fera une exception.

L'« escalade » du gouvernement répond à celle du P.C.

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, a relevé, avec beaucoup de vigueur, vendredi soir 21 mars, les propos tenus la veille, à Moscou, par M. Jacques Chirac, et selon lesquels le P.C.F. cherche à « saper les bases » *de la défense nationale. Le leader communiste accuse le premier ministre de* « grossière provocation » *et estime que son comportement* « manque à la fois de dignité et de sérieux ».

C'est un nouvel épisode, marquant, du combat singulier que se livrent depuis plusieurs semaines le pouvoir et le parti communiste, mais qui risque de se situer, cette fois, sur le plan international, comme ce fut le cas naguère des déclarations de M. Poniatowski au Sénat.

Il est bien normal que la tension sociale qui persiste depuis plusieurs semaines dans divers secteurs, à commencer par celui de la régie Renault, contribue, moins de quinze jours avant la rentrée du Parlement (2 avril), à alourdir le climat politique. Ce processus n'en est pas moins bien particulier dans la mesure où il met en relief l'aggravation de l'antagonisme entre employeurs et grévistes, certes, mais aussi et surtout entre le pouvoir et le parti communiste.

C'est contre la C.G.T. que la direction de Renault a décidé, vendredi, d'intenter une action judiciaire en dommages-intérêts, mais c'est d'abord contre le P.C.F., et contre lui seul, que le gouvernement paraît déterminé à passer à l'offensive.

Le ton monte

Commentant les incidents survenus mercredi au ministère du travail et l'ampleur peut-être excessive qu'a cru devoir leur donner — un peu trop ostensiblement — M. Michel Durafour, les porte-parole, les militants et les députés du P.C.F ont respectivement employé les expressions de « lamentable diversion », de « grossière provocation » et de « manœuvre de diversion ». Sans aller jusque-là, on est fondé à éprouver l'impression d'une campagne gouvernementale orchestrée dont le ton monte peu à peu. M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, ne procède-t-il pas à un « amalgame » singulier et dangereux lorsqu'il stigmatise tout à la fois, dans la même phrase d'un même discours, l' « assassinat raciste », le « développement de la criminalité », la « montée de la violence lâche et gratuite » et l' « occupation illégale et violente des bâtiments publics » ? Le chef du gouvernement lui-même est-il bien inspiré de saisir l'occasion de son voyage à Moscou pour régler son affaire au P.C.F., accusé de « saper » la défense nationale française, ce qui a conduit M. Marchais à parler à son tour vendredi soir, de *« grossière provocation »* ?

La tentation est évidemment très grande d'établir un lien entre ces diverses prises de position et plusieurs précédents. Celui du 19 février, jour où M. Bourges, ministre de la défense, avait accusé de « duplicité » un parti responsable, selon lui, de la « politisation de l'armée ». Celui du conseil des ministres du 4 mars au cours duquel M. Valéry Giscard d'Estaing avait tenu à souligner lui-même qu'« *on ne peut pas à la fois demander que la France dispose d'une défense indépendante, en particulier vis-à-vis de l'OTAN, et, en même temps, se refuser à voter les ressources nécessaires à cette défense et tenter d'en désorganiser les forces* ». Celui de l'offensive de M Chirac qui, le 4 mars également, avait parlé de « *mise en œuvre d'une agitation systématique* » et avait précisé « *Chez Renault, c'est le P.C. qui s'est mis en tête et non pas la C.G.T.* »

A la lumière des événements des derniers jours, cette appréciation du premier ministre n'apparaît pas fausse, s'il est vrai que l'activisme tous azimuts du parti communiste contraste avec le réalisme moins bruyant de la C.G.T Après la manifestation des élus communistes — et non des syndicalistes — du Val-de-Marne, qui ont eu le tort de se comporter, rue de Grenelle, en « violateurs de domicile », c'est M. Marchais — et non M. Séguy — qui a réclamé la réunion d'une « table ronde » propre à apporter une solution aux difficultés de l'entreprise de brasserie Valstar. Ce n'est pas un syndicaliste agricole, c'est M. Etienne Fajon, membre du secrétariat du P.C.F., qui s'est rendu vendredi en la cathédrale Saint-Pierre de Montpellier pour y haranguer les viticulteurs en colère et les assurer de l'active solidarité du parti, mot d'ordre souligné avec insistance le jour même par le bureau politique.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 4.)

Les syndicats de Renault qualifient de « diversion » l'action judiciaire de la Régie

42 000 ouvriers en chômage technique

Quarante-deux mille ouvriers de la régie Renault vont être mis en chômage technique pour un, deux ou trois jours, selon les établissements. A Sandouville, Cléon et Douai, plusieurs centaines de métallurgistes ont débrayé vendredi pour manifester leur mécontentement.

Ce samedi 22 mars, deux cent cinquante ouvriers du Mans, rejoints par des délégations des autres usines de la Régie, comptaient se rendre à 14 heures à l'Hôtel Matignon, pour réclamer une nouvelle fois l'ouverture de discussions avec la direction. Ils devaient être reçus par un collaborateur du premier ministre chargé des affaires sociales. Quant à l'action en dommages et intérêts intentée contre la C.G.T. par la Régie, elle est qualifiée de « diversion » par les syndicats ; selon eux, elle n'empêchera pas la poursuite de la grève perlée du Mans.

Soixante pour cent des ouvriers de la régie Renault auront été réduits au repos forcé ces jours-ci ou dans les jours qui viennent. Un bon nombre ont déjà connu le chômage technique depuis le début du conflit, et pour eux la perte de salaire est parfois proche de 1 000 F.

La Régie, qui a promis de demander le bénéfice du chômage partiel (6 F d'indemnité horaire, sous certaines conditions) pour la partie de son personnel qui se trouve concernée, se défend de prendre des mesures de rétorsion. Les ateliers de montage, assure-t-elle, sont paralysés par la rupture des approvisionnements en provenance du Mans. L'expert commis par le tribunal de cette ville, à la suite de l'action intentée par la C.G.T., a constaté que les stocks s'étaient progressivement épuisés.

JOANINE ROY.

(Lire la suite page 25.)

LES GUERRES D'INDOCHINE

Les communistes prennent le contrôle d'une nouvelle province au Vietnam

Les alliés des Etats-Unis en Indochine continuent à subir de graves revers.

● *Au Vietnam du Sud*, les forces communistes se sont emparées de Gia-Nghia, capitale de la province de Quang-Duc, qu'ils contrôlent désormais entièrement, de même qu'un territoire d'un seul tenant long de près de 800 kilomètres sur la frontière occidentale du pays.

● *Au Cambodge*, on indiquait, samedi matin 22 mars, à Phnom-Penh, que le pont aérien assurant le ravitaillement de la capitale était suspendu « *pour vingt-quatre heures au moins et très probablement quarante-huit heures* » en raison des tirs des Khmers rouges. L'ambassadeur des Etats-Unis a eu un entretien avec le maréchal Lon Nol, alors que les rumeurs concernant un départ du chef de l'Etat cambodgien se font de plus en plus insistantes.

La vie à Phnom-Penh au rythme des roquettes

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Phnom-Penh. — Quelle étrange cité que cette capitale encerclée! Parfois, dans le calme de ses quartiers résidentiels, aux rues bordées d'arbres, aux villas cossues d'un style début de siècle, où circulent encore lentement quelques Mercedes, on en vient à oublier la guerre. Il y a quelques semaines encore, dîners et réceptions agrémentaient la vie sociale. On se réunissait pour un bridge, en rognant parfois sur un couvre-feu sans rigueur. Le club sportif avait traversé sans encombre tous les régimes avant que la peur des roquettes et le départ des étrangers ne le privent de ses clients.

Avec l'évacuation des nationaux de tous les pays européens — à l'exception des Soviétiques, semble-t-il, — dont les ambassades sont désormais fermées, le petit monde des étrangers s'est réduit comme une peau de chagrin malgré l'apport des journalistes.

L'envol des Britanniques pour Saigon, le 21 mars, ne s'est pas fait sans panache. Alors que cinq roquettes explosaient, on embarquait du champagne sous le regard impassible de l'attaché militaire, le lieutenant-colonel Dracopoli, des Queen's Guards. Pendant ce temps, des ouvriers continuaient, imperturbables, à repeindre les grilles de la chancellerie en bleu clair, et à blanchir les murs de l'enceinte. L'ancien hôtel Royal, l'hôtel Phnom, n'a pas changé non plus, bien qu'il soit, comme le reste de la ville, privé d'électricité et d'eau pendant la plus grande partie de la journée.

Ceux que cela arrange répètent que « *tout reste comme avant* » et se bercent d'une fausse quiétude troublée à peine par les avis d'évacuation qu'ont lancés les ambassades. Tant qu'il reste de la bière, du pastis et de la glace, que « la Taverne » reste ouverte, que les plaisirs de l'existence demeurent à la portée de ceux qui peuvent se les offrir, pourquoi s'en faire ? D'autant que les Cambodgiens que l'on fréquente conservent eux aussi un solide optimisme et des moyens financiers substantiels.

On pourrait croire que la présence à portée de roquette, parfois de mortier ou de mitrailleuse, des Khmers rouges venus de ce monde inconnu et redouté des campagnes effraie fonctionnaires, hommes d'affaires et commerçants. Les personnes qui n'ont pas grand-chose de bon à attendre d'un changement de régime ne semblent pourtant pas s'en affecter. Les bureaux continuent à fonctionner au ralenti, et la guerre n'a en rien accru la productivité : on ne travaille pas l'après-midi, et bien des bureaux sont vides

La guerre se glisse cependant sournoisement dans le monde des riches. Le lundi et le jeudi, les restaurants sont fermés, à l'exception des deux ou trois établissements qui servent les étrangers et qui affichent un panonceau limitant l'entrée aux « *diplomates, membres des organisations humanitaires, journalistes, correspondants et étrangers* ». Mendiants et infirmes, tireurs de pousse sans clients, prostituées par nécessité, attendent le « riche » à la sortie des petits îlots d'opulence dans lesquels il se réfugie.

Les convois mortuaires se multiplient, toujours avec le même cérémonial pour les militaires : catafalque blanc monté sur une voiture avec bonzes priant et membres de la famille, camion avec haut-parleur déversant de la musique de circonstance et transportant des camarades de combat.

(Lire la suite page 3.)

LA RÉFORME DE LA DÉFENSE

Le pont de la rivière Kwaï

par PIERRE DABEZIES (*)

Le poids spécifique et la position stratégique de la France lui interdisent le désarmement unilatéral et la neutralité. Y recourrait-elle que son geste « exemplaire » n'aurait sans doute aucun effet : le désarmement général piétine depuis trente ans, le « contrôle des armements » n'empêche pas une course démesurée entre les Deux Grands. La sécurité pan-européenne est dans les limbes, la défense de l'Europe de l'ouest bloquée. Reste l'atlantisme ou une politique militaire indépendante : le chef de l'Etat a tranché !

Choix méritoire tant sont nombreux ceux qui jugent notre volonté d'autonomie illusoire et notre force nucléaire sans objet. A leurs yeux, la seule menace est la menace armée soviétique et l'atlantisme l'unique réponse à lui apporter. Inutile de leur opposer que la défense s'inscrit dans un projet politique dont l'élément militaire n'est qu'une donnée. La force nucléaire française, à ce titre, a pourtant un poids positif qu'atteste l'hostilité des Deux Grands à son endroit. Elle a une vertu diplomatique dont, parfois, l'Allemagne et le Japon semblent précisément dépourvus, faute d'en disposer.

(*) Professeur de droit et de sciences politiques à l'Université de Paris-I.

(Lire la suite page 6.)

En Irak

« LA GUERRE EST FINIE AU KURDISTAN », DÉCLARE LE GÉNÉRAL BARZANI.

(Lire nos informations page 28.)

AU JOUR LE JOUR — Sans rire

Il est question d'interdire à la publicité de prendre la femme comme cible privilégiée ou comme argument de vente.

Poussé à ce point, le féminisme risque de se retourner contre lui-même. Si l'on ne peut plus jouer des mythes sous prétexte qu'ils cachent parfois des réalités, les relations sociales risquent de devenir pénibles et même dangereusement tendues.

Bannir l'histoire juive est une forme de l'antisémitisme. S'abstenir de toute plaisanterie sur les belles-mères est une façon de refuser la vie conjugale. Et rien ne conforte mieux le mandarinat universitaire que de brocarder le savant Cosinus.

ROBERT ESCARPIT.

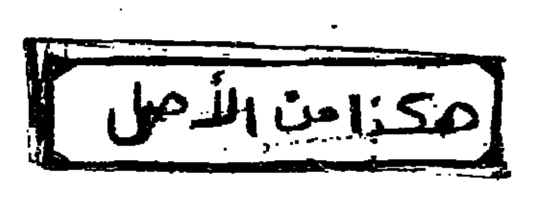
« FILM MAUDIT » A L'O.R.T.F...

Les Amants d'Avignon

Cela fait plus de deux ans que « les Amants d'Avignon », un film que Paul Seban a réalisé d'après une nouvelle écrite par Elsa Triolet dans la clandestinité (en 1943), attendait d'être diffusé à la télévision. Pourquoi cette œuvre importante a-t-elle été ainsi « censurée » — même si aucun texte officiel n'a établi cette censure ? Est-ce la personnalité de la compagne d'Aragon ? Le fait que Paul Seban soit communiste ? Est-ce le propos du film qui appelait, en 1972, déjà, à l'union du peuple de France ? Est-ce l'esthétique réaliste de la mise en scène, qui se refuse aux poncifs des films de Résistance ? « Les Amants d'Avignon », film « maudit » à l'O.R.T.F., est projeté le lundi 24 mars sur Antenne 2. Une conséquence du « libéralisme », peut-être. Ou bien le résultat de la situation catastrophique où se trouvent les sociétés de programmation, incapables de faire face à leurs besoins et contraintes de diffuser les stocks.

Dans une hypothèse, comme dans l'autre, le résultat est là et on peut s'en féliciter : voici, enfin, cette histoire d'amour fou, parenthèse de rêve dans la lutte clandestine, parenthèse qu'éclaire la lutte et qui la définit ; voici Juliette Noël, sténodactylo de presse, courrier de la Résistance, et voici Célestin, l'aristocrate qui lui ouvrira les portes d'Avignon, ville magique, un soir de Noël.

(Lire page 13 notre entretien avec Paul Seban.)



PROCHE-ORIENT

LA MISSION DE M. KISSINGER

Israël pourrait se contenter d'une déclaration secrète de non-belligérance

M. Kissinger devait rencontrer à nouveau samedi soir 22 mars *les négociateurs israéliens, avant de repartir,* en principe dimanche matin, pour Assouan. Le cabinet israélien a siégé vendredi soir, pour examiner les propositions égyptiennes transmises par le secrétaire d'Etat américain. Dans l'entourage de celui-ci on se montrait optimiste et on n'écartait pas la possibilité qu'Israël se décide à faire des concessions significatives en renonçant à l'exigence d'une déclaration publique égyptienne de non-belligérance. Les dirigeants de Jérusalem pourraient se contenter d'une déclaration secrète de non-belligérance adressée aux Nations unies.

« Il n'y a pas de doute que si les négociations en cours échouent, Israël en portera la responsabilité », a déclaré vendredi soir le ministre égyptien des affaires étrangères M. Fahmi. *La position de l'Egypte,* a précisé un porte-parole autorisé à Assouan, n'a pas changé. Elle consiste à réclamer la restitution des champs pétrolifères d'Abou Rodeis et des cols de Mitla et de Gidi.

Samedi matin, le quotidien « Al Ahram » croyait savoir que les *propositions égyptiennes soumises par M. Kissinger aux dirigeants* de Jérusalem prévoyaient un retrait des troupes israéliennes sur une ligne allant de l'est du lac de Bardaouil, au nord du Sinaï, jusqu'au sud-est des cols de Mitla et de Gidi, en passant par le sud de la ville d'Et Tor.

De notre correspondant

Jérusalem. — La mission Kissinger paraît engagée dans sa phase décisive. Les interlocuteurs israéliens du secrétaire d'Etat sont littéralement mis au pied du mur. Le conseil des ministres siège depuis jeudi 20 mars, presque sans désemparer, pour prendre des décisions qui, sans doute, dépassent les limites du mandat donné aux négociateurs attitrés, MM. Rabin, Allon et Pérès. Après dix heures de réunion jeudi, les négociateurs ont rencontré M. Kissinger vendredi matin, et il leur est apparu nécessaire de convoquer à nouveau de toute urgence le conseil des ministres. Cette décision *n'était pas facile à prendre,* car le sabbat approchait. Réunir le gouvernement pendant le repos sabbatique est exceptionnel. Les seuls précédents connus remontent au temps de la guerre. Il *fallait donc que les questions soumises* à l'approbation du gouvernement soient très importantes pour que même les trois ministres du parti national religieux consente à violer le sabbat. *Commencé* vers 16 heures, le conseil s'est terminé à 21 h. 45.

M. Kissinger attendait avec son épouse dans le restaurant italien qu'il affectionne. Vers 22 heures, il est arrivé à la présidence du *conseil en compagnie seulement* de ses gardes du corps. Ses collaborateurs l'ont rejoint un peu plus tard. Pendant plus de deux heures, le médiateur a entendu le compte rendu des décisions du *conseil des ministres et s'est* penché avec ses interlocuteurs sur de nombreuses cartes.

Après cette rencontre, MM. Kissinger et Pérès se sont adressés aux journalistes auxquels ils ont simplement déclaré qu'une nouvelle réunion de travail était prévue, samedi 22 mars, *« après la fin du sabbat »*, donc à la tombée de la nuit.

On avait cru auparavant que la nécessité d'apporter à Assouan une réponse dans les premières heures de la matinée de samedi avait entraîné la décision dramatique de réunir le gouvernement israélien un jour de sabbat. Mais ce n'était apparemment pas la vraie raison. Alors, se demandent depuis vendredi soir tous les Israéliens, qu'est-ce qui a pu justifier la réunion du gouvernement un tel jour ? En revenant d'Assouan, M. Kissinger était-il porteur d'un ultimatum égyptien ou syrien ? Ou bien était-on parvenu au *moment* où devaient être définis les rapports futurs entre Israël et les Etats-Unis ?

Interrogé sur le caractère exceptionnel des événements de la journée de vendredi, M. Pérès s'est contenté de répondre que *« les jours que nous vivons sont aussi exceptionnels »*. Mais, en se quittant devant l'entrée de la présidence du conseil, MM. Kissinger et Pérès paraissaient de fort bonne humeur.

L'épais brouillard qui n'a cessé d'entourer la mission Kissinger était, samedi matin, toujours aussi dense.

ANDRÉ SCEMAMA.



(Dessin de CHENEZ.)

Egypte

GRAVES INCIDENTS DANS UNE USINE TEXTILE

Un ouvrier tué et plusieurs blessés

Le Caire *(A.F.P., Reuter, U.P.I.).* — Un communiqué publié vendredi soir 21 mars par le ministère égyptien de l'intérieur annonce que de graves troubles se sont produits jeudi dans une usine de tissage et de filature de coton à Mehalla-Al-Kobra, une localité du delta du Nil. L'agitation se serait étendue à la ville, *« provoquant l'intervention de l'armée ».* Le texte officiel précise qu'un ouvrier a été tué et plusieurs autres blessés, tandis que la police procédait à l'arrestation de vingt-cinq travailleurs de l'usine *« faisant partie d'une minorité qui tentait de soulever les autres ouvriers contre l'autorité ».*

C'est la première fois depuis plusieurs années que l'armée est appelée à intervenir pour briser une manifestation. L'Union socialiste arabe, parti unique égyptien, dénonce à cette occasion, dans un communiqué, *« les fauteurs de troubles et les traîtres qui s'efforcent depuis 1952 de porter atteinte à l'Egypte ».* Elle fait valoir que ces incidents ne peuvent que profiter à Israël au moment où l'Egypte recherche la paix avec ce pays, *« tout en restant vigilante et en n'abandonnant pas les armes ».*

AMÉRIQUES

Chili

La junte aborde en mauvaise posture les négociations avec le club de Paris

Mme Laura Allende, *sœur de l'ancien président,* est arrivée le vendredi 21 mars à Mexico en compagnie de quatre-vingt-quinze prisonniers politiques libérés par le gouvernement chilien. La veuve de l'ex-président, Mme Hortensia Bussi de *Allende,* a accueilli les réfugiés à l'aéroport. Tous faisaient partie d'un groupe de deux cents prisonniers que la junte avait promis de libérer si le gouvernement mexicain consentait à les recevoir. La presse chilienne affirme que le délégué permanent de la Croix-Rouge internationale pour l'Amérique latine, M. Sergio Nossi, a reconnu, après une visite des prisons, que les détenus politiques « jouissaient d'un traitement digne et humain ».

La junte chilienne doit tenter de renégocier sa lourde dette extérieure devant le club de Paris, dont la réunion est prévue le 25 mars. La position du gouvernement de Santiago semble moins bonne cette année que l'année dernière face à ses créanciers internationaux.

Quatorze pays occidentaux sont créanciers de Santiago au sein du Club de Paris. Le principal d'entre eux est, de très loin, les Etats-Unis. La créance américaine représente, en effet, plus des deux tiers de la dette extérieure chilienne, et la créance française, par exemple, 6 % seulement.

Bien que les cours du cuivre — dont l'exportation représente 80 % des rentrées de devises du pays — aient été exceptionnellement favorables en 1974, le Chili a connu, l'an dernier, un important déficit de sa balance des paiements. Des achats d'armes très importants et l'indemnisation des compagnies américaines nationalisées, ainsi, bien entendu, que la hausse des prix du pétrole, expliquent ce déficit. La baisse continue des cours du cuivre entraînera, d'autre part, en 1975, un manque à gagner pour le pays : ceci se traduira par un accroissement du déséquilibre de la balance chilienne.

Le Chili n'a même pas pu faire face, jusqu'à présent, à ses obligations financières de l'année écoulée, cependant sensiblement allégées par le Club de Paris lors de sa session de mars 1974. A plus forte raison ce pays ne pouvait-il envisager de tenir normalement ses échéances de 1975. Aussi la junte a-t-elle demandé à ses créanciers la renégociation du dixième environ de sa dette extérieure totale, soit 300 millions de dollars.

En 1972, le Club de Paris avait refusé tout accommodement financier au régime d'unité populaire. En 1973, il n'avait même pas consenti à engager le dialogue avec lui. L'année dernière, en revanche la junte de Santiago avait obtenu des conditions très favorables pour le remboursement de sa dette, en particulier un large étalement de ses paiements. Les militaires chiliens bénéficiaient alors de la réputation, flatteuse aux yeux de certains gouvernants, de *« tombeurs »* d'un régime d'inspiration marxiste. Les Etats-Unis avaient réussi à entraîner dans leur sillage les autres pays créanciers du Chili dont certains — comme la France de M. Georges Pompidou — ne *demandaient,* d'ailleurs, qu'à se laisser convaincre. Seule l'Italie, en situation de quasi-rupture avec Santiago depuis le 11 septembre 1973, avait refusé de participer aux négociations de mars 1974.

Cette année, la situation est nettement moins favorable pour la junte. La Grande-Bretagne, — qui s'est, depuis la dernière réunion du Club de Paris, dotée d'un gouvernement travailliste, — a déjà annoncé qu'elle ne participerait pas à la renégociation de la dette pour manifester sa désapprobation des violations des droits de *l'homme perpétrées par* la junte de Santiago. La Suède pourrait adopter la même attitude ; l'Italie maintiendra très vraisemblablement la sienne.

CACHEZ CES MAINS COUPÉES...

Santiago-du-Chili (A. F. P.). — La police a fermé le jeudi 20 mars une exposition de sculptures organisée à l'Institut français de Santiago et a arrêté le sculpteur M. Guillermo Nunez.

Les autorités ont, selon des informations de bonne source, fait savoir aux responsables de l'institut qu'elles estimaient certaines œuvres exposées comme « insultantes » pour la junte militaire. Certains sculptures représentaient des cages dans lesquelles se trouvaient des oiseaux, des pieds ou des mains d'homme.

L'ambassade de France à Santiago-du-Chili a protesté auprès du ministère chilien des affaires étrangères.

Une situation moins favorable

Les *Etats-Unis, croit-on* savoir à Londres, auraient demandé à la Grande-Bretagne de revenir sur sa décision. Washington, il est vrai, est la capitale la plus directement intéressée à ce que la *réunion de Paris ait lieu : le* remboursement de la dette chilienne est, en effet, suspendu *de facto* depuis que Santiago a demandé un moratoire. Les Etats-Unis estiment sans doute que, en dépit de leurs griefs envers la junte chilienne, ils ne doivent pas utiliser contre elle l'arme financière. Ils en ont d'autres, il est vrai, comme la suspension de l'aide militaire, récemment décidée par le Congrès.

Le comité de coordination de la gauche chilienne, en exil à Rome, a récemment appelé tous les pays créanciers du Chili à boycotter la prochaine réunion du Club de Paris. Si une telle attitude était observée par un nombre significatif de pays, elle équivaudrait, en effet, à une nouvelle condamnation de la junte. Pour être indirect, l'effet n'en serait pas moins important.

A première vue, en effet, la junte ne pourrait que se réjouir de l'abstention de ses créanciers : celle-ci la dispenserait pratiquement de les rembourser, même si sa dette n'est pas annulée pour autant. Mais l'effet d'une absence de remboursement serait déplorable sur d'éventuels prêteurs, voire d'éventuels investisseurs.

Une question se pose évidemment : n'est-ce pas le peuple chilien qui, plus que la junte, souffrira du durcissement des créanciers de Santiago ? Le moins que l'on puisse dire est que les militaires n'ont guère utilisé au profit du peuple chilien les facilités qui leur ont été consenties en mars 1974 par le Club de Paris.

Le pouvoir d'achat diminué de 40 à 60 %

Tous les économistes, et même des officiels chiliens, admettent que le pouvoir d'achat de la population a diminué de 40 à 60 % entre septembre 1973 et maintenant. L'inflation a été, officiellement, de 380 %. Selon un rapport secret de la Banque mondiale, elle aurait été de 600 % — c'est-à-dire supérieure à celle qui avait sévi, selon la junte elle-même, durant la dernière année du régime d'Unité populaire. Les augmentations de prix ont été particulièrement brutales sur les produits de première nécessité : le pain, le lait, le riz, l'huile — auxquels les gens les plus démunis sont obligés de consacrer la totalité de leurs revenus.

En revanche, les hausses des salaires et des traitements — décidées par décret — ont été très limitées. La suppression du droit de grève facilite évidemment beaucoup la tâche des employeurs, publics ou privés. Car telle est la logique de *« l'économie sociale de marché »,* doctrine officielle de la junte : à la liberté quasi totale laissée aux industriels pour fixer leurs prix correspond l'interdiction totale faite aux salariés d'exercer leurs droits les plus élémentaires.

Selon M. Radomiro Tomic — adversaire démocrate-chrétien de Salvador Allende lors de l'élection présidentielle de 1970, — les salaires *ne représentaient* plus, un an après l'arrivée de la junte, que 37 % du P.N.B., contre 55 % vers 1970-1972. *«Cela signifie que l'équivalent en escudos d'un milliard de dollars est passé des mains de trois millions de salariés dans celles de quelques milliers d'entrepreneurs »,* déclarait M. Tomic dans une récente interview. Si jamais l'expression *« accumulation forcée du capital »* a jamais eu un sens, c'est bien dans le Chili de ces derniers mois.

Ainsi, compte tenu de la politique économique menée par la junte, ce ne sont pas les salariés chiliens qui seraient touchés mais les entrepreneurs. Et comme ceux-ci ont moins tendance, par les temps troublés actuels, à investir sur place qu'à transférer leurs capitaux, aux Etats-Unis ou ailleurs, un éventuel durcissement de l'attitude du Club de Paris ne compromettrait même pas davantage l'avenir économique à long terme du pays. Il manifesterait crûment, en revanche, l'isolement *croissant* de la junte militaire de Santiago sur le plan international.

JEAN-PIERRE CLERC.

Etats-Unis

DE 1953 A 1973 LA C.I.A. OUVRAIT LE COURRIER A DESTINATION DE L'U.R.S.S.

Washington *(A.F.P., A.P.).* — *M. William Cotter, inspecteur des postes fédérales, a reconnu, devant la sous-commission des droits civils de la Chambre des représentants, qu'il avait reçu en 1969 l'ordre d'autoriser la C.I.A. à « continuer » d'ouvrir le courrier à destination ou en provenance d'Union soviétique, une pratique qui avait cours, selon lui, depuis 1953.*

Selon son témoignage, fait à huis clos, mais rendu public le vendredi 21 mars, ce n'est qu'en 1973 qu'il serait finalement parvenu à faire cesser ces « indiscrétions ». Il a affirmé que le ministre de la justice de l'époque, M. John Mitchell — condamné depuis à une peine de prison pour sa participation dans l'affaire du Watergate, — était d'accord et que, durant toutes ces années, la Maison Blanche devait être également au courant.

C'est à l'aéroport international Kennedy, proche de New-York, que les agents de la C.I.A. fouillaient les sacs postaux en provenance ou à destination de l'U.R.S.S., ouvraient et photocopiaient certaines lettres.

Pérou

APRÈS LA FERMETURE DE « CARETAS »

Toute la presse est maintenant au service du régime

De notre envoyé spécial

Lima. — C'était un jour de fête : la rédaction de *Caretas,* un bimensuel d'actualité politique, célébrait dans un restaurant la libération de Jeannette, une jeune collaboratrice détenue à la suite des émeutes de février. Tandis que les convives savouraient les traditionnels fruits de mer macérés dans le jus de citron, la jeune fille racontait en rougissant ses mésaventures à la prison des femmes, dans le quartier des prostituées. Ce devait être le sujet de son prochain article. Le repas tirait à sa fin dans un brouhaha général, lorsque apparurent trois messieurs très sérieux...

Les policiers, comme les employés des pompes funèbres, n'ont pas besoin de se présenter, on les reconnaît à 100 lieues. Avant que le commissaire de la PIP, la police politique, ne se soit penché pour parler à l'oreille de M. Enrique Zileri, tout le monde savait déjà ce qu'il allait dire au directeur de *Caretas : « Monsieur, nous avons l'ordre de vous arrêter : veuillez nous suivre. »* L'apparition d'une douzaine d'agents qui s'étaient tenus à l'écart mit rapidement fin aux protestations. Il n'était pas question de résister, et, après avoir réglé la note, M. Zileri, qui ne savait pas s'il devait rire ou pleurer, s'engouffra dans la voiture du commissaire.

Caretas a été interdit, et son directeur a dû quitter Lima vendredi 21 mars, au petit matin, à destination de Buenos-Aires. Le fait ne mériterait pas d'autre commentaire s'il ne concernait la dernière publication péruvienne indépendante du gouvernement, et si la presse quotidienne, aujourd'hui pratiquement au service de la « révolution » des forces armées, n'avait cru bon de le passer sous silence ou, dans certains cas, de s'en réjouir.

Expropriés, en juillet 1974, au profit de diverses organisations syndicales ou professionnelles, les journaux de la capitale, les seuls à avoir une diffusion nationale, ont été provisoirement confiés à des journalistes liés au régime. Vivement critiquée dans les milieux conservateurs, cette mesure, qui visait à *« soustraire la presse aux intérêts minoritaires »*, avait suscité des espoirs parmi ceux qui, au Pérou et dans le reste de l'Amérique latine, souhaitent l'avènement d'une presse *« libre et populaire »*. Mais, loin de mettre à profit leur indépendance des puissances d'argent, les publications « socialisées » sont devenues des bulletins officiels. D'après une récente étude de marché, elles ont perdu 30 % de leurs lecteurs. Aujourd'hui, les responsables des grands journaux péruviens, « intellectuels de gauche » de tout poil, doivent admettre qu'ils sont l'objet de pressions du gouvernement.

En contradiction avec les principes dont ils se réclament, les militaires au pouvoir ont d'autre part, sous des prétextes divers, interdit toutes les publications indépendantes : *Oiga* et *The Peruvian Times,* deux hebdomadaires de bonne tenue, l'un politique, l'autre économique, ainsi qu'*Opinion libre,* fondé par des journalistes licenciés à la suite des expropriations de juillet 1974. Une douzaine de journalistes, dont tous n'étaient pas des adversaires de la « révolution », ont été expulsés. Il ne restait que *Caretas,* le plus ancien magazine d'actualités du pays. *« Il est fermé, et bien fermé »*, a dit le général Fernando Miro Quesada, ministre de la santé publique, qui a pris la mouche en lisant dans *Caretas* un reportage sur les hôpitaux de Lima.

PHILIPPE LABREVEUX.

A TRAVERS LE MONDE

Cuba

● **LE CANADA** a accordé à Cuba des crédits d'un montant de 100 millions de dollars canadiens pour l'achat de biens d'équipement aux termes d'un accord *signé le mercredi* 19 mars à La Havane. — *(Reuter.)*

Inde

● **LE PRESIDENT DE LA COUR SUPREME DE JUSTICE DE L'INDE,** M. Ray, a échappé de justesse à un attentat le jeudi 30 mars. Alors qu'il rentrait chez lui, une *personne* inconnue a lancé dans sa voiture, stoppée à un feu rouge, deux grenades qui n'ont pas explosé. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● *La sous-commission des affaires étrangères* de la Chambre des représentants américaine a adopté, mardi 18 mars, un amendement tendant à imposer de nouveau l'embargo sur les importations de chrome rhodésien. Cet embargo avait été levé en 1971 par le Congrès. — *(Reuter.)*

Union soviétique

● **LES AUTORITES SOVIETIQUES** ont annoncé, le 21 mars, la mise en vigueur d'un règlement qui prévoit que les visas de sortie, délivrés à des journalistes étrangers, doivent être utilisés dans la semaine qui suit. Précédemment, les journalistes pouvaient obtenir des visas valables trois mois et les utiliser à tout moment pendant cette période, ce qui leur permettait de partir rapidement en cas de nécessité. Selon le ministère des affaires étrangères, le règlement sur les visas n'est pas nouveau, mais il n'a pas été appliqué strictement jusqu'à présent. — *(A.P.)*

Yougoslavie

● **CINQ YOUGOSLAVES** ont été condamnés à des peines s'échelonnant d'un à six ans et demi de prison pour avoir aidé deux extrémistes oustachis. D'après les autorités yougoslaves, ceux-ci, tués en novembre dernier au cours d'une fusillade avec la police, auraient été envoyés d'Allemagne fédérale par une association d'émigrés. — *(Reuter.)*

ASIE

Vietnam du Sud

Les forces communistes contrôlent la province de Quang-Duc

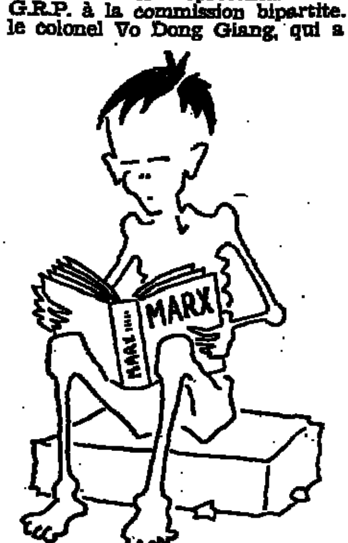
La province de Quang-Duc (180 kilomètres au nord-est de Saigon) est tombée le samedi 22 mars aux mains des forces communistes, qui se sont emparées de Gia-Nghia, sa capitale, seule position encore tenue par les gouvernementaux. Vendredi, dans la même province, ces derniers avaient déjà dû abandonner la base de Kien-Duc.

Avec le contrôle de la province de Quang-Duc, les forces communistes sont désormais maîtresses d'un territoire s'étendant sur près de 800 kilomètres depuis la frontière du Vietnam du Nord jusqu'à celle du Cambodge méridional. Sept des onze provinces du Vietnam du Sud qui sont adossées à la frontière laotienne et à la frontière cambodgienne sont maintenant sous leur contrôle exclusif.

Parallèlement, de violents combats se poursuivent autour de Hué. Deux postes gouvernementaux ont été évacués vendredi à une quarantaine de kilomètres au sud de la ville et d'importantes forces nord-vietnamiennes auraient pris position à proximité du col de Hai-Van, qui contrôle la route allant de Da-Nang à l'ancienne capitale impériale.

Dans la région de Saigon, enfin, les forces gouvernementales ont dû se replier en plusieurs points.

Dans la capitale sud-vietnamienne, le ministre de l'information du gouvernement de M. Thieu ainsi que le représentant de la délégation militaire du G.R.P. ont l'un et l'autre démenti, samedi, qu'un « *compromis ou accord tacite* » ait été réalisé au cours des derniers jours entre les deux parties antagonistes au Vietnam du Sud pour accélérer l'évacuation des populations civiles de plusieurs provinces. « *Il ne peut y avoir négociations ou compromis quels qu'ils soient avec l'administration Nguyen Van Thieu, responsable de l'impasse totale des conversations à La Celle-Saint-Cloud et à Saigon* », a déclaré le représentant du G.R.P. à la commission bipartite. le colonel Vo Dong Giang, qui a ajouté que l'administration révolutionnaire contrôlait à présent toutes les principales villes des Hauts-Plateaux.



(*Dessin de KONK.*)

● A HANOI, les succès des forces communistes au Vietnam du Sud sont annoncés avec une relative discrétion, comme si les autorités du Vietnam du Nord souhaitaient ne pas donner prétexte aux Etats-Unis, plus précisément aux parlementaires américains, pour consentir une aide supplémentaire à l'administration et aux forces de Saigon.

● A WASHINGTON, notre correspondant, Henri Pierre, indique que des voix de plus en plus nombreuses se font entendre au Capitole pour mettre définitivement fin dans les semaines qui viennent à toute aide militaire au Vietnam. Les pressions de l'administration et de la Maison Blanche en vue d'obtenir de nouveaux crédits ont en fait provoqué un raidissement au Congrès. Seul le sénateur Scott, leader de la minorité républicaine au Sénat, a fait savoir qu'à son sens les Etats-Unis devraient soutenir le gouvernement de Saigon. Deux autres sénateurs, MM. Mathias (républicain) et Adlai Stevenson III (démocrate), ont en revanche présenté une proposition visant à arrêter définitivement à la date du 30 juin prochain l'aide militaire au Vietnam du Sud. Leur projet prévoit seulement que le président pourrait obtenir une prolongation de l'aide pour un mois s'il pouvait justifier devant le Congrès de progrès accomplis vers une solution négociée.

Vendredi, le porte-parole du département d'Etat, M. Funseth, a accusé le Vietnam du Nord de conduire maintenant au Sud une « *offensive générale* » d'une intensité « *au moins égale* » aux grandes offensives du Têt en 1968 et du printemps 1972. Les effectifs nord-vietnamiens se trouvant au Sud, a-t-il ajouté, sont actuellement « *les plus importants depuis le début de la guerre* ».

Un autre porte-parole du département d'Etat, M. Ron Nessen, a déclaré qu'il avait, par erreur, parlé vendredi matin d'une « reconvocation » de la conférence de Paris sur le Vietnam, propos qui avaient provoqué une certaine confusion à Washington. Selon M. Nessen, le gouvernement américain n'a pris aucune initiaive diplomatique récente concernant le Vietnam, la dernière en date étant un message qu'il a adressé le 11 janvier aux signataires de l'accord de Paris du 2 mars 1973, dénonçant la volonté de Hanoï de rechercher une solution militaire et demandant aux destinataires d'exercer leur influence sur le Vietnam du Nord pour l'amener à cesser son « agression ».

Thaïlande

● UNE FORCE D'ENVIRON TROIS MILLE INSURGES entraînés en Chine fait actuellement mouvement à travers la frontière laotienne pour pénétrer dans le nord de la Thaïlande, rapporte, le samedi 22 mars, le quotidien *Bangkok Post*, qui affirme qu'il pourrait s'agir du début d'une offensive communiste de grande envergure. *(Reuter.)*

Vietnam du Nord

● UNE AMBASSADE DU JAPON sera ouverte à Hanoï le 1er avril prochain, indique-t-on à Tokyo. Le Japon et le Vietnam du Nord avaient décidé, en septembre 1973, d'établir des relations diplomatiques. Le Japon sera le trente-troisième pays à entretenir une ambassade dans la capitale nord-vietnamienne. — *(Reuter, UPI.)*

Cambodge

Le remaniement gouvernemental pourrait préparer le départ du maréchal Lon Nol

La situation militaire continue de s'aggraver autour de Phnom-Penh. Plusieurs avions ont été endommagés le vendredi 21 mars et le samedi 22 sur l'aérodrome de Pochentong, et le pont aérien a dû être interrompu à deux reprises. Selon le commandement militaire cambodgien, la pression des Khmers rouges s'est sensiblement accrue dans plusieurs secteurs aux abords de la capitale.

A Néak-Luong, sur la rive du Mékong, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Phnom-Penh, la situation des forces gouvernementales est de plus en plus précaire.

A Pékin, le prince Sihanouk a déclaré, dans une interview à l'agence yougoslave Tanyoug, que le FUNK menait actuellement une « guerre d'usure » bien qu'il soit possible de libérer Phnom-Penh « très rapidement ». « Nous devons être patients, a-t-il dit, afin d'éviter une intervention américaine directe. » Le prince a d'autre part réaffirmé le refus du GRUNC « *tant de négocier que de former un gouvernement de coalition avec ses adversaires, même si les Etats-Unis écartaient les sept traîtres ayant Lon Nol à leur tête* ».

L'espoir d'une telle négociation paraît cependant avoir joué un rôle dans le remaniement ministériel qui vient d'avoir lieu dans la capitale cambodgienne assiégée.

De notre envoyé spécial

PHNOM-PENH. — Deux des vice-premiers ministres dont est entouré M. Long Boret, dans le nouveau gouvernement cambodgien, pourraient être appelés à jouer un rôle important. Le premier n'est autre que M. Hang Thun Hak, ancien premier ministre républicain, mais qui ne fait pas partie de la liste des « *sept traîtres* » publiée par le GRUNC. Il a, toutefois, commencé sa carrière aux côtés du chef des « Khmers serei », M. Son Ngoc Thanh, un des « traîtres », aujourd'hui réfugié à Saigon. Le second est le nouveau chef d'état-major général, le général Satsuk Sakhan, qui devient aussi ministre de la défense.

Cette dernière nomination est destinée à permettre une meilleure coordination entre l'armée et le gouvernement, après l'élimination du général Sosthène Fernandez, qui refusait absolument de se soumettre à l'autorité du premier ministre. Ainsi, les forces armées seront associées à la marche des affaires, mais passeront aussi sous le contrôle des civils, ce qui est important dans le contexte d'un éventuel départ du maréchal Lon Nol, et dans la perspective de négociations avec « l'autre côté », ce à quoi le général Fernandez s'opposait résolument. Mais c'est le retour au premier plan de M. Hang Thun Hak, un des conseillers personnels du maréchal, qui est considéré comme le fait le plus important par les milieux politiques de Phnom-Penh. C'est lui qui aurait été chargé de regrouper les différentes tendances du parti au pouvoir, pour former la coalition la plus ample possible.

Il dispose de partisans haut placés comme M. Pan Sothi, troisième vice-premier ministre, ministre de l'éducation et des relations avec le Parlement. Le nouveau gouvernement semble espérer que ces changements permettront, après le départ du maréchal Lon Nol, d'établir des contacts avec les révolutionnaires. Mais il est à craindre que les subtiles manœuvres de Phnom-Penh ne passent pas la rampe, qu'elles ne soient pas comprises au-delà des limites de la capitale. Car, comme nous disait un Cambodgien, « *ce sont toujours les mêmes depuis 1970, c'est comme dans un jeu de cartes, quelle que soit la manière dont on bat les cartes on retrouve toujours les mêmes figures.* »

Quatre « groupes de travail »

Cependant, pour la première fois, le départ du maréchal Lon Nol est évoqué par des responsables officiels. En privé, on admet que le remaniement du gouvernement devrait, dans un avenir pas trop éloigné, permettre au président de la République de « *partir se soigner à l'étranger* ». C'est dans cette optique que viennent d'être créés quatre « groupes de travail » : politique; mobilisation générale et défense; justice sociale, culture et jeunesse; finances, plan, production et ravitaillement. Ces quatre groupes de travail coordonneraient l'action gouvernementale. Le départ du maréchal pourrait être suivi d'un nouveau remaniement ministériel et d'une « mise entre parenthèses » du régime républicain.

Après l'élimination du maréchal — diminué physiquement et intellectuellement, — qui est de plus en plus ouvertement demandée par les milieux politiques américains, un seul des « traîtres » dénoncés par le GRUNC demeurerait au pouvoir : M. Long Boret. Les responsables républicains espèrent qu'alors les Khmers rouges accepteront de discuter.

Il est difficile, quand on parle avec des personnalités politiques phnom-penhoises, de se faire une idée de ce qu'elles attendent d'éventuelles conversations. Elles répètent leur désir de s'asseoir à une table pour négocier sans conditions, mais ne sont pas toujours d'accord sur le choix de leurs interlocuteurs.

Pendant ce temps, l'évacuation par le régime de Saigon de plusieurs provinces, et la menace du G.R.P. dans les régions frontalières du Cambodge — de Tay-Ninh à Moc-Hoa — inquiètent Phnom-Penh. Certains Américains ont déjà suggéré l'évacuation de Kompong-Seila, près du port de Kompong-Som, car le coût de la défense de cette bourgade est trop élevé par rapport à son importance stratégique. L'abandon de Prey-Veng aurait aussi été envisagé il y a quelque temps. Enfin, le sort de Svay-Rieng dans le « Bec de Canard » pourrait devenir incertain si le G.R.P. s'emparait de Tay-Ninh. — P. de B.

La vie à Phnom-Penh au rythme des roquettes...

(*Suite de la première page.*)

Il arrive parfois que l'on en croise trois, quatre ou cinq le long d'une route. Les hautes tours qui, dans l'enceinte des pagodes, servent à la crémation, se multiplient. On en construit toujours de nouvelles d'où sort une fumée obsédante.

La vie se déroule au rythme des roquettes lancées par des assaillants invisibles. Ceux qui en ont les moyens émigrent d'un quartier « menacé » vers un quartier plus « sûr ». Mais comme les objectifs des Khmers rouges changent, il faut reprendre la fuite. Ceux qui n'en ont pas les moyens creusent des tranchées devant leur cabane ou leur maison. Dans la crainte, on ne travaille plus guère. C'est le cas de ce vieil artisan qui se lamente : « *Je ne peux plus rien faire. J'ai trop peur et ma main tremble.* » Toutes les semaines ou tous les dix jours, il faut faire la queue pour le riz dans les « îlots » où l'on vend les rations de 200 grammes par personne et par jour.

Depuis le 15 mars, le riz américain du pont aérien est distribué à la population, mais les gens se plaignent car il est passé à 270 riels le kilo, soit environ 60 % d'augmentation. Il faut ensuite refaire la queue au marché libre, ou noir, pour trouver le complément, parfois au double du prix. « *Si cela continue de la sorte, nous serons bientôt tous des réfugiés* », se plaint un chômeur. La promesse de distributions gratuites ne se réalisera que lentement, et si le pont aérien se poursuit. Mais celui-ci est toujours insuffisant pour permettre aux Phnompenhois de vivre. Beaucoup de boutiques chinoises n'ont pas encore rouvert leurs portes trois semaines après les menaces de manifestations antichinoises. Il faut montrer « patte blanche » pour y pénétrer.

Comme il faut continuer à vivre, les gens vaquent à leurs occupations, achètent, se promènent, bavardent. Mais on sent peser l'incertitude, voire la crainte ou le désespoir. Qui sont ces gens de l'autre côté ? On ne les voit pas, on ne les connaît pas, mais on en a peur. Que feront-ils, ces paysans à la peau brunie sous le soleil, vêtus de noir, quand ils arriveront dans la ville habitée par des gens à la peau claire qui vivent dans de belles maisons dont ils envient la richesse — parfois toute relative — et qui représentent un autre monde, un monde qui leur a toujours été étranger, interdit ? Ce Cambodge « rouge » s'est doté récemment d'une nouvelle monnaie. « *3 riels de l'autre côté valent 400 de nos riels* », nous dit un employé de banque, comme s'il s'agissait de la cotation d'une devise. Aujourd'hui la plus grosse coupure, 500 riels, vaut environ 1,20 F. La plus petite, 1 riel, un quart de centime. Chaque semaine il faut donner à notre interprète-chauffeur 1 bon kilo de billets de banque...

PATRICE DE BEER.

OCÉANIE

Iles Cook

Sir Albert ne veut pas de l'indépendance

Les îles Cook sont — le paradoxe n'est qu'apparent — d'actualité en France... Leur statut — une large autonomie dans la mouvance néo-zélandaise — fait l'objet d'études dans la proche Polynésie française, ainsi que le rapportait T. Pfister (*le Monde* du 21 mars). Et leur premier ministre, Sir Albert Henry — qui s'est récemment rendu à Papeete, — a passé la journée de jeudi 20 mars, à Paris, en visite privée.

Une « première » pour Sir Albert, qui n'était jamais venu en Europe et a dirigé une délégation d'observateurs des îles Cook à la conférence sur le droit de la mer de Genève. Un problème qui intéresse le dirigeant cookien : il s'était, l'an dernier, rendu à la conférence de Caracas.

Les îles Cook ? Quinze microbes dans le Pacifique sud ; environ vingt mille habitants sur place, et un peu plus à l'extérieur, en Nouvelle-Zélande surtout, mais aussi aux Etats-Unis et en Australie : il s'agit de travailleurs émigrés. « *L'indépendance ? Je n'en veux pas, personne n'en veut chez nous, personne ou presque* », dit Sir Albert. Rarotonga reste amarré à Wellington. La dépendance économique est telle actuellement que la rupture des liens est impensable. Sir Albert pourra cependant, très bientôt, diriger à sa guise la diplomatie de son archipel — une latitude qui ne bouleversera pas la situation dans la région. Il estime aussi que la France a un rôle à jouer dans l'Océan lointain. Sir Albert n'est visiblement pas homme à faire froncer les sourcils de MM. Sauvagnargues et Stirn.

Il ne s'étend guère sur ses difficultés intérieures. L'opposition — mais que désire-t-elle au juste ? — critique le pouvoir personnel de ce vieux routier de la politique, qui porte sans difficultés ses soixante-huit ans. Elle lui a donné du fil à retordre lors de la consultation de décembre 1974 : « *Ce fut une terrible campagne,* dit une personne de son entourage ; *les familles elles-mêmes se sont divisées.* » Sir Albert a perdu de justesse la majorité des deux tiers qui lui permettait de faire la pluie et le beau temps à l'Assemblée, en particulier de modifier la Constitution quand bon lui semblait. Le Democratic Party du Dr. Davis mène la vie dure au Cook Islands Party de Sir Albert, et aurait l'appui de l'Eglise catholique (la seconde en importance après l'Eglise protestante des îles Cook, une variante locale de la puissante London Missionary Society, qui a eu une grande influence sur le Pacifique sud, au dix-neuvième siècle).

Muni de son passeport néo-zélandais, Sir Albert va maintenant continuer à découvrir le monde : Rome, Athènes, Téhéran, Bangkok, Hongkong. Il regagnera ensuite ses îles ensoleillées, avec le souvenir des flocons de neige qu'il a vu tomber sur Genève. — J. D.

AFRIQUE

M. Ségard a examiné à Alger les moyens de structurer la coopération bilatérale

De notre correspondant

Alger. — Avant de regagner Paris, samedi après-midi 22 mars, M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, a eu un entretien avec le président Boumediène, qui lui a répété ce qu'il lui avait déjà dit en septembre, à savoir l'importance qu'il accorde à la prochaine visite de M. Giscard d'Estaing, qui est, selon son expression, « à nulle autre pareille ». Au cours de son séjour, M. Ségard, qui s'est entretenu avec MM. Layachi Yaker, Smaïl Mahroug et Belaïd Abdesselam, respectivement ministres du commerce, des finances, et de l'industrie et de l'énergie, a abordé d'une façon approfondie les problèmes de la coopération bilatérale, à court et à long terme.

L'Algérie est en effet le premier client de la France en Afrique et dans le monde arabe et le cinquième en dehors de la C.E.E. Sur le plan mondial, elle a été en 1974 son neuvième acheteur et son douzième fournisseur avec 4 700 millions de francs (+ 116 % par rapport à 1973) à l'importation et 6 250 millions (+ 85 %) à l'exportation.

Les Algériens ont soulevé la question du déséquilibre de la balance commerciale. Achetant à la France beaucoup de biens d'équipement pour s'industrialiser, ils ne souhaitent pas s'endetter outre mesure, tout en maintenant le rythme de leurs importations, ce qui suppose, entre autres, que Paris accroisse ses importations de pétrole algérien, qui ont fortement diminué au cours des dernières années.

La France pourrait aussi diversifier et accroître ses achats de produits algériens, et pas seulement de primeurs et d'agrumes.

Autre thème abordé : la possibilité, dans le cadre de la Communauté européenne, de répondre aux besoins de l'Algérie en céréales, en sucre, en viande et en oléagineux, un marché stable pouvant être garanti, à condition que les prix ne subissent pas les fluctuations boursières. La France pourrait en outre participer à la reconstitution du cheptel local.

Troisième point important, MM. Ségard et Yaker ont décidé qu'ils se rencontreraient deux fois par an, alternativement à Paris et à Alger. En outre, compte tenu de l'importance des rapports bilatéraux, M. Ségard a discuté avec ses interlocuteurs de la possibilité de créer une instance gouvernementale dont l'objet serait d'étudier périodiquement l'ensemble des problèmes que pose la coopération économique, scientifique et technique entre les deux pays. Les conversations sont allées assez loin dans ce domaine pour que la décision puisse être prise lors de la visite de M. Giscard d'Estaing à Alger.

Les Algériens ont évoqué, pour leur part, le problème de la revalorisation des pensions civiles versées par la France, qui ne cessent de s'amenuiser du fait que leur taux n'a pas changé depuis 1962. Ils ont annoncé que des mesures concrètes ont été prises en vue d'apurer, d'ici à la fin de l'année, les contentieux qui subsistent et dont la liquidation avait été décidée lors de la visite de M. Poniatowski, en décembre dernier. Parmi ces contentieux figure principalement le problème des comptes-départs définitifs des pieds-noirs. — P. B.

MADAGASCAR

L'ANCIEN PRÉSIDENT TSIRANANA FIGURE PARMI LES QUELQUE TROIS CENTS INCULPÉS DU PROCÈS DE TANANARIVE

Tananarive (*A.F.P., Reuter*). — Le « procès du siècle » — comme on l'appelle à Tananarive — s'est ouvert vendredi matin 21 mars au palais de justice de la capitale, où les deux cent quatre-vingt-dix-sept personnes inculpées à la suite des événements de février ont répondu à l'appel de leur nom. Parmi elles figurent l'ancien président Tsiranana, M. André Resampa, secrétaire général du parti socialiste, le colonel Brechard Rajaonarison (auteur d'un coup d'Etat manqué en décembre dernier), les commandants Istasse et Christian Bora, collaborateurs de M. Resampa, le docteur Samuel Ramilamanana, secrétaire général adjoint du parti socialiste, M. Benoît Kidza, ancien directeur général du ministère de l'intérieur, M. Gabriel Ramananjato, directeur du journal *Basy Vava*, et M. Ramalanjaona Zafimazava, directeur du journal *Mazava Atsinana*.

Le procès est ouvert aux journalistes, mais les débats ne sont pas retransmis par la radio, et les journalistes malgaches n'ont pas le droit d'écrire des commentaires personnels. Le procès pourrait durer un mois.

Etats-Unis
DE 1953 A 1973 LA C.I.A. OUVRAIT LE COURRIER A DESTINATION DE L'U.R.S.S.
vaise posture
club de Paris
JEAN-PIERRE CLERC
Pérou
APRÈS LA FERMETURE DE « CARETAS »
Toute la presse est maintenant au service du régime
A TRAVERS LE MONDE
Cuba
Union soviétique
Inde
Yougoslavie
Rhodésie

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE EN U.R.S.S.

Les officiels soviétiques n'ont pas réagi jusqu'à présent à la mise en cause du P.C.F.

De nos envoyés spéciaux

Irkoutsk. — M. Jacques Chirac, qui est arrivé ce samedi matin 22 mars à Irkoutsk à 8 h. 30 (1 h. 30 du matin, heure de Paris), avait consacré la deuxième journée de son voyage à Moscou, la veille, à la fois à l'étude des relations économiques et au tourisme culturel.

Les conversations qu'ont eues, *sur le premier point*, M. Chirac et M. Kossyguine ainsi que l'ensemble des deux délégations n'ont toutefois duré que deux heures vendredi matin au Kremlin. Le président du conseil des ministres de l'Union soviétique a dû, en effet, les interrompre pour se rendre à la gare de Kiev accueillir M. Leonid Brejnev qui rentrait de Budapest. M. Chirac est alors allé de son côté visiter les salles historiques du Kremlin et les appartements de Lénine.

Dans l'après-midi, à l'issue du *déjeuner offert* à l'ambassade de France par M. Chirac au chef du gouvernement soviétique, on a appris que l'audience accordée par M. Brejnev *n'aurait* lieu que lundi matin. Jusqu'au dernier moment, en effet, on s'attendait — du moins du côté français — que M. Chirac fût reçu dès vendredi après-midi à 16 h. 30.

Le premier ministre lui-même, après le spectacle du Cirque de glace de Moscou auquel il avait assisté jeudi soir, en compagnie de M. Kossyguine, considérait *cette éventualité comme* la plus probable. Aucune raison n'a été donnée, du côté soviétique, du choix de la date définitive, alors que le programme avait laissé tout le temps nécessaire pour cette entrevue vendredi après-midi, et qu'en revanche la matinée de lundi était particulièrement chargée avant l'envol, fixé à 10 h. 45, pour Volgograd. Il est vrai que les autorités soviétiques n'annoncent jamais publiquement à l'avance les audiences du secrétaire général du parti communiste. Les officiels soviétiques n'ont guère manifesté — du moins jusqu'à présent — leur irritation à propos de la petite phrase du premier ministre reprochant l'action du P.C. français *dans* les *casernes*. (Voir ci-contre.)

Les entretiens économiques « au sommet », bien qu'ils aient été préparés la veille par une réunion particulière entre MM. d'Ornano et Kirilline, ont *été trop brefs* pour aller au-delà d'un inventaire des projets industriels ou en matière de coopération qui pourront être mentionnés dans le communiqué final. Toutefois, l'importance de ces questions a été soulignée au début de la réunion plénière, aussi bien par M. Kossyguine que par M. Chirac, qui, l'un et l'autre, ont affirmé : *« Il ne saurait y avoir de coopération politique véritable sans une coopération économique pour la soutenir et la nourrir. »*

M. Chirac a alors remis à M. Kossyguine une lettre de M. Giscard d'Estaing relative au problème de l'énergie. Le premier ministre soviétique s'est montré fort intéressé par la conférence préparatoire convoquée pour le 7 avril par le chef de l'État français, et il a même exprimé le souhait de voir l'Union soviétique participer un jour à des conversations de ce type.

Dans l'après-midi, avant le départ pour la Sibérie, l'emploi du temps de M. Chirac a dû être organisé en hâte. Le premier ministre a visité le couvent de Novodievichi, ainsi que le musée de peinture de la galerie Tretiakov. Ces visites n'avaient jamais été inscrites au programme officiel.

JACQUES AMALRIC.
ANDRE PASSERON.

● *L'historien contestataire Roy Medvedev* a reçu, vendredi 21 mars, du procureur de Moscou, l'ordre de cesser de publier une nouvelle revue, *20ᵉ siècle*, dont le premier numéro avait été diffusé récemment. Il lui a également été enjoint de rompre un contrat avec un éditeur occidental pour un livre dans lequel il suggère que le célèbre roman, *le Don paisible*, n'a pas été écrit par Mikhail Cholokhov. M. Medvedev, qui a refusé de se plier à ces injonctions, a précisé qu'il veut faire jouer à sa publication un rôle d'« *opposition loyale* ». — *(A.P.)*

« LA HUITIÈME MERVEILLE DU MONDE »

Irkoutsk, où *M.* Jacques Chirac passe la journée de ce samedi, est le plus grand centre de la Sibérie et sa croissance est systématiquement favorisée par les autorités soviétiques depuis qu'elles ont décidé d'intensifier la « conquête de l'Est ».

La ville compte environ un demi-million d'habitants. *Elle* est située sur les rives de l'Angara, le seul déversoir du lac Baïkal, ce qui justifie l'équipement hydro-électrique de cette voie d'eau exceptionnelle. Si Irkoutsk — qui est située pratiquement à mi-chemin entre Moscou et Vladivostok — est surtout un centre administratif, la ville a servi de base de départ pour l'industrialisation de la région centrale de la Sibérie.

Bratsk, où M. Chirac se rendra dimanche, à 600 kilomètres au nord d'Irkoutsk, constitue l'un de ces centres de développement dont l'U.R.S.S. a commencé la création il y a une *vingtaine d'années*. A *l'origine* de Bratsk — qui n'existait pas il y a vingt ans et qui est devenue aujourd'hui le symbole même des succès sibériens, — on trouve encore l'Angara et surtout un barrage que les Soviétiques n'hésitent pas à qualifier de « huitième merveille du monde » et qui fournit plus de 20 milliards de kilowatts-heures par an à un prix exceptionnellement bas. C'est pourquoi on a implanté à proximité de Bratsk deux industries *grosses* consommatrices d'énergie : une usine de production d'aluminium, qui, avec 650 000 tonnes par an, serait la plus grande du monde, et un complexe de transformation du bois, qui traite annuellement 5 millions de mètres cubes extraits des *inépuisables* forêts de la Sibérie.

M. Chirac : je n'ai confié à personne la teneur des entretiens que j'aurai avec M. Brejnev

Selon nos envoyés spéciaux à Moscou (*le Monde* du 23 mars) et l'A.F.P., M. Chirac a déclaré vendredi 21 mars aux journalistes qu'il avait l'intention de parler à M. Brejnev de l'« *action communiste* » dans l'armée française. Il a ajouté, selon l'A.F.P. : « *Nous sommes obligés de constater qu'il y a une contradiction entre la demande d'une défense indépendante et l'offensive tendant à saper les bases mêmes de cette défense. Si on voulait faire revenir la France sous le parapluie américain, on n'agirait pas autrement.* » Toujours selon l'A.F.P., le premier ministre a précisé qu'il avait déjà brièvement évoqué cette question avec M. Kossyguine. M. Chirac a en même temps rapporté un propos du chef du gouvernement soviétique selon lequel Moscou n'autoriserait jamais l'introduction en U.R.S.S. de textes antimilitaristes ou pornographiques.

M. Chirac a toutefois atténué ses prises de position dans une déclaration faite à Radio-France samedi 22 mars en début d'après-midi. « *Je n'ai confié à personne*, a-t-il dit, *la teneur des entretiens que j'aurai avec M. Brejnev ; cela serait anormal et tout à fait inconvenant. Il y a certains sujets que j'ai l'intention d'évoquer, mais je n'ai fait aucune confidence dans ce domaine.* » Le premier ministre n'a pourtant pas démenti avoir fait le commentaire cité plus haut par l'A.F.P., mais il a précisé : « *Cela n'a rien à voir avec mes entretiens avec M. Brejnev. Il y a là un amalgame... tout à fait curieux et hors de proportion avec ce qui doit être fait.* » M. Chirac a dit encore qu'il n'avait pas évoqué avec M. Kossyguine les problèmes intérieurs français, qui « *n'ont rien à voir avec les questions que je traite au cours de mes entretiens ici* ». C'est le cas, a-t-il précisé, des problèmes de défense.

IL Y A QUARANTE ANS A MOSCOU...

Il y a quarante ans, Pierre Laval rencontrait Staline à Moscou. Le 20 mars 1935, en effet, en réplique à la dénonciation des clauses militaires du traité de Versailles par Hitler, le gouvernement Flandin avait approuvé le pacte franco-soviétique et décidé d'envoyer le ministre des affaires étrangères en U.R.S.S. Les échos de l'époque rapportent qu'en réponse à Pierre Laval, qui se plaignait de l'attitude des communistes à l'égard de la défense nationale, Staline aurait répondu : « Ils vous gênent ? Fusillez-les ! » *Le 2 mai 1935, le pacte était signé à Paris, et dans le communiqué final des entretiens, le 12 mai, on pouvait lire cette phrase historique :* « M. Staline comprend et approuve pleinement la politique de défense nationale faite par la France pour maintenir sa force armée au niveau de sa sécurité. »

Dans les jours suivants, l'Humanité *expliquait à ses lecteurs :* « ... les mesures militaires prises en France. (...) Aurait-on voulu qu'il [Staline] fit une déclaration les désapprouvant ? »

Laval croyait neutraliser le parti communiste français. En réalité, en le dédouanant, il favorisait le Front populaire.

M. Marchais : vous manquez de dignité et de sérieux

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, commentant les propos tenus par M. Jacques Chirac à Moscou, a fait, vendredi 21 mars, la déclaration suivante à l'A.F.P. : « *Selon plusieurs journalistes qui accompagnent M. Chirac à Moscou, celui-ci aurait déclaré « qu'il » allait toucher deux mots au » secrétaire général du parti » communiste de l'Union soviétique pour souligner la contra- » diction qui existe entre l'ac- » cent mis par les communistes » français sur une défense indé- » pendante de l'OTAN et l'offen- » sive qu'ils mènent pour saper » cette défense* »

« *Je le ferai, aurait dit M. Chirac, « car Marchais-Brejnev ont » des relations* ».

» *Si ces propos sont exacts, et il semble bien qu'ils le soient, cela signifie que le premier ministre a choisi l'occasion d'une visite officielle à Moscou pour se livrer à une grossière provocation contre le parti communiste français.*

» *Cela appelle de ma part deux remarques :*

» *1) Il est pour le moins curieux de voir M. Chirac, premier ministre du gouvernement de la France, inviter les dirigeants soviétiques à s'ingérer dans les affaires intérieures françaises. Cela manque à la fois de dignité et de sérieux. Dans le domaine de la défense nationale, comme dans tous les autres, c'est en toute indépendance que le parti communiste français détermine ses positions. Avant de prendre toute décision importante MM. Giscard d'Estaing et Chirac téléphonent à Bonn. Nous, communistes, nous ne téléphonons nulle part. Pas même à Moscou.*

» *2) Nous avons dit, preuves à l'appui, et nous répétons, que le gouvernement français a réinséré en fait la France dans l'OTAN dirigée par les Etats-Unis. Nous exigeons que MM. Giscard d'Estaing et Chirac s'en expliquent clairement. La dérobade moscovite de M. Chirac ne fait pas le compte.* »

Le bureau politique du P.C.F. demande à ses adhérents de se montrer plus actifs

Pour la première fois depuis l'« incident coronarien » dont il avait été victime le 24 janvier, M. Georges Marchais a présidé la réunion hebdomadaire du bureau politique du parti communiste français, tenue place du Colonel-Fabien vendredi 21 mars. La déclaration publiée par le bureau politique au terme de cette réunion précise d'ailleurs que M. Marchais « *a repris toute son activité de secrétaire général* ».

Après avoir examiné « *le bilan de la politique giscardienne, dont les conséquences néfastes s'aggravent dans tous les domaines* », le bureau politique estime que les mesures exposées par M. Marchais, à Nice (*le Monde* du 20 mars) « *assureraient la relance de l'activité économique dans les secteurs répondant aux besoins nationaux* ». Le bureau politique « *condamne le refus obstiné des hommes du pouvoir et du patronat de prendre en considération les revendications légitimes des travailleurs (...). Il dénonce les agissements autoritaires et provocateurs destinés à imposer une politique d'austérité que les travailleurs en plus grand nombre se refusent à supporter. Il assure les travailleurs de la régie Renault de sa totale solidarité et appelle les autres travailleurs à exiger, avec eux, du gouvernement l'ouverture immédiate des négociations* ».

Après avoir demandé « *à tous les membres du parti de se montrer les plus actifs dans le soutien des luttes sociales* », le bureau politique a appelé « *toutes les cellules à apporter la meilleure contribution au succès des cent meetings communs de la gauche* ». Enfin, le bureau politique s'est félicité du « *grand succès* » de sa journée d'action du 19 mars concernant le « scandale pétrolier », ainsi que de « *l'ampleur* » et de « *la combativité des manifestations du Festival des jeunes et des étudiants* ».

La convocation du comité central pour les 14 et 15 avril a également été décidée.

L'« escalade » du gouvernement répond à celle du P.C.

(Suite de la première page.)

A Amiens, comme au ministère du travail et à Nogent-sur-Marne, ce sont le P.C. et ses élus qui sont au premier rang et jouent les *chefs* d'orchestre. Le temps paraît bien révolu où Maurice Thorez et Benoît Frachon se *partageaient strictement les tâches* et respectaient scrupuleusement ce partage.

Cette sorte de surenchère du P.C.F. sur la C.G.T., voire cette substitution du parti à la centrale syndicale, va de pair avec la *volonté de s'affirmer quotidiennement* comme l'avant-garde de la classe ouvrière et LE parti des travailleurs, de se montrer beaucoup plus fort, actif et déterminé que les autres formations de gauche. L'explication d'une telle attitude est toute *simple si l'on en croit M. Laurent* Salini, qui écrivait dans *l'Humanité* du 21 mars : « *Si le parti communiste s'emploie à animer les luttes populaires... c'est qu'il y a partout des causes à défendre, des misères à secourir, des faibles qu'on écrase, des travailleurs qui luttent et qu'il est de notre devoir de dénoncer les injustices et de défendre le peuple.* » Les méthodes employées ici et là au cours des dernières semaines n'en posent pas moins la question de savoir si le P.C.F. n'est pas en train de renoncer à son comportement et à son image de parti strictement légaliste, image qu'il avait notamment donnée en 1968 en dénonçant avec fermeté les excès gauchistes et qu'il s'est ardemment *consacré à parfaire depuis lors*, notamment tout au long de la campagne présidentielle de mai 1974.

Pour le pouvoir et ceux qui le soutiennent il ne fait pas de doute que le P.C.F. est décidé à « faire la guerre » et il n'est pas surprenant de voir M. Roland Nungesser, député U.D.R. et président du conseil général du Val-de-Marne, donner de la voix, dans une question écrite à M. Poniatowski contre « *les pressions intolérables que le parti communiste tente d'exercer par des moyens illégaux* » et contre sa « *campagne de violences* ». A l'autre extrémité de l'éventail politique, Mlle Arlette Laguiller, ancienne candidate à la présidence de la République et animatrice du mouvement trotskiste Lutte ouvrière, estime que « *le P.C.F. n'est pas disposé à se laisser doubler sur sa gauche sans réagir* » et ne juge pas impossible qu'il « *adopte dans les mois qui viennent une attitude plus radicale..., rappelant, par exemple, sa politique des années 1948-1950* ».

Les délibérations et les décisions du comité central du parti communiste, convoqué pour les 14 et 15 avril, permettront peut-être de mieux comprendre où en est et où veut aller le parti. En attendant, il n'est pas douteux que son escalade et la contre-escalade du pouvoir (étant bien entendu que M. Poniatowski avait ouvert les hostilités dès le *22 octobre 1974 en stigmatisant l'attitude d'un « parti totalitaire de caractère fascisant »*) ont de quoi préoccuper. On se remémore comme s'ils venaient d'une époque fort ancienne les propos que tenait le 16 février M. Giscard d'Estaing, alors disposé à discuter des « questions importantes » avec les dirigeants de l'opposition.

RAYMOND BARRILLON.

EUROPE

Portugal

Les rapports avec l'OTAN devront être discutés un jour dans le cadre de la sécurité européenne

déclare M. Alvaro Cunhal à Algérie-Presse-Service

Dans une interview accordée le jeudi 20 mars à Algérie-Presse-Service, M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais, a déclaré pour la première fois que les liens entre le Portugal et l'OTAN devraient « un jour », être discutés « dans le cadre plus large de la sécurité européenne ». Cette mise au point ne va pas manquer de ranimer *les inquiétudes suscitées en* Europe occidentale et aux Etats-Unis face au glissement à gauche du régime de Lisbonne.

● A WASHINGTON, le sénateur républicain James Buckley a déclaré, le vendredi 21 mars, que la situation au Portugal « menaçait la sécurité des Etats-Unis », et il a invité M. Henry Kissinger à « revenir rapidement du Proche-Orient afin de prendre des décisions ». Le sénateur n'a pas exclu un « éventuel recours à la force » car, selon lui, « l'offensive communiste au Portugal place les Etats-Unis et leurs alliés de l'OTAN devant la crise la plus grave depuis la fin de la guerre mondiale ».

● A MADRID, le conseil des ministres, qui s'est réuni vendredi, a examiné les récentes déclarations de M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN, sur la possibilité pour l'Espagne de se joindre à l'organisation atlantique « en cas de défaillance du Portugal ».

● EN ALLEMAGNE ET EN ITALIE, les partis démocrates-chrétiens et sociaux-démocrates ont de nouveau exprimé leur inquiétude à propos du Portugal.

Alger (*A.P., A.F.P.*). — « *Il n'y aura pas de démocratie bourgeoise au Portugal* », a déclaré M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais, dans une longue interview accordée à Algérie Presse Service. « *Je pense*, dit M. Cunhal, *que le 11 mars a souligné la nécessité d'une union entre les forces démocratiques contre les dangers de la contre-révolution. Les partis démocratiques tiennent compte de cette leçon et ce sera plus facile de réaliser l'unité contre l'ennemi commun et de bâtir un régime démocratique au Portugal.* »

Abordant la question des nouveaux rapports au sein du Mouvement des forces armées, où l'on dit que la politique du P.C.P. bénéficie de nombreux soutiens, le secrétaire général estime que « *la différence entre le parti communiste et le parti socialiste est la suivante : nous, communistes, nous faisons une révolution démocratique, nous n'avons pas un régime démocratique. Nous avons une situation démocratique provisoire. Nous sommes en train de chercher et de trouver les solutions pour les problèmes portugais. A notre avis, un régime démocratique est incompatible avec les pouvoirs des monopoles et des grands latifundistes. C'est le point fondamental de notre désaccord avec les socialistes, qui pensent qu'une liberté démocratique du type ouest-européen est possible, c'est-à-dire des libertés démocratiques d'un côté et le pouvoir des monopoles de l'autre. Là est la grande différence entre nous* ».

En ce qui concerne le Mouvement des forces armées, a ajouté M. Cunhal, « *c'est un mouvement autonome, avec son propre programme, sa propre orientation, on peut dire même avec sa propre éthique. Nos rapports avec le M.F.A. sont bons depuis que nous nous sommes trouvés ensemble le 25 avril dans la lutte contre les forces réactionnaires (...) Nous avons une convergence de points de vue qui facilite une coopération étroite* ».

Interrogé sur les chances de succès du P.C.P. aux prochaines élections, M. Alvaro Cunhal a déclaré : « *Tous les sondages que l'on peut faire sont fantaisistes. (...) On connaît très mal l'électorat, il y a des régions où les libertés démocratiques ne sont pas arrivées parce qu'il y a encore une domination des forces locales réactionnaires. Mais les situations évoluent. En ce moment il est très difficile de faire un calcul. De toute façon, les forces démocratiques auront une très large majorité, et le vote des Portugais confirmera le large appui des masses populaires au parti communiste.* »

Sur la question des futurs rapports avec l'OTAN, M. Cunhal affirme : « *Notre politique est très nette et très prudente. C'est une question à discuter un jour dans le cadre plus large de la situation européenne. Nous ne sommes pas pressés. En ce moment, nous ne soulevons pas la question de l'appartenance du Portugal à l'OTAN. C'est la même chose en ce qui concerne les bases américaines aux Açores. C'est un point de vue que nous ne voulons pas discuter en ce moment.* »

En ce qui concerne les rapports avec l'Europe, M. Cunhal indique : « *Il est évident que nous avons des attaches culturelles avec l'Europe. Nous sommes européens. Cependant, nous avons aussi des liens très profonds avec les peuples du tiers-monde. (...) Nous sommes liés très profondément à la lutte et aux intérêts de ces peuples. Sur cet aspect, nous ne sommes pas un pays occidental. Nous sommes plutôt liés aux pays qui luttent pour leur réelle indépendance nationale. Cela permet des possibilités d'une très large coopération et une solidarité réciproque avec les pays qui ont conquis leur indépendance au cours de cette dernière décennie.* »

ARRESTATION DE VINGT-QUATRE MILITANTS DU M.R.P.P.

Lisbonne (*A.F.P.*). — Vingt-quatre militants du Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P., maoïste) ont été arrêtés depuis le 16 mars pour avoir distribué des tracts dans plusieurs villes du Nord et du centre du pays, annonce vendredi 21 mars un communiqué de ce parti.

Le M.R.P.P., dont les activités politiques ont été suspendues le 18 mars par le Conseil de la révolution, déclare que « *ces arrestations font partie d'une campagne de répression déclenchée contre les masses populaires par les organes de la classe dominante actuellement au pouvoir* ».

Grèce

L'enquête sur la mort de Mme Niarchos

« SCANDALE » ET « ABUS DE POUVOIR »

(De notre correspondant.)

Athènes. — Ce samedi matin 22 mars, la presse athénienne annonce en quelques lignes que le parquet de la capitale examine la plainte déposée par le procureur en retraite Georges Xenakis contre des magistrats et des médecins. Il les accuse d'avoir, sous la pression du pouvoir, étouffé le scandale tenant aux circonstances de la mort d'Eugénie Niarchos, *seconde épouse* du célèbre et puissant armateur. Celui-ci, dans une déclaration distribuée vendredi à la presse, voit dans ces allégations « *une motivation politique très claire* » et invite à les traiter « *avec le mépris qu'elles méritent* ».

La plupart des magistrats mis en cause par M. Xenakis sont actuellement en poste dans la capitale. Les Grecs s'interrogent sur les mobiles qui ont poussé le procureur à faire un pareil éclat. Xenakis, victime *de la dictature, désire sans* doute que des comptes soient demandés aux magistrats qui courbèrent trop l'échine devant les militaires. Sa plainte pourrait déclencher un processus d'épuration dans la justice grecque. Si le parquet décide *de donner suite* et désigne un juge d'instruction, l'affaire risque donc d'avoir de sérieuses conséquences dans bien des directions. C'est non seulement une partie de la magistrature qui se trouverait sur la sellette, mais aussi des médecins légistes et des professeurs de la faculté de médecine.

Discrète sur cette affaire, la presse de la capitale *donne* une large place aux déclarations des anciens dirigeants actuellement détenus.

Soutenu par ses compagnons, le général Pattakos a commencé une grève de la faim « *jusqu'à la mort* ». Il proteste contre les conditions de sa détention et, en particulier, les restrictions apportées au droit de *visite et de communication* avec les parents et avec les avocats chargés de la défense des anciens dirigeants de la junte.

MARC MARCEAU.

je n'ai confié à personne la teneur (...) que j'aurai avec M. Brejnev

M. Marchais : vous manquez de dignité et de sérieux

Le bureau politique du P.C.F. demande à ses adhérents de se montrer plus (...)

L'« escalade » du gouvernement répond à celle du P.C.

Libres opinions

Une autre « rétro »

par ALFRED FABRE-LUCE

ON a beaucoup parlé de la curiosité rétrospective qui porte un large public vers l'avant-dernier quart de siècle. Elle a été considérée comme une mode futile, ou interprétée comme une odieuse tentative de réhabilitation de l'hitlérisme. La vérité est beaucoup plus simple, elle traîne dans tous les manuels de psychologie : il s'agit d'un *défoulement* succédant à une *censure*. On le voit bien aujourd'hui, quand, à l'occasion de deux publications récentes, la mode rétro s'étend à d'autres domaines, et à des années ultérieures où il n'y avait plus de nazis.

Nous avions eu déjà une révélation sensationnelle sur un crime de guerre allié : nous avions appris la vérité écartée lors du procès de Nuremberg — sur le massacre de Katyn. Nous avions aussi entendu parler — malgré l'étouffement officiel — de ces dizaines de milliers de juifs offerts à l'encan lors de la défaite allemande et sacrifiés à des calculs anglo-saxons. Nous ne pouvions ignorer entièrement la grande marée de viols, les grands déracinements de populations qui marquèrent l'année 1945. Mais, jusqu'à ce début de 1975, qui a vu paraître *le Dernier Secret* de Nicholas Bethell, nous n'avions pas rencontré ces millions de Russes anticommunistes livrés à l'U.R.S.S., malgré les scrupules initiaux de Churchill, par une décision d'Anthony Eden. Ce bétail humain pourchassé, attrapé parfois au lasso, ces hommes grimpant les uns sur les autres pour se soustraire à l'embarquement forcé, ces femmes sautant dans l'abîme avec leurs enfants sont des images que nous n'oublierons pas facilement.

De telles révélations peut résulter dans l'opinion une certaine *relativisation* des crimes précédemment dénoncés. Qu'on le déplore, qu'on s'en indigne, c'est naturel et même nécessaire. Mais n'a-t-on pas précisément provoqué ce résultat par trop de dissimulations antérieures ? Les nazis ont commencé la guerre, ils ont tué nos compatriotes et exercé chez nous leur terreur, tandis que les Soviétiques ont contribué à nous libérer : voilà qui suffit largement à différencier les cas pour notre sensibilité. Cependant, l'histoire des deux régimes, de leurs rapports entre eux et de leur influence sur le destin de l'Europe est complexe.

Pendant la première année de la guerre, ils ont été alliés. Pendant la dernière année, quand les Alliés occidentaux n'étaient pas encore à pied d'œuvre, l'armée allemande à la fois maintenait l'Europe sous un régime monstrueux et la protégeait d'une autre tyrannie. Il fallait choisir, et les Français ont alors bien choisi en communiant dans la Résistance. Trente ans après, on a le droit de réfléchir sur le tragique de ce choix. Géographiquement, nous, Français, sommes restés du côté de la liberté. D'autres n'ont pas eu cette chance. Intellectuellement, nous-mêmes avons été ébranlés. C'est l'histoire que raconte Dominique Desanti dans *les Staliniens*.

***

Nous avions déjà lu des confessions d'intellectuels communistes émancipés. Ce livre-ci démontre mieux que d'autres le mécanisme de cette défaillance, parce que l'auteur l'a mieux connu. Rachat par la servilité du péché que paraissait constituer une origine bourgeoise, simulacres d'action (manifs ou manifestes) décorés du beau nom d'« union de la théorie et de la pratique », sécurisation au sein d'un dogme strict et d'une puissante organisation internationale, mais sectarisme d'autant plus accusé qu'on se sentait intimement ébranlé par les arguments de l'adversaire, passion de régner collective et même individuelle (l'éloge des livres des grands personnages du parti constituait pour les militants un « devoir ») : tels étaient — en pleine paix d'après-guerre — les éléments de la « tentation » communiste. Un contre-pouvoir se croyait promis au pouvoir absolu et s'y essayait déjà. Chez ces intellectuels, le grand dévouement collectiviste cachait des narcissismes.

On mesure mieux, en lisant *les Staliniens*, la lacune fondamentale qu'a représentée le bannissement de la psychologie hors de la science « prolétarienne ». Ce mot de science nous conduit même au cœur de la question. « *A mes yeux,* écrit J.-T. Desanti, *en ce temps-là, la science était une superstructure. Curieusement, j'affirmais ainsi une assertion contradictoire : une superstructure est transitoire, or la science ne l'est pas.* » Tels sont les paradoxes auxquels peut mener l'usage stalinien du vocabulaire marxiste. Mais, en écrivant ce mot de « stalinien », ne suis-je pas moi-même retardataire ? L'accusé d'aujourd'hui n'est déjà plus Staline, mais Lénine, théoricien de la violence, créateur des premiers « camps de travail », et, derrière lui, l'un de ces Karl Marx que se disputent les épigones. La nouvelle mode rétro est animée d'un double mouvement : parce qu'elle s'intéresse à des années plus récentes, elle se trouve amenée à remonter vers un passé plus lointain.

Dans cette histoire élargie, les perspectives subiront nécessairement quelques modifications. La réprobation sans réserve du génocide nazi des camps de la mort ne changera pas. Mais on deviendra plus indulgent pour certaines attitudes antérieures.

On a voulu récemment, à l'occasion d'un anniversaire, fusiller une seconde fois un condamné de la libération. Une telle entreprise est, à tous égards, dépourvue de sens. Elle manifeste un trouble, car seuls nous hantent les morts qui ont un reproche à nous adresser. Elle manque d'efficacité, car elle suscite chez beaucoup de lecteurs un mouvement de sympathie à l'égard du disparu qui n'est plus là pour se défendre. Enfin et surtout, elle célèbre la peine de mort la plus odieuse : celle qui frappe un homme en voie de transformation, un homme qui *n'est déjà plus* le coupable visé. La défense de Robert Brasillach n'est pas dans ses écrits d'homme « libre » (serf de son idéologie), mais dans ses écrits de prisonnier (intérieurement libéré par un mouvement d'amour pour ses adversaires). Elle est dans ses poèmes de Fresnes, dont il ne devait pas voir la publication. S'il était encore parmi nous, il comprendrait sans doute encore mieux ses adversaires, comme les anticommunistes aux yeux dessillés comprennent aujourd'hui ceux qui, naguère, condamnaient leur attitude.

***

Au cours de la polémique que je viens d'évoquer, on a très justement réprouvé la violence verbale si familière jadis aux écrivains d'extrême droite. Elle était profondément choquante, surtout chez des hommes de grande culture comme Maurras et Brasillach. Ils n'ont mesuré le poids des mots qu'ils employaient que quand ces mots se sont retournés contre eux. Mais cette violence existait aussi ailleurs. Par une singulière rencontre, au moment même où certains dénonçaient à nouveau les cris de haine des réactionnaires, François Mitterrand reprenait dans *la Paille et le Grain* la longue liste des injures prodiguées par les communistes aux socialistes. Il aurait pu y ajouter un florilège de textes, signés de quelques-uns des plus grands noms de l'extrême gauche et de notre littérature, dénonçant l'« imaginaire complot » des blouses blanches ou trouvant insuffisante la répression soviétique à Budapest. Faut-il pour autant tenir les auteurs de ces textes pour des assassins ? Dominique Desanti nous en détourne en nous rappelant, à travers son passé de résistante, l'origine noble de son propre fanatisme.

Une autre épreuve de la liberté a commencé. De nouveaux racismes se développent. Les totalitaires les plus dangereux ne sont plus en Allemagne. Dans une grande partie du monde, les juifs ne sont plus seulement des accusateurs, mais encore une fois des accusés. A gauche comme à droite, on nous invite à célébrer, ici ou là, des régimes militaires. Nous aurons peut-être un jour à défendre nos libertés. Tous ceux qui se sentent sincèrement démocrates doivent se rassembler autour d'elles en oubliant leurs querelles passées.

● *M. Claude Martin, conseiller des affaires étrangères,* a été nommé conseiller technique au cabinet de M. Jean Sauvagnargues, ministre de saffaires étrangères. Il avait déjà exercé les mêmes fonctions auprès de M. Jobert, en 1973 et 1974.

M. GUÉNA : l'U.D.R. entend être tenue pour la plus importante formation de la majorité.

M. Yves Guéna, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., a déclaré devant une assemblée de militants gaullistes, vendredi soir 21 mars, à Château-Salins (Moselle) :

« *Depuis bientôt un an, le président de la République est resté fidèle à nos trois options fondamentales : maintien des institutions, poursuite de la politique de défense, respect intangible de l'indépendance nationale. Nous disons donc « oui » sans ambages au président de la République et nous entendons en conséquence être tenus partout et par tous pour ce que nous sommes, c'est-à-dire la plus importante formation de la majorité, un grand mouvement national et populaire.* »

M. Guéna a par ailleurs indiqué que la présence de M. Jacques Chirac à la tête du mouvement s'était manifestée dans le rythme des adhésions. « *En janvier et en février, l'U.D.R.,* a-t-il précisé, *a enregistré trois fois plus de nouveaux adhérents qu'en novembre et en décembre.* »

PAS DE FUSION M.D.S.F.-PRÉSENCE SOCIALISTE

Le mouvement Présence socialiste, que préside M. Léon Boutbien, ancien député S.F.I.O., estime que « *la démarche politique actuelle du Mouvement démocrate socialiste de France* [que préside M. Max Lejeune] *tendant à participer à une fédération des groupements réformateurs, ne correspond pas à l'objectif qu'il s'est toujours fixé, à savoir : rassembler un véritable parti socialiste réformiste, hostile à toute action commune avec les communistes et leurs féaux* ».

Les amis de M. Boutbien estiment que ce n'est pas l'heure « *d'aggraver la confusion qui existe dans l'opinion publique à la suite de multiples initiatives mal définies, souvent éphémères, et trop liées à des questions de personnes qui se veulent, chacune, le centre d'un centre qui n'existe que dans l'esprit de ses promoteurs* ».

En conséquence, les dirigeants de Présence socialiste ont décidé, en accord avec ceux du M.D.S.F., de différer le congrès commun prévu pour la fin avril, pour les deux organisations, et de surseoir à leur projet de fusion élaboré en octobre 1974.

LES « JEUNES U.D.R. » S'INTÉRESSENT A L'EMPLOI ET A LA RÉFORME HABY

M. Robert Grossmann, délégué général à la jeunesse, au sein de l'U.D.R., a présenté le programme de sa délégation pour les deux prochains mois :

1) Des « tables rondes » sur le problème des jeunes face à l'emploi seront organisées dans tous les départements. Un quota d'emplois, parmi les solutions qui seront notamment proposées, devrait être obligatoirement réservé dans toutes les entreprises et dans toutes les administrations aux moins de vingt-cinq ans.

2) Les délégués U.D.R. jeunes se rencontreront le 19 avril à Paris au cours d'une réunion générale, placée sous la présidence de M. Jacques Chirac. Des thèmes d'action pour l'avenir seront fixés. Le rôle et la place des jeunes à l'U.D.R. seront également évoqués.

3) Un dîner-débat sur le thème « Les jeunes face à leur avenir » sera organisé le 28 avril avec la participation de MM. Yvon Bourges, ministre de la défense, René Haby, ministre de l'éducation, Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, le général Bigeard, secrétaire d'Etat à la condition militaire.

4) Du 14 au 19 avril, une semaine d'action U.D.R. jeunes sera principalement consacrée aux problèmes posés par la réforme Haby.

Les lycéens seront invités à se livrer à un travail de réflexion en profondeur sur les propositions du ministre, de telle sorte qu'ils puissent présenter des amendements et des critiques constructives.

APRÈS LA RÉUNION DE LEURS DIRIGEANTS

La Fédération des réformateurs et la Gauche réformatrice restent sur leurs positions respectives

Les décisions prises, vendredi 21 mars, au Palais-Bourbon, par les ministres, parlementaires et responsables de partis centristes n'ont pas abouti à un rapprochement entre les partisans de la Fédération des réformateurs (parmi lesquels MM. Jean Lecanuet et Jean-Jacques Servan-Schreiber) et ceux du Mouvement de la gauche réformatrice (notamment MM. Michel Durafour et André Rossi). A part, peut-être, au sein du Centre Démocratie et Progrès de M. Jacques Duhamel, rares — il est vrai — étaient ceux qui nourrissaient encore un tel espoir.

Les chefs des états-majors centristes et les parlementaires qui avaient, le 6 mars dernier, annoncé la création de la Fédération des réformateurs ont confirmé leur intention de poursuivre dans cette voie, en mettant en place un conseil fédéral, un bureau politique, un secrétariat général, et en décidant de réunir des assises nationales les 7 et 8 juin.

De leur côté, les responsables du Mouvement de la gauche réformatrice ont fait connaître, d'une part, le scepticisme que continue de leur inspirer l'entreprise de la Fédération et, d'autre part, leur détermination à poursuivre leur propre action.

Au moins deux questions se posent après cette réunion et les réactions qu'elle a suscitées : quelle sera la nature exacte des institutions que va se donner la Fédération voulue par MM. Servan-Schreiber et Lecanuet, et quelle va être face à cette évolution, l'attitude des autres centristes ?

L'avenir de la Fédération n'est, certes, pas évident. Le fait est que les états-majors du Centre démocrate, du parti radical de même que certains parlementaires, se sentant menacés par l'offensive des démocrates-sociaux et de M. Durafour, ont réagi aussi vite qu'ils ont pu, sans pouvoir échapper à une certaine précipitation. Le résultat en a été cette alliance réalisée d'urgence entre les deux frères ennemis de naguère, MM. Lecanuet et Servan-Schreiber, et l'annonce de la création de cette nouvelle formation à vocation fédérale. Il a tout de même fallu que la crainte soit grande pour que M. Servan-Schreiber se retrouve non seulement dans la même organisation, mais dans le même bureau politique que des personnalités comme MM. André Morice ou Jacques Soustelle, dont tous ses souvenirs algériens le séparent...

Du côté de la Fédération des réformateurs on proclame, bien sûr, une volonté unitaire. Néanmoins, on demeure partagé sur le type de structures à mettre en place. Le député de Meurthe-et-Moselle a déjà parlé d'une fédération qui élirait « *un président et un bureau* » (verrait-il là le moyen de relayer par d'autres responsabilités la présidence du parti radical à laquelle il n'est plus rééligible à l'automne prochain ? Certains le craignent, au Centre démocrate notamment), M. Lecanuet, pour sa part, s'en tient, avec la prudence qui a toujours été la sienne en ce domaine, à une fédération « *communautaire* » dans laquelle chaque parti garderait son autonomie. Le jour n'est pas proche où l'ancien candidat à la présidence de la République « *sacrifiera* » son parti sur l'autel d'une unité incertaine. La réserve de la majorité des participants à la réunion de vendredi, face à une unité trop contraignante, s'est aussi manifestée par le refus de désigner un secrétaire général unique, bénéficiant de larges délégations de compétence. Ce refus place le C.D.P. dans une situation délicate : il espérait, en proposant M. Bernard Stasi pour ce poste, jouer le rôle de trait d'union entre « fédérés » et démocrates-sociaux.

Les assises des 7 et 8 juin prochain auront donc à trancher la question de fond de la nature des institutions fédérales.

Quant à l'attitude des autres centristes, on l'a vu se dessiner peu après la fin de la réunion du Palais-Bourbon, à travers notamment les déclarations de M. Jean-Marie Caro, délégué national des démocrates-sociaux. Ceux-ci vont donc continuer leur route en se souciant moins encore que par le passé des entreprises de ce qu'ils nomment avec quelque mépris « *les états-majors* ». S'ils avaient pu fonder l'espoir d'attirer à eux le gros des troupes centristes sans que les chefs traditionnels de ces troupes réagissent, ils ont dû l'abandonner. Ils doivent maintenant progresser par leurs propres moyens. Et ce ne sera pas chose facile pour eux que de créer de toutes pièces un parti nouveau, à partir d'une base militante encore bien modeste. Ils s'étaient engagés sur cette voie les 8 et 9 mars derniers lors de leurs assises nationales, ils vont relancer leur action « *sur le terrain* ». En avril ils organiseront des tournées en province et MM. Durafour, Rossi et Achille-Fould prendront sans doute leurs bâtons de pèlerins de la gauche réformatrice.

Au bout du compte, la réunion de vendredi 21 mars n'aura guère, en dépit des apparences, fait progresser la famille centriste sur le chemin de l'unité. D'abord parce que, au sein de chacune des deux tentatives en cours, les difficultés ne font que commencer : pour surmonter les germes de division, chez les reformateurs « fédérés », pour réussir une « percée » dans l'opinion chez les démocrates-sociaux. Ensuite, et surtout, parce que les positions des uns et des autres se sont durcies vendredi : entre ces deux entreprises plus concurrentes que jamais, on imagine mal qu'une convergence soit possible dans un proche avenir.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

Les instances de la Fédération des réformateurs

Selon les décisions prises vendredi 21 mars au Palais-Bourbon par les ministres, dirigeants de partis et élus réformateurs, les instances dirigeantes de la Fédération des réformateurs seront les suivantes :

— Un conseil fédéral, qui comprendra une vingtaine de membres, soit parlementaires, soit présidents ou secrétaires généraux des formations constitutives.

— Un bureau politique où siégeront les six présidents, ou vice-présidents, des partis suivants : Centre démocrate (M. Jean Lecanuet), parti radical (M. Jean-Jacques Servan-Schreiber), Centre Démocratie et Progrès (M. Jacques Duhamel), Centre républicain (M. André Morice), Mouvement démocrate socialiste de France (M. Emile Muller, vice-président), Mouvement progrès et liberté (M. Jacques Soustelle), ainsi que MM. Max Lejeune (M.D.S.F.), président du groupe des réformateurs centristes et démocrates sociaux de l'Assemblée nationale, et André Fosset (Centre démocrate), président du groupe de l'Union centriste du Sénat.

— Un secrétariat fédéral dans lequel siégeront les représentants de chaque parti à raison d'un délégué par parti, et dont les membres ont été en partie désignés : MM. André Diligent, pour le Centre démocrate, Georges Donnez, pour le Mouvement démocrate socialiste de France, François Garcia, pour le parti radical, et Bernard Stasi, pour le Centre Démocratie et Progrès.

Les assises nationales de la Fédération des réformateurs ont été fixées aux 7 et 8 juin.

LE GÉNÉRAL BECAM (P.S.) : sortir de l'alliance atlantique ne changerait pas grand-chose.

Au cours d'un débat organisé par l'Institut de politique étrangère et auquel participaient M. Naulot (U.J.P.), M. Renouvin, ancien candidat royaliste à l'élection présidentielle, et le général Becam (P.S.), ce dernier a déclaré :

« *Je suis d'accord avec Renouvin (celui-ci estime la France prise dans l'étau de l'impérialisme américain et de l'impérialisme soviétique). Cela en est presque gênant.* » Après avoir dénoncé « *la place de la France dans l'orbite américaine* », le général Becam a ajouté : « *Ce n'est pas la peine de sortir de l'empire américain pour entrer dans l'empire soviétique. Sortir de l'alliance atlantique ne changerait pas grand-chose. Au contraire, en restant en son sein, il faut combattre la stratégie de domination de l'Ouest.* »

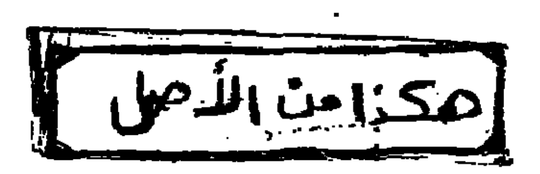
« DEMAIN LA GAUCHE »

Une trentaine de personnalités favorables à M. Mitterrand lors de la campagne présidentielle de mai ont décidé de créer une association : « Demain la gauche », que se veut un « trait d'union » entre « près de la moitié du corps électoral et les partis de l'union de la gauche ». Demain la gauche s'est fixé pour objectif de « fournir un cadre d'action aux électeurs de gauche qui ne désirent pas adhérer à un parti politique ».

Parmi les personnalités signataires de cet appel, figurent notamment MM. Jacques Attali, économiste, Yvan Audouard, écrivain, Robert Badinter, avocat, Roger Hanin, comédien, François Luchaire, universitaire et ancien membre du Conseil constitutionnel, Roger Priouret, journaliste, et André Rousselet, industriel et ancien député F.G.D.S de la Haute-Garonne.

M. CARO (M.G.R.) : nous poursuivons notre action pour l'unité.

M. Jean-Marie Caro, délégué national des Démocrates sociaux-Mouvement de la gauche réformatrice (et vice-président du Centre démocrate), a déclaré, vendredi 21 mars, en fin d'après-midi : « *Les décisions prises par le conseil fédéral provisoire de la Fédération des réformateurs ne sont pas claires. Le problème essentiel n'a pas été tranché puisque les structures définitives de la Fédération n'ont pas été arrêtées. De quels pouvoirs disposeront les assises qui se réuniront les 7 et 8 juin ? Les militants, issus des formations politiques composantes ou adhérents directs, pourront-ils élire les organismes dirigeants ? Si la réponse était positive, la Fédération constituerait un progrès. Plus que jamais les Démocrates sociaux poursuivront leur action pour l'unité.* »



DÉFENSE

Le pont de la rivière Kwaï

(Suite de la première page.)

Le président de la République est-il convaincu ou contraint par sa majorité ? Mieux vaut le croire convaincu, en estimant, notamment, qu'il y a une grâce d'Etat *pour qui se retrouve* responsable à l'Elysée. D'autant qu'un atlantisme camouflé aurait bien des mérites ! Il pourrait permettre de diviser l'U.D.R. en écartant les « ultras », et intéresser *un certain nombre* de socialistes qui, depuis la C.E.D., n'ont rien appris ni rien oublié. Il n'est jusqu'à l'armée où l'atlantisme rencontrerait quelques complicités : phobie du communisme..., tradition continentale..., regret, parfois, des postes, des carrières et des amitiés qu'offrait l'OTAN..., enfin, « complexe de la rivière Kwaï » qui fait — de même que le colonel *anglais prisonnier* construisant un pont « modèle »... au bénéfice des Japonais — rêver d'une « belle armée », vrombissante et puissante, en en oubliant la finalité.

Jusqu'à présent, donc, la priorité nucléaire demeure. L'arrêt des travaux sur le plateau d'Albion résulte apparemment d'un choix plutôt que d'un abandon. L'amputation des crédits d'équipement au profit des traitements, due aux problèmes militaires internes, touche essentiellement les forces mécanisées.

Et cependant, les multiples pressions de l'Amérique, celles de tous nos voisins — notamment d'Helmut Schmidt — ne peuvent laisser le président indifférent. Entre le gaullisme et l'atlantisme n'y a-t-il pas une voie médiane ? La restructuration de l'armée qu'impose la réforme ne permet-elle pas, en particulier, d'assouplir ou d'aménager les vieilles rigidités ?

La crise actuelle conduit à restructurer l'armée. L'outil, mis en place par le général de Gaulle, a vieilli. A l'extérieur, les transformations géo-politiques, le déclin relatif des grands, l'importance prise par les espaces maritimes — Méditerranée comprise — peuvent suggérer de nouvelles orientations stratégiques. Sur le plan interne, non seulement la mutation sociale a rendu la vieille discipline archaïque, mais des distorsions se sont produites au sein de l'armée auxquelles il est temps de remédier.

La dissuasion nucléaire a eu des effets imprévus. Stratégie abstraite contre grandes chevauchées... gage de « non-bataille », *elle a obscurci la conscience* militaire collective, vouée aux grandes flèches sur la carte, et donné l'impression que la mission n'était plus aussi bien définie. Mobilisant environ 15 % du budget *des armées et contraignant* à limiter systématiquement d'autres dépenses, elle a, pêle-mêle, freiné mutation, imagination, progrès. Butant contre la modicité des crédits d'instruction, les cadres, *déçus ou paralysés, n'ont* pas toujours su réduire la fameuse « perte de temps » dont se plaignent les appelés. Trop de cantonnements sont restés vétustes à l'heure où le niveau de vie ne cessait de s'élever. L'archaïsme du « prêt » du soldat a été d'autant plus admis qu'on n'avait guère les moyens d'y remédier.

Devant *la priorité* nucléaire, la *Défense opérationnelle du* territoire (D.O.T.) est restée exsangue, non seulement au détriment de ceux qui y servent, mais au détriment de la cohérence du système, les forces de manœuvres — à la moindre *crise* — risquant, en particulier, d'être appelées à l'épauler. Ces dernières forces, de leur côté, ont été plutôt surévaluées, que ce soit par tradition de « cavalier » ou simplement par souvenir de « l'armée de métier »...

Modifier certains équilibres

Faire des réformes libérales profondes, comportant, en premier lieu, une refonte totale de la formation des cadres est indispensable. Toutefois, à budget sensiblement constant, il faut modifier certains équilibres, certaines composantes de l'armée si l'on veut financièrement y arriver. L'outil n'en sera, d'ailleurs, que plus cohérent et plus maniable. Bref, on va vers une réfection très large.

La première question à se poser concerne l'équilibre même de notre appareil militaire. Il a toujours été à dominante continentale. Or la dissuasion valorise les sous-marins nucléaires et jette quelque doute sur l'utilité d'unités caparaçonnées. Notre problème, c'est la fragilité de nos lignes d'approvisionnement et de communication et l'importance croissante de la Méditerranée. Les concepts doivent précéder les structures, et non l'inverse. On fabrique trop souvent des engins pour justifier des personnels et des tactiques pour justifier des matériels. La routine encrasse tout le système. A l'heure où certaines missions terrestres et aériennes sont remises en cause, est-on prêt à aborder le débat en de nouveaux termes ?

Si la France traîne parfois son armée de terre comme un boulet, celle-ci traîne tout un attirail hors d'âge. Subdivisions et directions d'armes, organisation territoriale, centres mobilisateurs innombrables, dépôts inutiles, parfois remplis de stocks morts, écoles pléthoriques en personnel d'encadrement, services interarmées dispendieux... hippiques, hospitaliers, judiciaires, religieux, tant d'autres dont, en temps de paix, on pourrait parfaitement se passer. Chacun s'accorde sur l'effet de blocage de la tutelle administrative et des officiers supérieurs en surnombre dans les unités. Il faut tailler dans le vif, rajeunir, muscler, alléger.

Ravaler ainsi l'édifice permettrait déjà de sérieuses économies. Insuffisantes cependant pour améliorer la condition militaire, qu'elle touche les cadres ou les appelés. Emprunter ? On en parle, mais, à tant faire, mieux vaudrait profiter de la réforme pour remanier et réadapter *complètement* l'armée. De là les idées suivantes :

— Le couple forces nucléaires-forces de manœuvre doit à tout prix subsister. Tout le reste est secondaire. Toutefois, comme le note dans son livre excellent Guy Brossolet (1), le « mythe du char » a conduit à faire des forces de manœuvre — initialement prévues comme simples forces de test nucléaire — un corps de bataille à certains titres hypertrophié. L'introduction de l'arme nucléaire tactique n'a rien arrangé et a même poussé certains à préconiser que son usage soit laissé à l'initiative des éléments engagés. Bien entendu, il ne saurait en être question, l'arme atomique ne pouvant en aucun cas être assimilée à une grosse artillerie : son emploi revêt une signification politique majeure. Au-delà, cependant, il est possible de simplifier, de réduire et de normaliser ces forces qui enkystent, dans une mission hybride, l'essentiel de notre armée. L'économie ainsi réalisée porterait sur plusieurs brigades mécanisées et motorisées.

— Qu'en faire, et que faire des autres forces, notamment de la DOT ?

— Trois solutions se présentent :

● La première, sympathique et généreuse, est dans la ligne de Lyautey, de Segonzac et des chantiers de jeunesse. Elle vise soit à multiplier, en service, les tâches « extra-militaires », soit à organiser le « service national » prévu par les textes, mais — faute de crédits — toujours différé. Action de protection civile, d'aide sociale, de formation professionnelle, d'écologie, d'aménagement du territoire, de sécurité routière... Hélas ! ni les syndicats ni les cadres de l'armée ne tiennent à voir cette dernière déborder ainsi de son domaine. Si l'on n'a pas, d'ailleurs, un besoin absolu des conscrits, pourquoi les appeler ? Quant au service national, il risque très vite d'apparaître comme un service « civique » propre à « embrigader » garçons et filles... puisque certains parlent même d'y inclure la conscription féminine. Le coût d'une telle opération et la politique se conjuguent, en définitive, pour la condamner.

● Deuxième solution : mettre sur pied une DOT rajeunie et renforcée, vouée à assurer, avec la garde des points sensibles, la *couverture générale* du pays. L'armée vivrait alors dans celui-ci « comme un poisson dans l'eau » ! On peut toujours en rêver ! Mais, même si l'on changeait le sigle DOT abusivement couvert d'opprobe (2), il est permis, dans le dissensus actuel, de douter de cette idylle. Au mieux, on disposerait d'une puissante gendarmerie. Elle coûterait cher et enlèverait toute souplesse à *notre* appareil militaire.

● Reste la possibilité de constituer une sorte de « seconde armée » face au couple forces nucléaires-forces de manœuvre, en liant les brigades prélevées sur ces dernières, les forces d'intervention et la vieille DOT. Cet ensemble structuré permettrait un usage polyvalent rompant avec la rigidité précédente : soutien des forces de test, DOT, intervention ou dissuasion classique extérieure. L'outil retrouverait sa souplesse... et l'Allemagne cesserait d'avoir, dans le contexte actuel, la seule force mécanisée opérationnelle.

Quelle que soit la solution, on se heurte évidemment à un problème financier. Qu'à cela ne tienne ! L'étude du budget indique qu'il n'est d'économies massives que sur le personnel. Comment y arriver ? Par une baisse des effectifs, c'est-à-dire par une diminution de la durée du service militaire. Ainsi en viendrait-on à un service différencié, où les forces de manœuvre, réduites, comporteraient des appelés volontaires, tandis que la seconde armée, maniant un matériel plus simple, serait l'objet d'un service raccourci. L'égalité ? Il y a bien longtemps qu'elle est devenue un mythe. Rien n'empêcherait d'ailleurs de donner aux volontaires des contreparties diversifiées.

Certaines de ces idées sont dans l'air. Le tout est de savoir dans quel esprit elles pourraient être appliquées. Chercher, par exemple, la polyvalence au point de fondre les forces de manœuvre dans un « pool » opérationnel commun, n'est-ce pas risquer de mettre en cause la base fondamentale que constitue la trilogie armes nucléaires stratégiques — armes nucléaires tactiques — forces de test ? N'est-ce pas attenter déjà au principe même de la dissuasion *nucléaire* ?

Celle-ci, par ailleurs, ne peut être que nationale. C'est un fait. On ne se suicide pas pour sauver son voisin. Qui croit encore, d'ailleurs, au parapluie nucléaire américain ? Les Allemands eux-mêmes, en dépit de leur doctrine officielle, y comptent de moins en moins. Aussi bien, le chef de l'Etat a-t-il, sur ce plan, donné tous apaisements. La dissuasion reste la clef de notre défense, et les rumeurs, mal intentionnées, sont certainement, à ce sujet, sans fondement.

La même résolution couvrirait-elle, cependant, une « seconde armée » si celle-ci était restructurée ? Il s'agirait de forces traditionnelles. Nous sommes dans l' « alliance », embarqués sur la même galère que nos partenaires, notamment en Méditerranée. Dans ce cas, la séparation effectuée en 1965 avec l'organisation militaire de l'OTAN pourrait, après tout, sans trop de dommages, être atténuée ! Si nos forces de manœuvre faisaient toutefois partie, pour plus de souplesse, de cet ensemble classique, un lien indéniable serait tissé « de facto » entre notre dissuasion nucléaire et nos alliés. Du même *coup notre* indépendance militaire progressivement s'estomperait.

A-t-elle jamais été aussi nette, il est vrai, qu'on a bien voulu l'affirmer ? Nous sommes liés au système de détection aérienne *Nadge et participons épisodiquement*, sinon à l'Eurogroupe (3), du moins à divers programmes ou comités qui lui sont accolés. Ces liens se renforcent, à défaut de s'officialiser, aujourd'hui. Et *après ? Pourquoi se couper des* progrès et de la rationalisation obtenus par nos voisins en divers domaines ? L'Eurogroupe, lui-même, n'est pas l'OTAN. La mobilisation n'est pas la guerre ! *C'est une simple réunion* des ministres de la défense de l'Europe, qu'on peut à peine qualifier d'antichambre de l'organisation militaire intégrée. Y entrer n'aiderait-il pas d'ailleurs à l'emporter *dans le « contrat du siècle »* ?

En réalité, l'Eurogroupe est une classe de bons élèves soucieux de montrer de quels efforts et de quel zèle les Européens sont capables pour sauvegarder la présence des Américains, dans le cadre du plan stratégique d'ensemble où ces derniers se sont réservé la dissuasion nucléaire et les systèmes sophistiqués, en priant leurs alliés de bien vouloir montrer plus d'empressement à s'occuper du reste.

Le moindre pas supplémentaire dans cette voie serait, pour la France, le signe de l'abandon.

PIERRE DABEZIES.

(1) *Essai sur la non-bataille*, Belin 1975 (*le Monde* du 29 janvier a publié un compte rendu suivi d'extraits de ce livre)

(2) La DOT est un état juridique de circonstance — impliquant une agression extérieure — qui consiste notamment, dans une zone opérationnelle donnée, à confier à l'armée les pouvoirs de maintien de l'ordre.

(3) L'Eurogroupe, dans le cadre de l'alliance atlantique, réunit les ministres de la défense de : Belgique, République fédérale d'Allemagne, *Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas*, Norvège, Turquie et Royaume-Uni. Il est chargé de coordonner la coopération européenne en matière d'acquisition d'équipements militaires.

● *Le tribunal permanent des forces armées de Lyon a condamné* à six mois de prison pour insoumission, le 21 mars, M. Gérard Nollet. Ce dernier, qui se trouvait incarcéré à la prison de Montluc depuis le 15 décembre, a refusé de quitter sa cellule et de comparaître. Il a été jugé par défaut, le tribunal lui infligeant la peine requise par le commissaire du gouvernement.

LA LIBYE ACHÈTERAIT A L'ESPAGNE TROIS SOUS-MARINS DE CONCEPTION FRANÇAISE

Carthagène *(A.F.P.)*. — Les chantiers navals Empresa Nacional Bazan de Carthagène (province de Murcie) négocient actuellement avec le gouvernement libyen la construction de trois sous-marins d'attaque à propulsion classique du type *Daphne* pour la marine libyenne, a annoncé l'agence de presse espagnole EFE.

Citant une déclaration du président des chantiers, M. Angel Gonzalez Martinez, l'agence de presse précise encore que le montant du contrat serait de 10 milliards de pesetas, soit environ 750 millions de francs.

[Depuis un accord du 16 juillet 1966, les chantiers de Carthagène construisent, avec l'assistance technique de la France, ces sous-marins d'attaque de 1 040 tonnes en plongée, et dont l'équipage de cinquante hommes peut lancer douze torpilles. L'Espagne dispose de quatre de *ces sous-marins du type* « Daphné ». Quatre sous-marins semblables ont déjà été commandés par le Portugal, trois par le Pakistan, et trois par la République Sud-Africaine.]

CROSS-COUNTRY MINISTÉRIEL EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Depuis qu'il a été nommé secrétaire d'Etat à la défense, le général Marcel Bigeard parcourt chaque matin, au petit trot, ses 7 kilomètres dans les rues de la capitale, aux côtés de son épouse, Gaby. Partisan d'une intensification de l'entraînement physique dans les armées, le général Bigeard prêche par l'exemple depuis de nombreuses années. Il vient de faire quelques émules, consentantes ou forcées. Vendredi matin 21 mars, il a entraîné, en forêt de Fontainebleau, une centaine d'étranges coureurs à pied : conseillers techniques au cabinet du ministère de la défense, officiers d'état-major, secrétaires et soldats du contingent de l'administration.

Amenés à pied d'œuvre par trois cars, les participants à ce cross-country ministériel ont parcouru 16 kilomètres, depuis la maison forestière de Franchard jusqu'au champ de manœuvre du Morillon. Mme Bigeard était de la fête. M. Yvon Bourges n'en était pas.

Une lettre du général de Boissieu

Nous avons reçu la lettre suivante du général d'armée Alain de Boissieu, chef d'état-major de l'armée de terre jusqu'au 31 mars et grand chancelier de la Légion d'honneur depuis le 15 février 1975 :

Votre article sur les « cavaliers de manège » (1) semble prouver qu'une petite lacune, certes bien compréhensible, s'est glissée dans l'esprit de vos chroniqueurs militaires.

Les cavaliers de manège existaient depuis longtemps dans l'armée de terre à titre civil, ils ont été militarisés par le décret du 13 août 1947 et rassemblés dans le corps des palefreniers militaires. Faibles en nombre, les intéressés, du fait de leur statut particulier, non seulement ne pouvaient pas bénéficier de la progression générale du niveau de vie mais encore voyaient le leur se dégrader au fil des années.

La « création » de la spécialité « cavaliers de *manège* » a *pour* simple but de les raccrocher, à l'avenir, au statut général et de leur permettre de bénéficier, comme tout un chacun, de la revalorisation des traitements de la fonction publique.

Fallait-il, comme *cela* arrive souvent, abandonner à son sort une catégorie de personnels sans moyen de défense et de revendication ? Ce n'est pas mon point de vue. Mon souci a été que, dans la mesure du possible, il n'y ait pas dans notre armée des « laissés pour compte ».

Votre journal, et c'est à son honneur, m'avait semblé plus habitué à prendre fait et cause pour les petites catégories défavorisées, « caristes » ou autres, aussi suis-je surpris que cette mesure n'ait pas été, pour une fois, portée au crédit des armées, et qu'elle ait été présentée sous une forme ironique.

Quant à la remise des sabres dans les unités de l'armée de terre ce fut un vœu de M. Pompidou qui, lors d'une prise d'armes aux Invalides, me fit venir à côté de lui pour me demander pourquoi les aviateurs et les marins étaient armés, les uns du poignard, les autres du sabre, tandis que les cadres de l'armée de terre disposaient d'un armement disparate. Le président de la République concluait : « *ou bien vous reprenez le sabre dans l'armée de terre, ou la marine doit l'abandonner* ». L'amiral de Joybert et moi avons porté l'affaire devant le ministre et il fut décidé de remettre un certain nombre de sabres dans les armureries des corps de troupe. Ces sabres réglementaires serviront désormais pour les prises d'armes et défilés, ainsi que les remises de décorations, il doit y en avoir une douzaine par régiment.

Au sujet du port du sabre je puis vous indiquer ceci : j'ai été reçu dans huit pays pendant mon commandement en chef d'état-major de l'armée de terre. Tous les chefs des détachements d'honneur et les cadres sur les rangs, qu'ils soient soviétiques, américains, suédois, brésiliens, tunisiens, espagnols, éthiopiens, étaient armés du sabre. Une seule armée ne l'a pas encore repris : la Bundeswehr, mais cela ne tarderait pas d'après mes renseignements.

Enfin, en ce qui concerne la date de mon départ, c'est moi qui ai demandé, par une lettre au ministère de la défense en date du 20 décembre 1974, de bien vouloir désigner mon successeur pour le 1er mars afin qu'il puisse travailler avec moi au plan de mutations des généraux, pour les grands commandements et au plan de relève des chefs de corps. Ce travail s'effectue normalement en mars-avril. Le général Cantarel, *mon prédécesseur*, avait aussi suggéré ces dates à M. Debré, c'est pourquoi j'ai été désigné comme chef d'état-major de l'armée de terre en mars 1971.

Si le général Lagarde avait pris ses fonctions le 5 juillet, au moment de ma retraite, il n'aurait pu qu'entériner des décisions prises, pour l'ensemble de ses principaux subordonnés, avant sa nomination. Même si je n'avais pas été nommé grand chancelier de la Légion d'honneur, j'aurais demandé à quitter mon poste avant le mois de juillet (le 3 mai, probablement) à l'issue d'un voyage au Venezuela que je vais effectuer d'ailleurs au titre de la défense. Le général Lagarde, mon *ancien sous-chef d'état-major*, prendra son commandement le 1er avril, c'est très bien ainsi et conforme à mes souhaits.

Le président de la République pense que les chefs d'état-major ne devraient pas quitter leurs fonctions à date fixe et que cette charge ne devrait pas être la dernière qui leur soit confiée. Je partage entièrement cette façon de voir, qui éviterait cette période d'incertitude caractérisant une fin de mission de cette nature et ces prises de fonction peu compatibles avec le calendrier des activités d'un grand état-major.

(1) *Le Monde* du 6 mars 1975.

MÉDECINE

Le prix de l'avortement variera de 400 à 700 F

Les tarifs limites des interruptions de grossesse ont été publiés ce samedi 22 mars dans le *Bulletin officiel des services des prix*. Dans le cas d'un avortement sans anesthésie et ne nécessitant qu'une hospitalisation de moins de douze heures, il en coûtera 400 francs dans un établissement public, soit 160 francs d'honoraires du médecin et 240 francs d'hospitalisation. Compte tenu de la T.V.A. de 17 %, à laquelle les établissements privés sont soumis, l'hospitalisation y coûtera au maximum 280,80 francs, ce qui donne au total 440,80 francs pour un avortement dans ces établissements.

En cas d'anesthésie générale, les honoraires de l'anesthésie ne pourront dépasser 100 francs. Si l'intervention nécessite plus de douze heures d'hospitalisation, le prix de celle-ci sera de 340 francs hors T.V.A. pour moins d'une journée et 100 francs par journée supplémentaire. Pour une journée d'hospitalisation avec une anesthésie, on arrive ainsi à un total de 600 francs, 700 francs pour deux jours. Dans tous les cas, une note indiquant le détail des honoraires des sommes réclamées et le prix total payé devra être remise à l'intéressée.

L'administration de l'Assistance publique à Paris a d'autre part fait savoir que, dès à présent, des interruptions de grossesse étaient pratiquées à l'hôpital Cochin (service du professeur Varangot), à l'hôpital Beaujon (Dr Thoyer-Rozat), à l'hôpital Bretonneau (Dr Lanvin) et à l'hôpital Antoine-Béclère à Clamart (Dr Papiernik). Prochainement, des avortements pourraient également avoir lieu à l'hôpital Boucicaut, à l'Hôtel-Dieu, à l'hôpital Necker, au groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière et à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul.

ÉDUCATION

LE PROJET

LE PARLEMENT SERA SAISI DU TEXTE EN MAI déclare M. Haby

M. René Haby, ministre de l'éducation, a exposé ses propositions de modernisation du système éducatif français, aux membres de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, réunie à l'Assemblée nationale, le 19 mars.

A M. Fernand Dupuy (P.C., Val-de-Marne), qui protestait au nom des *commissaires* communistes contre le fait que le ministre n'ait jugé bon de venir devant la commission qu'après avoir eu de multiples discussions avec les organisations intéressées, M. Haby a fait observer qu'au stade actuel de « réflexion préalable », le Parlement n'est saisi d'aucun document législatif mais seulement de propositions.

Dans l'exposé de ses principales propositions, M. Haby a souligné que les professeurs d'histoire et de géographie, dont « *la disparition a été à tort envisagée* », seraient responsables d'une initiation aux sciences économiques et humaines au sein de laquelle figureront ces deux disciplines. Après avoir affirmé que cette « *modernisation* » s'attachera à « *approfondir le sentiment de leurs responsabilités chez les jeunes de quinze à dix-huit ans* », qui, pour les plus âgés accèdent à la majorité civile, notamment avec la création d'une classe de terminale optionnelle, le ministre a indiqué que le sens de la participation des élèves, qui seront associés au fonctionnement de leurs établissements, serait « stimulé ».

Au cours du débat qui s'est instauré après l'intervention du ministre, M. Jacques Sourdille (U.D.R., Ardennes) s'est inquiété de l'octroi de l'autonomie financière à l'ensemble des établissements. M. Jacques Chambaz (P.C. Paris) a estimé que, loin d'atténuer les inégalités, « *le projet se contente d'en varier les formes* », et que la « *concertation* » engagée par le ministre est « *orientée et équivoque* ». Après que M. Louis Mexandeau (P.S., Calvados) eut constaté que ce projet est « *un projet de pénurie* », qui épouse la crise économique et sociale actuelle, M. Pierre Buron (app. U.D.R., Mayenne) a déploré le monopole du ministère de l'éducation en matière d'enseignement et M. Jacques Baumel (U.D.R., Hauts-de-Seine) a fait état de l'inquiétude des parents devant la multiplication des réformes.

En réponse à une question de M. Jack Ralite (P.C., Seine-Saint-Denis), M. René Haby a précisé que le Parlement sera saisi d'un projet de loi qui constituera un cadre servant de support à des dispositions réglementaires nombreuses. Déposé dans la première quinzaine du mois de mai, et examiné au cours de cette année, le projet pourrait entrer en application à la rentrée de 1976 pour des mesures « *partielles et limitées* » et à la rentrée de 1977 pour l'ensemble des dispositions. Le ministre a souhaité en conclusion qu'un « *grand débat parlementaire* » s'engage sur les objectifs et les finalités de l'enseignement.

Après la manifestation des lycéens le 18 mars

DEUX JEUNES GENS BLESSÉS

Deux familles, dont l'identité n'est pas révélée, ont porté plainte contre X... pour coups et blessures à la suite d'incidents survenus le mardi 18 mars, vers 18 h. 30, après la dispersion de la manifestation des lycéens et collégiens, à la *hauteur* du métro Pasteur. Un lycéen aurait été assailli par un groupe d'une dizaine de jeunes gens (des « incontrôlés » de la manifestation), et frappé à la tête avec une bouteille de Coca-cola volée dans une épicerie, et avec un casque de motocycliste. Tandis qu'on le traitait de « sale fasciste » on lui aurait aussi dérobé ses papiers d'identité. La victime aurait été grièvement blessée et se trouverait encore actuellement à l'hôpital.

Vers la même heure, un autre adolescent qui bavardait avec un camarade aurait été attaqué, jeté à terre et frappé à coups de pied et de poing par plusieurs jeunes gens, et on lui aurait également pris son blouson avec son portefeuille et ses papiers d'identité.

● *L'agitation contre le projet de réforme de l'enseignement* a continué dans de nombreux établissements secondaires et techniques, beaucoup de lycées et collèges restant touchés par des mouvements de grève, et de nombreuses assemblées générales se sont réunies le vendredi 21 mars. A Marseille, quatre cents élèves du lycée Périer ont pénétré dans leur établissement fermé la veille par décision rectorale et ont tenu une réunion dans l'auditorium. D'autre part, cinquante élèves du collège d'enseignement technique de Remiremont (Vosges) ont été exclus provisoirement par le directeur qui a adressé aux familles des lettres de « réinscription » pour la rentrée. Ces élèves avaient organisé, le 20 mars, une grève des cours.

DE MODERNISATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF

La JOC demande la gratuité totale de l'enseignement

« *Rien n'est changé sur le fond. Il nous semble même que les défauts sont accentués.* » C'est le jugement sévère porté sur les projets de réforme de M. Haby par les dirigeants de la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (JOC et J.O.C.F.) au cours d'une conférence de presse consacrée aux « *filles et fils de travailleurs face à l'enseignement* », réunie à Paris jeudi 20 mars.

Pour la JOC, l'enseignement actuel « *écarte du savoir une classe entière de la société* ». La JOC incrimine le manque de professeurs, de matériel, de chauffage, de locaux et d'équipements sportifs et culturels. Selon une enquête qu'elle a réalisée auprès de quatre cent mille jeunes du monde ouvrier, 62,80 % seulement des familles ouvrières bénéficient d'une bourse. Ainsi « *s'établit une sélection par les moyens financiers* ».

Les projets de réforme du ministre de l'éducation ne porteront pas, selon la JOC, remède à cette situation. En permettant à certains élèves d'avancer, dans le primaire, plus vite que d'autres, ils renforceront la sélection. L'enseignement professionnel préparant le C.A.P. ne durera que deux ans au lieu de trois. La « loi Royer » sera maintenue. Pour la JOC, seul le C.N.P.F. ne s'est pas élevé contre les projets de M. Haby. C'est le signe que ceux-ci répondent avant tout « *aux besoins patronaux* ».

Les « *jocistes* » ont entrepris « *dans toute la France* » des actions pour refuser les achats scolaires inutiles, acheter des livres à plusieurs et obtenir la gratuité des transports. Le texte d'une proposition de loi, qui a déjà obtenu deux cent mille signatures, a été soumis aux différents groupes parlementaires. Elle prévoit la gratuité totale de l'enseignement.

Le Centre démocrate exprime des réserves

« *Ce n'est pas en s'appuyant sur la jeunesse et en défilant dans la rue que nous avancerons. Nous préférons le dialogue.* » Jeudi 20 mars, M. André Diligent, vice-président du Centre démocrate, et M. Charles Gautier, président de la commission éducation de cette formation, ont fait connaître la position de leur parti sur le projet de réforme de l'enseignement.

Le Centre démocrate estime positifs certains points du projet, tels que « *la réduction des effectifs et l'ouverture d'établissements ruraux, la suppression des redoublements, la suppression de la sélection au profit de l'auto-orientation* ». Il formule, en revanche, quelques critiques sur la formation des enseignants : « *Nous aimerions une simplification*, explique M. Charles Gautier. *Tout d'abord nous voudrions que les maternelles soient ouvertes aux enseignants masculins. Ensuite, nous désirerions que tous les enseignants aient une formation de base commune. Ce n'est que par la suite qu'ils doivent pouvoir suivre un enseignement spécialisé.* »

Le Centre démocrate désapprouve, d'autre part, le projet d'une classe terminale entièrement optionnelle. « *L'interdisciplinarité est essentielle. Sur ce point nous demanderons un amendement. Il devrait y avoir au moins trois matières de base obligatoires. Celles-ci pourraient être : la langue maternelle, une langue étrangère, les mathématiques.* »

M. Etienne Borne, inspecteur général, a ensuite fait un plaidoyer en faveur de l'enseignement philosophique qui est « *réduit à la portion congrue dans le projet. Il faut livrer bataille pour lui redonner la place qui lui est due* ».

AU CONGRÈS DU TOUQUET

Le SNES décide une grève au cours du mois de mai

Le Touquet. — Le congrès du Syndicat national des enseignants de second degré (SNES, affilié à la Fédération de l'éducation nationale), réuni au Touquet depuis le 18 mars, s'est achevé le vendredi 21 mars par le vote d'une motion condamnant « la politique scolaire du pouvoir giscardien ».

Le congrès « appelle l'ensemble des enseignants du second degré à participer contre la réforme Haby-Giscard et pour un collectif budgétaire (c'est-à-dire pour des moyens nouveaux en locaux et en personnels), à la semaine d'action de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) du 11 au 17 mai ». Le SNES souhaite, d'autre part, que la manifestation nationale prévue pour le 24 mai par le Comité national d'action laïque (C.N.A.L.) « puisse rassembler l'ensemble des confédérations ouvrières, des partis de gauche et des autres organisations laïques ».

Le principe d'une grève a été décidé, la date étant laissée à l'appréciation du bureau national. Ces propositions ont été très largement approuvées par le congrès (78 % des voix) : les « gauchistes » du syndicat se sont abstenus ou ont voté contre.

De notre envoyé spécial

Une manifestation nationale et une grève (probablement de vingt-quatre heures) : tels sont les résultats immédiats du congrès du Touquet qui intervenait pourtant à une période de mobilisation lycéenne et d'isolement du ministre (*le Monde* du 21 mars).

Les congrès du SNES obéissent, en effet, à certaines traditions, et les organisateurs n'aiment pas beaucoup être dérangés par l'actualité dans le déroulement de débats préparés longtemps à l'avance et dont tous les termes ont déjà été soigneusement pesés. Submergé de motions et d'amendements polycopiés, dont la couleur varie avec les sujets abordés (corporatifs, laïques, pédagogiques, ou concernant les enseignants hors de France), et dont le poids total, en quatre jours, atteint presque 1 kilo, le congressiste moyen — qui n'a pas le temps de tout lire — est souvent tenté, pour simplifer les choses, de voter comme les camarades de sa tendance...

Le débat entre la tendance Unité et Action (U.A., animée par des communistes et certains socialistes), très largement majoritaire dans le SNES, mais minoritaire dans la FEN, et la tendance Unité, Indépendance et démocratie (U.I.D., socialisante), qui est, elle, minoritaire dans le SNES mais majoritaire à la FEN, donne parfois lieu à des controverses byzantines, même si elles ont pour enjeu... l'action à entreprendre dans les mois à venir, voire la direction de la FEN elle-même.

Ainsi le mandat donné au bureau national du syndicat de « *décider de la participation éventuelle du SNES aux mouvements revendicatifs qui se produiraient notamment dans la fonction publique* » a été très vivement critiqué par les tenants d'U.I.D. « *Le SNES pourra ainsi décider à sa guise, indépendamment de la FEN, s'il participe ou non à ces actions. Un tel mandat réduit la FEN à un simple cartel de syndicats et met en cause son unité* », a estimé M. Louis Astre (U.I.D.). « *Nous aussi nous sommes inquiets pour la cohérence de la FEN* », a répondu M. Dellinger au nom d'U.A. « *Nous aussi nous essayons de dégager l'intérêt commun, mais il nous faut reconnaître que cet intérêt est méconnu dans les accords salariaux signés le 5 février 1975 par la direction de la FEN* (et que le SNES désapprouve). *Nous revendiquons pour le SNES, dans la FEN, le droit d'être lui-même.* »

Mobilisation et réalisme

Un autre grand débat, pédagogique celui-là, s'est engagé sur la question des effectifs, que les militants de la tendance *Ecole émancipée-Rénovation syndicale* (E.E.-R.S.), réunissant des enseignants de différents courants « gauchistes » veulent réduire immédiatement à vingt-cinq élèves par classe. Selon eux, « *un tel objectif est réellement capable de mobiliser les syndiqués* » et ils ne cachent pas leur désir là-dessus d' « *un affrontement avec le gouvernement* ». Un représentant de cette tendance évaluait à la tribune le coût de l'opération « *à 3 milliards de francs, alors que*, estime-t-il, *l'Etat va donner cette année 4 milliards de francs à l'enseignement privé* ».

Au nom de la tendance majoritaire, M. Luc Bouret a répondu « *qu'il fallait être réaliste et procéder par étapes avant de parvenir au chiffre de vingt-cinq élèves par classe, ce qui n'enlève rien à la volonté finale d'arriver à ce résultat* ». Un maître auxiliaire « Unité et Action » expliquera de la même façon contre les « gauchistes » que « *le mot d'ordre de titularisation immédiate de tous les auxiliaires était générateur de confusion et d'illusions* ». « *Notre situation actuelle de maître auxiliaire nous révolte, mais nous savons replacer notre lutte dans celle de l'ensemble des personnels* », précisera-t-il.

Le « concret » et l'« abstrait »

La critique de la réforme proposée par le ministre de l'éducation, M. René Haby, était présente dans toutes les commissions du congrès. La motion pédagogique, présentée par M. Jean Petite, secrétaire pédagogique du syndicat, qui a recueilli un large accord du congrès met en particulier l'accent sur le contenu de l'enseignement. « *Des enseignements importants pour une formation générale équilibrée (français, philosophie par exemple) sont dévalorisés ou voient leur contenu scientifique remis en cause par leur intégration dans un amalgame imprécis où ils perdraient leur conceptualisation, leur méthodologie et leur logique spécifique. L'histoire, la géographie et l'économie sont ainsi englobée dans une pseudo-discipline désignée par la vague appellation de* « sciences économiques et humaines ». Le congrès estime qu'en opposant le « *concret* » à l'« *abstrait* » et les formations dites « *académiques* » aux « *activités concrètes, ouvertes sur la vie* », « *on met en cause le contenu scientifique des enseignements* ».

M. Gérard Alaphilippe, secrétaire général adjoint du SNES, qui faisait la synthèse des travaux, a relié cette réforme à l'ensemble de la politique gouvernementale. « *La politique scolaire suivie par le gouvernement*, a-t-il dit, *vise à adapter de façon plus efficace l'école aux besoins et aux exigences d'une économie de profit. Elle s'inscrit dans la suite logique de la politique menée par le pouvoir depuis plus de quinze ans, qui vise à reproduire pour l'essentiel les inégalités sociales et culturelles actuelles et qui a conduit l'ensemble du système éducatif à la crise profonde qui l'affecte, crise inséparable de la crise générale de la société capitaliste. Elle prend sa place dans la politique d'austérité que le pouvoir giscardien veut faire supporter à l'ensemble des travailleurs.* »

S'adressant tout autant à la majorité qu'aux différents courants d'opposition, M. Etienne Camy-Peyret conclut ainsi le congrès : « *Le SNES est fait aussi des propositions, des critiques des uns et des autres, si elles vont dans le sens du renforcement du syndicat.* »

Peut-être, en effet, est-ce sous les formes un peu byzantines, que revêtent parfois les débats entre enseignants que s'exprime la démocratie syndicale.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *Elections perturbées à Nanterre.* — Des étudiants d'extrême gauche ont empêché le déroulement normal des élections au conseil de l'unité d'enseignement et de recherche de droit de l'université de Nanterre (Paris-X) : le scrutin a dû être interrompu. Les mêmes élections avaient déjà été perturbées le 29 janvier. Le président de l'université, M. René Rémond, a décidé que le scrutin pour cette U.E.R. (la seule dont l'élection ne soit pas faite) aurait lieu par correspondance.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Don Giovanni (sam., 19 h 30).
Comédie-Française : l'Idiot (sam., 20 h. 30, dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Odéon : Une lune pour les déshérités (sam., 20 h. 30 et dim., 16 h.)
Petit-Odéon : Rodogune (18 h. 30).
Chaillot (au Théâtre de la Cité internationale) : le Règne blanc (sam. 21 h.).
Théâtre de l'Est parisien : le Théâtre du silence (voir rubrique « Danse »).
Théâtre de la Ville : Turcaret (sam., 20 h. 30, dim., 14 h. 30).
Petit T.E.P. : Atelier spectacle : Avron et Evrard (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

A.C.T. - Alliance française : Adieu jeune homme que je fus (dim. 18 h. 30).
Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h 30)
Athénée : la Folle de Chaillot (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Biothéâtre : Britannicus (sam., 20 h. 15, dim., 15 h.) : les Fruits d'or (sam., 22 h. 30, dim., 17 h.).
Bouffes-Parisiens : Pourquoi tu chanterais pas (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Cartoucherie de Vincennes. — Théâtre du Soleil : l'Âge d'or (sam., 16 h. et 20 h. 30, dim. 16 h.). — Théâtre de l'Aquarium : Bread and puppet (sam. et dim. 16 h. et 20 h. 30).
Centre culturel suédois : la Danse de mort (sam. et dim. 20 h. 30).
Comédie-Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Zouave (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Cour des miracles : la Station Champbaudet (sam., 18 h 30) ; Jean Hugues (sam. 20 h. 30) ; la Femme aux oiseaux (sam. 22 h.).
Ecole normale supérieure : Peinture sur bois (sam., 21 h.).
Edouard-VII : le Pape kidnappé (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.)
Eglise Saint-Séverin : la Passion de Charles Péguy (sam., 21 h. ; dim. 15 h. 30 et 21 h.).
Espace Cardin : Hot'l Baltimore (sam., 20 h 30).
Espace Tribuche : Orchidée (sam. 20 h.) ; Créations actives (sam. 17 h.).
Essaïon : salle I, La pupille veut être tuteur (20 h. 30) ; salle II, Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais (20 h. 30) ; Dis, Balthazar (22 h. 30).
Fontaine : les Jeux de la nuit (sam., 20 h. 45 ; dim. 15 h. et 18 h. 30).
Gaîté-Montparnasse : l'Abîme ; la Visite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Gymnase : Chat (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Hébertot : Raymond Devos (sam, 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 17 h. 30).
La Bruyère : l'Alboum de Zouc (sam., 20 h. 45 ; dim. 17 h.).
Lucernaire : Jean-Bernard Moraly (sam. et dim., 18 h. 30) ; Beckett-Jean Barbeau (22 h. 15) ; Plaisir des dieux (sam., 24 h. ; dim. 18 h. 30).
Madeleine : Christmas (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h. 30 et 18 h 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10)
Michodière : les Dialogues (sam., 21 h ; dim., 15 h. et 18 h 30).
Moderne : Zorglub (sam., 21 h.).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : la Libellule (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Nouvelle-Comédie : Britannicus (sam., 16 h. et 21 h.).
Œuvre : la Bande à Glouton (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : la Folle (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30)
Ranelagh : les Mirabelles dans Fauves (sam., 22 h. 15 ; dim., 14 h. 30).
Renaissance : Derrière le rideau (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Saint-Georges : Croque Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : Viens chez moi, j'habite chez une copine (sam., 16 h. et 20 h. 45 ; dim., 20 h. 45).
Studio-Théâtre 14 : Tango (sam., 20 h. 45).
Tertre : La chanson d'un gâs qu'a mal tourné (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Théâtre d'Art : le Dernier Empereur (sam., 21 h. 15 ; dim., 17 h.) ; la Femme de Socrate (sam., 20 h ; dim., 15 h.).
Théâtre Censier : la Nuit des assassins (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre : Supplément au voyage de Bougainville (sam., 21 h.). — La Galerie : Couples (sam., 21 h.). Grand Théâtre : le Règne blanc (sam., 21 h.).
Théâtre d'Edgar : Yves Riou (sam., 21 h.) ; Alberto Vidal (sam., 22 h. 30).
Théâtre de la Lisière : le Jeune Homme livré aux arbres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Théâtre de Ménilmontant : la Passion à Ménilmontant (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Orsay : Christophe Colomb (sam., 20 h. 30 et dim. 15 h.).
Petit-Orsay : Neruda (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de Paris : Crime et Châtiment (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre Présent : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; Groupe Chrysalide (sam., 21 h.).
Théâtre Rive-Gauche (Alliance française) : les Adieux de la grande-duchesse (sam., 16 h. et 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Théâtre Saint-André-des-Arts : Comme un chien dans un cimetière (sam. et dim., 21 h.).
Théâtre 13 : Labiche Folies ou le Misanthrope et l'Auvergnat (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre 347 : Lorenzaccio (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Theatron : la Résurrection de Maloupe (sam., 20 h. 30) ; le Baron perché (sam., 21 h. et dim., 15 h.) ; Je m'appelle Rosa Luxembourg (sam., 22 h.).
Troglodyte : Xahat (sam., 22 h.).
Variétés : Jacques Martin (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).

Les théâtres de banlieue

Bezons, salle Paul-Eluard : Claude Nougaro (sam., 21 h.).
Boulogne, T.B.B. : Philippe et Jonas (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h.).
Clichy, Théâtre de l'ARC : Dracula (sam., 20 h. 30).
Fontenay-sous-Bois, salle des fêtes : Femmes que vous êtes (sam., 20 h. 30).
Jouy-en-Josas, place de la Marne : le Misanthrope (sam., 20 h. 30).
Malakoff, Théâtre 71 : Hamlet (sam., 20 h. 15 ; dim., 16 h.).

Samedi 22-Dimanche 23 mars

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Le music-hall

Casino de Paris : Revue Roland Petit (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 45 et 20 h. 45).
Charles de Rochefort : Dal Croquettes (sam. et dim., 20 h. 45).
Folies-Bergère : J'aime à la folie (sam. et dim., 20 h. 30).
Galaxy : Princesse Czardas, sur glace (sam., 17 h. 30 et 21 h. ; dim., 14 h. 30 et 17 h 30).
Mouffetard : Henri Dès (sam., 22 h.).
Mutualité : Agraw Imazighen, musique et chants berbères (dim., 15 h.).
Olympia : Michel Sardou (sam et dim., 21 h. 30 ; Weather Report (sam., 17 h.).
Palais des sports : Holiday on Ice (sam., 17 h. 30 et 21 h. ; dim., 14 h. 15 et 17 h. 30).

Les comédies musicales

Châtelet : Valses de Vienne (sam., 20 h. 30, et dim., 14 h.).
Elysée-Montmartre : le Bonheur ? (sam., 17 h. et 20 h. 30).
Henri-Varna Mogador : Fiesta (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 15 et 17 h. 30).

La danse

Théâtre de l'Est parisien : Ballet-Théâtre du Silence (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Ville : Carolyn Carlson Dance Theatre (sam. et dim., 18 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : le Cabot de la République (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Au nom du pèze et du fisc (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : Persiflons (sam. et dim., 22 h.).

Les concerts

Maison de la radio, sam., 17 h. 30 : D. Wayenberg, piano (Brahms, Dutilleux).
Bateaux-Mouches, sam., 18 h. : G. Murray et M. Prévost, clavecin et mezzo (Carissimi, Vivaldi, Frescobaldi, Hændel, Purcell).
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, sam., 18 h. 30 : E. Krivine et P. Pontier, violon et piano (Brahms).
Hôtel Herouet, sam., 20 h. 15 : S. Escure, piano, et le trio Revival (Bach).
Porte-de-la-Suisse, sam., 20 h. 30 : E. Rodermacher et U. P. Schneider, pianos (Debussy, Streiff, Mariétan, Schneider, Feldman, Beethoven).
Le Lucernaire, sam. et dim., 20 h. 30 : Diaphonie (Stravinski, Debussy).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, dim., 15 h. : Quatuor Via Nova (Haydn).
Notre-Dame, dim., 17 h. 45 : P. Hoffmann, orgue (Bach).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, dim., 17 h. 45 : Thérèse Ruff (Clérambault, Bach, Alain).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Courts métrages ; 18 h. 30 : le Mystère Picasso, de H.-G. Clouzot ; 20 h. 30 : Hommage à Louis Lumière ; 22 h. 30 : les Clowns. — Dim., 15 h. : Que Viva Mexico, de S. M. Eisenstein ; 18 h. 30 : Calcutta, de L. Malle ; 20 h. 30 : Bob Dylan, de D. A. Pennebaker ; 22 h. 30 : le Héros sacrilège, de K. Mizoguchi.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13)
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47)
BETTY BOOP - SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BANQUET (Fr.) (**) Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Studio Parnasse, 6e (326-58-00) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Biarritz, 8e (359-42-43) ; U.G.C Odéon, 6e (325-71-08)
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Les Nations 12e (343-04-67)
CHINATOWN (A., v.o.) (*) Gaumont Champs-Elysées SF, 8e (225-67-29) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Athéna, 11e (343-07-48)
LA COUPE A DIX FRANCS (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13)
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)
DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Victor-Hugo 16e (727-49-75) ; Gaumont-Madeleine 8e (073-56-03).
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE FLAMBEUR (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Danton, 6e (326-08-18) jusqu'au 20. v.f. : Maxeville, 9e (770-72-86), jusqu'au 20 ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Quintette 5e (033-35-40)
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Maxeville, 9e (770-72-86), Marignan, 8e (359-92-83).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) h. sp.
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Bretagne, 6e (222-57-97).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h et 22 h. 30.
JEANNE LA FRANÇAISE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Studio-République, 11e (805-51-97).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JIMI PLAYS BERKELEY (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
MILAREPA (It., v.o.) : Studio-Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), Boîte à films, 17e (754-51-50), à 14 h., 18 h. et 22 h.
LE MALE DU SIECLE (Fr.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Maxeville, 9e (770-72-86), Mayfair, 16e (525-27-06), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-60-74), Les Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
LES PIRATES DU METRO (A., v.o.), jusqu'au 20 : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), perm. toute la semaine ; A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Gaumont-Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Action-République, 11e (805-51-33), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde 8e (359-92-84), Lumière 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It.) v.o. : La Pagode, 7e (551-12-15).
LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE PROFITEUR (It.) v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LA RAGE AU POING (Fr.) (**) Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Sued.) v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). V.F. : Vendôme, 2e (073-97-52), Murat, 16e (288-99-75), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE SHERIF EST EN PRISON (A.) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).
SIDDHARTA (A.) v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
SMOG (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE SOLEIL QUI RIT ROUGE (Fr.) (**) : Studio-Galande, 5e (033-72-71).
TABARNAC (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
THOMAS (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Cambronne, 15e (734-42-96), Fauvette, 13e, jusqu'au 20 (331-60-74), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA TOUR INFERNALE (A) v.o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (225-76-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Arlequin, 6e (548-62-25).
V.F. : Ermitage I et III, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TREMBLEMENT DE TERRE (A.) v.o. : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). v.f : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
UNE PAGE FOLLE (Jap.) v.o. : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
VERITES ET MENSONGES (A.) v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Dragon, 6e (548-54-74).
ZORRO (Fr.) : Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Normandie, 8e (359-41-18), Napoléon, 17e (380-41-46), Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LES FILMS NOUVEAUX

LA MORT DU DIRECTEUR DU CIRQUE DE PUCES, film français de Thomas Koerfer, avec François Simon : La Pagode, 7e (551-12-15)
VIOLENCE ET PASSION, film italien de L. Visconti, avec Silvana Mangano et Burt Lancaster, v.o : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Impérial, 2e (742-72-52)
L'ÉVADÉ, film américain de Tom Gries, avec C. Bronson, v.o. Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Galaxie, 13e (331-76-86) ; Grand-Pavois, 15e (551-44-58).
MARJOE, film américain de H. Smith, v.o : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
FUNNY LADY, film américain, avec Barbara Streisand, O. Sharif et J. Caan, v.o. : Le Paris, 8e (359-53-99).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE, film américain de H. Levin (reprise) v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES, film américain, production Walt Disney, v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Liberté, 12e (343-01-59 : Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29) ; La Royale, 8e (265-82-66).
LE PETIT CLAIRON, DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE, dessins animés chinois, v.o. : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
LA LAMPE MAGIQUE D'ALADIN, dessin animé soviétique, v.f. : Petits-Poucets-Montmartre (770-63-40).
PLEIN LA GUEULE, film américain de R. Aldrich, v.o. : Mercury 8e (225-75-90) ; Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Convention, 15e (531-44-58) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

Les grandes reprises

DROLE DE DRAME (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
EXPLORATEURS EN FOLIE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
JULES ET JIM (Fr.) : Dominique, 7e (551-04-55).
TANT QU'ON A LA SANTE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
ZARDOZ (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
CHARLES MORT OU VIF (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. (sauf dim.).
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sauf dim.).
FRENZY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
MONKEY BUSINESS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
OKLAHOMA CRUDE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
PAS D'ORCHIDEE POUR MISS BLANDISH (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), à 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
PORTIER DE NUIT (A., v.o.) : Boîte à fils, 17e (754-51-50), à 16 h. et 20 h.
QUATRE GARÇONS DANS LE VENT (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), à 13 h., chaque jour.
UN ETE 42 (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

Les festivals

FRITZ LANG (v.o.). — Action-Christine, 6e (325-85-78), sam. : le Secret derrière la porte ; dim. : le Ministère de la peur.
H. BOGART (v.o.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50), sam. : le Port de l'angoisse ; dim. : le Grand Sommeil.
NUIT DU FANTASTIQUE : New-Yorker, 9e (770-63-40). De 24 heures à l'aube : Raspoutine, le moine fou (v.o.) ; les Cicatrices de Dracula (v.f.) ; Une messe pour Dracula (v.o.).
JEUNE CINEMA QUEBECOIS. — André-Bazin, 13e (337-74-39) : Mon oncle Antoine.
ROCK SHOW (v.o.). — Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15), sam. : Charlie is my Darling ; dim. : Status Quo, Suzi Quatro.
JOHN FORD (v.o.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50), sam. : Toute la ville en parle ; dim. : l'Homme tranquille.





ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« LES FAUVES » par les Mirabelles

Rien de moins sophistiqué que ces fraîches fleurs bleues du cours Mirabeau (Aix-en-Provence), travestis candides, adolescents poussés en tige, affublés de chiffons féminins : les Mirabelles. Ils n'imitent pas les stars, ils ne s'aident pas de play-back. Ils chantent et dansent comme les artistes de variétés qui font les attractions du samedi soir, l'été, dans les casinos des stations balnéaires. Avec juste le petit détail qui déglingue la parodie et la tire vers l'authenticité, ils se moquent de l'art au rabais réservé aux enfants des petites villes et des grandes banlieues.

Les Mirabelles composent eux-mêmes leur répertoire : twists, cha-cha-chas, canzonettes, complaintes réalistes, chansons de charme et de rythme, le programme est complet. Les Mirabelles ont bien regardé, bien écouté, bien appris, bien compris. Et ils y vont franchement, avec une gentillesse plus dénonciatrice que des cris de colère.

Mais les Mirabelles savent aussi flâner du côté des ironies sacrilèges bunuéliennes, ils savent saisir dans leurs mains innocentes des fragments de perversité, et les chanter, en désigner avec douceur, avec tact, le dérisoire pathétique. Les Mirabelles aiment la vie d'artiste, ses espoirs fous toujours déçus et ses bluffs, ils aiment la poésie simplette des évasions à bon marché. Ni insolents ni timides, ils se montrent, se racontent, s'amusent, « se marrent ». Ce serait dommage de ne pas aller « se marrer » avec eux.

COLETTE GODARD.

★ Ranelagh, 22 h. 15.

En bref

Cinéma

« L'Évadé »

Ce qu'il rate en avion, Charles Bronson le réussit en hélicoptère. Il s'agit pour lui d'arracher aux geôles mexicaines un innocent que son père, un affreux capitaliste américain (John Huston), a décidé de supprimer et que son épouse (Jill Ireland) veut sauver à tout prix. A tout prix est le mot, car Bronson est gourmand.

Le scénario ne brille ni par l'originalité ni par la vraisemblance. Le réalisateur Tom Gries crée artificiellement le suspense, triche pour le prolonger et dénoue à la va-comme-je-te-pousse les situations emberlificotées où il s'est égaré. Reste Charles Bronson, avec ses yeux plissés, sa mâchoire de bouledogue, ses belles moustaches et son torse de fort des halles. Si sympathique qu'on lui pardonne de s'être trompé de film. Emilio Fernandez, qui connut la gloire au temps de Maria Candelaria, joue modestement les gardes-chiourme sanguinaires.

J. B.

★ Voir « films nouveaux ».

Théâtre

« Philippe et Jonas »

Philippe et Jonas — Henri Labussière et Claude Dauphin, — deux braves New-Yorkais, fuient leur misérable existence en pêchant à la ligne sous le pont de Brooklyn. Ils rêvent de s'acheter un bateau et d'aller en Floride, mais se font racketter par un vilain gangster, dont, en plus, la fille de Jonas tombe amoureuse. Ils essaient de confier leur défense à la justice, échouent, et finissent par tuer le gangster en toute impunité.

Philippe et Jonas, d'Irwin Shaw, appartient à ce vieux théâtre américain, modèle de feuilletons que l'on n'ose plus montrer aujourd'hui à la télévision : Jean-Pierre Grenier, qui présente cette pièce au Théâtre de Boulogne-Billancourt, l'avait déjà montée il y a de nombreuses années. Depuis, les choses ont changé. Est-il possible que ces complaisances poujadistes et ces blagues pesantes aient pu faire rire, aient pu émouvoir ? On en reste presque honteux.

Jean-Denis Malcès a fait un décor « réaliste » et des robes 1937. Les acteurs parlent comme dans un mauvais film mal doublé, et on n'éprouve pas même le plaisir équivoque d'un spectacle nostalgique-rétro. Il est tout simplement triste, superficiel. Et, dans ce marasme, Claude Dauphin ne parvient pas à donner un semblant d'existence à son personnage. — C. G.

★ Théâtre de Boulogne-Billancourt, 20 h. 30.

Cinéma

« Plein la gueule », de Robert Aldrich

Secouant son joug de gigolo auprès d'une fille riche, Paul Crewe (Burt Reynolds) commet en une folle journée assez d'incartades pour se faire boucler dans un pénitencier de Floride. Le début du film de Robert Aldrich n'est que la mise en valeur de Burt Reynolds, star masculine, dont l'attraction sexuelle est encore plus évidente lorsqu'on lui a rasé les moustaches et raccourci les cheveux, car alors il ressemble beaucoup au Marlon Brando des années 50. Ceci posé, Aldrich peint à gros traits le tableau d'une vie pénitentiaire (travaux forcés dans les marais, brimades et brutalités des gardiens) qui ne semble pas s'être adoucie depuis que Mervyn Le Roy en dénonçait les horreurs et les abus dans *Je suis un évadé* (1932).

Mais Aldrich, lui, ne veut atteindre qu'un but : provoquer l'antipathie irrémédiable des spectateurs à l'égard de ces gardiens qui seront, pendant tout le film, plus « dégueulasses » que les assassins, voleurs et cabochards qu'ils tiennent sous leur coupe. Nou voilà donc mis en condition et le réalisateur peut à son aise refaire *les Douze Salopards*. Il a gagné d'avance. Nous souhaitons, nous attendons que ces affreux gardiens reçoivent une leçon, bien cuisante, de la part des prisonniers blancs et noirs qui en ont « ras le bol ».

Paul Crewe, ancien champion de football américain (non, il ne s'agit pas de rugby, malgré le ballon ovale et les sous-titres !), est chargé, par le directeur du pénitencier, d'organiser une équipe de détenus qui se fera battre par l'équipe habituelle des gardiens, laquelle n'a jamais remporté la moindre victoire. Notons en passant que Crewe, « superstar » du football, a jadis truqué un match pour de l'argent. Il ne croit à rien, mais il va, en somme, se racheter à la fin de cette étrange compétition. Petit piège à gogos pour ceux qui voudraient voir dans l'affaire une défense de la dignité humaine. Aldrich ne néglige ni les effets violents, ni les coups bas pour posséder le public. Son match est un spectacle fonctionnel parfaitement au point. Il n'y a pas lieu de l'en féliciter...

Vedette de *Plein la gueule* (titre original : *The Mean Machine*, mais la vulgarité, aussi, est payante), Burt Reynolds n'en est pourtant pas le personnage principal. C'est Eddie Albert qui, en directeur de prison lâche, hypocrite et affamé de pouvoir, rappelle l'officier couard d'*Attaque* qui profitait de son autorité pour envoyer ses soldats à la mort et pleurait en mordant ses pantoufles. *Attaque* — un chef-d'œuvre — c'était en 1956. Les films d'Aldrich, aujourd'hui, ne sont plus que d'énormes baudruches destinées à une époque où l'on aime bien prendre les vessies pour des lanternes.

JACQUES SICLIER.

★ Mercury (v. o.) ; A. B. C., Rio-Opéra, Danton, Montparnasse 83, Fauvette, Gaumont-Convention, Clichy-Pathé, Gaumont-Gambetta (v. f.).

Les vingt-cinq ans du prix Jean-Vigo

Le jury du prix Jean-Vigo, réuni vendredi soir sous la présidence de Claude Aveline, vient de désigner ses lauréats 1975 : René-Marie Féret pour *Histoire de Paul* (long métrage) et Christian Broutin pour *la Corrida* (court métrage). Ces films sont encore inédits. *Histoire de Paul*, c'est l'univers d'un hôpital psychiatrique vu par le regard des malades, un film de fiction joué par des acteurs. *La Corrida* est une suite de dessins filmés et animés au banc-titre. Selon la tradition, René-Marie Féret et Christian Broutin ont reçu en cadeau de bienvenue les œuvres d'un peintre : cette année, des lithographie de Gustave Singier.

Fondé en 1951 par quelques amis personnels de Jean Vigo, ce prix, qui distingue de jeunes auteurs de films cherchant à s'exprimer librement, va fêter ses vingt-cinq ans par une rétrospective organisée avec le concours de l'Association française des cinémas d'art et d'essai. Cette rétrospective s'ouvrira le mercredi 26 mars au cinéma Le Seine par un hommage à Jean Vigo (*Zéro de conduite* et *l'Atalante*). Elle durera deux semaines, jusqu'au 8 mars, et l'on pourra y voir, chaque jour, de 14 heures à 24 heures, un court métrage et un long métrage des « anciens de Vigo » parmi lesquels se trouvent Alain Resnais et Jean Cayrol (*Nuit et brouillard*), Claude Chabrol (*le Beau Serge*), Jean-Luc Godard (*A bout de souffle*), Chris Marker (*la Jetée*), Frédéric Rossif (*Mourir à Madrid*), Christian de Chalonge (*O Salto*), Maurice Pialat (*l'Enfance nue*), Raoul Coutard (*Hoa-Binh*), Jean-Charles Tacchella (*Dernier hiver*), Guy Gilles (*Absences répétées*), Pascal Aubier (*le Soldat et les trois sœurs*).

Séances spéciales de 12 heures à 24 heures, en première semaine, les lauréats 1974, Bernard Queysanne et Georges Pérec (*Un homme qui dort*) ; en deuxième semaine, le lauréat 1952, Henri Schneider (*la Grande Vie*). Prix des places : 6 F. A suivre, car ces vingt-cinq ans de prix Jean-Vigo sont aussi vingt-cinq ans d'une certaine histoire du cinéma français. — J. S.

Culture

Cinq revues de cinéma demandent la création d'une cinémathèque nationale

Cinq revues de cinéma, « les Cahiers du cinéma », « Cinéma 75 », « Ecran 75 », « Positif », « la Revue du cinéma-Image et Son », « Teléciné », viennent de lancer un appel pour la création d'une cinémathèque nationale, destinée à centraliser le travail aujourd'hui effectué, en ordre dispersé, par divers organismes : la Cinémathèque française que dirige Henri Langlois, la cinémathèque de Toulouse que dirige Raymond Borde, la cinémathèque universitaire rattachée à Paris-I, le Musée du cinema de Lyon du docteur Génard, la bibliothèque de l'IDHEC et le service des archives du film de Bois-d'Arcy.

Cette nouvelle cinémathèque pourrait, selon les signataires de l'appel, « se situer au niveau des grandes cinémathèques du monde (National Film Archive, British Film Institute ou Cinémathèque royale de Belgique, pour ne citer que ces exemples). ...Elle pourrait faire de la conservation des films une activité non plus tantôt fragmentaire tantôt artisanale, mais systématique et scientifique... Elle donnerait aux chercheurs, historiens, étudiants du cinéma, de plus en plus nombreux, la possibilité de consulter l'énorme documentation qui existe en France mais qui est actuellement éparse et en grande partie inaccessible ».

D'autre part, la motion demande « l'aménagement d'un dépôt legal des films qui permettrait la constitution progressive d'un ensemble exhaustif du cinéma national ». Cette réforme que propose la presse cinématographique met en cause le fonctionnement des organismes existants, cinémathèques, musées, bibliothèques. Six établissements exercent ce type d'activités actuellement en France.

● *La Cinémathèque française.* — Si elle ne fut pas la première du monde en date — ce privilège semble revenir à l'Académie suédoise du film (1934), suivie des Archives de Berlin (1934), de Londres et New-York (1935). — la Cinémathèque française a joué, dès sa création en 1936, par Georges Franju, P.-A. Harlé, Henri Langlois et Jean Mitry, et surtout depuis la guerre, un rôle essentiel dans le développement de la culture cinématographique en France. Elle a pratiqué, à partir de 1946 — faisant œuvre de pionnier — une politique de programmation régulière de films classiques et récents du monde entier ; elle a « formé » la nouvelle vague.

L' « affaire Langlois », début 1968, est née de la volonté de l'État, partie prenante au fonctionnement de la Cinémathèque par ses subventions et par les représentants qu'il désignait au conseil d'administration, de remplacer Henri Langlois à la tête de la Cinémathèque. Privé de ses fonctions, Henri Langlois fut rétabli à son poste de secrétaire général à la suite d'une campagne de protestations signées de personnalités du monde entier. Le 19 avril un « armistice » était conclu : la Cinémathèque — association privée régie par la loi de 1901 comme toutes les cinémathèques et autres organismes similaires — n'était plus contrôlée par l'Etat, qui se contentait de verser des crédits de fonctionnement et d'équipement. Ceux-ci atteindront cette année, 1,12 million de francs, à répartir entre les salles de projection du palais de Chaillot et de la rue d'Ulm, et de Musée du cinéma créé en 972 à Chaillot à l'emplacement du Musée des arts et traditions populaires.

Il est reproché à la Cinémathèque française de ne pas avoir su créer une bibliothèque, de ne pas faciliter l'emprunt et la libre consultation des films entreposés (environ cinquante mille titres, selon Henri Langlois), même si les amis de la Cinémathèque peuvent y puiser librement. D'autre part, la Cinémathèque française s'est retirée en 1960 de la F.I.A.F. (Fédération internationale des archives du film).

● *La cinémathèque de Toulouse.* — Développée à partir d'une petite collection privée accumulée depuis 1954, cette cinémathèque a été officiellement agréée par la FIAF dès sa création en 1964. Elle bénéficie d'un budget de fonctionnement modique (80 000 F environ par an) grâce à des subventions du Centre national de la cinématographie, des villes de Toulouse et de Perpignan, du conseil général de la Haute-Garonne. Elle possède un fonds de trois mille longs métrages et de quatre mille courts métrages, et assure six projections par semaine dans une salle de trois cents places. Elle possède la plus riche bibliothèque de France après celle de l'IDHEC, avec notamment trente mille dossiers de films, sept cents ou huit cents périodiques. Raymond Borde, son créateur et actuel conservateur, voudrait faire de Toulouse un centre d'histoire du cinéma qui accueillerait les chercheurs du monde entier.

● *La cinémathèque universitaire de Paris-I* a été créée en 1973, Jean Mitry en est le directeur, Claude Beylie le conservateur. Son budget provient uniquement des sommes allouées par le département cinéma de l'Université. Elle s'adresse d'ailleurs essentiellement au milieu universitaire. Elle possède actuellement cent quatre-vingts films.

● *Le Musée du cinéma de Lyon.* — En cours d'installation, ce musée, dirigé par le docteur Guénard, rassemble les archives de la famille Lumière, les négatifs et positifs de centaines de films tournés depuis l'invention du cinéma jusqu'en 1907 et une collection d'appareils rares. Financé par la mairie de Lyon, le musée est installé dans l'ancien château des frères Lumière, où se trouvaient les bureaux de l'entreprise familiale. Il est appelé à se spécialiser dans le cinéma des origines à 1915, les primitifs, le film d'art.

● *La bibliothèque de l'IDHEC.* — Installée dans des locaux insuffisants, au 72, avenue des Champs-Elysées, elle possède la plus importante collection de livres et documents sur le cinéma existant en France à ce jour.

● *Le service des archives du film*, à Bois-d'Arcy, créé en 1968, dirigé par Frantz Schmitt, fait l'unanimité des utilisateurs. Chaque bobine de film y est analysée, testée, soumise à des examens périodiques, contretypée en cas de détérioration. Vingt-trois mille films y sont déjà entreposés, représentants cinq cents déposants ; 80 % de ces films tirés sur pellicule à base de nitrate, inflammable, sont progressivement transférés sur pellicule acétate, non inflammable. Ce service, « *aussi sûr que la Banque de France* », selon un rapport récent de la cinémathèque de Toulouse, serait le pivot de la Cinémathèque de demain.

LOUIS MARCORELLES.

Jazz

UNE QUADRAGÉNAIRE

Au mois de mars 1935, dans la froidure d'un petit matin, Charles Delaunay signait les « bons à tirer » de la première revue entièrement dévolue à la musique afro-américaine. Cette publication vient de fêter, cette saison, sa quarantième année d'existence.

Depuis l'annee 35, son directeur, chaque mois, remonte la rue Lepic jusqu'à la place Jean-Baptiste-Clément, jusqu'à l'Imprimerie de Montmartre, pour vérifier et parapher les dernières épreuves de sa chère gazette. On sait que Charles Delaunay, le critique-discographe, est le fils de Robert, le peintre. Au début des années 20, boulevard Malesherbes, son père recevait, un jour par semaine, les couche-tard : Arp, Maïakovski, Crevel, Breton, cent autres. Dans l'entree octogonale, ceux-ci écrivaient, gribouillaient, dessinaient sur les pans de mur. Quand l'appartement du boulevard (qui n'était pas loin du « Bœuf sur le toit ») fut abandonné, les copains se retrouvèrent à « La Closerie des Lilas », à Montparnasse, jusqu'à la guerre.

Que Charles Delaunay ait été l'héritier moral de Robert Delaunay, ouvert à tout ce qui pouvait régénérer nos façons de penser et nos modes de vie, nul n'en doute. Pourtant, d'autres que lui, en situation familiale d' « ouverture », ne sont pas allés vers les Nègres. Charles a franchi le pas. Question de fine biographie.

De 1935 à 1975, *Jazz Hot* a exprimé les luttes musicales (et pas seulement musicales) des hommes sombres et des hommes pâles qui se reconnaissaient, malgré les apparences, en eux. Avant la guerre écrivaient Panassié, Madeleine Gautier, Georges Herment, dans la formule bilingue. Après la guerre vinrent Hodeir, Vian, Ténot, puis Jacques Hess, Maurice Henry, Henri Renaud, Jean-Christophe Averty, un peu plus tard Siné, Michel-Claude Jalard. En 1967, dans les colonnes de l'increvable périodique, s'ajoutèrent les articles de Michel Le Bris. Maintenant, la revue continue, animée par Laurent Goddet, revue qui a reflété toujours les conflits socio-culturels du Nouveau Monde (et de l'Ancien), revue qui fut et reste l'un des témoins exemplaires de son temps.

Ce mois-ci, la couverture rouge du n° 314 reproduit, à la couleur près (qui fut d'abord et logiquement noire), la jaquette du n° 1. Au même moment, ou presque, la sœur cadette, *Jazz Magazine*, atteint ses vingt ans. Elle aussi eut une destinée liée au cours des choses et à la traduction qu'en ont donnée ses rédacteurs en chef successifs : Raymond Mouly, Jean-Robert Masson, Jean-Louis Ginibre, Philippe Carles. Jamais *Jazz Hot* ni *Jazz Magazine* n'ont fait vivre leurs collaborateurs. Mais eux ont vécu pour elles, et pour le plaisir qu'elles prônent. Nous soufflons aujourd'hui, sans chercher à distinguer les unes des autres, les soixante bougies de leur double anniversaire.

LUCIEN MALSON.

■ **M. Gérard Ducaux-Rupp, président de la Chambre syndicale des producteurs de films, fera partie du jury du prochain Festival de Cannes.**

■ **Le projet Inter-Théâtre est examiné au cours d'un conseil interministériel. Ce projet comprend l'organisation d'un service d'abonnements, d'une revue d'information, d'un service de location sur ordinateur. Il a été établi sous la direction de Georges Guette, secrétaire général de la Comédie-Française, à la demande des directeurs de théâtres privés, puis élargi, à la demande du secrétariat d'Etat à la culture, aux théâtres subventionnés. Ce projet devrait être réalisé à partir de septembre 1976 dans la région parisienne.**

■ **Jean-Bernard Moraly prolonge les « représentations-lectures » de ses pièces par lui-même au Lucernaire, à 18 h. 30, jusqu'à la fin du mois de mars.**

■ **Le groupe de musique expérimentale de Bourges organise son troisième concours international de musique électro-acoustique sur bandes magnétiques, qui sera jugé les 10 et 11 mai. Inscriptions avant le 15 avril : G.M.E.B., esplanade Marceau-Séraucourt, 18021 Bourges.**

SPORTS

ADOPTÉE PAR VINGT ET UN PAYS
Une charte européenne du sport pour tous

Bruxelles. — La charte européenne du sport pour tous a été solennellement adoptée jeudi 20 mars, à Bruxelles, au cours d'une session qui réunissait pour la première fois les ministres des sports des dix-huit pays membres du Conseil de l'Europe auxquels s'étaient joints les représentants de la Finlande, du Saint-Siège et de l'Espagne.

De notre envoyé spécial

Ainsi se trouve couronné l'effort entrepris depuis une dizaine d'années par l'organisation européenne, qui a multiplié sur le sport les études les plus intéressantes, contribuant à imposer plus que toute autre l'idée du sport pour tous. Organe de réflexion — plus que de décision, — le Conseil de l'Europe aura eu le mérite de définir le contenu de cette idée : jeux et sports de compétition, activités de plein air, activités esthétiques, activités de maintien en condition.

Les conditions de travail et de vie de l'Europe moderne font ressortir l'intérêt de ces activités physiques. « *L'isolement social*, notent les spécialistes du Conseil de l'Europe, *augmente au fur et à mesure que les villes s'agrandissent et que davantage de personnes rejoignent la foule solitaire. Les conditions de vie verticale freinent les contacts sociaux* » de gens qui ont quitté la région où ils sont nés ou qui, en raison des rénovations urbaines, ont été privés de leur environnement habituel. A cela s'ajoute l'aliénation du travail, de sorte que « *les options ouvertes à l'individu pour acquérir le sens de son identité personnelle se trouvent considérablement réduites.*

» *L'une des options est la possibilité pour chacun de se réaliser à travers une activité sportive* », mais les membres du Conseil de l'Europe ne rejettent ni le sport de haut niveau ni le sport-spectacle. « *La participation active est l'objectif premier du sport pour tous, mais jouer et regarder sont des activités complémentaires et non opposées.* » Remplissant un rôle de stimulant, le sport de haute compétition « *a sa place parmi les arts* ».

En conclusion : « *Le sport ne signifie pas la même chose pour tout le monde : chercher à le justifier de l'une ou l'autre de ces deux manières* (le sport pour tous ou le sport de haute compétition) *revient à le surestimer à court terme ou à le sous-estimer à long terme. Sa signification particulière vient de ce qu'il peut avoir une signification différente pour des personnes différentes ou pour la même personne à des moments différents.* »

On ne saurait mieux résumer, pour la dépasser, la querelle des anciens et des modernes. Si le Conseil de l'Europe insiste aujourd'hui sur l'un des aspects du problème, c'est que cet aspect a été des plus délaissés. A tort. Car le sport pour tous « *doit accepter et encourager l'une et l'autre tendance ; s'il se désintéressait du sport et de la récréation, le sport pour tous serait en contradiction avec son propre objectif ; mais s'il s'intéressait exclusivement à ces deux tendances, il limiterait ses moyens de satisfaire tout le monde* ».

L'intervention du représentant français

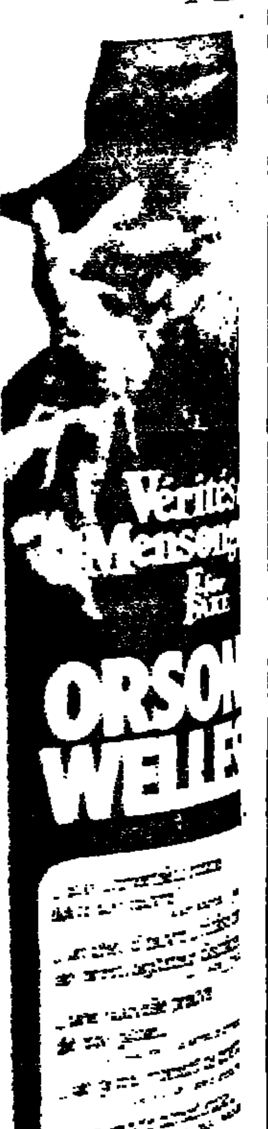
Au cours des deux jours de débats qui ont accompagné l'adoption, par le Conseil de l'Europe, de la charte du sport pour tous, une part importante a été réservée au secrétaire d'Etat français à la jeunesse et aux sports, M. Pierre Mazeaud, du fait que celui-ci peut se prévaloir d'un projet de loi dont les intentions recoupent celles du Conseil de l'Europe. En affirmant que la promotion du sport « *s'intègre à une action d'ensemble visant l'aménagement du cadre de vie, l'humanisation des rapports sociaux, le développement du niveau culturel* », M. Pierre Mazeaud ne s'éloignait pas des préoccupations de l'Assemblée.

Le ministre français affirma que son gouvernement avait choisi une voie moyenne entre une « *étatisation qui écarte l'initiative privée et une privatisation qui exclut le soutien public* ». Selon lui, une coordination se révèle d'autant plus indispensable que le sport se présente sous des formes diverses, celles-là mêmes qu'ont définies les experts du Conseil de l'Europe. Explicitant les termes d'un projet de loi désormais connu (*le Monde* du 22 février), M. Mazeaud pouvait affirmer : « *C'est la reconnaissance de l'importance du phénomène sportif qui a conduit le gouvernement français à envisager le dépôt d'un projet de loi devant le Parlement.*

« *Toutes ces dispositions suffiront-elles à défendre les valeurs spirituelles dans une société de consommation, à apprendre aux hommes la* « convivialité », comme l'a soutenu le représentant du Saint-Siège, Mgr Cardinale ? Ce serait sans doute trop espérer, et trop tôt. Mais il est bon que ces souhaits aient pu être formulés, et par les représentants officiels de vingt et un pays européens.

FRANÇOIS SIMON.

NATATION. — Patrick Moreau (200 mètres nage libre en 1 min. 58 sec. 58/100 et 400 mètres quatre nages en 4 min. 48 sec. 90/100), Bernard Combet (100 mètres brasse en 1 min. 8 sec. 74/100), Guylaine Berger (200 mètres nage libre en 2 min. 12 sec. 55/100), Annick de Susini (100 mètres brasse en 1 min. 18 sec. 28/100, nouveau record de France), et Dominique Amiand (400 mètres quatre nages en 5 min. 18 sec. 83/100, nouveau record de France), ont gagné les six premiers titres de champion de France d'hiver, le 21 mars, à Troyes.




JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Diffamation envers un ancien dirigeant de la « garde de fer »

Des pogroms de Bucarest au conflit de deux Eglises orthodoxes à Paris, de la recherche des criminels de guerre au faux départ d'un entraîneur de football : durant près de quatre heures, les magistrats de la dix-septième chambre correctionnelle ont dû faire face, le 21 mars, à la plus grande confusion. M. Jean Pierre-Bloch, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA), et l'archiprêtre Philippe Laroche comparaissaient pour diffamation après avoir publié dans l'organe de la LICA, « le Droit de vivre », un texte accusant le Père Vasile Boldeanu, prêtre de l'Eglise orthodoxe roumaine de Paris, d'être un ancien dirigeant du mouvement fasciste roumain la Garde de fer et d'être responsable à ce titre de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Dans les limites étroites de la procédure, il était difficile de distinguer le bien-fondé de deux appels contradictoires à la justice, où se mêlent à la fois des préoccupations politiques et des querelles religieuses. Pour un peu de clarté, il manquait manifestement à ces débats un rappel historique des multiples motifs de ce procès.

Le parti de la Garde de fer a réuni en 1930, en Roumanie, divers groupes d'inspiration fasciste, dont la Légion de l'archange saint Michel, recrutant notamment prêtres, officiers et étudiants. Pendant près de quinze ans, il eut recours à la violence et à l'assassinat pour imposer un programme nationaliste profondément antisémite et prôner l'alliance avec le nazisme. La Garde de fer est responsable de nombreux pogroms, dont celui de Bucarest, en janvier 1941, au cours duquel plus de mille juifs et plusieurs centaines d'opposants furent massacrés.

Réfugié en France après la guerre, le Père Vasile Boldeanu est devenu prêtre de la communauté roumaine en exil, à l'église Jean-de-Beauvais, à Paris (5e). Celle-ci avait été fermée par le gouvernement communiste roumain en 1948, et les autorités françaises en avaient confié la gestion à une association de fidèles présidée par le Père Boldeanu et placée sous l'obédience du synode de New-York. Propriétaire des bâtiments, l'Etat roumain a toujours cherché, par l'intermédiaire de l'ambassade, à en retrouver l'usage.

L'occasion s'était présentée en 1972, lorsque le chef de la communauté, Mgr Théophile Ionescu, décida de se rattacher à la patriarchie de Bucarest. Mais le Père Boldeanu et la plupart des fidèles l'ont désavoué et chassé de l'église.

C'est également en 1972 que la LICA a commencé à dénoncer le passé du Père Boldeanu. M. Pierre-Bloch a été condamné une première fois, en novembre 1973, et la décision devait être confirmée en appel. Après ces accusations, le gouvernement roumain a demandé à deux reprises l'extradition du « *criminel de guerre* ». Au mois d'août 1974, les autorités roumaines devaient même faire état du sort du Père Boldeanu et de l'église de la rue Jean-de-Beauvais lorsqu'elles remirent en question le maintien de M. Stefan Kovacs, entraîneur roumain de l'équipe de France de football.

« Deux poids, deux mesures »

Une vingtaine de témoins se sont succédé à la barre, parmi lesquels le grand rabbin de Roumanie Moses Rozen, plusieurs citoyens roumains venus spécialement de Bucarest et de nombreux représentants d'associations de résistants ou de déportés, ainsi que Mme Beate Klarsfeld, qui devait affirmer qu'« *il y avait deux poids, deux mesures de la part du gouvernement français qui, tout en demandant l'extradition de Klaus Barbie, refuse de livrer aux autorités roumaines Boldeanu, autre criminel de guerre...* ».

En dépit de leur nombre, ces témoignages n'ont guère apporté d'éléments déterminants. Les témoins de la partie civile — des réfugiés — ont affirmé qu'ils n'avaient jamais entendu parler du prêtre avant leur venue en France. Les témoins de la défense n'ont pu que soutenir pour leur part que le rôle important de Vasile Boldeanu dans la Garde de fer était de « *notoriété publique* ». Cependant, Me Badinter, défenseur de M. Pierre-Bloch, a déclaré que plusieurs documents en sa possession indiquent que le prêtre était bien secrétaire général de la Garde de fer et commandant régional de la Légion de l'archange saint Michel.

Le Père Boldeanu récuse formellement les titres qu'on lui prête. Il reconnaît toutefois avoir été membre de la Garde, mais se défend en affirmant que l'attitude de tout homme peut avoir évolué trente ans après. De plus, il s'étonne que l'on ait attendu si longtemps pour porter contre lui des accusations aussi graves.

Plus d'une fois, le président, M. Dupuy, a éprouvé quelques difficultés à s'en tenir à l'objet des débats. Pour le rabbin Rozen, ce procès n'était rien d'autre que « le Nuremberg » de la Roumanie. On ne pouvait d'autre part éviter les anathèmes les plus sévères. Ainsi le Père Boldeanu ne put s'empêcher de proférer à l'adresse de ceux qui doutaient de sa qualité de prêtre : « *Vous crachez dans le calice du Saint-Sacrifice !* » Quelqu'un dans le public s'est écrié : « *Judas !* » lorsque le rabbin et l'archiprêtre Laroche s'embrassèrent pour rappeler avec solennité la réconciliation œcuménique de deux communautés qui voulaient oublier le temps des pogroms.

Dans ces conditions, on devait remarquer cet avertissement du président : « *En matière de diffamation, quelle que soit la décision du tribunal, celle-ci ne saurait être prise pour un brevet d'honorabilité.* »

FRANCIS CORNU.

A Marseille

L'enquête de la police s'oriente vers les familiers de M. Moussa

Après la mort de Mohamed Laïd Moussa, qui a succombé à ses blessures le vendredi 21 mars, peu avant 13 heures (nos dernières éditions), l'enquête du service régional de police judiciaire de Marseille et des sept policiers parisiens envoyés par la direction centrale de la P.J. pour accélérer le travail de la sûreté urbaine marseillaise, n'a pas encore permis d'étayer l'une ou l'autre des diverses hypothèses émises après le meurtre : crime raciste, règlement de compte d'une personne insatisfaite du verdict de la cour d'assises d'Aix-en-Provence envers Moussa, ou encore, vengeance d'un proche de Michel Baliozian, tué à coups de couteau par le jeune Algérien en 1973. Les recherches semblent toutefois s'orienter vers des familiers de Moussa, les circonstances du meurtre paraissant indiquer que l'assassin connaissait sa victime.

D'autre part, l'organisation France-Libre, après avoir démenti le 20 mars, qu'elle revendiquait l'attentat a affirmé que, « *organisation raciste, elle se réservait le droit de frapper violemment dans les prochains jours à Marseille* ».

L'agression continue de susciter des réactions à Marseille, mais aussi à Paris. L'Association de solidarité franco-arabe a annoncé sa décision de se porter partie civile. M. Georges Gorse, président de l'Association France-Algérie, exprime, dans un communiqué, « la vive indignation » de son organisation, et demande au gouvernement « *de rechercher les coupables et de les punir avec la plus grande rigueur* ». Le P.S.U., qui estime que « *des gestes symboliques comme celui de M. Giscard d'Estaing à Marseille se révèlent totalement inefficaces* », demande « *avec force que les crimes racistes soient punis, y compris ceux accomplis par des policiers, et que tous leurs droits d'hommes et de travailleurs soient accordés aux ouvriers immigrés* ». M. Daniel Mayer, président de la Ligue des droits de l'homme, a appelé à la lutte contre le racisme anti-arabe « *avec la même fermeté que contre l'antisémitisme* ».

Manifestation des immigrés

A Marseille des mouvements de gauche et des organisations de travailleurs immigrés ont appelé à manifester ce samedi 22 mars « *contre le racisme qui divise les travailleurs* ». Au cours d'une conférence de presse, les dirigeants du Mouvement des travailleurs arabes ont souligné que la tension est vive au sein de la communauté maghrébine marseillaise « *exaspérée par l'impunité dont jouissent les personnes impliquées dans la série d'attentats racistes de 1973 et celui du consulat d'Algérie* ».

De son côté, la section de Marseille du Syndicat de la magistrature condamne la « *recrudescence des assassinats* » mais remarque que celle-ci « *n'est pas le fait du hasard* » : « *Quand, de manière demagogique, le ministre de l'intérieur lui-même met en cause l'indépendance des magistrats, viole la règle de séparation des pouvoirs en incriminant leur prétendue indulgence, comment s'étonner qu'à Sommedieue, Saint-Etienne ou Marseille, d'aucuns se croient justifiés à suppléer les soi-disant faiblesses des juges, n'hésitant pas à mettre en cause la vie même du magistrat présídent la cour d'assises, dont la décision ne rentre pas dans leurs vues.* »

● *Le procès du Patrimoine foncier* doit commencer le 5 juin à la onzième chambre correctionnelle de Paris, sous la présidence de M. Jean Delmas-Goyon ; une quinzaine d'audiences sont prévues, échelonnées jusqu'à la fin du mois.

Neuf prévenus, dont MM. Claude Lipsky ; André Roulland, ancien député ; Georges-Walter Huc et Me Victor Rochenoir, sont poursuivis dans cette affaire pour des détournements dont le montant total est évalué à environ 45 millions de francs.

● *La chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux* instruira la plainte pour homicide volontaire que Mme Anne Portal et sa fille Marie-Agnès ont déposée entre les mains du juge d'instruction du tribunal de Montauban visant M. Petit-Uzac, préfet du Tarn-et-Garonne, et M. Giuganti, commandant le groupement de gendarmerie de Montauban, auxquels elles imputent la responsabilité de la mort de Jean-Louis Portal lors de l'assaut donné à la Fumade dans la nuit du 11 au 12 janvier.

Cette décision a été prise par la chambre criminelle de la Cour de cassation réunie sous la présidence de M. Combaldieu, et qui a été saisie d'une requête en désignation de juridiction émanant du procureur de la République du tribunal de Montauban.

PRECISION. — La société *Bic*, qui fabrique, vend et distribue des des stylos à bille, des feutres, des briquets et des rasoirs, nous prie de préciser qu'elle n'a rien de commun avec la société Brochure industrielle de Chilly que nous avons parfois désignée sous le sigle *BIC*, dans un article relatif au tribunal de commerce de Corbeil, dans *le Monde* du 6 mars.

Les incidents de Noisy-le-Sec

LE SUBSTITUT RÉCLAME « UNE GRANDE FERMETÉ » CONTRE LES POLICIERS POURSUIVIS

La deuxième audience du procès des cinq policiers du commissariat de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), poursuivis devant la seizième chambre correctionnelle du tribunal de Paris pour coups et blessures, violation de domicile, bris de clôture et vol, à la suite d'une opération de police illégale dans un café-hôtel tenu et habité par des ressortissants algériens (*le Monde* du 22 mars), a été marquée par le réquisitoire du substitut, M. Amarge.

Sans prononcer le mot « ratonnade », ce dernier a demandé au tribunal de sanctionner les faits « *avec une grande fermeté* » en prononçant des peines d'emprisonnement. Avant lui, un avocat de la partie civile, Me Koenig, avait dénoncé « *la violence, le sadisme, la volonté d'humilier et de détruire* » de ces policiers.

Le procès continuera le 11 avril prochain.

● *Les parents de M. Serge Camier*, vingt ans, renversé et tué par un char, le dimanche 16 février, durant des manœuvres au camp de Sissonne (Aisne) (*le Monde* des 21 et 21 février), ont déposé plainte, jeudi 20 mars à Lyon contre X...

Les visites aux détenus dans une prison française

A FRESNES, UN SAMEDI, A 13 HEURES...

Devant la prison de Fresnes, un samedi de mars, 13 heures. Un groupe d'hommes et de femmes attendent frileusement sous la pluie fine, louchant vers un abri ouvert à tous vents et qui ne peut abriter... que quelques personnes. Au fur et à mesure des arrivées, chacun a pris un numéro d'ordre. Par paquets de dix, trois à quatre cents personnes vont franchir la petite porte devant laquelle se tient un surveillant débonnaire. Certaines femmes essayent de l'appeler Lulu pour l'apitoyer ; ou, peut-être pour se rassurer elles-mêmes.

Celui qui franchit la porte de la prison, ne serait-il qu'un visiteur, doit abandonner bien des espérances : « Si votre mari est en taule, c'est bien qu'il a fait quelque chose. »

Ainsi apostrophés, les gens se taisent. Ils sont polis avec les surveillants, craignant que pour une phrase mal interprétée on leur fasse rebrousser chemin. Relevé du permis de visite, dépôt de la carte d'identité en échange d'une plaque numérotée ; une seconde porte se ferme. Quelques pas dans une cour mal pavée, et voici le long couloir pareil à un tunnel de la ligne Maginot, avec d'anciens rails fossilisés pris dans le ciment.

Chacun s'en va, la tête baissée. Prononcer un mot plus haut que l'autre, rouspéter parce que l'on ignore ce qui est permis ou ce qui est défendu, ne serait-ce pas compromettre la situation de celui qui est de l'autre côté ?

Pourtant, il faut bien tout deviner, tout interpréter. On ne dispose d'aucun formulaire pour connaître les droits élémentaires, les habitudes des gens en uniforme. C'est l'univers des taupes à peine balisé, ici ou là, par des panneaux qui signalent quelques interdits. Les cigarettes que l'on a apportées ne passeront pas. Le détenu pourra s'en procurer à la cantine. On accepte le linge, déballé, palpé, étiqueté. « Pas de ficelle, madame, il pourrait se pendre avec. »

A l'entrée de chacune des trois divisions, un gardien relève les identités sur un grand registre et donne un numéro de parloir. Des boxes sont disposés par rangées de douze. On s'y tient difficilement à deux, blottis comme dans un confessionnal et assis sur de mauvais tabourets, le nez collé contre des plaques de plexiglass. Deux plaques percées de trous sont séparées par une vitre qui monte à mi-hauteur. Quand le prisonnier viendra s'installer en face on jouera au jeu du « je te parle sans te regarder » ou « je te regarde sans te parler ».

Des confidences à pleine voix

Il faut parler fort dans le brouhaha, crier même pour se faire entendre, et les confidences s'échangent à pleine voix. Poignantes : « Il y a Dédé qui veut me draguer ; tu sais, je m'ennuie le soir. » *Maternelles :* « Marcel, tiens-toi bien devant le juge, pas comme la dernière fois, hein ! » *Dérisoires :* « Qu'est-ce que tu as mangé ce midi ? »

Il s'agit d'occuper au mieux la demi-heure. Chez soi, on bavarde, on se lève pour faire du café, on repose la même question. Ici, il faut éviter les silences. Le moindre arrêt dans la conversation pourrait faire croire à l'ennui. Mais quelle conversation tenir à travers cette triple barrière transparente ? L'imagination s'épuise dans des phrases qu'il faut souvent reprendre. Cet instant dont on avait rêvé toute la semaine se transforme en malaise, ressenti de part et d'autre. Difficile de tenir plus de trente minutes. Impossible de se dire que l'on s'aime : la haine seule se transmet à peu près correctement.

Parfois des disputes éclatent, prolongement de querelles familiales entre le détenu et son visiteur. « Dis-lui qu'il aille se faire f... ! »

Les gardiens passent et repassent, empêchant de fumer ou de se tenir debout.

Les lumières s'éteignent et se rallument. Des surveillants viennent frapper aux cloisons. « Terminé ! ». *On ne s'est rien dit. Les messages oubliés reviennent à l'esprit, que l'on crie, courbé en deux.* « Une demi-heure, ça ne vous suffit pas ? » *Le prisonnier ne bronche pas. Il fait un dernier signe, et la cohorte silencieuse des visiteurs reprend sa pérégrination dans le tunnel obscur.*

Se pourrait-il que l'on s'habitue ? Plus d'un an encore. Cinq ans pour d'autres, ou dix ans, ou l'éternité. Dehors, le soleil revenu ajoute à la tristesse.

Un détour par le pavillon de la fouille. Des livres que l'on passe à travers une énorme grille. Une femme trimbale un sac avec dedans un manteau et une veste. Elle ne savait pas que le vestiaire était fermé ce jour là. En bas, on lui avait dit... Elle repart. C'est du plomb qu'elle a maintenant, dans son sac. Ce sont ses premières visites. « J'en sors brisée comme après un accouchement », *dit-elle. Son fils a vingt ans.*

FRANÇOIS SIMON.

...ET PUIS VOICI DES ROSES

Une jeune fille de la Nièvre a un ami détenu à Fresnes. Elle lui fait envoyer des roses. *Interflora* achemine la commande jusqu'à la prison. Que faire ? Le règlement ne dit rien sur les fleurs. Il faut que le sous-directeur en décide. Ce dernier convoque le destinataire. Il regrette. Peut-être qu'un jour... Pour le moment on ne peut pas faire porter des roses dans une cellule.

Alors cette idée : « *Accepteriez-vous qu'on les dépose dans la chapelle des femmes, au pied de la statue de la Vierge ?* »

A Paris

QUATORZE DIRIGEANTS D'ENTREPRISES D'ADDUCTION D'EAU SONT INCULPÉS POUR ENTENTE ILLICITE

Une nouvelle affaire d'entente illicite vient d'aboutir à quatorze inculpations après une information ouverte contre X, en 1970, par le parquet de Paris, sur plainte du ministère de l'économie et des finances. Ces inculpations visent les dirigeants d'entreprises de travaux publics responsables d'installations d'adduction d'eau de 1962 à 1966, dans l'ouest et le sud-ouest de la France. Ces dirigeants sont accusés de s'être entendus pour fausser le jeu de la libre concurrence dans les appels d'offres des communes ; ils auraient en effet décidé de s'astreindre à une discipline de planification en choisissant pour chaque adjudication l'entreprise à qui serait attribué le marché, les autres entreprises présentant des devis nettement plus élevés, afin naturellement d'être écartées.

Les inculpations ont été prononcées par M. François Colonna, juge d'instruction, à l'encontre de MM. Pierre Bœuf, André Doat, Henri Dehé, Jean Guyot, Marcel Colin, Camille Lemarchand, Attose Lazeri, Henri Dauphin, Georges B, Pierre Bruat, Pierre Biangonet, Alain Chabiron, Jacques Drouard, et Louis Viard.

UN DÉBAT DE « DROIT ET DÉMOCRATIE »

Peut-on être à la fois juge et militaire ?

On ne peut être à la fois juge et militaire, « la justice militaire est une caricature d'institution judiciaire ». Sur ce jugement apparemment sans appel, le débat, à peine commencé, devait être clos pour cause d'unanimité. Les juristes — avocats, magistrats, étudiants — réunis par l'association « Droit et Démocratie », le 20 mars, à l'université de droit de Paris, se sont séparés plus tôt que prévu en se rendant à l'évidence : le sujet de leur rencontre ne souffrait pour eux aucune discussion.

Chacun ne pouvait que reprendre à son compte la conclusion de l'exposé préliminaire : « *Il faut supprimer les tribunaux militaires.* » Me Yves Jouffa, l'un des défenseurs des « *trois de Draguignan* » (1) devant le tribunal permanent des forces armées de Marseille, en janvier dernier, a, en effet, souligné l'importance de cette revendication formulée par les soldats signataires de l'« *appel des cent* ».

L'avocat a tout d'abord témoigné du caractère confidentiel de procès qui ont lieu à l'intérieur d'enceintes militaires : « *Théoriquement, les débats sont publics, mais pratiquement ils se passent à huis clos.* » Me Jouffa s'est livré à une longue énumération des « multiples anomalies » de la procédure militaire. Si, en droit commun, la durée de garde à vue est de vingt-quatre heures, elle est de quarante-huit heures en droit militaire. Mais, en fait, ce délai peut être porté à soixante jours par le biais des arrêts de rigueur.

Il n'y a pas d'action civile devant les tribunaux militaires ; l'armée seule, par l'intermédiaire du parquet militaire, possède le monopole des poursuites. Les décisions du tribunal sont sans appel et celles-ci ne sont jamais motivées. En outre, la compétence des tribunaux militaires s'étend aux délits de droit commun dès lors qu'ils sont commis dans un établissement militaire.

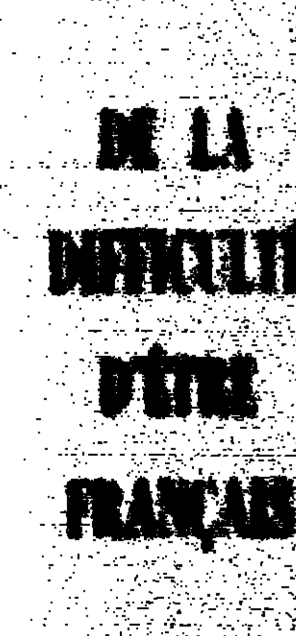
« Un privilège exorbitant »

Me Jouffa a insisté sur l'importance de la composition de ces tribunaux où deux magistrats civils sont entourés par trois juges militaires qui disposent de la majorité lors de la décision. Et ces derniers sont toujours d'un grade supérieur à la plupart des justiciables de ces juridictions : les appelés. « *Le pouvoir militaire, en l'occurrence, n'a d'équivalent dans aucune autre institution sociale*, a déclaré l'avocat. *Il s'agit d'un privilège exorbitant. On se trouve dans la situation inadmissible où des ouvriers pourraient être jugés par des tribunaux composés en majorité de cadres et de patrons.* »

Démontrant que les principes hiérarchiques pèsent sur l'ensemble de la justice militaire et citant un ouvrage de M. Raymond Lindon, Me Jouffa a affirmé que la discipline et le respect de l'autorité étaient incompatibles avec la liberté de jugement : « *Il existe une antinomie absolue entre l'état de militaire et celui de magistrat.* » Un autre avocat devait déclarer à ce propos que l'on ne pouvait plus tolérer que l'armée puisse être à la fois juge et partie. Rappelant que les procédures d'état de siège et d'état d'urgence accordent une compétence très élargie aux tribunaux militaires en matière civile, Me Jouffa a plaidé leur suppression en précisant qu'« *il serait même dangereux de préconiser des réformes car cela reviendrait à prolonger l'existence intolérable de ces juridictions d'exception* ». — F. C.

(1) Robert Pelletier, Serge Ravet et Alex Taurus, considérés comme les « meneurs » de la manifestation des appelés dans les rues de Draguignan au mois de septembre 1974 (*le Monde* des 7, 9 et 10 janvier).





Le Monde aujourd'hui

MYSTIQUE

Milarepa, est-ce une drogue ?

MILAREPA, c'est un homme, un mystique tibétain du onzième siècle qui a écrit l'un des plus beaux textes spirituels bouddhistes : Milarepa y raconte son itinéraire : comment, jeune homme, il gravit la montagne pour y rencontrer Marpa, le maître qui enseigne la sagesse ; comment Marpa le fait passer à travers mille « épreuves », parmi lesquelles la construction sans cesse faite et défaite, refusée et recommencée, d'une tour, symbole de la prison charnelle où l'âme est enfermée, prison qu'il s'agit de démolir et de laisser là, inachevée ; comment le jeune Milarepa trouve sur son chemin la malignité des hommes, qui le battent et le laissent nu. Enfin dépouillé de lui-même, Milarepa accède à la sagesse.

Liliana Cavani, qui a été bouleversée par cette autobiographie, en a composé un film rigoureux, aussi méconnu à Cannes que son admirable *François d'Assise* le fut à Venise. François d'Assise est un personnage de légende et d'images, juteux comme les fruits italiens, explosif comme ce peuple. Milarepa est un visage intérieur, caché derrière l'écriture, réservé comme le sourire silencieux des statues de Bouddha. L. Cavani a vu la difficulté et n'a pas voulu tricher : elle a refusé de tourner au Népal, elle a eu l'abnégation de filmer dans les Abruzzes — nous n'y perdons rien en beauté ; — elle a surtout introduit, non pas un discours dans le discours de *Milarepa*, mais un double : un jeune Italien d'aujourd'hui, traducteur (*traditore* ?) du livre tibétain, disciple qui s'identifie au maître, frère qui cherche son jumeau.

On peut en être déconcerté ; non pas, bien sûr, à la manière d'un critique délirant qui en a conclu que L. Cavani et d'autres cinéastes italiens avec elle « *veulent nous faire bouddhistes... par haine de l'Eglise romaine* » ! Mais déconcerté parce que le néophyte qui nous est présenté est un jeune ouvrier et que ce garçon, tout nouveau converti à la démarche bouddhiste, paraît assez souvent déphasé par rapport à sa démarche. Un jeune syndicaliste qui avait vu le film m'a très clairement exprimé ce décalage où se trouve le jeune ouvrier Milarepa d'aujourd'hui. « Ce *gars-là*, m'a-t-il dit, *semble vraiment marcher à côté de ses pompes*. » Et des amis, pourtant très ouverts aux quêtes spirituelles, m'ont lancé : « *Milarepa ne nous donne pas du tout l'envie de devenir bouddhistes.* »

* * *

Au moment même où nous avons un film occidental qui respecte le plus exactement possible le bouddhisme et sa quête sans faire aucune concession aux orientalismes à la mode et aux encens frelatés, au moment même où nous nous trouvons d'accord avec ce qu'il y a d'essentiel dans cette quête : le dépassement de l'égoïsme, l'au-delà des positions de pouvoir et de force, la recherche d'une réelle désappropriation, pourquoi faut-il donc qu'on éprouve une réticence, infime, légère comme l'atmosphère des sommets tibétains, mais pourtant là comme un verre tout transparent et qui pourtant sépare ?

Je ne sais pas. Peut-être d'autres images viennent-elles s'interposer et faire écran entre ce récit et notre recherche, images qui empêchent de nous laisser envahir par les grands espaces vides où chemine Milarepa.

Une pleine page d'un hebdomadaire proposait, il y a quelques semaines, des adresses à l'usage des jeunes « *pour devenir un saint homme en vacances* » ; au milieu, une photo, avec cette légende : « *Au pied de l'Himalaya, cours de philosophie hindouiste aux touristes attentifs.* » En une semaine, chacun peut donc devenir un initié. *Milarepa* a au moins le mérite de montrer que la quête spirituelle est longue et difficile. Mais combien de sorciers d'aujourd'hui trompent les jeunes en leur promettant, à ceux-là mêmes qu'ils viennent de matraquer, le remède miracle qui leur fait oublier et leurs blessures et le combat de l'existence ?

Alors, voici le temps où les parents, ouverts et vrais, voient leurs enfants s'éprendre d'un messie coréen et chercher en lui un refuge hors de l'histoire ; le temps où nous est montrée une mère, encore très jeune, qui déclare qu'elle refuserait à son enfant condamnée une transfusion de sang qui pourrait la sauver, et ceci pour être strictement fidèle à la lettre d'un texte. Sans doute, certaines voies spirituelles que l'on propage sont-elles plus pernicieuses que telles images « porno », ces voies qui démolissent les êtres et les dépolitisent, c'est-à-dire les rejettent hors de la cité, comme des parias.

* * *

Jean, disciple aimé de Jésus, recommandait sans cesse à ses propres disciples de se méfier des idoles. Nietzsche voulait qu'on rejetât son livre. La lettre tue. Notre réticence ne vient-elle pas, devant *Milarepa*, de ce que L. Cavani a pris le texte trop à la lettre, qu'elle a fait de lui une incantation magique, et, dès lors, une drogue subtile ? Son jeune ouvrier italien est, comme elle, hypnotisé par le texte tibétain. Mais il ne faut pas aller si loin : on a vu à la télé, l'autre soir, un jeune philosophe, qui avait déjà sévi dans une émission lamentable sur Dieu, se mettre dévotement à genoux, avec crainte et tremblement, aux pieds d'un maître au pessimisme incantatoire, d'un gourou « rétro » pour qui le salut est dans le retour à une terre-mère fusionnelle où chacun peut échapper aux routes et aux lois de l'histoire.

A tous ceux, jeunes ou moins jeunes, qui ont envie de suivre, en solitaires ou en schizophrènes, certaines voies spirituelles aussi fascinantes qu'un serpent à sonnette et aussi dangereuses que lui, on a envie de crier : « *Réveillez-vous ! Aidez-vous vous-même à être debout et à ne pas fuir.* » Aux adultes, on voudrait crier : « *Il est temps de donner aux jeunes un vrai travail et de vraies tâches, une place et un rôle dans la cité, une stature et une vocation d'homme. Il est temps de refuser la tendresse. Il est temps de refuser d'être sorciers, temps de s'arrêter de soigner sa petite immaturité, temps d'aider autrui à reprendre courage* »

Il faut vraiment une sacrée vigilance quotidienne si l'on ne veut pas être, aujourd'hui, inconsciemment, un distributeur de drogues !

JEAN-FRANÇOIS SIX.

HOLLYWOOD

Le goût des catastrophes permet tous les espoirs

JE n'ai pas connu le Hollywood de la grande époque, ni celui dont Romain Gary devait garder si bon souvenir (il y trouva sa seconde femme, l'adorable Jean Seberg). Je ne me souvenais que de l'affreuse monotonie de Los Angeles, de ses rues à vingt mille numéros, de ses autoroutes, et du *smog*, bien pire que celui de Londres. De ses villas perdues sous les palmes, défendues comme des forteresses. Du strip, quand le strip-tease avait encore un sens (les femmes ne se déshabillaient pas encore en public). De l'immensité de Sunset Boulevard. D'un cocktail à Beverly Hills qui ressemblait à tous les cocktails du monde. Du Sheraton West, hôtel convenable, un peu vieillot, un peu fripé, avec quelque chose d'anglais dans le service, les fauteuils et les tentures ; d'une scène de Roger Peyrefitte qu'on voulait faire descendre dans cette chose (il était aussitôt reparti au Beverly Hills). Et, bien entendu, de Disneyland.

A Disneyland, j'ai retrouvé le petit train partant pour la frontière ; le Wonderland, où Blanche-Neige et ses nains vivent joyeux ; le bateau qui glisse entre les canons de La Havane et les corsaires de Francis Drake qu'on voit piller la ville en feu, arrachant leurs perles aux malheureuses épouses des hidalgos. Mais il y a des nouveautés : la maison hantée et ses gadgets électroniques ; l'Amérique en chansons et en cinémascope ; et l'on atterrit sur la Lune... Tout cela m'a un peu déçu. Depuis dix ans, tant de choses se sont réalisées que rien ne nous étonne plus !

C'était l'époque où les protestations contre la guerre du Vietnam et la contagion de la drogue faisaient des plus beaux campus universitaires du monde les berceaux de la révolution hippy. On meurt toujours au Vietnam, mais les campus sont redevenus calmes. Rien ne vient plus troubler la méditation des prix Nobel qui butinent entre Stanford et Berkeley et qui nous apporteront, demain, le premier vaccin contre le cancer, la première pilule contre l'infarctus.

* * *

A mon dernier passage, Hollywood, disait-on, se mourait. Les producteurs vendaient leurs villas babyloniennes, les vedettes allaient vivre à Santa-Barbara, les grandes machines à la Cecil B. de Mille avaient cessé de plaire, on ne tournait plus en extérieurs, et la télévision, maintenant, avait ses propres studios. Comble de malchance : le vieil Universal — l'Universal de Griffith et de Mack Sennet, célèbre dans l'histoire du cinéma muet — brûlait.

A nouveau, je me promène sur ces collines entre les palmiers et les lauriers roses. Au loin, une mer bleu pâle reflète un ciel absolument pur. L'hiver a chassé le *fog*. Les maisons blanches aux balcons de fer forgé à l'espagnole, couronnées de tuiles vernissées, disparaissent entre les lilas et les roses ; de chaque côté de la rue, les palmiers alignent leurs troncs de corde sèche. Pourtant, quelque chose a changé : ce quartier lauré a cessé d'être un des noms les plus enviés du monde ; on voit moins de Cadillac ; il n'y a plus de Rolls blanches devant les portails des producteurs. Les temples de Delphes, les palais romains, les villas pompéiennes s'effritent et les feuilles mortes s'entassent dans les piscines en forme de cœur. Les monstres sacrés sont morts ou ils n'habitent plus Hollywood. Seul le vieil Hitchcock est là, avec ses deux chiens...

Séville et Kensington

Aller à pied, c'est, me dit-on, tenter le diable et s'exposer au coup de couteau d'un Mexicain. Depuis que les villas ne sont plus reliées par fil à la police, celle-ci se désintéresse du secteur (elle patrouille, maintenant, devant les opulentes demeures de Beverley Hills). Mais les studios tournent à 50 % de leur capacité. Le goût du public pour les catastrophes (tremblements de terre ; guerres des mondes ; invasions de Martiens) permet tous les espoirs. La vieille Fox elle-même revit. Et l'Universal a été reconstruit, avec ce souci minutieux du détail exact qui caractérise les superproductions américaines... avec aussi les inévitables fautes de goût sans lesquelles un film *made in Hollywood* n'aurait pas l'air tout à fait vrai.

Voici donc European Street où, sans transition, une rue de Séville succède aux hôtels de Kensington ; les maisons de bois d'une petite ville de Franconie s'adossent à un château-fort normand... mais la jungle n'est pas loin. La reconstitution la mieux réussie me paraît être celle de New-York, à différentes époques (1880, 1935, 1950...) ; la plus inexacte celle du Paris de la Belle Epoque, avec son « joli bistrot » (?), son « débit d'absinthe » (?) et sa « manufacture de cravates » (???).

Les Américains restent nos maîtres en matière d'« effets spéciaux ». Voici le pont de bois sur lequel le Santa-Fe Express traversait les Rocheuses. Une locomotive du Far-West y passe, avec ses wagons à claire-voie. Mon guide appuie sur un bouton : le pont s'effondre, la locomotive aussi. Mais n'ayons aucune crainte : tout se remettra en place et le train pourra continuer sa route.

PIERRE DE BOISDEFFRE.

(Lire la suite page 18.)

Au fil de la semaine

DE LA DIFFICULTÉ D'ÊTRE FRANÇAIS

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

L'HISTOIRE qu'on va lire n'est nullement imaginaire. Tout est vrai : les faits, les dates, les noms. A quoi bon prendre des précautions, ménager des susceptibilités, user de périphrases ou de pseudonymes ? La victime, comme on le verra, n'a plus rien à perdre. Et c'est bien une histoire exemplaire, une histoire d'aujourd'hui.

* * *

Alex est né en Autriche en 1917 d'un père français et d'une mère autrichienne qui lui donne son nom, Küschwart. Au moment de l'Anschluss (1938), il quitte son pays natal pour la France. En 1939, par un acte notarié passé à Monaco, son père le reconnaît. Il s'appelle désormais Alex de Gosson de Varenne. Ce patronyme est établi par des documents émanant de sa paroisse natale autrichienne, Saint-Agyd, de la mairie de Saint-Tropez en 1942, puis par un acte de notoriété dressé également à Saint-Tropez en 1946, à l'occasion de son mariage.

Après la guerre, Alex de Gosson devient le chef du service de presse du gouvernement militaire français de Berlin. Il occupe ce poste délicat pendant vingt-quatre ans, à titre français, collectionnant les meilleures notes de carrière et les éloges les plus flatteurs de maintes très hautes personnalités diplomatiques. Il a introduit une instance en naturalisation qui n'aboutira qu'après de longs délais, en février 1971.

Mais voici qu'à la même époque ce fidèle serviteur de la France se voit contester l'identité qui figure depuis 1939 sur tous ses papiers. Il fait l'objet de poursuites. La nationalité française lui est retirée huit mois après lui avoir été accordée, et il saisit alors le Conseil d'Etat. Il est condamné le 31 octobre 1972 par la 13ᵉ chambre correctionnelle de Paris « avec les plus larges circonstances atténuantes » compte tenu « de son passé, de ses brillants états de service » et des « circonstances exceptionnelles » à 800 francs d'amende (1). Il n'a plus légalement le droit de porter le nom qui est le sien depuis plus de trente ans. Il sera bientôt déclaré apatride et suspendu sans traitement de ses fonctions.

* * *

De son mariage célébré en 1946 selon la loi française, Alex a eu un fils, Maurice de Gosson, né en 1948 à Berlin. Et c'est son histoire, bien plus que celle de son père, que nous voulons conter ici.

Rentré en France avec sa mère, qui s'installe à Nice en 1950, Maurice de Gosson fait dans cette ville toutes ses études secondaires. En 1966, il est recensé en tant que Français pour le service national. Son livret militaire porte le numéro 68.990.22668 et la mention « nationalité française ». La même mention figure sur son passeport et ses papiers d'identité.

En 1969, titulaire d'une maîtrise de mathématiques, Maurice de Gosson devient maître auxiliaire et son employeur, l'éducation nationale, ne l'a jamais considéré autrement que comme un citoyen français. En 1970, il se marie, avec une Française. Le ménage a actuellement trois enfants, déclarés français à la naissance, issus de parents français.

Ses ennuis commencent lorsque son père, Alex, se voit retirer la nationalité française et poursuivre en justice. La préfecture des Alpes-Maritimes, le service des étrangers et le tribunal d'instance avisent Maurice de Gosson qu'il n'est pas français ; qu'il ne peut se prévaloir d'aucune autre nationalité et est donc devenu, du jour au lendemain, apatride ; qu'il doit déposer une demande de naturalisation comme n'importe quel étranger.

Il se présente dans ce but au commissariat de police de son domicile, où on lui conseille de demander un « certificat de nationalité française ». Le raisonnement était judicieux : sa demande de naturalisation était irrecevable, puisqu'il prétendait être déjà français et qu'on ne saurait naturaliser un Français. En demandant ce certificat, qu'il lui soit accordé ou refusé, il lèverait l'ambiguïté. Il se rend donc le lendemain au tribunal d'instance, où on lui délivre sans difficulté un certificat de nationalité française. Il pousse un soupir de soulagement et croit l'affaire terminée.

Hélas ! Ses tribulations ne font que commencer. Quelques mois plus tard, il est convoqué au palais de justice de Nice et on lui ordonne, sous peine de poursuites, de restituer le fameux certificat « indûment délivré ». Naïf et encore confiant, il s'exécute et dépose aussitôt une demande de naturalisation en bonne et due forme, enregistrée sous le numéro 6166 x 71. On lui retire son passeport et la préfecture refuse de lui délivrer quelque titre de voyage que ce soit.

Jusque-là, c'est Ubu. Voici Kafka. En 1972, Maurice de Gosson, qui est toujours maître auxiliaire pour subvenir aux besoins de sa famille, est convoqué au service des étrangers de Nice. On lui déclare qu'il ne peut pas rester en France, qu'il n'a pas droit à une carte de séjour et qu'on ne peut lui délivrer, comme seule pièce d'identité, qu'un « récépissé de demande de carte de séjour », document qui doit être délivré tous les quinze jours. Gardant malgré tout confiance, il se présente au concours du CAPES de mathématiques. Le rectorat de l'académie de Nice accepte sa candidature « sous réserve de réintégration en la nationalité française ». Il est reçu à ce concours difficile. Il va être nommé professeur de l'enseignement secondaire ; il croit toucher au terme de ses ennuis.

Il est convoqué alors à la préfecture, où on lui indique qu'il est en situation irrégulière ; qu'il travaille illégalement en France ; qu'il ne peut pas obtenir de carte de travail, celle-ci n'étant pas délivrée au porteur d'un « récépissé de demande de carte de séjour » ; qu'il n'a pas davantage droit à une carte de séjour ; qu'il n'aura pas de poste à la rentrée, et que, s'il s'obstine à vivre en France et à y exercer sa profession, il risque des poursuites, voire une expulsion. Il a beau exciper de sa demande de naturalisation déposée depuis deux ans et demi, rien n'y fait.

La mort dans l'âme — mais comment demeurer sous cette menace permanente et sans pouvoir gagner sa vie ? — il décide de s'expatrier. Il postule et obtient un poste de professeur au Canada, pour un an. Mais il lui faut un titre de voyage puisqu'on lui a retiré son passeport. Le ministère de l'intérieur refuse obstinément de lui donner un document quelconque, fût-ce un simple laissez-passer. L'énergique intervention d'un avocat niçois lui vaut enfin, après de nouvelles semaines d'angoisse, d'arracher à l'administration un « titre de voyage et d'identité » numéro AK 007, portant la mention « nationalité indéterminée », valable trois mois, pour la sortie et la rentrée en territoire français.

Le 9 septembre 1973, il part avec sa famille en abandonnant tous ses biens, et notamment l'appartement acheté à crédit, dont il cesse de payer les traites. A Montréal, à peine installé, il s'adresse au consulat de France pour tenter de régulariser sa situation. Le consul lui fait savoir, par lettre, qu'il ne peut l'aider d'aucune manière et ne veut pas entendre parler de lui jusqu'à ce qu'il ait « remboursé ses créanciers ». Impossible de faire admettre que, s'il a dû différer les échéances, c'est précisément à cause de sa « situation irrégulière ».

A l'expiration de son contrat au Canada, il quitte ce pays pour la Finlande — il parle couramment le suédois, — où il réside actuellement. Il est professeur au lycée de Hangö, une petite ville de dix mille habitants. C'est là que vient de naître, au début de 1975, son troisième enfant, enregistré au consulat de France sous la nationalité française. Le consul de France à Helsinki, saisi d'une nouvelle requête, se montre très aimable et coopératif. Maurice de Gosson demande à faire une « déclaration de nationalité française », procédure nouvelle prévue par une loi récente (article 57 de la loi n° 73-42 du 9 janvier 1973). Demande irrecevable, lui dit-on, puisqu'il a déposé en 1971 une demande de naturalisation. En même temps, il apprend que son dossier de naturalisation a été classé, puis annulé, puisqu'il avait quitté la France.

Sur les instances du consulat, le ministère des affaires étrangères, magnanime, lui fait savoir qu'il est disposé à lui accorder un laissez-passer, valable quinze jours, afin de lui permettre de venir en France « régulariser sa situation ». Une situation qui n'a pu être régularisée en cinq ans...

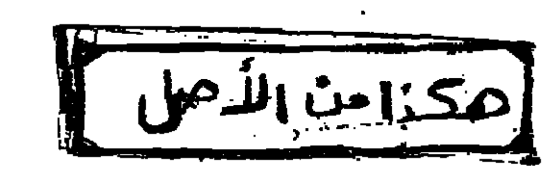
Il en est là. Il a écrit il y a six semaines à M. Giscard d'Estaing, qui n'a pas — pas encore ? — répondu. Il a tout perdu, même les moyens de se faire rendre justice. Il n'est même pas vraiment amer : stupéfait et triste plutôt. Mais résigné, non.

* * *

L'histoire de Maurice de Gosson est exemplaire. Dans son cas, personne, semble-t-il, n'a failli réellement à son devoir. Aucun service officiel ne l'a persécuté, mal ou injustement traité. Aucun fonctionnaire n'a égaré, truqué, négligé son dossier. Aucun ministère n'a refusé d'examiner ses requêtes, de répondre à ses démarches, de chercher un règlement. Parfois même les autorités — universitaires en particulier — ont fermé les yeux, essayé de lui faciliter la tâche. Simplement, chacun a appliqué la loi et les règlements. Que faire d'autre ?

Par-delà les chevauchements de la législation, les contradictions tracassières de la bureaucratie régnante, les arguties de la paperasserie omnipotente, ne se trouvera-t-il pas quand même quelqu'un — directeur, ministre, président — pour trancher le nœud gordien et rendre à ce malheureux sa nationalité, son métier, sa dignité, son pays ?

(1) *Le Monde* a rendu compte de ce procès dans son numéro du 3 novembre 1972.



ETRANGER

Reflets du monde entier

Newsweek

« L'Amérique a besoin de toi Harry Truman... »

Un étrange culte à Harry Truman se développe aux Etats-Unis, raconte *NEWSWEEK*. Selon l'hebdomadaire américain : « *Dans le Middle-West* — d'où l'ancien président était originaire. — *la première phrase du « tube » d'un groupe « pop »* — L'Amérique a besoin de toi, Harry Truman — *est collée en affichettes sur les pare-chocs des voitures. A Independance (Missouri), ville natale de Truman, le nombre des touristes qui visitent la bibliothèque Harry Truman a augmenté dans des proportions spectaculaires et, après une longue interruption, les voitures recommencent à passer lentement devant la modeste maison victorienne blanche dans laquelle la veuve de Truman, Bess, vient de célébrer son quatre-vingt-dixième anniversaire. Le livre de souvenirs sur Truman de Merle Miller*, Plain Speaking, *s'est vendu a plus de deux millions cinq cent mille exemplaires et va faire l'objet d'une pièce, qui sera jouée à Broadway l'automne prochain (...).*

» *Ce culte était tout à fait inconnu du temps que Harry Truman était à la Maison Blanche. Celui-ci était considéré comme un Américain moyen, un être humain comme les autres, peut-être un trop « humain » après le très patricien Franklin D. Roosevelt. On se moquait un peu de lui : on disait « To err is Truman* (errare Truman est) (...).

» *Certains observateurs remarquent que ces vagues « rétro » surviennent souvent au bout de trente ans (...). Mais*, estime *NEWSWEEK*, *la « Trumanomanie » — comme bien d'autres phénomènes des années 70 — s'explique tout bonnement par le Watergate.* »

Trybuna Ludu

Brouilles esthétiques ou idéologiques ?

Le quotidien du comité central du parti communiste polonais, *TRYBUNA LUDU*, s'interroge sur la pénurie relative de jeunes talents littéraires dans le pays. Il écrit :

« *L'édition est, en principe, ouverte aux jeunes auteurs : ils reçoivent des bourses littéraires, il existe des revues où ils peuvent faire facilement leurs débuts. Chaque année, on organise de nombreux concours de prose, d'art dramatique et de poésie. Mais viennent ensuite des difficultés qui les empêchent d'entrer dans le système normal de la littérature. Ces difficultés sont visibles au sein même de l'Union des écrivains polonais, où l'afflux des jeunes membres est curieusement infime, ainsi que dans les rédactions des revues littéraires, où il est rare de trouver des représentants de la jeune génération.*

» *D'où proviennent ces difficultés ? Il n'est pas facile de donner une réponse complète, mais on peut indiquer certaines causes : par exemple, le rôle négatif de différents supporters et flatteurs dans le milieu des écrivains qui désirent brouiller les jeunes avec le monde qui les entoure. Les brouiller peut-être moins sur le plan esthétique qu'idéologique et politique. On peut indiquer certaines attitudes tout aussi dangereuses, bien que placées à une autre extrémité : incrédulité et méfiance totale envers les jeunes, refusant à ces derniers des expériences sérieuses et l'exercice de leur responsabilité.*

» *On peut indiquer aussi les pratiques de la commission de qualification de l'Union des écrivains polonais, pratiques critiquées par les écrivains eux-mêmes. Il y a encore l'éclectisme de certaines revues littéraires et l'aversion de leurs rédacteurs, ainsi que des rédacteurs des maisons d'édition, à entreprendre un travail difficile avec les auteurs et les critiques qui débutent...* »

DER SPIEGEL

Ordinateur anti-escrocs

L'hebdomadaire ouest-allemand *DER SPIEGEL* relate une forme d'escroquerie à l'assurance pratiquée ces dernières années en Allemagne fédérale. Les escrocs « *conduisaient de luxueuses limousines avec l'intention de les démolir. Une fois ils jetaient un coupé Opel Diplomat de prix élevé contre un arbre au milieu d'une forêt déserte ; une autre fois ils lançaient une 2800 toute neuve contre l'épave d'un véhicule. Parfois, ces automobilistes tapaient avec de gros marteaux sur la carrosserie de leur voiture et les dommages prétendument survenus au cours d'un grave accident étaient signalés aux assurances. Les « responsables de l'accident » et les sinistrés appartenaient à une filière d'aigrefins, de professionnels de l'accident, qui ont ainsi escroqué plus de 1 million de marks aux assurances dans la seule région de Hagen, en Westphalie. (...)*

» *Mais un ordinateur a été mis en service par l'Union des assurances routières à Hambourg : la machine a fourni pour les procès de Hagen une masse considérable d'informations qui ont permis d'inculper un premier groupe de six escrocs. Depuis un an, tout sinistre sur lequel plane un soupçon est signalé. (...) En onze mois sur sept mille enquêtes demandées par les compagnies, mille neuf ont abouti à des poursuites judiciaires* ».

THE OBSERVER

Mauvaise année pour les geishas !

Selon l'*OBSERVER*, les geishas sont parmi les principales victimes de la crise économique qui frappe le Japon.

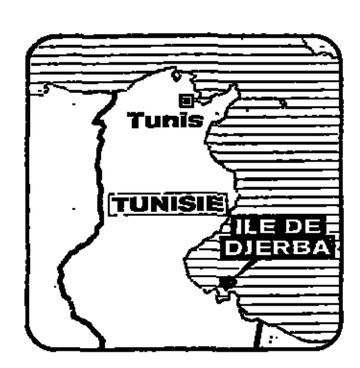
« *Un cabaret de luxe... vient de vendre aux enchères deux de ses meilleures hôtesses pour 2 000 livres chacune*, écrit l'hebdomadaire britannique. *Les deux jeunes femmes, avec leurs clients personnels, ont été acquises par un concurrent plus solvable. De telles opérations sont devenues de plus en plus fréquentes dans le quartier flamboyant de néon de Ginza.*

» *Non que le Japon ait cessé d'être le Shayo tengoku* (paradis des notes de frais)... *Mais 1975 risque d'être l'une des années les plus dures de l'histoire des entreprises japonaises. Selon un propriétaire de bar qui a une longue expérience : « C'est la plus mauvaise année depuis 1937, et tous les secteurs de l'industrie du commerce charnel sont touchés. Les invitations sur note de frais, dans un pays où l'on reçoit rarement chez soi, ont toujours constitué une activité fructueuse.*

» *Ces frais couvrent la boisson dans des boîtes de nuit ou des bars, les « geishas parties », les cadeaux, les inscriptions à des clubs de golf, les séances de massage, etc. Le système fiscal stimule le commerce des délices voluptueux destinés à améliorer le rendement des entreprises : les sociétés peuvent déduire 6 000 livres par an de frais d'invitations, plus un pourcentage allant jusqu'à 0,25 % de leur capital. En 1973, Mitsui, la plus grande société japonaise, a ainsi dépensé en moyenne 11 000 livres par jour en frais extérieurs divers.* »

Lettre de Djerba

L'ART DE LA FUGUE OU LE TOURISME BIEN TEMPÉRÉ



LE froid septentrional et la glaciale crise économique qui s'abattent sur l'Europe infortunée poussent les touristes à fuir vers le grand sud, pour se réchauffer dans les sables encore chauds des plages exotiques. Se dorer l'hiver au soleil étranger est la plus élégante façon de se plier aux impératifs d'économie de chauffage.

Pour vanter aux nouveaux Ulysses une île encore heureuse, l'île de l'Odyssée qui dispensait l'oubli, les agences ont su trouver des accents de sirènes dans une débauche de points de suspension : « ...*die Insel der Ruhe und Stille...* », « *Island of peace and silence...* », «*Isola di pace e di silenzio...* ». Cette île du calme et du silence, c'est, à la porte de l'Europe et à la portée de quelques bourses, la petite île tunisienne de Djerba · deux minces croissants de lune sableux bord à bord, deux parenthèses dorées au milieu des tempêtes. Djerba-la-Douce est un résumé de Sahara au milieu de la mer ou, plutôt, une oasis dans le désert marin, une flaque de sable comme insidieusement buvardée par une eau d'un bleu minéral. *Le plus haut sommet* y est de 50 mètres, et les maisons djerbiennes les « menzels », blanches constructions géométriques aux petites coupoles, semblent pousser à fleur de terre, écrasées sous le poids d'un ciel bleu dont le défi est relevé de loin en loin par le minaret des mosquées.

La nuit, la mer s'étale et s'étire dans l'intérieur des terres, et, le matin, on découvre, émerveillé, des lagons scintillants aux airs polynésiens. Les plages plates de poudre d'or s'étendent à perte de vue. Mais les touristes, étreints sans doute par quelque nostalgie de métro ou d'embouteillages, demeurent platement étendus sur quelques mètres carrés autour de la piscine.

ARCHES de Noé de première classe échouées au bord de plages d é s e r t i q u e s, de luxueux hôtels offrent un asile ouaté à une faune babélienne : les Allemands sont les plus assidus, puis les Scandinaves, les Suisses, les voisins italiens et, enfin, quelques Français, sourcilleux vérificateurs de monnaie rendue, infatigables marchandeurs de roses des sables, et *qui mettent un point d'honneur* à maintenir leur solide réputation de râleurs éternels en émettant invariablement des réserves et des critiques sur les vins et les camemberts locaux.

La *tenue de soirée* est obligatoire pour le dîner. A l'heure du cognac, et en attendant les attractions folkloriques, les conversations se nouent au gré des affinités linguistiques ou de la proximité des fauteuils : « *Nous, on n'est pas racistes. On aime bien voir de près ces pays.. Faut pas les juger d'après les spécimens qui nous arrivent chez nous, parce qu'alors, évidemment...* »

Il y a aussi les amateurs itinérants de francophonie sous-développée :

« *On a fait le Maroc l'an dernier. Cela fait toujours plaisir d'entendre parler français, même mal.*

— *Vous êtes allés en Algérie, depuis ? Vaut mieux pas ! Y'a pas à dire, ils n'y ont pas gagné...* »

Les plus hardis se sont risqués à l'exil linguistique et content le Bangkok des massages, qui devrait ériger une statue à *Emmanuelle*, et l'on n'ose imaginer laquelle. D'autres vantent les jeunes mérites touristiques de la Yougoslavie.

« *Mais il fait froid, là-bas !* s'étonne une dame, *et c'est bien un pays communiste, non ?*

— *C'est un communisme particulier* », corrige un monsieur.

Les affres des maîtresses de maison privées de bonne depuis l'essor économique espagnol, transposées sous ces latitudes et dans ces moelleux salons, tournent vite sur les mérites comparés des personnels *indigènes de ces tiers-mondes.*

« *A Cuba, ils sont gentils et souriants*, concède une grosse dame à qui les dromadaires de la plage devront plus d'une bosse. *Mais pardon, on ne peut pas dire qu'ils meurent à la tâche pour vous servir. Et on leur apporte des devises !* »

Si, ailleurs, certains ont parfois l'impression pénible que le touriste est au service d'un sous-développement local, chacun convient qu'ici on a la sensation qu'un pays tout entier est à votre seule et entière disposition. Le personnel, parfaitement stylé et imperturbablement souriant, est unanimement loué et, démocratie oblige, c'est avec une belle familiarité que certains usent, à son égard, d'un tutoiement aussi sympathique que spontané.

Des garçons diligents parcourent allégrement, à toute heure du jour et de la nuit, les interminables couloirs et les étages sans ascenseur *pour apporter l'eau, le pain*, le tabac ou le cocktail réclamés par le pensionnaire dans le besoin : des serveurs empressés galopent, chargés de vertigineuses piles de plats, à travers les vastes jardins pour courir servir ceux qui, harassés par le bain de soleil ou la promenade à cheval, trop las pour s'habiller, demandent à prendre leur repas au bord de la piscine.

IL serait faux de croire, malgré les prospectus publicitaires, que nous sommes dans l'île légendaire de l'oubli : la douceur de vivre ne fait pas négliger pour autant, ici, les problèmes du monde Ainsi, avant de choisir, dans la luxueuse boutique de *l'hôtel*, la traditionnelle g a n d o u r a locale améliorée, cet acheteur s'inquiète de savoir si le « Djerbien moyen » peut s'en offrir de semblables. Ou bien cette Scandinave impeccable, aima*ble, affable, rougit soudain jusqu'à* ses yeux clairs après avoir renvoyé plusieurs plats trop épicés pour son gosier nordique, et elle interroge, inquiète, le serviteur plié en deux : « *Tous ça, tous ces plats, vous ne les jetez pas, au moins ? Avec tous ces pauvres...* »

Le garçon s'est redressé .

« *Si, madame, nous les jetons : chez nous*, on *ne distribue pas les restes.* »

A l'heure des repas, déjeuners, *petits ou non, dîners et collations*, à l'heure de « la bouffe » érigée en institution d'Etat, il est réconfortant de voir que l'on n'oublie pas la faim dans le monde

Les excursions en Land-Rover dans le proche Sahara sont aussi des occasions de graves réflexions. Les saisissantes habitations creusées dans le roc, dont certaines ont été transformées en hôtels pour troglodytes de luxe, provoquent l'effroi et l'admiration

« *Quel génie !* s'extasie un agent immobilier. *De la préhistoire à l'âge nucléaire : c'est la caverne et c'est l'abri anti-atomique à la fois !* »

On a bien envie de lui dire, en effet, que, si l'ellipse chronologique est brutale, le saut pourrait aussi se faire en sens inverse Mais comment doucher son lyrisme ?

« *Et la température y est naturellement conditionnée par la pierre : tout le confort, quoi !*

— *Cela ferait de bonnes caves à champagne*, remarque *quelqu'un*.

— *Permettez, à roquefort plutôt* », corrige un connaisseur.

*L'*évocation, en plein tropique, de ces deux pôles de la France éternelle ne manque pas de fraîcheur.

LE paysage, dans sa solitude désolée, dans sa poignante misère, sans arbre, sans buisson, sans une touffe d'herbe sous un soleil cruel, est d'une déchirante beauté. Tandis que *l'Italien* pose pour la photo-souvenir avec l'indigène de service, l'Allemand filme inlassablement . les cratères lunaires, la caverne-type, le pauvre mobilier et les quelques villageois *distants qui contemplent, en silence*, cette nuée de sauterelles d'un genre nouveau. Le Français, ostensiblement outré par tant de froideur italo-germanique, avisant les rares enfants accourus bouche bée, se sent obligé de manifester une saine et humanitaire curiosité, protectrice, égalitaire, fraternelle :

« *Comment t'appelles-tu ? Ahmed ou Ali ? C'est un bien joli nom ! Nous aussi, on a Albert, et on a eu Alibert. Ça fait Ali-berbère, si on bégaye ! Tu comprends le français, n'est-ce pas ?* »

L'esprit fleurit, même dans les contrées les plus stériles. La Parisienne hasarde une main émue sur la petite tête hirsute :

« *Tu en as de la chance avec tout ce beau soleil pour toi tout seul !* »

Et quand le soir descend sur le désert, après les traditionnelles haltes dans les oasis et les souks des villages, après que l'on eut photographié le mirage annoncé par panneau indicateur et aussi les nombreux cimetières allemands de la dernière guerre qui prouvent que la civilisation technologique n'a pas ignoré ces lieux, la *caravane* des touristes rentre vers les hôtels, à l'heure fraîche d'un apéritif bien mérité. Furtivement, quelques mains fouillent dans les poches et glissent quelque billet au guide. Mais il y a toujours une voix qui vous rappelle aux grands principes :

« *Je suis contre les pourboires, dans ces pays. Cela les habitue à la facilité et entretient leur tendance à la servilité.* »

Bientôt sonne l'heure du retour vers l'hiver européen. Que la production pétrolière de la Tunisie suffise à sa consommation, fait l'unanime et nostalgique admiration :

« *Ça, c'est merveilleux ! Et ils ont si peu de voitures qu'ils ne risquent pas le rationnement, eux !*

— *Et comme ils n'ont pas besoin de chauffage...* »

Chargés de souvenirs et de rêves, les pèlerins s'en retournent vers leurs brumeux horizons. La dernière escale avant l'envol final est l'aéroport de Tunis-Carthage. Frisson inédit et dédouané, plus d'un se rappelle, ainsi, que cela rima un jour avec otages.

BENITO PELEGRIN.

LE DESSIN DE LA SEMAINE

LURIE'S OPINION

Extrait du « New York Times »

Correspondance

LE PASSÉ ET L'AVENIR DE LIMA

A la suite de la publication de l'article intitulé « Lima, une ville désintégrée » (le Monde *du 9-10 février), nous avons reçu une lettre de M. Pierre-Claude Tourn, qui écrit notamment :*

1) Les « criollos » ne sont pas blancs, ils sont multicolores ! La première chose qui frappe, lorsqu'on arrive à Lima, c'est qu'il n'existe pas de type liménien. Le mélange racial est d'une richesse extraordinaire : gens aux traits « indios » fort prononcés, chinois plus ou moins purs, parfois n'ayant plus du tout ce type, mais que l'on « reconnaît » à l'extrême longueur des ongles Telle jeune *fille aux yeux bleus, blonde comme* les blés, aura une sœur café au lait sombre, avec de grosses lèvres, des cheveux et des yeux noirs comme le charbon. Telle autre est noire avec des attaches fines, un petit nez, des lèvres minces et des yeux en amande.

2) Rimac n'est pas un ancien bidonville, mais l'arrondissement traditionnel du petit peuple, situé face au palais du gouvernement de l'autre côté du torrent Rimac (ce nom signifie, en quetchua, le fleuve qui chante et le nom hispanisé de Lima en dérive). Le centre historique de Lima (appelé le quadrilatère) et Rimac sont les deux parties les plus anciennes de la ville.

3) « L'odeur affreuse de pétrole dégagée par un « musée » roulant de voitures américaines, de bus, moyen-bus, micro-bus. » Il y aurait donc eu là un progrès, car, quand j'étais là-bas, c'était l'odeur du poisson provenant des usines de farine de poisson du Callao qui empestait la plupart du temps l'atmosphère. (...)

Que votre correspondant n'ait pas parlé des sérénades sous le *balcon, de l'*art et de l'artisanat péruvien, de sa splendide musique (dont on ne connaît en Europe que celle, fort belle d'ailleurs, mais peu variée, de la montagne), de la qualité des architectes, de celle des comédiens (malheureusement sans beaucoup de spectateurs), de l'art d'arranger les fleurs, du niveau très honorable de la cuisine « criolla », qu'il n'ait fait aucune allusion aux Liméniennes, si importantes dans l'histoire et la littérature, tant de la vice-royauté que de la littérature postérieure (*il n'y a plus de « tapados »*, mais, pour le reste, elles n'ont pas beaucoup changé par rapport aux descriptions du passé) soit, mais comment peut-on écrire sur Lima et le Pérou sans mentionner la religion catholique ? (...)

C'est seulement par le biais de la religion que l'on peut mobiliser rapidement, à peu de frais et en profondeur, les Péruviens. Tout gouvernement qui ne s'appuyerait pas sur elle, qui ne marcherait pas *« la mano en la mano »* avec les prêtres, restera encore pendant longtemps entièrement coupé des masses. L'idéal, ce serait que les prêtres mettent eux-mêmes la main à la pâte. Alors que jusqu'à présent ils se sont occupés de bonnes œuvres, de calmer les gens, ont regardé avec sympathie la nouveauté, mais sans s'engager activement, avec les risques que cela comporte, dans l'action politique directe. La mentalité de la majorité de la population « chola » aussi bien que « criolla » est aussi profondément religieuse que l'était celle des peuples européens du temps de Cisneros, Richelieu ou Mazarin, qui firent du bon travail pour leur *époque. En somme*, ce qui manque au Pérou, c'est un Makarios, mais le pape, compte tenu de notre mentalité à nous, le permettrait-il ?

RADIO-TÉLÉVISION

Un entretien avec Paul Seban sur « les Amants d'Avignon »

« Si on ne sait pas rêver, la vie n'est qu'une longue insomnie »

« J'AI lu les *Amants d'Avignon* pour la première fois, c'était en 1947, en Algérie où je vivais, *dit Paul Seban.* Il est important de dire que je vivais là-bas, parce que nous avons été « libérés » en 1942, et la résistance, nous l'avons vécue par le verbe, avant tout. Max-Pol Fouchet dirigeait, alors à Alger, les éditions de La Fontaine par l'intermédiaire desquelles arrivaient des poèmes, des textes, qui me fascinaient, — j'avais quatorze ans et je lisais tout, — et nous apprenions par cœur des passages en vers d'Aragon ou d'Eluard.

» En 1947, donc, la lecture des *Amants d'Avignon* m'a littéralement fasciné. Je n'avais pas forcément compris l'œuvre, mais elle m'avait, comme un poème, enveloppé.

» Cependant, les *Amants* ne me sont revenus que beaucoup plus tard : je fréquentais alors la cinémathèque de la rue d'Ulm, et on y présentait une série de films sur l'amour fou, comme la *Lulu* de Pabst : je me souviens d'une grande discussion qui a eu lieu à la sortie, et ce jour-là, pour parler de l'amour fou, je n'avais pas trouvé d'autre exemple que ce livre d'Elsa Triolet. Ce qui avait beaucoup fait rire, car on avait alors jeté l'anathème sur Elsa et sur Aragon. C'était, il est vrai, un milieu très marqué par le surréalisme. Mais j'avais compris que, si je tournais quelque chose, ce serait ça.

» J'ai proposé une première fois le projet, à la télévision dans les années 60, en vain. Il a resurgi, en 1970, à l'occasion d'une émission censurée, la direction de l'époque m'ayant demandé ce que je désirais faire pour compenser.

» J'ai eu le sentiment, en reprenant les *Amants*, que je ne m'étais pas trompé en lisant et en aimant ce livre, avec le regard que j'avais à dix-sept ans, à cause de ce feu qui habite l'héroïne et qui la détruit en même temps. Mais, quinze ans après, j'étais plus sensible à l'idée qu'un être est un peu comme un peuple, quand il arrive sur la scène de l'histoire. Il y arrive avec sa part de rêve, citadelle imprenable, qui conditionnera son action. Le rêve qui le rend à la fois fragile et fort, et qui éteint l'action, s'il s'effondre : je pense que, dans l'Autre, c'est le rêve de l'autre que nous reconnaissons. *« Il faut rêver »*, a dit Lénine en 1902. Et il ajoutait aussitôt : *« Mais, attention, en s'appuyant sur le réel. »* Dix-huit ans plus tard, les surréalistes affirmeront que le rêve a sa place dans l'univers concret. Dans les *Amants*, Juliette reconnaît le rêve de Célestin.

— Et pourtant, c'est elle, la petite sténodactylo de presse, qui semble rêver le plus fort.

— L'affirmation de la place du rêve dans l'action, c'est toute la démarche d'Elsa Triolet dans la Résistance. Voici une femme dans la clandestinité, elle-même clandestine, qui écrit un roman dont elle sait qu'il sera diffusé illégalement, au milieu de la tragédie, du combat, et elle prend pour héros des personnages banals, une banale dactylo, des situations sans héroïsme : elle décrit un mode d'existence du personnage héroïque qui ne tient pas compte des règles du genre. Elle écrit « à chaud » ce qu'on peut écrire vingt-cinq ans après, mais qu'il est inhabituel de produire sur l'instant. Et pourtant, si on veut parler profondément des choses, de l'héroïsme par exemple, il faut parler de ces gens banals, non préparés à pareil destin, mais que les circonstances poussent malgré eux. Et Elsa écrit les *Amants* sous l'éclairage de la banalité vécue. Au cœur de l'orage, de la tourmente, elle nous donne une leçon d'écriture réaliste.

» D'un point de vue politique, on peut considérer les *Amants* comme une série de tracts. Elsa appelle les bourgeois, les paysans, les aristocrates, à se constituer en réseaux, à travers ses personnages, que ce soit Juliette, la sténodactylo, les gens de la montagne, le docteur libéral, ou Célestin, l'officier désarmé. Célestin est un ancien capitaine, c'est sûrement un gaulliste ; le docteur est sans doute un radical-socialiste ; ils ont opté pour la Résistance. Auparavant, la bourgeoisie pouvait avoir deux fers au feu ; après l'invasion de la zone sud, il n'y a plus que Londres. Elsa Triolet joue son rôle historique en appelant à la création d'un front uni, sans exclusive ; en affirmant que tout le monde a sa place dans le combat national. Et c'est là que le roman est vraiment ancré dans la politique et dans le réel. Elsa affirme : *« Mon sentier de la création est parallèle au chemin de l'histoire. »* Le réel alimente sa réflexion sans détruire son imaginaire. Elle dit aussi que les secrets d'un créateur ne sont pas seulement dans ses personnages, mais dans sa manière de créer.

— Et cependant, dans le film, cette manière passe à travers les personnages...

— Il faut d'abord se souvenir que *les Amants d'Avignon*, ce n'est pas seulement un conte exemplaire de la Résistance. Et cela, on le doit sans doute à une ville exceptionnelle, Avignon. Avignon va permettre à Juliette et à Célestin d'exister d'une manière inimaginable à cette époque. C'est dans *le Destin personnel* qu'Elsa écrit : *« Le cœur peut battre à l'unisson de millions d'hommes et avoir en même temps des battements secrets. »* Et elle ajoute : *« Même en pleine guerre, il y a toujours des crimes passionnels, vous savez. »* On a tendance à donner des périodes héroïques une vision héroïque ; une vision « quotidienne » est plus juste. Juliette et Célestin sont deux personnages aux « battements secrets » : elle disparaîtra, rongée par son feu ; il continuera, et on le retrouvera ailleur dans l'œuvre d'Elsa Triolet. Juliette a vingt ans et un passé : elle a aimé et appris à désaimer, à ne plus croire à l'amour, elle a pris la décision brusque de ne plus exister que dans le quotidien — et sa vie aurait été ainsi, si des événements exceptionnels ne l'avaient pas sortie de son propre refus.

» Célestin est de la même nature. Il a aimé naguère une femme — est-elle morte ? Est-elle simplement partie ? — Il ne reste d'elle qu'une image, une immense photo sur un mur. Il ne pense pas que subsiste quelque chose sous les cendres. Juliette et Célestin, c'est un peu Musset, c'est un peu Camille et Perdican, quand elle dit : *« Personne n'aime personne. »*

» La magie d'Avignon permet que ces deux personnages « en creux » se rencontrent — et les circonstances extérieures qui ont permis, provoqué la rencontre, feront que leurs voies se sépareront, empêcheront que l'amour se fasse. Et ce n'est pas n'importe quel amour, c'est, comme dans mes souvenirs de cinémathèque, l'amour fou, l'amour absolu. Juliette rêve que l'amour soit *« total comme la guerre »*.

» Donc Juliette arrive sur la scène de l'histoire avec un passé qui va conditionner sa propre action. Sa rencontre avec Célestin sera un face-à-face de deux cultures. Célestin, c'est Laure, Pétrarque, c'est le Verbe. Elle, Juliette, a ses héros, Gary Cooper, Charles Boyer, Peter Ibbetson — mais elle n'a pas lu le livre ; elle rêve du film. Ce face-à-face de deux cultures, qui se produit dans la Résistance, à un moment où l'union du peuple de France est nécessaire, est un face-à-face exemplaire, même s'il restera inabouti. Célestin demande à Juliette avec une certaine condescendance : *« Que raconte votre film ? »* Mais son film raconte sa peur que les personnages de la réalité ne deviennent des personnages de fiction : *« L'amour*, dit-elle, *ne connaît pas les portes des prisons »*, et elle pense à Peter Ibbetson et à sa partenaire, qui se retrouvent tous les soirs à travers les murs de la prison.

» Ainsi, deux êtres reconnaissent leur spécificité, leur âme, et sont prêts à s'aimer à démesure. Mais le « chemin de l'histoire » vient affirmer qu'il n'y a pas de place pour l'amour dans ce monde : *« Entre le pistolet, la famine et la prison, où loger l'amour ? »*, demande Célestin.

» C'est curieux, mais j'ai toujours senti que ce film serait pris pour autre chose que ce qu'il signifie, et c'est pourquoi j'avais mis en exergue de mon script une phrase de Brecht : *« Ce que je n'aime pas, c'est lire dans une critique (je traduis en clair) que mon chapeau est d'un bleu trop sombre et serait mieux en bleu clair, alors que, de toute évidence, mon chapeau est jaune.*

— Mais à cause d'une allusion au « parti des fusillés », la direction de la deuxième chaîne Sabbagh a feint de trouver le chapeau trop rouge...

— Je pense qu'ils ont arrêté l'émission par sottise. Ils n'ont sûrement vu que l'allusion au « parti des fusillés ». Ou alors, ils se sont rendu compte incidemment qu'il y avait là quelque chose de réellement étranger à *leur télévision* : le style, la manière de faire, de concevoir, autant d'anomalies par rapport à la façon dont on doit rendre compte de la Résistance à la télévision. Les trois niveaux, politique, poétique et esthétique, sont tellement imbriqués, je crois, qu'à aucun moment, le film ne peut être considéré comme « historique » : et, d'ailleurs, il a été filmé comme « vécu » : ce n'est pas une reconstitution naturaliste de l'époque, mais une recomposition de ce qu'il y avait dans la tête des gens.

— Somme toute, leur refus politique masquait leur rejet idéologique. Car les « Amants » refusaient d'entrer dans le schéma idéologique des films « de résistance »...

— Je me suis trouvé confronté à un problème que j'ai essayé d'aborder ainsi : ma pratique de spectateur de cinéma m'a conduit à penser qu'il est impossible de reconstituer fidèlement le temps passé, quels que soient les moyens mis en œuvre. Et, bien que je sois un fanatique de Visconti, je pense qu'il est dans l'impossibilité de retrouver « l'air du temps », à travers la splendeur de ses reconstitutions, et qu'il s'y heurte, même dans *les Damnés*.

» Comment réactualiser quelque chose qui n'existe plus ? Dans les *Amants*, le travail du cinéaste est simplifié par celui de l'écrivain. La première chose qui frappe est la qualité du verbe. Le langage est ici premier parce qu'il est le biais par lequel Elsa Triolet fait avancer l'atmosphère qu'elle veut créer : partout il règne une atmosphère ouatée, un sentiment feutré d'inquiétude, qui est le non-dit, l'arrière-texte du roman. J'ai donc essayé de transcrire ce côté sourd, enveloppé, du texte, de rendre à l'écran, non ce qui est écrit, mais le « blanc » du texte, le non-dit. J'ai pensé : comme il s'agit d'un livre poétique, il s'agit de rendre compte du livre, comme le livre rendait compte du moment, d'une manière à la fois aussi fidèle et aussi éloignée. Fidèle à quelque chose que je n'avais pas à connaître. Et éloignée de ces choses à jamais disparues. Sans oublier que ce type de roman — on était en 1972, avant la mode « rétro » — était alors contesté.

— Quel est le réalisme des « Amants d'Avignon » ?

— Je constate, en gros, que l'ensemble des films sur l'occupation répond à un schéma mystifiant et mystificateur...

— Et mystifié ?

— Et mystifié. L'ensemble des codes, des représentations qui parlent de la Résistance entraînent obligatoirement une série de stéréotypes dont il faut ne pas se départir. Par exemple, au premier plan du *Jour et l'Heure* de Clément, la voix criée de Piccoli indique déjà l'intensité dramatique, une intensité truquée également par le cadre et par les éclairages. J'ai voulu, dans *les Amants*, que tout soit simple, le jeu des comédiens, les cadres, et les éclairages.

» Il y a dans les films « de résistance » une volonté de recréer de toutes pièces un univers conforme à l'idée qu'on s'en fait. Et c'est vrai partout, même dans les meilleurs : très souvent, les actions ont lieu la nuit, parce que la nuit est favorable aux lumières tragiques : l'allemand déchire les oreilles : les bottes martèlent le sol. Il y a tout un système de signes hors duquel l'époque n'est pas reconnue comme telle.

» Le film *les Amants d'Avignon* sort de ce langage et crée un nouveau système de signes, affirme la volonté de tenir un discours différent sur la Résistance, sur l'occupation. C'est en partant de là que j'ai ressenti le besoin de ne jamais insister sur l'armée allemande, par exemple, qui n'existe jamais en tant que telle, mais dont la présence s'affirme en déterminant l'organisation du récit.

— Et, d'ailleurs, on sent bien, en voyant le film, que ce ne sont pas des personnages de la vie, mais des reflets...

— Elsa Triolet fait dire à un de ses personnages, dans *Ecoutez, voir* : *« J'ai déjà existé dans un autre roman »*. Et Elsa Triolet, auteur, dit au début des *Amants* : *« J'ai bien connu Juliette Noël. »* C'est donc un personnage réel, qui a vécu, qui a existé, qui a un destin personnel, et il n'aura pas de fin dans le roman : *« Et c'est à l'histoire de mener ma chanson »*, dit d'ailleurs Elsa Triolet à la fin du livre.

Un discours différent sur la Résistance

» Il y a un deuxième niveau : à un moment donné, les personnages de papier vont devenir des personnages de chair et de sang. Ils ont leur propre démarche — même si, de temps en temps, intrusion de l'auteur, Elsa Triolet va dire ce qu'ils ne peuvent pas dire. L'auteur a un point de vue sur les villes, les personnages, les lieux. Mais elle reconnaît que, comme un metteur en scène, même quand elle a le sentiment de tout avoir maîtrisé, ce sont ses personnages qui la mènent.

» Il était important pour moi de connaître cette démarche, au moment de la direction d'acteurs. Ma comédienne, Nicole Jamet, est née en 1950, et 1943, pour elle, c'est malgré tout la guerre de Cent Ans, et il fallait lui inventer un mode de pensée qui ne *lui* était pas naturel. Pendant de longs jours, je lui ai parlé de son passé, et non de son rôle : je lui ai parlé de son frère, qui vient de mourir à El Alamein, et je lui ai parlé de la Résistance, de cette série d'actes peu importants aux conséquences très importantes. Porter un petit tract, colporter des nouvelles, écouter Londres, autant de choses très simples qui pouvaient conduire en prison, provoquer la déportation, la mort. Il y a des mots comme socialisme, comme impérialisme, qui déterminent le destin.

» On comprendra mieux l'allure des personnages, leur manière d'être, en sachant que les actes les plus simples s'accomplissent à l'ombre de la mort. Quand, le premier soir, Juliette propose à Célestin de jouer « comme si », elle affirme la part d'imaginaire qui est la nécessité de l'action : *« Le vrai rêveur c'est celui qui rêve de l'impossible. »* Si l'on ne sait pas rêver, la vie n'est qu'une longue insomnie. Et, si l'on ne prend pas le rêve comme nécessité de l'action, on ne peut pas comprendre le sens profond de ce que Juliette et Célestin échangent

— Parlons plutôt de l' « air » de ce temps...

— J'ai été forcé de faire rentrer dans le film trois éléments qui n'existent pas dans la nouvelle : le texte sur les juifs, le *« Bonsoir jolie madame »*, de Trenet, et le texte de Philippe Henriot contre la Résistance et les étrangers qui la dirigent — des éléments qui existaient dans la conscience des gens de l'époque, mais qu'il faut éclairer aujourd'hui, en cherchant la manière dont on pouvait les ressentir alors. Je veux dire par là, prenons un exemple, qu'un pas derrière soi dans la nuit était alors dédoublé par le sentiment que quelqu'un pouvait vous suivre, et que ce pouvait être un danger — sentiment qui a disparu à la libération. Ainsi, j'ai évité de couvrir les murs d'affiches « signifiantes », car à l'époque elles étaient mêlées aux publicités pour les films, pour les théâtres ; j'ai évité de recourir au factice, sauf quand il était nécessaire de montrer ce qu'il y avait de factice dans l'époque.

— Mais depuis, il y a eu la mode « rétro » qui semble répondre à la question que vous posiez au moment des émissions sur la peinture hollandaise : « Qui nous dira la beauté des choses d'aujourd'hui ? » Une mode qui a brouillé les cartes, en mélangeant les temps et les genres...

— Pour moi, ce qui nous reste d'hier est fort peu significatif ; il nous reste des choses évidentes. On ne revient pas à ce qui avait peuplé l'air du temps. On se saisit de ce qui reste et on en fait des choses exemplaires de l'époque. On n'essaie pas de retrouver ce qui nous a réellement marqué : on retrouve des époques ce qu'il y avait de plus méprisable. Mais la part d'émotion qui les a accompagnées est intransmissible : elle ne se fait pas à partir d'objets concrets qui sont restés, mais souvent à partir d'éléments périssables qui étaient dans la conscience d'alors... La carte de l'Europe constellée de points rouges où tous les soirs mon père faisait avancer les troupes — et un soir, il avait fait bouger Timouchenko coincé dans Smolensk depuis si longtemps... Le premier blue-jeans qu'un Américain m'avait donné en 43... Un morceau de pain blanc. Contre la réalité des objets qui ont survécu, je proclame la réalité du vécu.

— Et, en même temps, il ne peut s'agir que d'évoquer le temps passé...

— Il est certain que je ne pouvais pas concevoir une simple restitution du passé. Dire, en gros : c'est comme ça qu'on a vécu. Je faisais ce film en 1972, dans un contexte historique précis, après 1968 et avant les élections de 1973. A quoi me renvoie le film ? A une idée essentielle, au rôle prédominant que peuvent et que doivent jouer les femmes dans les structures politiques aujourd'hui. Un rôle qui, si on observe le personnage de Juliette, est déjà affirmé à l'époque des *Amants* comme déterminant. Aragon a dit : *« La femme est l'avenir de l'homme. »* Ce qui me permet d'ouvrir *les Amants* à une perspective historique.

» Cela me passionne qu'en 1943, face au déluge d'idéologie virile, on affirme les droits de la femme. Au moment où tout est centré sur la force brutale, terrible. Et, en tournant le film, j'ai pensé qu'il devrait y avoir des Juliette au Vietnam, comme il y avait des Djamila Boupacha dans l'Algérie de 1960. »

Propos recueillis par
MARTIN EVEN.

Le chemin d'Elsa


« Elsa à la voilette », Matisse (1946)

« PERSONNELLEMENT, j'ai toujours aimé Juliette Noël », écrit Elsa Triolet au début des Amants d'Avignon, *une nouvelle publiée dans la clandestinité, en 1943, aux Editions de Minuit, sous le pseudonyme de Laurent Daniel, en hommage à Laurent et Danièle Casanova. Juliette Noël, courrier d'un réseau de résistance, rencontre l'amour, la nuit du réveillon, à Avignon ; elle (sténodactylo qui rêve de Gary Cooper) rencontre Célestin, ancien officier, un seigneur qui parle de Laure, de Pétrarque. Deux univers, deux imaginaires qui se croisent au cours de la guerre — allégorie au quotidien sur la nécessité de l'union du peuple de France.*

Le film, qui a été retenu plus de deux ans par l'ex-O.R.T.F., sort totalement des sentiers ordinaires de la télévision, non qu'il soit un pamphlet politique susceptible de modifier l'ordre des choses, mais parce qu'il est politiquement, idéologiquement étranger à cet ordre des choses, et que son territoire est celui du rêve, et du « banal », parlant d'une période où la convention veut qu'il s'agisse d'héroïsme.

« Mon sentier de la création est parallèle au chemin de l'histoire », *a écrit Elsa Triolet. Parallèles aussi, les chemins d'Aragon, de Paul Seban, et d'une partie du peuple de France, porteurs d'un espoir et d'une vision du monde qui s'expriment pleinement ici, et sur lesquels le réalisateur s'explique, raconte.*

★ « Les Amants d'Avignon » sont diffusés le lundi 24 mars sur Antenne 2, à 20 h. 35.

VU

LE FUTUR A BERLIN

PASSIONNANT, ce prix Futura, pour qui s'intéresse au monde de demain. C'est le thème de cette manifestation : inciter la télévision à éclairer, à façonner l'avenir, l'avenir proche et lointain. De toutes les manières : réalité ou fiction. Dans tous les pays : ils étaient plus de vingt ces jours-ci à Berlin dont la Chine, la R.D.A., le Soudan, la Sierra-Leone et l'Indonésie, des nouveaux venus très appréciés, très attendus. Et dans tous les domaines : à commencer par la population du globe en l'an 2000. Gros problème. Le chiffre fatidique de sept milliards d'individus aurait pu servir de dénominateur commun à la plupart des projections.

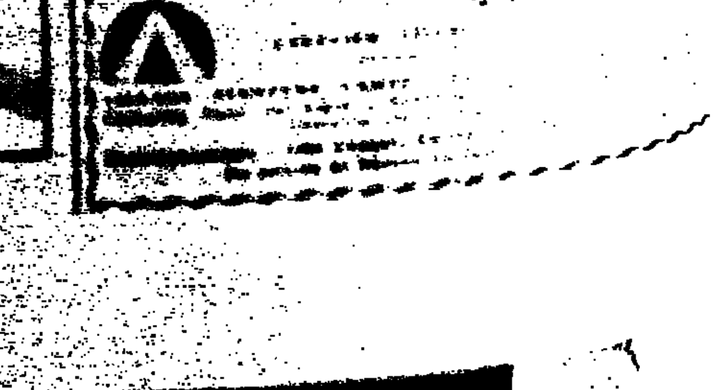
Elles se déroulaient de 9 à 18 heures dans le huis clos d'un énorme studio du Sender Freies Berlin, style Buttes-Chaumont, éclairé par une douzaine de petits écrans entourés de chaises vides. Il n'y avait pas foule, bien que le public fût cordialement invité. Très peu d'observateurs étrangers. Curieuse absence de curiosité. On déjeunait à la cantine de goulash et de chou farci, et l'on repartait soupirer — somnolent, alourdi — sur les conditions de vie à Singapour et à Bombay. Songez qu'un habitant de la planète sur sept (depuis la Genèse, décidément, le chiffre 7 !) un homme sur sept est un Indien. Il en naît un toutes les deux secondes. On a beau dissocier avec Mme Gandhi et opposer les termes du fameux « croissez et multipliez », on a beau leur répéter qu'ils seraient plus heureux s'ils étaient moins nombreux, ils ont le culot d'en douter. Et de rappeler à notre aimable intention qu'un Suisse — il s'agissait justement d'une émission de la Suisse italienne — ou un Américain consomme au cours de son existence autant que cinq cents Indiens réunis. Et de nous montrer, gros plans sanguinolents à l'appui, le plaisir relatif mais rémunéré (cela vous donne droit à une trentaine de roupies) de la stérilisation, moyen contraceptif évidemment plus radical que la pilule ou le stérilet, d'un usage peu répandu, inutile de se leurrer, chez les déshérités. Ils ont fâcheusement tendance à confondre prospérité et postérité. Quand il n'y a rien à manger, une bouche à ne pas nourrir de plus ou de moins... Peu enclins à partager, les riches, eux, font preuve d'une saine prudence. On ne convainc que les convaincus. Cercle vicieux.

Les hommes s'obstinant à lapiner, force leur est de s'enfermer dans des clapiers cernés d'espaces gris. Clapiers que le vandalisme et la criminalité transforment en cellules verrouillées, grillagées, parfois même murées. Comment aménager autour de nos cités-citadelles des « surfaces protégées » ? Cette question posée par la B.B.C. à Oscar Newman a trouvé des échos un peu partout et notamment à Vienne, Hambourg et Caracas. Comment construire ? En préférant les petits aux grands ensembles. Alors comment détruire ? Comment se débarrasser de ces monstres de béton et d'acier, îlots de moderne insalubrité ? Là on débouche sur l'environnement. On signale en passant une prestation russe sur la préservation de l'eau douce, une autre, polonaise, sur celle des bisons d'Europe, et on en arrive à la grande préoccupation de ce festival : les progrès de la médecine. Si mal que nous vivions apparemment, nous désirons vivre longtemps. La République démocratique allemande a envoyé une équipe en consultation à l'institut de gérontologie de Kiev. On pense là-bas pouvoir prolonger nos espérances de vie jusqu'à cent et même cent vingt ans. Quand ? Bientôt, cramponnez-vous. Au même chapitre : une crise cardiaque hollandaise, un cancer de l'œil tunisien et une main mutilée anglaise. Ils ont été guéris, opérés ou remplacés à la satisfaction évidente des organismes de télévision correspondants.

A noter la relative rareté des œuvres de science-fiction. Seuls les Suédois s'y sont risqués. Et l'absence totale de politique-fiction, noire ou rose, à la Huxley ou à la Proudhon. Au train où vont les choses, il n'y a pas beaucoup de place entre rêve et réalité pour la prophétie ou l'utopie.

Au point qu'on se demande si, demain ne se confondant pas avec aujourd'hui, le prix Futura n'aurait pas intérêt à élargir son horizon (et ses statuts). Il pourrait s'approprier les vertus du direct — le SERAM disparu, rien ne semble devoir le remplacer — et moduler ainsi, de façon plus libre, plus souple, plus télévisuelle, ses sujets de préoccupation. A ce titre, la prestation yougoslave, drôle, vive, impertinente, utilise toutes les ressources du truquage, de l'entretien savant, de l'illustration et de la caricature pour prouver, après Bertrand de Jouvenel, que la futurologie relève moins de la science que du pressentiment. C'est un modèle à imiter, sinon à importer.

CLAUDE SARRAUTE.



LE MONDE

RADIO-TELEVISION

Écouter, Voir

● **FRED FOREST aux après-midi de Michel Lancelot. — A partir du 29 mars, Antenne 2.**

Michel Lancelot accorde, dans les semaines qui viennent, vingt minutes d'antenne à Fred Forest, artiste épris de sociologie, pour tenter une expérience de communication. Il s'agira, en effet, d'établir une relation entre des téléspectateurs, en prenant pour prétexte des objets qu'ils enverront et dont ils raconteront l'histoire. Quinze jours plus tard, Fred Forest exposera les objets, et leurs propriétaires, conviés sur le plateau, parleront en direct avec ceux qui, intéressés par l'événement, téléphoneront à S.V.P. Dans le troisième volet de l'émission, diffusé le 19 avril, un film relatera la rencontre de Fred Forest et des participants qui aura lieu sous la tour Eiffel, le 13 avril. Il faudra se demander ensuite quelle aura été la portée de cette « aventure » télévisée.

● **LE PÉRIL BLEU, de Jean-Christophe Averty. — Lundi 31 mars, A2, 20 h. 35.**

Le coq du clocher, le veau du fermier, le sous-brigadier, les demoiselles du château et d'autres images de notre société ont disparu d'un village du haut Bugey, comme volatilisés. Mystère, mais le professeur Le Tellier et son fidèle assistant résoudront l'énigme, après un détour dans la stratosphère : les « sarvants » ne sont pas des jeteurs de sort, mais des êtres supérieurement intelligents qui vivent à la surface de l'atmosphère terrestre, et qui nous « pêchent », comme nous pêchons dans le fond des mers. Critique post-Jules Verne du scientisme et vision fenouillardienne du monde fournissent la trame d'un roman écrit par Maurice Renard au début du siècle, qui a inspiré à Jean-Christophe Averty un joli conte électronique, plus nostalgique que fantastique.

Les films de la semaine

● **HOUDINI, LE GRAND MAGICIEN, de George Marshall. — Dimanche 23 mars, Antenne 2, 14 h. 30.**

Les tours d'illusionnisme de Harry Houdini (dans les années 10-20) reconstitués par des truquages cinématographiques. Spectacle et mystère.

● ***LES HÉROS SONT FATIGUÉS*, d'Yves Ciampi. — Dimanche 23 mars, TF 1, 17 h. 25.**

La chaleur, la lâcheté, l'envie, l'alcool, et... Maria Felix, à une époque où le cinéma français s'essayait au cinéma noir. Mais Ciampi n'est pas Howard Hawks...

● **QUAND LA VILLE DORT, de John Huston. — Dimanche 23 mars, TF 1, 20 h. 35.**

Plus que la technique d'un cambriolage, la psychologie *de quelques gangsters hantés* par l'échec. Le premier des grands films noirs (1950) où, grâce à Huston, le réalisme sociologique ait remplacé le mythe romanesque.

● **LE COMTE DE MONTE-CRISTO, de Robert Vernay (deuxième partie). — Lundi 24 mars, TF 1, 14 h. 25.**

La vengeance d'Edmond Dantès, dans la tradition de Dumas. Pierre Richard-Willm en ténébreux héros romantique.

● **LES MISÉRABLES, de Jean-Paul Le Chanois (première partie). — Lundi 24 mars, FR 3, 20 h. 30.**

Jean Valjean, Mgr Myriel, Javert, Fantine, les Thénardier et Cosette enfant... De belles images en couleurs pour illustrer Victor Hugo, et Jean Gabin dans le rôle du forçat régénéré mais poursuivi par son passé.

● **STORM WARNING (Alerte à l'ouragan), de Stuart Heisler. — Mardi 25 mars, A 2, 20 h. 35.**

A Rock Point, dans le sud des Etats-Unis, les méfaits du Ku Klux Klan. Association de Richard Brooks (scénariste) et de Stuart Heisler pour un film courageux, réquisitoire contre l'extrême droite, tourné aux Etats-Unis en plein maccarthysme. Un film qu'on n'avait jamais vu en France.

● ***MATT HELM, AGENT TRÈS SPÉCIAL*, de Phil Karlson. — Mardi 25 mars, FR 3, 20 h. 30.**

L'espionnage à la blague, avec un agent de charme (!), Dean Martin. Bagarres, gadgets et gags dans une pauvre parodie où seul Victor Buono en grand espion chinois est réellement drôle.

● **LES ENCHAINÉS, de Alfred Hitchcock. — Mercredi 26 mars, FR 3, 20 h. 30.**

Un drame psychologique envoûtant dans une histoire d'espionnage atomique. Pris entre le devoir et l'amour, Cary Grant laisse Ingrid Bergman s'avilir dans une mission chez les nazis de Rio-de-Janeiro. Finalement, il la sauvera après un étonnant suspense. Le plus hitchcockien des films de Hitchcock. Un certain travelling, audacieux, est historiquement célèbre.

● **LE JARDIN DU DIABLE, de Henry Hathaway. — Jeudi 27 mars, FR 3, 20 h. 30.**

Quatre aventuriers et une femme, l'attrait de l'or et sa malédiction. Une mise en scène à la trame serrée tire un parti angoissant de la présence invisible des Indiens guettant ces Blancs qui foulent leur territoire.

● **PONCE PILATE, de Gianpaolo Callegari et Irving Rapper. — Vendredi 28 mars, TF 1, 20 h. 35.**

L'imagerie pieuse obligatoire le Vendredi saint à la télévision. Un portrait psychologique de Ponce Pilate, procurateur romain mêlé au procès de Jésus, dont on sait qu'il s'en lava les mains. Bien joué par Jean Marais.

● **EN QUATRIÈME VITESSE, de Robert Aldrich. — Vendredi 28 mars, A 2, 22 h. 55.**

L'enquête d'un « privé » qui cherche un magot. Des gangsters et des filles également dangereux. Une suite de paroxysmes, un cinéma de *l'électro-choc, qui fut surprenant*, et une fable sur le monde moderne.

● **SOUS LE PLUS GRAND CHAPITEAU DU MONDE, de Cecil B. de Mille. — Dimanche 30 mars, A 2, 14 h. 30.**

Intrigue romanesque et foisonnement spectaculaire du cirque américain : foule de figurants, animaux, grands numéros sur pistes multiples. Comme quoi Cecil B. de Mille n'était pas seulement un spécialiste des sujets bibliques ou antiques.

● **L'HOMME AUX CLÉS D'OR, de Leo Joannon. — Dimanche 30 mars, TF 1, 17 h. 30.**

Jeunesse bourgeoise pourrie, éducateur pris dans une machination et réduit à devenir portier de palace. Les rebondissements dramatiques et les leçons de morale de Joannon sont également contestables. Reste Fresnay, égal à lui-même.

● **L'AVENTURIER DU RIO GRANDE, de Robert Parrish. — Dimanche 30 mars, TF 1, 20 h. 35.**

L'étrange portrait d'un étrange aventurier (Robert *Mitchum*) accablé par le destin. Un western qui ne suit aucune des règles du genre. Robert Parrish avait, alors, un univers à lui.

● **ERNEST LE REBELLE, de Christian-Jaque. — Lundi 31 mars, TF 1, 14 h. 30.**

Quand Prévert adaptait pour Fernandel un roman de Jacques Perret. Ici, le comique vaudevillesque des années 30 touche à l'absurde. Fernandel très drôle. Robert Le Vigan irrésistible en dictateur sud-américain et cinglé.

● **SANG ET LUMIÈRES, de Georges Rouquier. — Lundi 31 mars, A 2, 15 h. 5.**

D'après un roman de Joseph Peyré, le drame psychologique d'un torero qui voudrait renoncer à son métier. Rouquier — le cinéaste de *Farrebique* — pris entre le documentaire et le pittoresque commercial. Résultat incertain.

● **AILLEURS L'HERBE EST PLUS VERTE, de Stanley Donen. — Lundi 31 mars, TF 1, 20 h. 35.**

Un homme d'affaires américain dans la gentry anglaise. Des situations boulevardières, une mise en scène banale de Stanley Donen ; mais l'interprétation est parfaite.

● **LES MISÉRABLES, de Jean-Paul Le Chanois (2e partie). — Lundi 31 mars, FR 3, 20 h. 30.**

Jean Valjean, ou plutôt Gabin, sur les barricades de 1832 et dans les égouts de Paris. Une certaine flamme hugolienne qui manquait à la première partie du film. *Mais*, sur ces épisodes des *Misérables*, Marcel Bluwal a fait beaucoup mieux depuis (pour la télévision).

Samedi 22 mars

CHAINE I : TF1

18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : Le magazine auto-moto, prod. *J. Bonnecarrère, prés. J.-P. Chapel.*
19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
20 h. 35 Documentaire : Les quatre saisons au Canada, de F. Rossif.
21 h. Concours eurovision de la chanson 1975.
La France est représentée par Nicole Rieu, qui chante Et bonjour à toi, l'artiste, *de P. Delanoë et J. Bernel. En direct de Stockholm.*

CHAINE II (couleur) : A2

18 h. 35 *Jeu : Des chiffres et des lettres.*
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Série : Jennie, de J. Mitchell. Réal. J. Cellan-Jones, avec L. Remick.
En 1854 naissait Jennie Jerome, qui allait devenir la mère de Winston Churchill.
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.
Avec Georges Brassens et Pierre Louki.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tommy.
L'actualité musicale.
19 h. 40 Tribune : Un homme, un événement. M. Verguin, recteur de l'académie de Clermont-Ferrand.
Au sujet de la réforme Haby.
20 h. (●) Court métrage : « le Horla », de J.-D. Pollet, d'après une nouvelle de G. de Maupassant.
Itinéraire de la folie.
20 h. 40 Feuilleton : Jack, d'après le roman d'A. Daudet, adapt. de H. Jelinek, avec E. Selena, C. Titre et S. Di Napoli.
Jack, accusé de vol, a toutes les difficultés du monde à prouver son innocence. Mais la honte le pousse à fuir sa mère : il devient marin.
21 h. 30 Documentaire : Des machines pour des artistes : « Il était une fois loin d'Hollywood. »
Avant même que naisse le cinéma, Emile Raynaud met au point le praxinoscope et le célèbre théâtre optique, et réalise en 1888 le premier dessin animé du monde Autour d'une cabine. *Puis, à côté de Walt Disney, Alexandre Alexeieff invente « l'écran d'épingles » et Piotr Kamler fabrique un banc-titre avec une caméra.*

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les 2e et 3e chaînes. Le signe (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire.

FRANCE-CULTURE

18 h. 45, Allegro, par J. Chouquet ; 19 h. 50, Sciences humaines : les Indiens d'Amazonie ;

20 h. 20 (S.) (●), Nouveau répertoire dramatique, par L. *Attoun* : « *Trafic* », de L. Calaferte, avec G. Doucet et D. Lecourtois, suivi de « Derrière la porte » (réalisation J.-J. Vierne) ; 22 h. 20 (S.), *Micro-concert* G.R.M., par M. Chion œuvres électro-acoustiques de T. *Mimazoglu* ; 22 h. 50, Poètes d'aujourd'hui sur les ondes : « Poètes maudits d'aujourd'hui » (1946-1970) ; 22 h. 30 (S.) Orchestre philharmonique de Radio-France, direction M. Constant : « le Martyre de saint Sébastien » (d'Annunzio, Debussy).

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30 (S.), En direct du studio 105, Daniel Wayenberg : « Sonate » (Dutilleux) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1906 : « Huit chansons populaires russes » (Liadov), « Histoires naturelles » (Ravel), avec G. Souzay et D. Baldwin ; 21 h. (S.), Festival de Royan, Orchestre national, direction L. Vis : « Œuvre » (en création mondiale, T. Murail) « Voci » (Donatoni), « Concerto pour piano » (G. Sinopoli), par K. Wittlich, piano, « E et R de Mahler » (R. Koering), avec E. Ross, soprano, A. Meunier, violoncelle, M. Butor, récitant ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle En compagnie de Raymond Loucheur ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 23 mars

CHAINE I : TF1

9 h. Tous en forme.
12 h. *La sequence du spectateur.*
13 h. 20 (●) Le petit rapporteur, de J. Martin. Réal. B. Lion.
14 h. 45 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.
17 h. 30 Film : « Les heros sont fatigues », d'Y. Ciampi (1955), avec Y. Montand, M. Félix, J. Servais, G. Oury, C. Jurgens.
Des héros de guerre et des collaborateurs ; des trafiquants et des filles de joie : autant d'épaves humaines qui cherchent désespérément, dans la chaleur humide d'une ville africaine, leur salut dans l'alcool, la fortune et l'amour.
19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « Quand la ville dort », de J. Huston (1950), avec S. Jaffe, S. Hayden, L. Calhern, J. Whitmore.
La minutieuse préparation et la réalisation du cambriolage de la chambre forte d'un grand joaillier. Par-delà le thème classique du « gros coup », l'art de présenter les protagonistes et de construire une action par « flashes » successifs.
22 h. 10 (●) Série : « Un certain regard. « Gustave Thibon », de Ch. Chabanis. Réal. G. Guillaume.
Les rapports du philosophe avec la société et avec la mort.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 23 MARS

FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, *Ecoute Israël* ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « L'Union rationaliste » ; 10 h., Messe.

TF 1

9 h. 15, A Bible ouverte : « Le prophète du retour » ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux : « Le patriarche Nerces Schnorali » ; 10 h., Présence protestante : « Des pasteurs en prison » ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur : « En direct de Foucaucourt-sur-Thabas » ; 11 h., Messe des Rameaux à l'église de Foucaucourt-sur-Thabas ; Prédication du Père Bonnet.

CHAINE II (couleur) : A2

12 h. 30 Sport : Ski.
Slalom parallele hommes.
13 h. à 19 h. Dimanche illustre, de P. Tchernia.
13 h. 30 L'album de Pierre-Jean Vaillard.
13 h. 45 Jeu : Monsieur Cinéma.
14 h. 30 Film : « Houdini, le grand magicien », de G. Marshall (1953), avec T. Curtis, J. Leigh, T. Thatcher.
La vie de l'illusionniste Harry Houdini, surnommé « le roi de l'évasion ». Une biographie romancée, avec des numéros sensationnels.
16 h. 10 Les secrets de l'évasion.
17 h. 30 Magazine : Vive la tele, de J.-J. Bloch.
18 h. Jeu : Le defi.
18 h. 40 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 Feuilleton : Les gens de Mogador, d'après E. Barbier. Réal. R. Mazoyer, avec A. Laurence, F. Berben, M.-F. Pisier.
Frédéric se tue en voiture ; la guerre de 1914 éclate et le fils de Ludivine, François, veut s'engager.
22 h. 20 Poésie : Plain chant, de H. Martin : Lucienne Desnoues, réal. A. Dhenaut.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Série : Hawaï, police d'Etat. « Trafic d'armes. »
Une affaire où se trouvent mêlés un trafiquant d'armes (qui y laisse sa peau), un consul, le mouvement de l'Arasounda, un groupe révolutionnaire et... Mc Garret.
20 h. Documentaire : A la recherche de la fête catalane, de A. Altit.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45 Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « la Huitième Symphonie » (*Mahler*) ; 12 h., Ma non troppo, de Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre symphonique Nord-Picardie, direction E. Cosma : « les Noces de Figaro », ouverture (*Mozart*), « Symphonie n° 53, l'Impériale » (Haydn), « Symphonie n° 32 K. 318 » (*Mozart*), « Suite tchèque, opus 19 » (Dvorak) ;

13 h. 45, *Le monde insolite* : La *corbeille* côté jardin, par P.-J. Laspeyre ; 14 h. 15, « l'Indiscret », d'E. See, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 14, Souvenirs de Jean de Beer ; 16 h. 45, Depuis Notre-Dame de Paris, conférence de carême par le Père Bro : « Contre toute espérance » ; 17 h. 35, Concert, salle Pleyel, Association des Concerts Lamoureux, soliste et direction T. Vasary : « Concerto pour piano en sol mineur » (J.-S. Bach), « Divertimento pour cordes » (Bela Bartok), « Concerto n° 3 en ut mineur, opus 37 » (Beethoven) ; 19 h. 10, Le point du septième jour : magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45, « Concerto pour mandolines *en ut majeur* » (*Vivaldi*), « *Sonate en ré majeur* » (*Scarlatti*) ;

20 h. (S.), « Faust et Hélène » (Goethe, G. Adenis), musique L. Boulanger, avec J. Tudare, « Scènes de Faust » (Schumann), avec R. *Massard*, L. Dourian ; 21 h., Poésie bengali de P. *Mukherjee* ; 22 h., Escale de l'esprit : *Maeterlink* ; 22 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Grifiquez : Festival d'art contemporain à Royan ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : André Salmon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique d'Alsace, direction R. Albin, avec le concours de P. Doukan, violoniste : « Concerto pour orchestre n° 3 » (B. Bettinelli), « Concerto pour violon et orchestre, A la mémoire d'un ange (A. Berg), « Symphonie n° 1 » (R. Albin) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Première symphonie en si bémol mineur, opus 38, le Printemps » (Schumann) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : K.-F. Abel, Boccherini, Fauré ; 17 h. (S.), Orchestre philharmonique de Berlin : « Trio en la mineur pour flûte, violoncelle et clavecin » (Vivaldi), « Suite n° 3 en ut majeur pour violoncelle seul » (Bach), « Sonate en si mineur pour flûte et basse continue » (Haendel), « Toccata en ré majeur pour clavecin » (Bach), « les Folies d'Espagne pour flûte, clavecin et violoncelle » (M. Marais) ; Vers 18 h. (S.), Voyage autour d'un concert : Villa-Lobos, Martinu, Xenakis, R. Strauss ; 19 h. 35, Jazz vivant : Stan Getz et le trio Bill Evans ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Quatuor en fa mineur, opus 55, n° 2 », « Symphonie en ut mineur » (Brahms) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : Jean-Claude Pannetier, pianiste ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines : Hommage à Toti dal *Monte* ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

COMMENT RECEVOIR FRANCE-CULTURE APRÈS LE 7 AVRIL

La réforme des réseaux de Radio-France, annoncée depuis des années — c'était alors l'O.R.T.F. — a une conséquence surprenante. Destinée initialement à conforter France-Culture sur les ondes moyennes, afin d'assurer une large audience à ce programme, elle relègue en définitive les émissions culturelles sur le réseau en modulation de fréquence, dont l'écoute nécessite un appareillage deux fois plus coûteux, ce qui explique le relatif sous-équipement des auditeurs français dans ce domaine.

France-Culture continuera d'être diffusé sur les ondes moyennes, en dehors des horaires affectés aux émissions scolaires et universitaires. Mais, pour suivre ses programmes dans la continuité, voici la liste des émetteurs de son réseau en modulation de fréquence.



ABBEVILLE. — Limeux	97,40
AJACCIO. — Coti-Chiavari	97,60
ALENÇON	88,00
ALES. — Mont-Bouquet	96,10
AMIENS. — Saint-Just-en-Chaussée	88,37
ANGERS. — Rochefort-sur-Loire	93,20
ANTISANTI. — Corté	91,00
ARGENTON. — Malicornay	89,80
AURILLAC. — Labastide-du-Haut-Mont	93,00
AUTUN. — Bois-le-Roi	97,30
AUXERRE. — Molesmes	89,50
AVIGNON. — Mont Ventoux	90,72
BASTIA. — Serra-di-Pigno	89,20
BAYONNE. — La Rhune	96,10
BERGERAC. — Audrix	94,00
BESANÇON. — Lomont	97,70
BESANÇON. — Montfaucon	89,30
BORDEAUX. — Bouliac	98,10
BOULOGNE. — Mont-Lambert	99,90
BOURGES. — Neuvy-Deux-Clochers	88,50
BREST. — Roc-Trédudon	97,80
CAEN. — Mont-Pinçon	91,53
CARCASSONNE. — Pic-de-Nore	96,50
CHAMBERY. — Mont-du-Chat	93,00
CHAMONIX. — Aiguille-du-Midi	89,00
CHARTRES. — Montlandon	98,14
CHERBOURG. — Digosville	89,20
CLERMONT-FERRAND. — Puy-de-Dôme	98,60
DIGNE	95,00
GAP. — Mont-Colombis	88,50
GEX. — Mont-Rond	96,70
GRENOBLE. — Chamrousse	88,20
HIRSON. — Landouzy	99,70
LE HAVRE. — Harfleur	93,30
LE MANS. — Mayet	89,00
LE PUY. — Saint-Jean-de-Nay	89,30
LILLE. — Bouvigny	98,00
LIMOGES. — Les Cars	89,50
LYON. — Mont Pilat	88,90
MARSEILLE. — Grande-Etoile	90,00
MENTON. — Cap Martin	97,00
MONTPELLIER. — Sainte-Baudille	97,80
MULHOUSE. — Belvédère	88,60
NANTES. — Haute-Goulaine	94,20
NICE	97,40
NIORT. — Maisonnay	96,40
ORLEANS. — Trainou	95,80
PARIS. — Tour Eiffel	93,35
PERPIGNAN. — Pic de Néoulous	99,30
PORTO-VECCHIO	99,80
RENNES. — Saint-Pern	98,30
ROUEN. — Grand-Couronne	94,00
SAINT-FLOUR. — Vabres	87,80
SAINT-RAPHAEL. — Pic de l'Ours	88,70
SENS. — Gisy-les-Nobles	98,50
STRASBOURG. — Nordheim	87,70
TOULON. — Sap Sicié	89,66
TOULOUSE. — Pic du Midi	99,70
TOURS. — Chissay	97,80
VANNES. — Moustoir' Ac	96,00

★ De nouveaux émetteurs seront mis en marche prochainement dans les *régions* Bourgogne, *Champagne*, Ardennes.

● *Jacques Chancel* reçoit Dina Vierny (lundi 24 mars), Jacques Delors (mardi 25), Cécil Saint-Laurent (*mercredi 26*), *le biologiste* Jonas Salk (jeudi 27) et Kurt Redel, en direct de Lourdes (vendredi 28), au cours de « Radioscopie » (France-Inter, 17 heures).

● *Un concours de nouvelles littéraires*, organisé par TF 1 et la presse quotidienne régionale, est ouvert jusqu'au 28 mars. Chaque auteur devra envoyer son texte au quotidien de sa région, chaque journal s'engageant ensuite à publier *le meilleur. Les nouvelles* ainsi sélectionnées seront alors envoyées à l'Académie Goncourt, qui décernera un prix de 10 000 F. La nouvelle primée sera adaptée pour la télévision et diffusée par TF 1.

RADIO-TELEVISION

Lundi 24 mars

● CHAINE I : TF1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 30 Film : « Le Comte de Monte-Cristo » (deuxième partie : « le Châtiment »), de R. Vernay (1942), avec P. Richard-Willm, M. Alfa, A. Clariond, L. Delamare.
Edmond Dantès est devenu le comte de Monte-Cristo, un homme immensément riche à qui tout Paris fait fête. Mais l'heure de la vengeance va sonner : le procureur injuste, le compagnon félon, vont payer.
16 h. 40 « Spécial Pâques Jeunesse ».
Une heure quarante de dessins animés, de documentaires ; un bulletin d'« Infos jeunesse » et un long métrage par jour.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « la Ligne de chance », d'A. Husson, mise en scène J. Ardouin, réal. G. Folgoas, avec H. Piégay, E. Kerr.
La rivalité sournoise d'une voyante et d'un jeune psychanalyste pousse ce dernier à devenir fakir. Encore un coup de pied de l'âne aux méthodes freudiennes.
22 h. Variétés : A bout portant. Line Renaud.

● CHAINE II (couleur) : A2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
15 h. 30 Série : Les envahisseurs. « La tornade ».
16 h. 10 Les après-midi, d'A. Jammot.
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 (★) Dramatique : « les Amants d'Avignon », d'E. Triolet, réal. P. Seban, avec N. Jamet, H. Serre, H. Gignoux.
Les prises de conscience successives d'une jeune femme dans la Résistance, partagée entre le romanesque et le quotidien : les communistes dans la lutte clandestine, sous l'ombre de Gary Cooper — alias « Peter Ibbetson ».
22 h. 25 Ballet : « Comme la princesse Salomé est belle ce soir », de M. Béjart.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Osmond Brothers et Initiation au tennis.
19 h. 40 Tribune libre : le Grand-Orient.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « les Misérables », de J.-P. le Chanois (1957), avec J. Gabin, B. Blier, D. Delorme, F. Ledoux, Bourvil.
Première partie : *Jean Valjean, ancien forçat, est devenu industriel dans une ville du nord de la France. Il protège une pauvre fille, Fantine, mais le policier Javert le reconnaît... Illustration appliquée du roman de Victor Hugo.*

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Regards sur la science, par M. Rouze : les mécanismes sensoriels chez l'homme. La sensation, codage spatio temporel. Les champignons hallucinogènes ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par J. Le Goff : Paris au XV[e] siècle, discussion à partir du livre de J. Favier, avec MM. B. Guenée et Ph. Wolff ; 11 h., Instruments rares : Le piano forte ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Raymond Castans ; 11 h. 45, Entretien avec Eugène Ionesco ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama Culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35 (●), Chroniques fantastiques, par C. Petit-Castelli (1) (réalisation G. Gravier) ; 14 h. 15, Actualité internationale ; 14 h. 15, Musique ailleurs, par M. Cadieu ; 15 h. 2, « Les Carbonari », de M. Verrier, avec G. Tréjean, L. Badie (réal. G. Delaunay) ; 16 h., Dossier : Daniel Boulanger, ou le regard d'un écrivain sur la province ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « le Train du matin », d'André Dhôtel (réalisation J.-P. Colas) ; 18 h. 30, Réflexion faite

20 h., Indicatif futur, par C. Dupont : Internationalisation des ressources naturelles, avec le professeur *Merle ; 20 h. 30,* Piste rouge : Le bruit traque les villes et les campagnes ; 21 h. (S.), Festival international d'art contemporain de Royan, en direct du Casino municipal. Orchestre national, direction C. Halffter, avec L. Faber, hautbois, et X. Darasse, orgue ; 23 h. 15, Libre parcours récital. Semaines de musique contemporaine d'Orléans : récital de guitare, par W. Hellermann.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Bizet, par E. Bondeville ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Narciso Yepes, luthiste et guitariste ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre de Chopin ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : Gabrielli, S. Molinaro ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Quatuor en sol majeur », « Quatuor en fa majeur » (Haydn) ; 16 h .30 (S.), Musique à découvrir : « Sonate pour flûte et clavecin » (Kulhan), « Sonate en mi » (Grieg), « Quintette » (Rontgen) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Sérénade n° 10 en si bémol majeur » (Mozart) ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... sur le vif (Scarlatti, Mozart, Chopin, Liszt) ;

20 h. 30 (S.), Festival estival de Paris 1974, concert donné en la Sainte-Chapelle par le Florilegium Musicum de Strasbourg, direction R. Delage « Canzona Sacra Vergine Bella », « Hymne Vexilla Regis », « Motet Flos Florum », « Hymne Veni Creator », « Antienne Alma Redemptoris Mater » (G. Dufay), « Misa Pangue Lingua » (J. des Prés) ; 22 h. (S.), Hors gravure : Charles Koechlin - Maurice Emmanuel, par Henriette Puig Roget, piano ; 23 h. (S.), L'œuvre symphonique de J. Ibert ; 24 h., Motto Cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mardi 25 mars

M. Valéry Giscard d'Estaing fera le point de la situation dans une allocution radio-télévisée « au coin du feu », diffusée en début de soirée.

● CHAINE I : TF1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
16 h. 40 Spécial Pâques Jeunesse.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Filopat et Potafil.
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de la Grange : « Les passagers de l'hiver. »
21 h. Jeu : Le blanc et le noir.
21 h. 45 Emission littéraire : Pleine page, prod. A. Bourin et P. Sipriot, réal. B. Lion.
« Histoires de ma vie », de Jean Marais et « Les cahiers de l'Herne », d'Arthur Koestler (séquences filmées) ; Histoire de la revue Esprit, 1930-1950 », de Michel Winock ; « le Corps de mon ennemi », de Félicien Marceau (en direct sur le plateau). Présentation d' « Une autre vie », d'Alberto Moravia et de « la Vie quotidienne en Normandie au temps de Mme Bovary », d'André Guérin.

● CHAINE II (couleur) : A2

13 h. 45 Magazine régional.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui madame.
Quels sont les facteurs de la réussite scolaire.
15 h. 30 Série : Les Envahisseurs : « Alerte au rouge. »
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot : « Hier, aujourd'hui, demain. »
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Dossiers de l'écran, d'A. Jammot : « Storm warning » (Alerte à l'ouragan), de St. Heisler (1950), avec G. Rogers, R. Reagan, D. Day, St. Cochran.
Un district attorney, en lutte contre le Ku Klux Klan, s'efforce d'obtenir le témoignage d'une jeune femme qui a assisté à un meurtre commis par les hommes en cagoule. Ce film, dont le scénario est de Richard Brooks, est resté inédit en France.
Débat : Le Ku Klux Klan.
Avec la participation de M. Baldensperger, écrivain ; de M. Baldwin, écrivain ; de M. Venable, avocat (U.S.A.) ; de M. Robert Shelton ; de Mme B. Kinard, historienne ; de M. Ernest Goldstein, ancien conseiller spécial du président Johnson.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Osmond Brothers et Initiation au tennis.
19 h. 40 Tribune libre : Le mouvement éco-politique.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors. *Le lion.*
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « Matt Helm, agent très spécial », de Ph. Karlson (1965), avec D. Martin, St. Stevens, D. Lavi, V. Buono.
Agent secret américain, nonchalant et charmeur contre vilain espion chinois et société secrète. Humour éventé pour une parodie de film d'espionnage.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la gnose, par E. Meyrovitch (1) (les ténèbres) ; 8 h. 32, Le vent, par J. Markale ; 8 h. 50, Université radiophonique internationale. Problèmes de droit international : « Formes de terrorisme international » ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; 11 h. 2, Musique de chambre : « Sonate n° 1 pour violon et piano » (Fauré), avec J. Fournier et G. Doyen ; 11 h. 30, Le texte et la marge : « Rois sages et rois fous », d'A. Demieule ; 11 h. 45, Entretien avec Eugène Ionesco ; 12 h., « La Poupée de Nuremberg » (A. Adam) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, Chroniques fantastiques, par C. Petit-Castelli ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15, Nouvelles de l'Opéra, par M. Cadiou ; 15 h. 2, Bilan, par J. Paugham : Léon Delfosse. Une vie de syndicalisme ; 16 h., Les fous du requin ; 17 h., Festival de Royan : Les percussions de Strasbourg ; 17 h. 49, Un livre, des voix : « les *Météores* », de Michel Tournier (réalisation G. Peyrou) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Elégie » (Fauré), « le Bon Petit Roi d'Yvetot » (Grandjany) ;

20 h., Dialogues. Emission enregistrée en public, par R. Pillaudin : Participation et autogestion, par Léon Hamon et Gilles Martinet ; 21 h. 20 (●), Atelier de création radiophonique ; « Ben et Fillou », de la peinture au happening ; 23 h. 10, Court-Circuit.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Bizet ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Narciso Yepes, luthiste et guitariste ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre de Chopin ; 14 h. 30 (S.), Musique autour d'un clavier « Quintette pour clavecin et cordes » (A. Soler), « Quintette pour piano et cordes en la » (Brahms), avec R. Serkin ; 15 h. 30, Aux sources des musiques : L'Inde (2) ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « Ouverture en ut majeur Wassermusik » (Telemann), « Concerto pour piano et orchestre n° 1 en fa dièse mineur » (Rachmaninov), « Symphonie n° 3 en fa majeur » (Brahms) ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Promises, promises » (David-Bacharad) ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Sur le vif (Beethoven, Brahms, Schumann, Casals) ;

20 h. 30 (S.), Récital Guy Touvron. Deuxième prix du « Printemps de Prague » : « Marches héroïques » (Telemann), « Sonate en ré majeur » (Purcell), « Sonate pour trompette et piano » (Hindemith). Avec le concours de H. Puig-Roget. — Cyprien Katsaris. Premier prix du concours Cziffra de Versailles : « Sonatine n° 3 en ré majeur » (Mozart), « Pièces lyriques » (Grieg), « Mephisto valse » (Liszt) ; « Regard de l'Eglise d'amour » n° 20 des Vingt regards sur l'Enfant Jésus (Messiaen), « Sept pièces lyriques » (Grieg) ; 22 h., Quatrième congrès des saxophones de Bordeaux. Concert du Quatuor d'anches de Paris : « Incantations tibétaines » (R. Calmel), « Saxophonies » (A. Abbott), « Epodes » (A. Weber) ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Musique d'aujourd'hui ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mercredi 26 mars

● CHAINE I : TF1

12 h. 30 Variétés : Midi mercredi.
13 h. 35 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi, de Chr. Izard.
18 h. 20 Le Fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Filopat et Potafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer ».
20 h. 30 (●) Dramatique : « le Chemin de la croix », de G. Mourgue, réal. J.-P. Sassy, avec Y.-M. Maurin, O. Versois, F. Darbon.
Les quatorze stations du Christ transposées en « Oratorio des regards » et entrecoupées de flashes sur Camus, le nazisme ou la guerre du Vietnam. Les « thèmes éternels » de l'amour, de l'incommunicabilité et de la violence.
21 h. 30 Emission médicale : « La naissance du langage », prod. P. Desgraupes, I. Barrère et E. Lalou.
Avec la participation du docteur Lafon (spécialiste de l'audiophonologie), du professeur Briede (professeur de psychologie) et de M. Guichard (sociologue).

● CHAINE II (couleur) : A2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
Dans les coulisses d'une grande maison de couture, les midinettes d'aujourd'hui.
15 h. 30 Série. Daktari : « le Guépard apprivoisé ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Sport. Football : France-Hongrie.
Match retransmis en Eurovision du Parc des princes.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Osmond Brothers et Initiation au tennis.
19 h. 40 Tribune libre : Les radicaux de gauche.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Histoire du cinéma. Cycle Ingrid Bergman : « les Enchaînés », d'A. Hitchcock (1946), avec C. Grant, I. Bergman, Cl. Rains, L. Calhern, Mme Konstantin.
La fille déshonorée d'un espion nazi accepte de travailler pour les services secrets américains et s'éprend de l'agent qui est son contact. Une magnifique histoire d'amour et de rédemption dans un film à suspense où l'angoisse ne manque pas.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la gnose (la lumière) ; 8 h. 32, Le vent ; 8 h. 50, Université radiophonique. La stimulation fonctionnelle par l'électricité des extrémités des paralysés ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 11 h. 2, Renaissance des orgues de France. Cathédrale d'Orléans (orgue Cavaillé-Coll) ; 11 h. 30, Le livre, ouverture sur la vie : « Tania ou le premier amour », de R. Fraerman ; 11 h. 45, Entretien avec Eugène Ionesco ; 12 h., Bibliothèque musicale ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, Chroniques fantastiques ; 14 h. 5, Dossier ; 14 h. 15, Musique et sciences humaines ; 14 h. 45, Musique, par M. Cadieu ; 15 h. 2, Essai : « Opus Lix » ou « Les hommes qui n'ont plus rien », de J. Grimod, avec D. Ivernel, N. Borgeaud, A. Ferlac, J.-R. Caussimon, G. Casile (réalisation G. Godebert) ; 16 h., M. Foucault interroge J. Almira pour son livre « le Voyage à Naucratis » ; 17 h. 30, Actualité : L'Ethiopie ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « De l'importance du jus de pomme dans les blessures du cœur », de Dan-Mac Call (réalisation C. Roland-Manuel) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., *Musique de chambre* : « Fantaisies 7-8-9 » (Telemann), avec D. Erith ; « Sonate pour alto et piano » (J. Casterède), avec l'auteur ; « Cave of the winds » (L. Foss) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : Dominique Fernandez « Porporino ou les mystères de Naples » ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais ; Vers une biologie artificielle, avec le docteur G. Barski ; 21 h. 50, Musique de notre temps, par G. Léon ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 55, Deux aspects de Pascal Lainé (1), par F. Favier.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Bizet ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Narciso Yepes ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre de Chopin ; 14 h. 30 (S.), Capitales de l'art : *Mozart* ; 16 h. (S.), Musique de chambre française avec clarinette : « Suite pour violon, clarinette et piano » (Milhaud), « Andantino pour clarinette et piano » (F. Schmitt), « Divertissement de chambre » (Sauguet), « Sonate pour clarinette et piano » (Poulenc), « Divertissement pour hautbois, clarinette et basson » (J. Françaix) ; 17 h. (S.), Les jeunes Français sont musiciens. L'animation musicale dans la ville, avec la participation de J.-J. Werner, M. Vergnault, M. Gevaudan, G. Dogimont : « Karma » (M. Pinchard), « Cinq dédicaces » (J.-J. Werner), « Concerto Academico » (Ralph Vaughan Williams), soliste, A. Jodry, « Carillon » (M. Dupré), par Delvallée, orgue ; 18 h. 30, Bloc-notes du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Sur le vif : Brahms ;

20 h. 25 (S.), Soirée lyrique : « le Messie » (Haendel, version de Mozart), avec E. Mathis, soprano ; B. Finnila, contralto ; P. Schreier, ténor ; T. Adam, basse. Chœur et Orchestre symphonique de la radio autrichienne. Direction Ch. Mackerras ; 23 h. (S.), Musique française méconnue. Alchimie du son : Chaynes, Malec, Constant ; 24 h., Musique et poésie : Pierre Unik (Mozart, Bizet, Takemitsu, Stockhausen) ; 1 h. 30, Nocturnales.

Jeudi 27 mars

● CHAINE I : TF1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
16 h. 40 « Spécial Pâques jeunesse ».
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « le Temps de vivre, le temps d'aimer ».
20 h. 35 Série. Jo Gaillard : « Jo et l'enfant » réal. Christian-Jaque, avec B. Fresson,
Cap sur l'île de Cayenne. A l'escale, un groupe d'écoliers vient visiter la Marie-Aude. Et lorsque le navire reprend la mer, il porte à son bord un curieux passager clandestin.
21 h. 20 Satellite, prod. J.-F. Chauvel.
Patrons en chômage. P.M.E. en difficulté ; Un ministre : Simone Veil. La rébellion des intégristes.
22 h. 25 Variétés : Le club de dix heures, prod. J. Chabannes et L. Feyrer.

● CHAINE II (couleur) : A2

13 h. 35 Magazine artistique.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
15 h. 30 Série. Les Envahisseurs : « l'Ennemi ».
16 h. 10 Les après-midi, d'A. Jammot.
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Le grand échiquier, de J. Chancel. « Un bout de chemin avec Yehudi Menuhin ».
Avec Manitas de Plata ; Los Bailardos ; G. Zamphyr ; D. Vierny ; S. Grappelly ; J. Loussier ; Oscar Peterson.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Osmond Brothers et Initiation au ski.
19 h. 40 Tribune libre : L'Association des paralysés de France : groupement des handicapés moteurs et des parents d'enfants handicapés.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 30 Un film... un auteur : « le Jardin du diable », de H. Hathaway (1954), avec R. G. Cooper, S. Hayward, H. Marlowe, C. Mitchell.
Quatre aventuriers accompagnent, dans une région du Mexique, dont les Indiens interdisent l'accès, une femme qui va au secours de son mari. Les frissons de l'aventure.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la gnose (langage de la gnose) ; 8 h. 32, Le vent : La symbolique du vent ; 8 h. 50, Université radiophonique internationale : L'homme et la nature ; 9 h. 7, La matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 11 h. 2, Musique de chambre : « Trio à cordes » (Breval), par le Trio à cordes français ; « Pour un infini » (Bouvrain) ; 11 h. 30, L'école des parents : Vers l'égalité des chances (1) ; 11 h. 45, Entretien avec Eugène Ionesco ; 12 h., Orchestre de Nice-Côte d'Azur : « Sinfonietta, opus 1 » (B. Britten), « Don Juan de Manara » (H. Tomasi), direct. P. Mule ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30 (●), Journée mondiale du théâtre : « Mine Haha », de F. Wedekind, avec C. Sellers et Douchka (réalisation C. Rolland-Manuel) ; 14 h., Les après-midi de France-Culture : En direct du Théâtre d'Orsay (la femme dans le monde du spectacle) ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Appel », de Jacques Copeau (réalisation G. Godebert) ; 18 h. 30, Réflexion faite.

20 h., « L'Assemblée des femmes », de R. Merle, d'après Aristophane (réalisation A. Barroux) ; 21 h. 50, Le livre d'or : Semaines de *musique* contemporaine d'Orléans : « Alissa », de D. Milhaud ; 21 h. 50, Le livre d'or (G. de Machau) ; 22 h. 40 (●), Journée mondiale du théâtre : « le Monologue de Molly Bloom » (Joyce).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine. En direct de Royan ; 10 h., Que savons-nous de... Bizet ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Narciso Yepes ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre de Chopin ; 14 h. 35 (S.), Les grandes affiches du lyrique : « la Walkyrie » (Wagner), avec B. Nilson, H. Hotter, J. King, R. Crespin. Orchestre philharmonique de Vienne, direction G. Solti ; 16 h. 10, Danse, ballet, musique : « le Bal de Béatrice d'Este » (R. Hahn) ; 16 h. 40 (S.), Divertissements ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé : « l'Or du Rhin », extrait (Wagner), « Concerto n° 2 pour piano et orchestre » (Saint-Saëns), avec A. Ciccolini, « Aïda », extrait (Verdi), « Coppélia » (L. Delibes) ; 18 h. 30 (S.), Jazz d'aujourd'hui ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel-songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Sur le vif : Wagner, Debussy, Poulenc, M. Marais ;

20 h. 30 (S.), Orchestre de Nice-Côte d'Azur, direction R. Albin. Avec le concours de Ch. Lardé, flûtiste. Festival *Mozart* : « Divertimento en fa K. 138 », « Concerto pour flûte et orchestre en sol », « Symphonie n° 34 en ut » ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : Le duo Michel Portal-Daniel Humair ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, *Nocturnales.*

Les émissions régionales

Tous les jours

TELEVISION (sur l'ensemble des chaînes) 19 h. 20 - 19 h. 40 (sauf dimanche).

FRANCE-INTER (ondes moyennes) : 6 h. 20 - 6 h. 30 ; 7 h. 18 - 7 h. 45 ; 12 h. 10 - 12 h 43 ; 18 h. 5 - 19 h. Le dimanche : 12 h. 30 - 12 h. 43 (sauf Clermont-Ferrand et Montpellier 12 h. - 13 h. 43). Emissions particulières de 13 h. 30 à 14 h. 30 à Rennes, Brest, Lorient.

FRANCE - CULTURE : Strasbourg, 7 h. - 7 h. 20 ; 12 h. - 13 h. 30 (sauf le dimanche). Grenoble, 7 h. 20 - 7 h. 45 (sauf le dimanche), 12 h. - 12 h. 45 (sauf le dimanche), 19 h. 30 - 20 h. (sauf le dimanche) ; Besançon, 12 h.-12 h. 45 (sauf le dimanche).

Magazines télévisés de FR 3

ALSACE. — Samedi 22, 18 h. 25 : Sérénade. Lundi 24, 20 h. : Est-sports. Mercredi 26, 20 h. : Junior, Alsace 75. Vendredi 28, 20 h. : La vie comme le fleuve. Samedi 29, 18 h. 25 : Images d'Alsace. Lundi 31, 20 h. : Est-sports.

AQUITAINE. — Lundi 24, 20 h. : Cognac, une base aérienne pas comme les autres. Mercredi 26, 20 h. : Choses vues. Vendredi 28, 20 h. : Sports 25. Lundi 31, 20 h. : Pedro Soler.

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE. — Lundi 24, 20 h. : Score 5. Mercredi 26, 20 h. : Le plan d'occupation des sols de Dijon. Vendredi 28, 20 h. : Et Dieu créa la chartreuse. Lundi 31, 20 h. : Score 5.

BRETAGNE, PAYS DE LOIRE. — Samedi 22, 18 h. 50 : Breiz o veva. Lundi 24, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 26, 20 h. : Visages, trois portraits. Vendredi 28, 20 h. : La sixième heure. Lundi 31, 20 h. : Sports dans l'Ouest.

LORRAINE - CHAMPAGNE. — Lundi 24, 20 h. : Est-sports. Mercredi 26, 20 h. : Les passionnés du rail. Vendredi 28, 20 h. : La vie comme le fleuve. Lundi 31, 20 h. : Est-sports.

MIDI - PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 24, 20 h. : Cognac, une base aérienne pas comme les autres. Mercredi 26, 20 h. : Qui c'est celui-là ? Etre étudiant à Toulouse. Vendredi 28, 20 h. : Sports 25. Lundi 31, 20 h. : Pedro Soler.

NORD - PICARDIE. — Lundi 24, 20 h. : Sports, un peu plus que le permis. Mercredi 26, 20 h. : Dominantes, portraits de femme. Vendredi 28, 20 h. : Les autres choses de la vie. Chansons à deux pattes. Lundi 31, 20 h. : Airs de cour et chansons satiriques.

POITOU - CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 24, 20 h. Cognac, une base aérienne pas comme les autres. Mercredi 26, 20 h. : Le pourquoi et le comment. Vendredi 28, 20 h. : Sports 25. Lundi 31, 20 h. : Pedro Soler.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE - CENTRE. — Lundi 24, 20 h. : Clap 3/30. Mercredi, 26, 20 h. : Madame le commissaire. Vendredi 28, 20 h. : Formule 3. Lundi 31, 20 h. : Clap 3/30.

PROVENCE - COTE D'AZUR, CORSE. — Lundi 24, 20 h. : Record sud n° 2, le football féminin. Mercredi 26, 20 h. : Table ronde : Pour ou contre la nucléarisation de la région ? Vendredi 28, 20 h. : Le journal du ciel. Hommage à Jean Boulet, pilote d'essais pour les hélicoptères. Lundi 31, 20 h. : Record sud, semaine nautique.

RHONE - ALPES, AUVERGNE. — Lundi 24, 20 h. : Score 5. Mercredi 26, 20 h. La truffe et l'olive. Vendredi 28, 20 h. : Et Dieu créa la chartreuse. Lundi 28, 20 h. : Score 5.

Les télévisions francophones

Lundi 24 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara, agent secret ; 21 h., *les Sacrifiés*, film de J. Ford.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les évasions célèbres ; 21 h., *les Lanciers noirs*, film de G. Gentilomo.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 20, Destins ; 21 h. 45, La voix au chapitre ; 22 h. 15, Sous la loupe.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Si vous saviez ; 20 h. 35, *Une femme qui attend*, pièce d'après E. Hunter ; 22 h. 5, Style.

Mardi 25 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Au pays des géants ; 21 h., *A tombeau ouvert*, film de B. Thomas.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Monroe ; 21 h., *La marine est dans le lac*, film de H. Hathaway.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Les rues de San-Francisco ; 21 h. 5, Sports et vie.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Maîtres et valets ; 21 h. 10, Héritage de l'homme : Turquie ; 22 h. 5, Jazz.

Mercredi 26 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les mystères de l'Ouest ; 21 h., *Entre 11 heures et minuit*, film d'H. Decoin.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Jean-Roch Coignet ; 21 h., *Le solitaire passe à l'attaque*, film de R. Habib.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Chansons à la carte ; 21 h. 25, Du côté des femmes.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Pic et Pic et Colegram ; 21 h. 40, Les clés du regard.

Jeudi 27 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 10, L'amour du métier ; 22 h. 10, *Monsieur Bull*, film d'A. Dyja.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Cent filles à marier ; 21 h., *Des insectes et des hommes*, film de W. Grenne.

TELEVISION BELGE : 20 h., O'Hara ; 21 h., *Salomon et la Reine de Saba*, film de K. Vidor.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, *le Cardinal*, film d'O. Preminger.

Vendredi 28 mars

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *Mais, toi, tu es Pierre*, film de M. Cloche.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., C'était hier ; 21 h., *les Anges du péché*, film de R. Bresson.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *la Tunique*, film d'H. Koster ; 22 h. 25, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Soirée J.-S. Bach : 21 h., *Galilée*, film de L. Cavani.

Samedi 29 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *Lucky Jo*, film de M. Deville.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le cheval de fer ; 21 h., *Les hommes préfèrent les blondes*, film d'H. Hawks.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, *le Journal d'Anne Frank*, film de G. Stevens.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 35, Les enquêtes du commissaire Maigret ; 21 h. 55, Les oiseaux de nuit.

Dimanche 30 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jason King ; 21 h., *Harvey*, film d'H. Koster.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Cannon ; 21 h., *Symphonie inachevée*, film de C. Pellegrini.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Maîtres et valets ; 21 h. 10, Ballet de Béjart.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *Au risque de se perdre*, film de F. Zinnemann ; 22 h. 15, Entretiens.

Lundi 31 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h. O'Hara, agent secret ; 21 h., *le Silence de la mer*, film de J.-P. Melville.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les évasions célèbres ; 21 h., *Petulia*, film de R. Lester.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *Ruy Blas*, de Victor Hugo.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Hors série ; 20 h. 50, Sous la loupe ; 21 h. 15, Galeries imaginaires ; 21 h. 45, Coup double.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 28 mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
16 h. 40 « Spécial Pâques Jeunesse. »
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer. »
20 h. 35 Film : « Ponce Pilate », de G. Callegari (1962), avec J. Marais, J. Crain, L. Lorenzon.
La Passion du Christ revécue subjectivement, par Ponce Pilate, au moment où celui-ci comparait à son tour devant Caligula et les sénateurs romains.
22 h. 20 Débat : Regards sur l'histoire, de J.-F. Chiappe.
Les rapports politiques, juridiques et administratifs de l'Empire romain avec ses protectorats. Avec Michel de Saint-Pierre (écrivain) et Pierre Grimal (professeur de latin à Paris-I).

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui madame.
Trois auteurs face à leurs lectrices.
15 h. 30 Série : Les Envahisseurs : « l'Ennemi. »
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot : « Hier, aujourd'hui, demain. »
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Philippe Clay.
21 h. 25 Cérémonie du chemin de croix, retransmise en Eurovision de Rome.
21 h. 50 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. « Jésus-Christ 1975. »
Avec Mère Marie-Yvonne, pour « A cause de Dieu » ; le R.P. Bruckberger, pour « Marie-Madeleine » ; le R.P. Cardonnel, auteur de « l'Insurrection chrétienne » ; le Père Chenu, pour « Souvenirs dialogués » ; et Georges Hourdin, auteur des « Jardiniers de Dieu ».
22 h. 55 Ciné-club : « En quatrième vitesse », de R. Aldrich (1955), avec R. Meeker, A. Dekker, P. Stewart, M. Cooper, G. Rodgers.
Un détective privé sans scrupules se lance à la poursuite d'un mystérieux trésor, pour la possession duquel on s'entre-tue. Le film-choc qui révéla Robert Aldrich.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Osmond Brothers et Initiation au ski.
19 h. 40 Tribune libre : La C.G.C.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Histoire : « L'attentat de Damien », de P. Cavassilas, d'après J. Chatenet, avec V. Ganivier et H. Gignoux.
Robert-François Damien, qui a blessé d'un coup de couteau le roi Louis XV, en 1757, a-t-il agi seul, comme il le prétend, à cause de la misère du peuple, ou fut-il l'instrument d'un parti ?
21 h. 25 « Morceaux de bravoure » : le film bouffon.
Dans cette seconde émission, Marco Ferreri explique ce qu'est pour lui le film bouffon. Avec des extraits de films : « le Harem », « la Femme à barbe » et « la Grande Bouffe », qu'il a réalisés ; « Nazarin » de L. Bunuel et des dessins animés de T. Avery.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la gnose (l'incarnation de la gnose) ; 8 h. 32, Le vent ; 8 h. 50, Université radiophonique : Les langues de l'Orient ancien. La langue hittite, par E. Gal ; 9 h. 7, Les arts du spectacle, par C. Jordan ; 11 h. 2, Musique de chambre : « Quatuor à cordes nº 2 » (Bartok) ; 11 h. 30, Le texte et la marge : « Jules l'empaillé », d'H. Tournaire ; 11 h. 45, *Entretien avec Eugène Ionesco* ; 12 h., Orchestre symphonique Nord-Picardie, direction E. Cosma, soliste C. Helffer : « Concerto pour piano en ut mineur » (Mozart) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Chroniques fantastiques ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15, La musique une et divisible ; 14 h. 45, Ensemble polyphonique de la radiodiffusion, direction Ch. Ravier ; 15 h. 2, Bizarre ; 16 h., Dossier : La caricature, par J. Montalbetti ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « le Dernier des Cathares », d'André Sernin (réalisation Ph. Guinard) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques : « Huit pièces faciles pour piano à quatre mains » (Stravinski) ;

20 h., Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault reçoivent ; 21 h., Entretien avec Darius Milhaud ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Folklore, par F. Vernillat ; 23 h. 25, A côté de la musique.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales : Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; 8 h. 40 (S.), En direct de Royan, Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Bizet ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Narciso Yepes, luthiste et guitariste ; 12 h. (S.), Musique aux Champs-Elysées : Stan Kenton et son orchestre ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre de Chopin ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto ; 17 h. (S.), Lyrique : « le Trame Deluse », opéra bouffe, actes II et III (Cimarosa), avec A. Martino, A. Valentini, L. Cialfi, G. Baratti, S. Bruscantini, Orchestre de la R.A.I. de Milan, direction V. Gui ; 18 h. 30 (S.), Rhythm and blues ; 19 h. 5, *Invitation au concert* ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Sur le vif : Wagner, Honegger, Tchaïkovski, folklore catalan ;

21 h. 15 (S.), En direct de la basilique du Rosaire à Lourdes. Festival de Pâques. Chœur via Nova de Munich. Orchestre Pro Arte de Munich. Direction K. Redel : « la Passion selon saint Marc » (Telemann), avec G. Stoklassa, soprano, I. Russ, alto, T. Altmeyer, ténor, B. Abel l'évangéliste ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

Samedi 29 mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 5 Philatélie-club, prod. J. Caurat.
14 h. 35 Samedi est à vous.
14 h. 55 Sports : Course d'aviron Oxford-Cambridge.
En Eurovision, sur des commentaires de Jacques Perrot.
15 h. 30 Samedi est à vous (suite).
13 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : Le magazine auto-moto, prod. J. Bonnecarrère, prés. J.-P. Chapel.
Avec une séquence sur les premiers essais du Grand Prix automobile de France au Castelet.
19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 35 Variétés : Show Sylvie Vartan, prod. M. et G. Carpentier, réal. M. Sarraut.
Avec Carlos, Michel et Fernand Sardou, Jean-Louis Lafont, Pierre Billon, Johnny Hallyday.
21 h. 35 Série : Colditz : « Evasion », avec R. Wagner, D. Mc Callum.
Apprenant que sa femme attend, en Ecosse, un enfant d'un autre homme, le lieutenant Mc Donald décide de s'évader, quitte à mourir.

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION

PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).
DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).
TROISIEME CHAINE : flash à 18 h. 55 et 19 h. 55 ; bulletin en fin de soirée (vers 22 h. 30).

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35 Magazine régional.
14 h. 5 (★) Les après-midi de M. Lancelot : « Un jour futur. »
Avec les sectes para-religieuses de Paris : « Arica », et « Hare Krishna » ; Série. — L'homme qui valait trois milliards : « Madame le premier ministre » ; Une téléexpérience avec Fred Forest, artiste et sociologue ; portrait d'un peintre ; Au rendez-vous des petits reporters ; La course de moto de Daytona.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Série : Jennie : « Lady Randolph. »
Le mariage de Jennie avec Randolph Churchill.
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de J. Artur et P. Bouteiller.
Avec Jeanne Moreau, Cl. Nougaro, G. Bedos, V. Willes.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Osmond Brothers et Initiation au tennis.
19 h. 40 Tribune : Un homme, un événement. Mlle de Tanguy du Pouet.
20 h. Courts métrages : « Le chien mélomane », de P. Grimault et « l'Amante végétale », de J. Valmont.
20 h. 35 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin. Adapt. de H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre et S. Di Napoli.
Jack travaille depuis bientôt sept ans sur un cargo. Il boit pour oublier sa mère, sa vie et son travail. Il boit entre deux escales, avant de reprendre la mer, jusqu'au jour où le bateau fait naufrage...
21 h. 20 Documentaire. Des machines pour des artistes : « l'Imaginaire image par image », de P. Sengissen. Avec P. Foldes.
Dans cette troisième émission, on peut voir comment des papiers découpés peuvent être animés (les aventures poétiques et sous-marines de « la Demoiselle et le Violoncelliste », de J.-F. Laguionie), comment des photos peuvent être glissées dans des dessins (le « Concerto pour violoncelle », de M. Lepeuve), des verres dépolis, transformés par des pastels (le « Jardinier fou », de L. Carroll). L'utilisation de l'animographe, de la gouache sur cellulo, etc.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la gnose (la gnose aujourd'hui) ; 8 h. 32, L'ange de feu, par C. Mettra ; 9 h. 7, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 11 h., La musique prend la parole, par D. Jameux ; 12 h., Le tiers-monde à part entière ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat ; 14 h. 30, Emission spéciale : Vingt-cinquième anniversaire de la mort d'Emmanuel Mounier, par C. Dupont ; 16 h. 25, Orchestre symphonique d'Alsace, direction P. Bonneau, avec le concours de S. Lancen, pianiste : « Poète et Paysan », ouverture (F. von Suppe), « Adagio classique » (P. Aliprandi), « Concerto rapsodie pour piano et orchestre » (S. Lancen), « Nymphes et Driades » (G. Lifermann), « Dans le jardin d'un monastère », intermezzo caractéristique (A. W. Ketelbey), « Gazouillement du printemps » (Ch. Sinding) ; 17 h. 10, En soliste : Annie Challan, harpe ; 17 h. 30, Cinémagazine, par Ph. Esnault ; 18 h. 15, Prédication de carême en l'église réformée de l'Annonciation, à Paris, par le pasteur D. Atger : « Jésus-Christ rend libre et rassemble » ; 18 h. 45, Allegro, de J. Chouquet : Tout l'humour du monde ; 19 h. 50, Sciences humaines : Les Indiens d'Amazonie, par F. Christian ;

20 h. (S.) (●), « Jour de Pâques », de L. Kobrinski (réalisation G. Godebert) ; 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M., par M. Chion : Œuvres électro-acoustiques réalisées par le Groupe expérimental de Bourges ; 22 h. 50 (S.), Communauté radiophonique des programmes de langue française ; 23 h. 30 (S.), Orchestre national de France, direction G. Tzipine : « Cinquième symphonie en la » (J. Rivier).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier : « Lieder » (Brahms), « Sonate pour violoncelle et piano en fa majeur » (Brahms), « Mélodies » (Rachmaninov), par N. Gedda ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie : « Masques et Bergamasques » (Fauré), « Concerto academico pour violon et orchestre » (V. Williams), soliste, A. Jodry ; 11 h. (S.), Relais de la radiodiffusion sarroise : Musique de chambre ; 12 h. (S.), Variétés actualité ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ;

13 h. (S.), Studio 107, par R. Stricker ; 14 h. 30 (S.), Aux quatre vents stéréo ; 15 h. (S.), Récital d'orgue, Francis Chapelet : « Lauda Sion » (C. de Arauxo), « Tiento du demi-registre aigu » (C. de Arauxo), « Grand Tiento du Quatrième Ton » (C. de Arauxo), « Pange Lingua » (P. Bruna), « Toccata de main gauche » (J. Cabanillès), « Partita en sol mineur » (Bach) ; 15 h. 20 (S.), Orchestre de Nice-Côte d'Azur, direction P.-M. Le Conte : « les Sept Dernières Paroles de Notre Sauveur sur la croix », version orchestre (Haydn) ; 16 h. 30 (S.), Une légende, deux musiques : « Pelléas et Mélisande », par Fauré et par Schoenberg ; 17 h. 30 (S.), De l'art roman à la Renaissance en Espagne ; 18 h., Magazine musical ; 18 h. 30 (S.), En direct du studio 107, récital de piano, Marie-Thérèse Fourneau : « Pastorale variée » (D. Lesur), « Menuet sur le nom de Haydn » (Ravel), « Suite bergamasque » (Debussy) ; 19 h. 5, Jazz s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1907 : « Ariane et Barbe-Bleue », introduction au troisième acte (Dukas), « le Coq d'or » (Rimsky-Korsakov), « Symphonie nº 2 en mi mineur opus 27 » (Rachmaninov), « Cinq mélodies populaires grecques » (Ravel), par B. Kruysen ; 22 h. (S.), Concert de jazz : le piano-conclave et le grand orchestre de l'U.E.R. à Genève, « Steppenwolf concord suit » (G. Grunz) ; 23 h., Musique légère ; 24 h., La musique française au vingtième siècle : En compagnie d'Eric Satie (1) ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

ÉMISSIONS CULTURELLES
(PARIS, 312 mètres)
SAMEDI 29 MARS

9 h., Regards sur la gnose ; 11 h. 30, L'ange de feu ; 14 h. 30, Regards sur la science ; 15 h. 20, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 16 h. 30, Le vent ; 17 h. 50, Chronique de l'UNESCO.

Dimanche 30 mars

● CHAINE I : TF 1

9 h. Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 20 (●) Le petit colporteur, prod. J. Martin et B. Lion, réal. B. Lion.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.
Invité d'honneur : Claude Chabrol.
17 h. 45 Film : « l'Homme aux clefs d'or », de L. Joannon (1956), avec P. Fresnay, A. Girardot, J. Rigaux, G. Vidal.
Accusé d'un viol qu'il n'a pas commis, un professeur devient portier dans un palace. Il retrouve quelque temps plus tard, mariés, les élèves qui ont causé son renvoi. Sa vengeance amènera un tragique dénouement.
20 h. 35 Film : « l'Aventurier du Rio Grande », de R. Parrish (1959), avec R. Mitchum, J. London, P. Armendariz, G. Merrill.
Les déboires d'un « pistolero », interdit de séjour au Texas, aventurier flegmatique, qui récolte horions et coups de revolver avant d'épouser celle qu'il aime, devenue veuve grâce aux Apaches.
22 h. Ce soir chez vous : Jésus, que savons-nous de lui ?
Avec la participation du Père Cousin (dominicain), du Père Jean-François Six (auteur d'« Une vie de Jésus »), de M. Etienne Troché (professeur de théologie à l'université de Strasbourg), du rabbin Josy Eisenberg (auteur d' « Une histoire du peuple juif »), de Gilbert Mury (historien marxiste), de Philippe de Sucrez (traducteur de l' « Evangile selon Thomas ») et d'Emile Gillabert (auteur de « Paroles de Jésus et pensée orientale »).

● CHAINE II (couleur) : A 2

11 h. 30 Sports : Tennis à Monte-Carlo.
13 h. à 19 h. Dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 20 Les souvenirs de la caméra invisible.
14 h. 5 Jeu : Monsieur Cinéma.
14 h. 45 Film : « Sous le plus grand chapiteau du monde », de C. B. de Mille (1952), avec B. Hutton, C. Wilde, Ch. Heston.
La vie d'un cirque : frissons, romanesque, grand spectacle et psychologie.
17 h. 15 (●) Un ticket de rétro, de J.-C. Averty.
18 h. 10 Jeu : Hypocritement vôtre.
18 h. 45 Sports sur l'A 2.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES
DIMANCHE 30 MARS
FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La Fédération française de droit humain » ; 10 h., Messe.

TF 1

9 h., Orthodoxie : « Le congrès des médecins » ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : Messe de la Résurrection du Seigneur, retransmise en Eurovision de l'église Notre-Dame de Constance (Allemagne) ; 12 h., Bénédiction du pape Paul VI, de Rome.

19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 Feuilleton : les Gens de Mogador, d'après E. Barbier, réal. R. Mazoyer, avec B. Fossey, P. Barge.
22 h. 20 Concert : Orchestre de chambre de Radio-France.
Les Quatre Saisons, *de Vivaldi.*

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Série : Hawaï, police d'Etat. « Pour un million de dollars. »
20 h. Théâtre : l'Effet Glapion, de J. Audiberti. Enregistrement depuis le théâtre de l'Athénée.
La vie serait bien ennuyeuse et monotone à Orléans s'il n'y avait... l'effet Glapion.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Huitième Symphonie » (Mahler) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre symphonique Nice-Côte d'Azur, direction P. Mule

13 h. 45, Le monde insolite : Les cinéphages, par L. Mallet ; 14 h. 15, « A souffert sous Ponce-Pilate », de P. Raynal, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 20, Disques rares ; 16 h. 45, Souvenirs de J. de Beer ; 17 h. 30, Concert au Châtelet orchestre de l'Association des concerts Colonne, direction A. Louvier, avec J.-J. Thiollier, soliste : « Symphonie classique » (Prokofiev), « Troisième concerto pour piano et orchestre » (B. Bartok), « Rapsodie sur un thème de Paganini » (Rachmaninov) ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45, Disques ;

20 h. (S.), « Mefistofele », opéra en un prologue et quatre actes et un épilogue de Boïto, avec J. Rouleau, A. Novelli, L. Saldari, E. Merigioli, H. Brachet, B. Plantey, orchestre philharmonique, chœurs et maîtrise d'enfants de Radio-France, direction N. Santi ; 22 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Griliquez : récital Simone Bartel ; 23 h. 15, Un poète corse : Toussaint Cortecchiato, par F. Estèbe.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique Alsace, direction R. Albin, avec D. Merlet, pianiste : « Concerto pour piano et orchestre nº 2 » (Brahms), « Symphonie nº 6 pastorale » (Beethoven) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques « Quatuor nº 3 opus 74 » (Haydn) ; 16 h. 15 (S.), « Quatrième Symphonie italienne » (Mendelssohn), « Sonate en ré majeur » (Bach) ; 17 h. (S.), Orchestre symphonique de la radio hongroise, direction G. Lehel, avec le concours de A. Slia, soprano E. Tusa, pianiste : « Gemma » (R.-Maros), « Concerto pour piano nº 3 en ut majeur » (Prokofiev), « Erwartung » (Schoenberg ; 18 h. 30 (S.), Voyage autour d'un concert : « Concerto pour deux pianos et orchestre » (Mozart), « Quatuor en mi bémol majeur » (Beethoven), « le Château de Barbe-Bleue », extraits (Bartok) ; 19 h. 35 (S.), Le monde des jazz ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Concerto pour trompette, deux hautbois et continuo en ré majeur » (Telemann), avec M. André, P. Pierlot, J. Chambon et R. Veyron-Lacroix ; « Quatuor en fa majeur opus 64 » (Boccherini), par le quatuor Carmirelli ; « Concerto pour piano nº 20 en ré mineur K. 466 » (Mozart), par Y. Lefebure et l'Orchestre philharmonique de Berlin, direction W. Furtwaengler ; « Madrigaux, Livre Trois » (Gesualdo), par le Quatuor vocal italien, direction A. Ephrikian ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : Daniel Adni, pianiste, et le duo Roland Pidoux, Irène Pamboukian ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Lundi 31 mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. Film : « Ernest le rebelle », de Christian Jaque (1937), avec Fernandel, M. Goya, Le Vigan.
Comment Fernandel, joueur d'accordéon sorti d'un roman de Jacques Perret, devint travailleur forcé sur une plantation de bananes et chef d'une révolution en Amérique du Sud.
15 h. 30 IT 1 sports
Football juniors : finale du Tournoi international, en direct de Cannes.
16 h. 20 Documentaire : Le dossier secret des trésors. « Les Sept serrures de Prague ».
17 h. 30 Emission musicale : Les musiciens du soir, de S. Kaufmann.
La Fraternelle d'Yvetot.
13 h. Film : « le Roi du cirque », d'Y. Tchoulioukine.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « le Temps de vivre, le Temps d'aimer ».
20 h. 35 Film : « Ailleurs l'herbe est plus verte », de S. Donen (1961), avec C. Grant, D. Kerr, R. Mitchum, J. Simmons.
Un lord anglais et un milliardaire texan. Une épouse infidèle et une amie trop fidèle : marivaudage et jalousie voisinent avec politesse et « fair-play », dans l'atmosphère feutrée d'un manoir très britannique.
22 h. 10 Pour le cinéma.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui madame.
15 h. 20 Série : Les Envahisseurs
16 h. 10 Sports. Moto : cicuit du Castelet.
17 h. 5 Film : « Sang et lumières », de Rouquier, avec D. Gélin, Z.Z. Gabor, Ch. Carère, H. Vilbert.
Le retour à l'arène d'un matador célèbre qui a pris conscience de sa peur et que sa maîtresse et son imprésario manœuvrent par intérêt. Corridas psychologiques.
18 h. 45 Pour les petits : le Palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 20 Dessin animé : les Nouvelles Aventures de la panthère rose.
19 h. 25 Essai : Petite Suite en froid, de J. Dasque.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 (★) Dramatique : Le péril bleu, d'après le roman de M. Renard. Adapt. Cl. Veillot. Réal. J.-C. Averty. Avec J.-R. Caussimon, B. Valdeneige, M. Modo.
Peut-être sommes-nous au fond d'un océan ? Peut-être qu'on nous pêche ? Des gens disparaissent dans un canton du haut Bugey : happés par une force invisible, ils s'élèvent dans l'atmosphère et sont escamotés dans les nuages.
22 h. Reportage : « Suite 25 », d'Y. Brunhammer.
L'art de 1925.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tintin. « l'Ile noire » et Initiation au ski.
19 h. 20 Documentaire : Reportage sur Borobudur.
19 h. 40 Tribune libre : La Fédération Léo-Lagrange.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « les Misérables », de J.-P. Le Chanois (1957), avec J. Gabin, B. Blier, Bourvil, G. Esposito, B. Altariba, S. Monfort, J. Urbain.
Deuxième partie : Jean Valjean échappe à un traquenard tendu par Thénardier et sauve la vie de Marius au cours des journées révolutionnaires de 1832. Pour rendre hommage à Victor Hugo.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; h 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par D. Richet ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, En toute liberté, par A. Fraigneau : Jean-Louis Bory ; 11 h. 45, Entretien avec Eugène Ionesco ; *12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire* ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture : Chroniques fantastiques ; 14 h., Actualité internationale ; 14 h. 15, Ecouter pour voir, par A. Almuro : l'abbaye de Saint-Paul de Visques ; 14 h. 45, Musique, par M. Cadieu ; 15 h. 2, « Introduction à l'aurore », de G. Ganachaud (réal. Ph. Guinard) ; 17 h. 45, Un livre des voix : « Cher beau-père », de Tibor Dery (réal. E. Fremy) ; 18 h. 30, Réflexion faite, par E. Lansac ;

20 h. (S.), Echanges avec Sarrebruck : œuvres de *Mahler, Schoenberg, Zemlinsky* ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont ; 22 h., Black and blue, par L. Malson ; 22 h. 45, Piste rouge : Le voyage ; 23 h. 15, Libre parcours : jazz.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Robert Casadesus, par S. Berthoumieux, avec le concours de G. Casadesus et Z. Francescatti ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Compositeurs français du vingtième siècle : Olivier Messiaen ; 12 h., Folk songs : le Festival de Newport ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre pour piano à quatre mains de Schubert ; 14 h. 35 (S.), Sonorités d'autrefois : « Stabat mater », « Toccata sul primo tono » (Scarlatti) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : Deux sonates pour violon et piano de Fauré, par C. Bonaldi et S. Billier ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... à propos du « Stabat mater », de Dvorak ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne, 21 h. 15 (S.), En direct de la basilique du Rosaire, à Lourdes : Festival de Pâques, chœur Via Nova de Munich, manécanterie des Petits Chanteurs de Notre-Dame de Lourdes, orchestre Pro Arte de Munich, direction K. Redel, avec le concours de G. Stoklassa, soprano, I. Russ, alto, Th. Altmeyer, ténor, B. Abel, basse : « Messe en la majeur » (Bach), « Motets pour ténor et orchestre » (Monteverdi), messe dite « des Moineaux » K.220 (Mozart) ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui (R. Loucheur, A. Trebinsky, M. Landowski) ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre : Smetana ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 7 h. 45, Les deux vérités ; 9 h., Heu... reux ! ; 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 30, Eve et Liliane ; 16 h., Musicalvi ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Public ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Cool ; 23 h., Le pop' club de José Artur

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacré ; 7 h., F. Gérard ; 9 h. 30, Programme à la lettre ; 12 h. A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h., Tohu-Bahut

EUROPE 1 : 5 h., Musique et nouvelles ; 9 h. 15, Mélodie parade ; 11 h. 45, Déjeuner show ; 12 h. 30, C.Q.F.D. ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Télé compagnie ; 16 h. 30, Mozik ; 18 h., Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Ph. Bouvard ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 15 h., Ménie Grégoire ; 15 h. 30, R.T.L. c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante

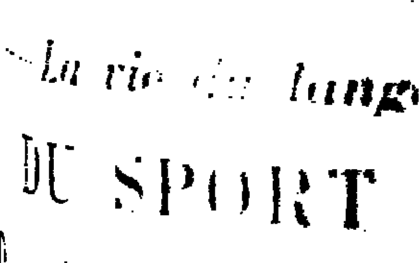
SUD-RADIO : 6 h., Lève-tôt ; 8 h. 35, Evissimo ; 11 h., Jeux ; 14 h. 30, Pénélope ; 17 h., Tonus.

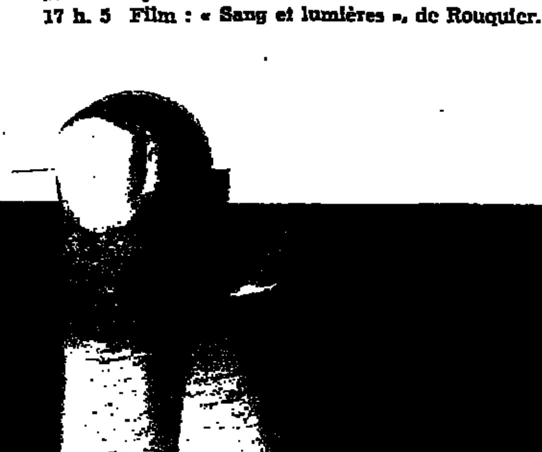
Et le samedi 29 mars

FRANCE-INTER : 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire : « Si le comte de Chambord avait dit oui » ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 20, Histoires d'opérettes ; 23 h. 5, Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama ; 16 h. 30, Hit-Parade ; 19 h. 30, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu-





BONNES FEUILLES

Introduction pour « la Trahison des clercs », par André Lwoff

EN 1927, Julien Benda (1867-1956) publiait « la Trahison des clercs », ouvrage qui devait très vite devenir un classique. Pour le philosophe, cette trahison réside dans le refus des valeurs universelles — justice, vérité, raison — et l'asservissement du spirituel au temporel.

Réédité à diverses reprises, le livre est aujourd'hui introuvable. Aussi, un éditeur a-t-il décidé de le publier à nouveau (1), d'autant que, en 1975, les thèses de Benda apparaissent comme étrangement prophétiques.

André Lwoff, prix Nobel de médecine, qui tient, écrit-il, « la Trahison des clercs » pour un très grand livre et Julien Benda pour un très grand penseur, a écrit pour cette réédition une importante introduction où il analyse la pensée de l'auteur. De cette introduction, nous avons détaché les extraits qu'on lira ci-dessous.

Le clerc et la vérité. La vérité est une valeur cléricale. « *Le visage de la vérité est redoutable,* dit un personnage de Miguel de Unamuno, *le peuple a besoin de mythes, d'illusions, le peuple a besoin d'être* trompé. *La vérité* est *quelque chose de terrible, d'insupportable, de mortel.* » Ce jugement, ce dur jugement, s'applique non seulement au « peuple », mais à toute une catégorie d'intellectuels qui substituent le mythe et la célébration du mythe à la vérité ou à sa recherche, la dramaturgie à la pensée, les rêveries diffuses au développement logique d'une idée, et qui préfèrent au rationalisme la foi aveugle en une doctrine qui se prétend rigoureuse alors qu'elle est pur verbalisme. La rigueur intellectuelle est la chose du monde la moins répandue, même dans le monde de ceux qui prétendent penser.

Il y a quelques années, un éminent scientifique anglais publiait dans son pays une critique des conceptions de Teilhard de Chardin. A la lumière de l'analyse, nombre de thèses du père jésuite s'écroulaient. Tellement rigoureux était le raisonnement, tellement pertinente la critique, qu'aucun des périodiques français auxquels je m'adressai ne consentit à publier une traduction de l'article. Les fidèles ont besoin de mythes et la faillite de leur idole aurait été l'écroulement de leur foi et la condamnation de leurs propres erreurs de jugement. Etiemble a évoqué, justement à propos de Julien Benda, « *ces bandes armées qui organisent la conspiration du silence* ». Cette conspiration est une des composantes de toute société. Plus qu'aucun autre, Benda en a été victime. On ne lui a pas pardonné d'avoir mis en évidence, et dénoncé avec vigueur, les erreurs de Bergson : on ne touchait pas à Bergson. On ne lui a pas pardonné d'avoir dénoncé les outrages à la justice, à la vérité, à la raison, de tel penseur, de telle Eglise, de tel Etat totalitaire. Et puis, est-il affectueux de traiter d'illustres professeurs en Sorbonne de « derviches tourneurs » ? Est-il convenable de disséquer les écrits de ses contemporains célèbres et d'y relever des fautes contre l'esprit ? Julien Benda a été sévère, dur, impitoyable. Il a dénoncé le romantisme, les engouements, les modes, sapé de fausses gloires, détruit des mythes. Ses écrits, s'en étonnera-t-on, devaient susciter bien des haines dont on perçoit encore aujourd'hui les échos.

Julien Benda détestait les chapelles. Comme il n'était ni ancien élève de l'Ecole normale supérieure ni agrégé de l'Université, l'appellation contrôlée de « philosophe » lui fut refusée. La philosophie universitaire l'a retenu pour quantité négligeable et a jeté sur lui le voile du silence. Ceux qui, étymologiquement, devraient être les amants de la sagesse, ont fait profession d'ignorer ce sage exemplaire, dont la rigueur acérée, il faut bien le reconnaître, était gênante et troublait les ronronnements d'autosatisfaction. Admiré par quelques-uns, il fut honni par beaucoup. D'ailleurs, on l'a souvent mal compris. Tel ce cuistre anonyme qui, dans le Grand Larousse encyclopédique, a défini *la Trahison des clercs : « Pamphlet contre les intellectuels ».*

Une philosophie de l'action

La raison. Vérité, justice, raison, sont trois valeurs universelles. L'une cependant transcende les deux autres, la raison, qui seule permet de faire le départ entre la vérité et l'erreur, entre le juste et l'injuste. C'est en 1781 que Kant reconnut que la critique de la raison est le préalable obligatoire et la fondation de tout jugement, de toute démonstration possible de vérités qui ont la raison pour fondement.

Bien entendu, toute nation prétend servir la vérité, la justice et la raison, alors même et d'autant plus qu'elle les bafoue. C'est l'hommage que le temporel rend au spirituel. Comme il est malgré tout difficile de faire tenir dans le cadre de la justice et de la vérité, au nom de la raison, des actions qui violent manifestement l'une et l'autre, on a inventé une nouvelle logique, la logique de la contradiction, et une nouvelle raison, la dialectique matérialiste.

La logique de la contradiction est chose curieuse. La dialectique hégélienne étant *dans* la vie, et non *au-dessus* de la vie, implique le « droit à la contradiction ». Comprenne qui pourra. Il est inutile de s'étendre sur ce point et on se contentera de noter que, dans son discours sur le plan quinquennal, Staline avait fait l'apologie de la contradiction en tant que « *valeur vitale et instrument de combat* ». Soit !

Quant à la dialectique matérialiste, elle est, selon un excellent scientifique, marxiste orthodoxe, une philosophie de l'action. « *C'est la philosophie du peuple tout entier, c'est la façon de penser la plus apte pour envisager les événements sociaux. Elle n'est pas pour autant séparée de la science... Parce que la société humaine inclut toutes les caractéristiques biologiques des êtres humains pris individuellement et que, dans chacun d'eux, les processus physiologiques suivent les lois de la physique et de la chimie, ainsi la dialectique matérialiste n'est pas à côté des sciences de la nature mais les inclut.* » De ces textes et de beaucoup d'autres Julien Benda concluait que le marxisme n'admet pas de vérité stable, mais uniquement des vérités déterminées par l'intérêt du moment. Aussi a-t-il, à maintes reprises, combattu la logique de la contradiction et la dialectique matérialiste, voyant en elles de graves dangers, et pour la raison et pour les valeurs universelles. On pourrait ajouter : et pour la philosophie. L'un des théoriciens du marxisme ne proclame-t-il pas : « *La philosophie, c'est la lutte des classes dans la théorie* » ?

Un cas concret

Aujourd'hui plus que jamais, la question est importante et mérite qu'on l'examine à la lumière d'un cas concret. « *C'est dans l'Union soviétique,* écrivait le scientifique marxiste déjà cité, *que nous pouvons voir les premiers résultats de l'application de la dialectique matérialiste à la science.* » Quels furent ces résultats ? En 1935, un ignorant illuminé, comme il y en eut tant autrefois dans la sainte Russie, formula de nouveaux principes d'hérédité. Il refusa aux chromosomes et aux gènes un rôle dans l'hérédité et récusa en bloc toute la génétique classique, capitaliste, stérile, et dont le but, de surcroît, était d'affamer le peuple. La génétique classique était rejetée aussi parce qu'elle fait appel au déterminisme statistique, non conforme à la doctrine officielle. Notons en passant que les marxistes qualifient souvent d'« idéalistes » — pour les discréditer — les conceptions qui leur déplaisent, alors qu'elles sont simplement rationalistes, ce que les marxistes ne sont pas, tout en prétendant l'être, témoins les titres de périodiques tels que *Raison présente* et *la Pensée* qui porte en sous-titre « *Organe du rationalisme moderne* », comme si le rationalisme n'était pas hors du temps.

Revenons à la génétique classique : devenue hérésie, elle fut condamnée. Les livres de génétique furent détruits, les généticiens déportés ou exécutés. L'enseignement de la génétique fut remplacé par une phraséologie mystique. Les nations sœurs, spontanément, adoptèrent les mêmes mesures. Cela dura quarante ans.

Après quarante ans, la dialectique matérialiste avait porté ses fruits : la biologie soviétique était réduite à néant, et ridiculisée, et l'agriculture connaissait un désastre sans précédent. Or si une nation peut vivre sans le concept de chromosome, elle ne peut vivre sans pain. Devant la pression des réalités agricoles, une révision s'imposait. Discrètement, presque honteusement, la génétique classique, en dépit de ses origines bourgeoises et de son caractère capitaliste, retrouva droit de cité. Les généticiens survivants réintégrèrent leurs laboratoires et eurent le droit d'enseigner la science de l'hérédité. Ceux qui avaient disparu furent réhabilités. Le procès de la génétique bourgeoise avait été mené à grand fracas de déclarations incendiaires. La génétique prolétarienne s'évanouit comme un fantôme. Dans un pays où, si souvent, des innocents furent condamnés et sacrifiés — à qui et à quoi ? — aucune sanction ne fut prise contre les scientifiques et les politiques responsables de la catastrophe.

Cependant, un généticien soviétique publia un livre fort documenté où toute l'affaire était exposée objectivement. Il fut enfermé dans un hôpital psychiatrique. En fait, il y avait bien eu psychose, mais le mal avait frappé non l'auteur du livre en question, mais les inventeurs et les protagonistes de la génétique prolétarienne. Selon les psychiatres, un délire chronique systématisé se développe dans l'ordre, la cohérence et la clarté. Il est caractérisé par une construction logique à partir d'éléments faux. Les idées délirantes sont accompagnées de tout un cortège de phénomènes idéo-affectifs tels qu'interprétations, exaltations imaginatives ou passionnelles. Une personne atteinte de délire chronique est un aliéné, car elle pense et se conduit en fonction de sa conception délirante au lieu d'obéir à la vérité ou à la réalité, c'est-à-dire à la raison.

Une crise d'exaltation mystique

Si l'on veut bien se reporter aux textes parus au moment de l' « affaire », on diagnostiquera sans difficulté une crise d'exaltation mystique. Les croyants étaient manifestement atteints d'un délire systématisé à base de dialectique matérialiste et de science prolétarienne. Ils avaient perdu la raison. Notons en passant que les scientifiques français, en particulier les biologistes — dont les généticiens — payèrent un lourd tribut à la maladie.

Une remarque est ici nécessaire. L'affaire de la génétique a été choisie non en raison de sa nature marxiste, mais parce qu'elle représente l'exemple le plus démonstratif d'un naufrage de la raison, de la vérité et de la justice. Ces réflexions ne constituent nullement une critique des doctrines marxistes en *tant que théories sociales*. Elles visent exclusivement la négation des valeurs universelles, négation qui ne semble d'ailleurs pas nécessaire au triomphe de ces doctrines, mais qui, bien au contraire, en retarde ou en compromet le succès. Il convient de ne pas oublier que l'analyse marxiste a permis de démytifier un certain nombre de dogmes en mettant en lumière des mécanismes historiques, économiques et sociaux restés jusque-là dans l'ombre : nombre de clercs avaient dormi dans le confort — et le conformisme — de la société de leur temps. Il n'empêche qu'il y a trahison lorsque l'on prétend appliquer une méthode d'analyse et d'explication de l'histoire à d'autres données du savoir — fût-ce au nom de la raison d'Etat.

Dans la plupart des Etats totalitaires de véritables psychoses se répandent, les aberrations oscillant entre le pouvoir et les masses, et leur intensité allant en s'exacerbant. L'Italie fasciste, l'Allemagne nationale-socialiste, entre autres, ont présenté nombre de manifestations de cet ordre, qui ne sont naturellement pas l'apanage des démocraties populaires. Ces manifestations sont la contrepartie obligée du totalitarisme, de la volonté d'ordre et de puissance. Pour le politique, le psychosociologue, l'historien, le phénomène est intéressant. Pour le clerc qui pense en termes de valeurs universelles, il est angoissant.

(1) Grasset, 256 pages, 40 F.

La vie du langage

DU SPORT EN FRANÇAIS !

DANS la guéguerre linguistique franco-anglaise, celle qui n'oppose que des mots à des mots (la guerre « pour de bon » oppose langue à langue dans dans nos ministères et nos lycées), il est des moments où l'on sent « l'espoir changer de camp, le combat changer d'âme ». Ainsi dimanche 9 mars, dans l'après-midi, à l'occasion d'un championnat télévisé de boxe. Tout au long de cette rencontre, d'ailleurs confuse et sans beauté, le commentateur de la télévision parlait de *reprises*. Un bon point ! Mais dans le même temps qu'il annonçait : « *cinquième, sixième, dixième reprise* », la caméra titrait avec la même constance : « *cinquième round, sixième round*, etc. ». C'était Blücher !

L'hésitation n'est pas particulière à TF 1. Je relève pour ce même jour dans notre confrère *l'Equipe* : « A partir du cinquième *round*, l'Espagnol avait beaucoup perdu de son assurance initiale », et, quelques lignes plus loin, sous la même plume, celle de Raymond Meyer : « A la septième *reprise*... Trioulaire accusa un léger fléchissement. » Le doigt du destin est ici suspendu. Que notre confrère et le responsable des sports à TF 1 décident qu'on devra dire et écrire *reprise*, et l'anglais recule !

Il est à souhaiter que le vocabulaire sportif fasse cette année l'objet d'une attention toute particulière des pouvoirs publics, de la presse, de la télévision. Il est encore temps d'obtenir que nos exploits éventuels et ceux des autres, aux Jeux olympiques de 1976 à Montréal (« The second largest french city in the world, of course ! »), soient rapportés et commentés dans un français qui ne peine pas trop nos hôtes québécois. Ce vocabulaire est moins touché par l'anglicisation qu'il n'y paraît d'abord ; beaucoup de termes français existent, souvent employés concurremment avec les termes anglais (ou supposés tels), et des résultats très appréciables pourraient y être obtenus au prix d'un peu de persuasion et de persévérance. En voici, relevés dans *l'Equipe*, quelques exemples.

— Ace/*as* (tennis). L'ace est un point gagnant sur le service du joueur sans qu'il y ait échange de balles. Aucune raison de ne pas employer *as* : l'idée d'un coup gagnant unique, sans discussion, est aussi bien rendue par le mot français.

— Break/*écart* (tennis). Faire le break, c'est mener par deux jeux d'écart au moins dans une manche. Pourquoi ne pas dire simplement : « *Faire l'écart ?* »

Un goal-average disputé

— Coach/*entraîneur*. Le premier est très à la mode. Dick Jochums est l'étoile montante des « coaches » U.S. (de natation): On ne voit vraiment pas ce que le mot anglais dit de plus ou d'autre que le mot français. Le *coach* amène le *coaching* : « Le quinze de France a aujourd'hui rendez-vous avec le nouveau *coaching* britannique. » C'est (à ce que je comprends) à la fois une méthode d'entraînement et une méthode de jeu. Mais *jeu* tout court ne ferait-il pas l'affaire ?

— Goal/*gardien*. Une vieille histoire. *Kepper* (pour : goal-kepper, gardien de but) ne se rencontrant que rarement, les deux équivalents français *gardien* et *portier* devraient pouvoir, à chances égales, remplacer ce « goal » incohérent. A quelques jours d'intervalle, dans *l'Equipe* : « Le *portier* lillois parvient à écarter le danger », mais : « Le *goal* auxerrois jauge Saint-Etienne en connaissance de cause », et encore : « (L'attaque des avants) oblige Hoek, le *gardien* hollandais, à intervenir. »

Goal-average ne paraît pas avoir à ce jour d'équivalent français bien accepté. Il s'agit de la différence entre le nombre de buts marqués et celui de buts « encaissés » par une équipe (football, basket, etc.) depuis le début de la saison. Cette différence intervient pour départager en fin de saison deux équipes qui ont remporté par ailleurs autant de victoires l'une et l'autre ; elle peut être positive ou négative. Pourquoi ne pas lancer *solde de buts* ou simplement « le solde ». Lille et Nantes (par exemple), « qui ont chacune neuf victoires, sont départagées par le *solde de buts*, en faveur de la première ».

— Indoor/*en salle*. Le remplacement paraît facile. Notre confrère écrit à quelques lignes d'intervalle, le 11 février, que « les championnats de France d'athlétisme *en salle*... se dérouleront à Orléans, capitale de *l'indoor*. Capitale de l'*en-salle* est acceptable.

— Pressing/*pression* La nuance possible entre le premier (une méthode de jeu mise au point à l'entraînement) et le second (le résultat de cette méthode) ne justifie pas que l'on conserve les deux mots, qui sont d'ailleurs employés à peu près indifféremment par nos confrères sportifs : « En dépit d'une *pression* de plus en plus vive, les Nîmois n'arrivaient pas toujours à leurs fins », et deux jours plus tard : « Dès le début de la seconde mi-temps, les Tricolores poursuivaient leur *pressing*. » On ne peut pas dire que « poursuivre son pressing » soit particulièrement heureux à propos de l'équipe nationale de football.

— Shot/*tir*. Aucune différence : « Il fallait un excellent réflexe de Montès pour renvoyer un *shot* de Karasi », et dans le même compte rendu du 10 février : « Orsé stoppait parfaitement le *tir* de Dalger. »

Dans quelques cas, il suffirait d'une simple transcription graphique pour éliminer en souplesse le mot anglais. Ainsi pour *pénalité*, remplaçant *penalty*, et *flanqueur* remplaçant *flanker* (c'est un ailier rapide au rugby). Transcription souhaitable également pour *sprinter*, qui deviendrait *sprinteur*. Celui-ci a déjà son féminin : « La jeune Katty Eddy... est une des meilleures *sprinteuses* américaines » (*l'Equipe* du 10 février). Avantage de la transcription : le mot *sprinter* est aujourd'hui intégré à la langue en tant que verbe, comme en font foi les dictionnaires, avec le sens sportif : fournir la plus grande vitesse possible durant un temps très court, en fin de parcours. Cela étant, il faut faire contre mauvaise fortune bon cœur, et distinguer *sprinteur* (nom), de *sprinter* (infinitif du verbe).

Deux expressions encore, qui ne sont pas particulières au domaine sportif : *le has-been*, qu'un confrère sportif paraît avoir bien rendu dans un article (p. 11) du 15 février : « La troisième série (natation) était intéressante. Encore une *vieille gloire*, Gary Hall, le meilleur nageur du monde en 1969. » Du même et à propos du même nageur : « Gary Hall, qui fut en 1969 le meilleur nageur du monde, effectue un *retour* très remarqué. » Ce « retour » est un bon équivalent du *come-back*, pour lequel on a proposé *rentrée*. Mais la « rentrée » peut intervenir après une assez courte absence, alors que le « retour » suppose un quasi-abandon de la compétition.

Un récent *come-back* annoncé par *l'Equipe* était celui d'une nageuse hongroise, *dossiste* et *papillonneuse* (sic). On ne sait trop quoi comprendre.

JACQUES CELLARD.

CORRESPONDANCE

Les silences du thérapeute

Après la publication de l'article intitulé « Les silences du thérapeute » (le Monde *daté 16-17 février) M. Joël Defontaine, secrétaire général de la Fédération française des rééducateurs, nous écrit :*

Depuis de nombreuses années nous nous sommes efforcés de convaincre les pouvoirs publics que la rééducation psychomotrice est une profession rééducative et thérapeutique à part entière, et donc qu'il s'avère dangereux pour le patient lui-même et la santé publique de laisser faire n'importe quoi par n'importe qui sous le couvert de rééducation psychomotrice.

Un premier pas a été effectué en ce sens puisque le gouvernement a créé en février 1974 par voie de décret le diplôme d'Etat de psychorééducateur.

M. Alain Rabot, du C.M.P.P. de Tours, en tant que « *kinésithérapeute s'intéressant à la psychologie* », a été recruté en qualité de rééducateur en psychomotricité, et ce sans formation professionnelle spécifique préalable. Je me demande si un rééducateur en psychomotricité s'intéressant à la médecine psychiatrique pourrait être recruté comme psychiatre, ou si un rééducateur en psychomotricité s'intéressant à la kinésithérapie pourrait être embauché en qualité de kinésithérapeute sans être titulaire préalablement du diplôme professionnel.

Chacun devant être conscient de ses limites, il est grand temps qu'un texte légal intervienne en matière de professions de rééducation. Le silence est peut-être thérapeutique... mais la parole est d'or.

Je ne suis pas raciste, et pourtant...

D'un lecteur parisien de vingt-quatre ans :

Dans une proche banlieue parisienne à la population diversifiée : « pieds-noirs », travailleurs immigrés et « Français ». Sur le trottoir, devant un magasin, un jeune garçon de six ans environ tient une sucette. Un garçon de son âge s'approche de lui. Se connaissent-ils ? « *Tu me prêtes ta sucette ?* » L'autre le regarde avec de grands yeux : « *Oh non ! C'est sale !* » Alors, le quémandeur, étonné : « *Pourquoi ? T'es Français, non ? Alors, on ne risque rien !* »

Qui doit endosser la responsabilité de cette réplique ? Moi, entre autres. Moi, dont la première réaction fut de blâmer les parents qui entretiennent le racisme de leurs enfants. Moi qui n'ai aucun contact avec les travailleurs étrangers; qui, dans la rue, donne du « monsieur » à l'Arabe ; qui, avec bonne conscience, suis poli, infiniment poli, à son égard. Moi qui ne méprise pas ces manieurs de pelle, mais qui les plains, ce qui est pire. Moi qui ne compte que des Français de souche dans mon entourage. Et, pourtant, j'ai fait pire que cet enfant...

Une nuit d'été. Le train qui nous mène, ma femme et moi, à Marseille fait halte à Lyon. De notre compartiment, où nous sommes seuls, nous voyons avec effarement le quai grouillant de Nord-Africains prêts à prendre le wagon d'assaut. Des cris, des appels en arabe, des visages burinés, des baluchons, des valises usées tenues par une ficelle, des costumes défraîchis. Oui, je remarque cela, moi, le chevelu en jean. C'est la ruée et c'est l'angoisse pour nous. Ces étrangers, que va-t-il se passer ? Nous sommes seuls parmi cette horde. L'appréhension au ventre, nous les voyons déferler dans notre train... La peur, la répulsion.

Bien sûr, nous avons oublié bien vite notre réaction. Elle n'est pas à notre honneur. Nous étions un peu fatigués, voilà l'explication ! D'ailleurs, un peu plus tard, nous avons critiqué le contrôleur qui se permettait de tutoyer un Arabe. Pensez donc !...

Il a fallu la scène des deux petits garçons pour que je me souvienne de ma propre réaction. Que je me souvienne que notre beau raisonnement de non-raciste est facilement mis à l'épreuve quand l'occasion se présente... Etes-vous raciste ? Je réponds non, bien sûr, la conscience tranquille. Et pourtant...

SOCIETE

Famille

ŒDIPE GIFLÉ

FREUD n'a pas fini d'en voir avec les femmes. En voici deux. Apparemment, elles se ressemblent. Et le fossé qui les sépare n'est pas celui des générations puisqu'elles ont le même âge. C'est celui d'un trajet intérieur qui ne débouche pas du tout, ainsi qu'on le verra, sur le même comportement.

Jeanne a quarante-deux ans. Mariée à un médecin, elle est biologiste. a toujours travaillé tout en élevant ses trois garçons sans trop de difficultés et en bonne entente avec son mari. Famille ouverte, libérale, où chacun peut dire ce qu'il a à dire sans que cela pose de problèmes. Les relations étaient entre eux si libres et confiantes que Jeanne fut complètement prise au dépourvu quand les garçons, adolescents, commencèrent leurs attaques contre elle. Elle était « la mère », donc elle était suspecte. Et essentiellement suspecte de castration.

Pour devenir des hommes

Jeanne tenta de se défendre. Elle se prit les pieds dans des justifications, elle s'emmêla dans des discussions vaines, pleura de rage et d'écœurement devant tant d'injustice, fut blessée d'être renvoyée sur le même banc de ségrégation que les « nanas » et ne comprit pas du tout pourquoi il était nécessaire à ces jeunes agresseurs d'écrabouiller leur mère pour devenir des hommes. D'autant que le père, dans le même temps, trouvait que ses trois hurluberlus n'étaient rien d'autre que maladroits, qu'elle avait tort de si mal prendre tout cela puisque, au fond, ils l'aiment bien et que, mon Dieu, à cet âge-là, c'était une évolution normale pour se dégager de leur mère. Lui-même, et au même âge, avait connu ce genre de virile nécessité, etc. On connaît le discours.

Toutes ces raisons ne satisfont pas Jeanne. Qu'il faille, pour s'affirmer, avoir la peau de quelqu'un — la sienne en l'occurrence, — c'est une évidence qui passe mal. Et les embrassades affectueuses de « ses hommes » lui paraissent une manière polie de s'excuser de ce qu'ils sont. « J'étais en droit d'attendre, après les avoir élevés et aimés, un peu de reconnaissance. C'est le moment qu'ils choisissent pour me faire la peau... »

Jacqueline V... a le même âge que Jeanne et un mari professeur de philo. Elle enseigne le français dans un C.E.S. Trois adolescents, deux filles, un garçon. Relations familiales libérales, apparemment égalitaires, du moins sur le terrain de la répartition des tâches. Habituée aux adolescents, Jacqueline a fort bonne cote dans sa classe de troisième. « Fille bien, pas de problèmes ! » C'est la note de ses élèves.

Pourtant, lorsque son fils Patrick eut quinze ans, les choses se passèrent de la même manière que pour Jeanne. Le jeune phallocrate en herbe déclara que sa mère était une « nana », marrante mais « nana ».

Jacqueline prit un certain temps la chose avec souplesse. Jusqu'au jour où Patrick dépassa les bornes, juste ce qu'il fallait pour provoquer une réaction. Disponible, oui ; complaisante, pas question.

La gifle partit. Claire, nette, souveraine et précise. A quinze ans et quand on est un homme, c'est dur à encaisser. Patrick s'en tira bien. Il avala sa rage, souffla un instant et adopta le ton ironique.

« Alors ? « on » prend le pouvoir ? »

Renvoi de balle immédiat :

« Non. « On » le remet en place ! »

Quinze partout.

Au dîner, Patrick dit à son père :

« Dis donc, « ta » bonne femme, elle est plutôt musclée. Tu t'en tires ?

— J'essaie », dit le père, philosophe tout terrain...

PAULE GIRON.

Jeux

L'hiver aux tapis verts : *les casinos normands*

MARCEL Proust jouait-il à la roulette ? La proximité du Grand Hôtel de Cabourg — le Combourg de *A la recherche du temps perdu* — avec le casino autorise à imaginer l'écrivain frôlant le tapis vert. En hiver, malgré l'écriteau « la boule est ouverte », la porte du casino reste close. Cabourg, comme Houlgate, et comme tous les lieux de villégiature de la côte fleurie, somnolent d'octobre à mai. La plupart des petits établissements de jeux qui vivent du tourisme estival sont fermés, et seuls quelques grands sont autorisés à recevoir les joueurs pendant la saison creuse : ainsi Deauville et Dieppe sur la côte ; Forges-les-Eaux dans l'arrière-pays.

Au creux d'un vallon du pays de Bray, tout près des sources de l'Epte, de la Béthune et de l'Andelle, le casino de Forges-les-Eaux — grande bâtisse blanche, très fin de siècle — apparaît comme le véritable centre de la station. Forges, moins de quatre mille habitants, une tradition de ville thermale sérieusement entamée (1), doit maintenant sa prospérité aux jeux et à la proximité de Paris. Au début du siècle, Jacques Hébertot pouvait encore exercer ses talents de comédien en vantant, dans les bistrots de la ville, les qualités de ses eaux ferrugineuses. Mais aujourd'hui, rares sont les médecins qui continuent à prescrire (comme depuis Louis XIV) une cure à Forges pour guérir des anémies. Par chance, le législateur, en interdisant la roulette à moins de 100 kilomètres de la capitale, est venu au secours des sources défaillantes.

A 110 kilomètres de Notre-Dame, Forges-les-Eaux est le premier casino « complet » ouvert aux Parisiens, qui ne s'en privent pas, si l'on en juge par les immatriculations des voitures garées devant l'établissement. Hiver comme été, les habitants de la région parisienne peuvent même aller affronter le hasard en week-end organisé. Faisant d'une pierre deux coups, une brasserie de la place Clichy assure à la fois, chaque fin de semaine, la livraison des huîtres pour la station et le transport des joueurs. Un gagnant sûr : M. Bochet, propriétaire du casino de Forges et de son hôtel, ainsi que de la brasserie parisienne. Autre atout de Forges : la fermeture annuelle du casino d'Enghien à partir du 31 janvier renvoie vers lui les joueurs de baccara.

Mais le plus gros de la clientèle de Forges vient surtout pour la roulette. Cinq tables ouvertes, en semaine, à la mi-février Dans l'atmosphère feutrée de la grande salle, les traditions sont scrupuleusement respectées. En habit, les croupiers veillent, placent, paient, encaissent. Les mises sont honnêtes, sans être mirobolantes. A l'image d'une clientèle bien bourgeoise. Les grandes fortunes ne sombrent plus à Forges-les-Eaux.

100 millions en une semaine...

A l'embouchure de la Béthune, 45 kilomètres plus loin, le casino de Dieppe connaît encore des émotions fortes, mais son public a changé. Les Anglais sont de moins en moins nombreux à traverser la Manche pour chercher le grand frisson. La cherté des transports, les déboires de la livre sterling et le développement des jeux en Grande-Bretagne les incitent à rester « *at home* ».

Hors saison, le casino de Dieppe accueille deux types de clients : en week-end, des Parisiens et des Rouennais, en semaine des hommes d'affaires de passage. Ces derniers, attirés par les activités portuaires de Dieppe, organisent souvent des séminaires dans la ville. Pour beaucoup, la détente du soir passe par le tapis des jeux. Au dernier Mardi gras, quatre tables étaient ouvertes : trois de roulette et une de « Black-Jack », ce jeu américain, assez proche du « vingt-et-un », introduit en France au début de la décennie.

Pour les moins audacieux — et bien sûr à l'écart de la grande salle de jeux, en front de mer — la boule est ouverte. Tous les jours. Peu fréquentée en hiver, il arrive parfois que deux joueurs — nous en fîmes l'expérience — mobilisent à eux seuls cinq personnes, croupiers ou caissiers. Des mises plus modestes (1 franc minimum), des victoires plus fréquentes qu'à la roulette (neuf numéros au lieu de trente-sept), mais des gains moins substantiels (sept fois la mise pour un numéro en plein contre trente-six fois à la roulette). Au bout du compte, un bon rapport pour le casino. Tout établissement de jeux a 11 % de chances de gagner à la boule, face aux joueurs ; 2,7 % à la roulette pour les « chances simples », et 1,3 % pour les « chances multiples ». Le baccara, lui, en accorde 2,5 % et le « trente-et-quarante », lui, en laisse 1 %.

Au-delà de ces moyennes, le casino joue et perd parfois gros : ainsi à Dieppe, pendant l'automne 1974, deux couples d'Américains ont empoché, en une semaine, 1 million de francs (nouveaux). Quelques soirées de « Black-Jack » sous une bonne étoile. C'est avec soulagement que le directeur général du casino, M. Dubost, a vu partir ces clients. « *En 1973, nous avions 8 millions de francs de chiffre d'affaires. L'année dernière, nous sommes tombés à 6 millions et demi. Un coup dur qui nous a fait perdre quelques places au hit-parade des casinos (2). Remarquez, l'affaire tourne quand même bien.* »

M. Dubost souligne que lorsqu'il l'a repris, avec son frère, en 1957, le casino de Dieppe ne faisait que 10 millions d'anciens francs de chiffre d'affaires. Sans parler des dettes. Aujourd'hui, l'entreprise est devenue suffisamment florissante pour que la municipalité communiste lui accorde un satisfecit. La ville vient de renouveler le cahier des charges pour dix-huit ans. Elle prévoit également d'engager 6 millions de francs pour rénover le casino. Il est question d'ouvrir une nouvelle salle de jeux. Explication de M. Dubost : « *Les communistes* — qui tiennent la mairie depuis mars 1971 — *estiment que je suis un bon gestionnaire. Je ne fais pas de politique. Mais quand mes amis étaient à la municipalité, je ne pouvais rien obtenir.* »

Chacun y trouve son compte. M. Dubost pense que le million (dont 230 000 francs de patente) qu'il verse chaque année à la ville de Dieppe représente 4 à 5 % du budget municipal.

De Dieppe à Deauville, par la côte, pas moyen de perdre un sou ! Sorti de ces grandes villes, l'hiver normand n'est pas clément pour les joueurs. A Saint-Valéry-en-Caux, à Fécamp, à Etretat, les casinos sont fermés. De l'autre côté du pont de Tancarville, l'un des monstres sacrés hiverne : le casino d'été de Deauville. Son petit frère, le casino d'hiver, prend la relève, du 15 septembre au 15 mars. D'un luxe moins ostensible, mais tout aussi rigoriste : « *On demandera une cravate à Monsieur.* » Avec les femmes, le liftier est moins sévère. Le jean propret et le foulard sont admis autour des tables.

Au premier étage, dans la petite salle, deux tables de roulette, sur une demi-douzaine, accueillent les joueurs. On mise peu : des minima de 5 francs à l'une, de 10 à l'autre. De plus, la boule est fermée en hiver. Le casino de Deauville prend des allures de gagne-petit.

Le client — et la loi — ont néanmoins leurs exigences. Le directeur de jeux est tenu au compte et au décompte publics. A l'ouverture et à la fermeture d'une table, l'encaisse doit être connue de tous, étalée au grand jour. Plaque par plaque, jeton par jeton, les croupiers additionnent, multiplient et annoncent les sommes, à une vitesse folle. Etonnante opération où les chiffres se totalisent au bout d'une règle. Ils sont scrupuleusement consignés dans un carnet que chaque joueur peut consulter. Une disposition parmi bien d'autres qu'aucun directeur de casino ne se permettrait d'enfreindre.

Le service central des courses et des jeux relève de la direction des renseignements généraux, au ministère de l'Intérieur. C'est lui qui veille notamment à ce que chaque néophyte qui pénètre dans une salle de jeux — enceinte privée — se soumette aux formalités d'usage. Il doit d'abord remplir une fiche, présenter ses papiers et permettre ainsi au « secrétaire » de vérifier s'il n'est pas interdit de jeux et au « physionomiste » de déceler s'il ne cache pas son identité.

Autre mission de la police des jeux : observer le comportement de tous, joueurs et croupiers. Cette surveillance est épisodique ou permanente selon l'importance du casino. La tricherie — quoique rare — est possible avec les jetons. La « poussette » est la méthode la plus classique. Elle consiste à déplacer un jeton dès que le numéro sortant est annoncé. A Dieppe, le directeur des jeux, M. Driffort, a relevé une autre forme de fraude : en plaçant son jeton, le tricheur en récupère un autre, plus gros, dans le creux de la main !

Mais l'aventure est risquée. Les chefs de table ont l'œil et de la mémoire. A chaque « *faites vos jeux messieurs* », ils observent et enregistrent la mise de chacun, sa position sur le tapis et les indications données aux croupiers pour placer les jetons. A chaque résultat, ils s'assurent de l'exactitude des sommes payées.

Smicards ou employés de luxe ?

A Deauville, comme partout, la hiérarchie assigne à chacun une fonction précise. Juste à côté du chef de table, un croupier lance la bille, chaque fois en sens inverse. La rotation du cylindre est également inversée, rendant pour ainsi dire impossible, à ce stade, une tricherie du casino. A droite et à gauche, deux « cylindriers » sont notamment chargés de payer les gagnants. A l'extrémité, le « bout de table » place — avec l'aide des « cylindriers » — les jetons sur les cases, ou à cheval, bien sûr.

On ne s'improvise pas croupier. Il faut aller à l'école. A Dieppe, par exemple, les cours sont donnés le matin par des croupiers confirmés. Le complément de formation se fait sur le tas, accompagné d'une progression de carrière, autour du tapis vert. Pour passer d'un bout de la table à l'autre, il faut parfois vingt ans.

Le salaire, ce n'est rien ou presque. A peu près égal pour tous et très bas : « *Le SMIC, et même souvent en dessous* », explique M. Blondel, secrétaire de la fédération F.O. des employés de commerce, qui défend les intérêts de la profession à côté d'une section C.G.T., minoritaire.

Les quelque quatre mille croupiers des casinos français ont — heureusement pour eux — d'autres ressources. Ils se partagent, selon une répartition hiérarchique précise, les pourboires versés par les gagnants. Les fruits du « *pour le personnel* », lâchés plus souvent pour attirer la chance, ou se faire bien voir, que par philanthropie. Comme nous le déclarait avec un clin d'œil le directeur général du casino de Dieppe : « *Les croupiers sont les seuls employés de France à être intéressés non pas aux gains, mais aux pertes de l'entreprise* ». A cela près que les directeurs de casino prélèvent une partie de ces pourboires (la « masse » en termes de métier) pour payer d'autres catégories de personnel, voire d'autres activités, des galas, etc. A Deauville, les employés de jeux ne se partagent que 75 % de la « masse ». De toute façon, ce système fait de l'hiver une période de vaches maigres pour les croupiers normands, après un été généralement très rémunérateur.

CATHERINE GUIGON.
et JEAN-FRANÇOIS DOUMIC.

(1) En 1973, Forges-les-Eaux a reçu douze curistes assurés sociaux...

(2) En voyant ses résultats bruts passer de 8 013 599 F en 1972-1973 à 6 529 853 F en 1973-1974, le casino de Dieppe a chuté de la onzième à la seizième place. Il y a environ cent cinquante casinos en France.

HOLLYWOOD

Le goût des catastrophes

(*Suite de la page 11.*)

Voici mieux : le décor où Cecil B. de Mille tourna, pour *les Dix Commandements*, la traversée de la mer Rouge. A cet endroit, la « mer » est une rivière de bonne largeur, profonde de 2 mètres, qui coule entre des rives de sable, des roseaux et des palmiers peints. Aussi confiants que les Hébreux dans la protection du Seigneur, nous y engageons vaillamment notre break Dodge : l'eau va bientôt nous submerger, quand le chauffeur appuie sur une télécommande... et le miracle se produit. En quinze secondes, aspirée par d'invisibles grilles, l'eau reflue, et nous roulons presque à sec au milieu de la « mer » entre deux vagues monumentales. Est-ce tout ? Non, bien sûr ! Défilent un paysage de neige, où des chiens du Labrador tirent un traîneau chargé de fourrures, un désert semé de cactus, une petite ville mexicaine... Pressons encore un bouton : un torrent s'engouffre dans la rue principale !

Ailleurs, une maison flambe. Une belle maison, ma foi : une de ces demeures du Sud aux hautes colonnades blanches qui évoquent la douceur de la vie à l'époque d'*Autant en emporte le vent*. D'énormes flammes passent à travers les fenêtres, faisant grésiller parquets et plafonds, mais la maison reste debout. Pour certaines reconstitutions, on fignole : des rampes à gaz supplémentaires s'allument, et le décor en contreplaqué alimente un vrai feu d'artifice, tandis que les murs s'abattent dans un fracas assourdissant. La maison elle-même subsiste, imperméable au feu, prête pour d'autres incendies... Ailleurs, un tremblement de terre — terrifiant — a raison d'un Los Angeles miniaturisé. Tandis que revit la bataille de la mer de Corail, filmée sur un plan d'eau de 25 mètres, où les modèles réduits lâchent de vraies torpilles.

* * *

Le soir tombe sur les montagnes mauves. Derrière ces montagnes, il y a le désert — un désert à l'américaine, avec Howard Johnsons, Holyday Inns, stations d'essence et, tout au bout, les gigantesques néons de Las Vegas, — mais un désert tout de même, avec cette Death Valley où il ne fait pas bon avoir une panne. Jusqu'à l'océan s'étend l'immense damier lumineux de Los Angeles. Entre la montagne et la mer, il y a ces 240 hectares en trompe-l'œil qui répètent, pour des millions de spectateurs, l'histoire inépuisable du monde. La pyramide de Chéops et le Sphynx attendent le retour de Cléopâtre ; à côté, un vaisseau spatial de l'an 2000 est prêt à décoller pour la planète Mars. Dans cette Amérique qui voit avec angoisse revenir la « grande crise », quarante mille visiteurs parcourent chaque dimanche ces usines du rêve. Autant peut-être que de pain, les hommes ont besoin de rêves...

PIERRE DE BOISDEFFRE.

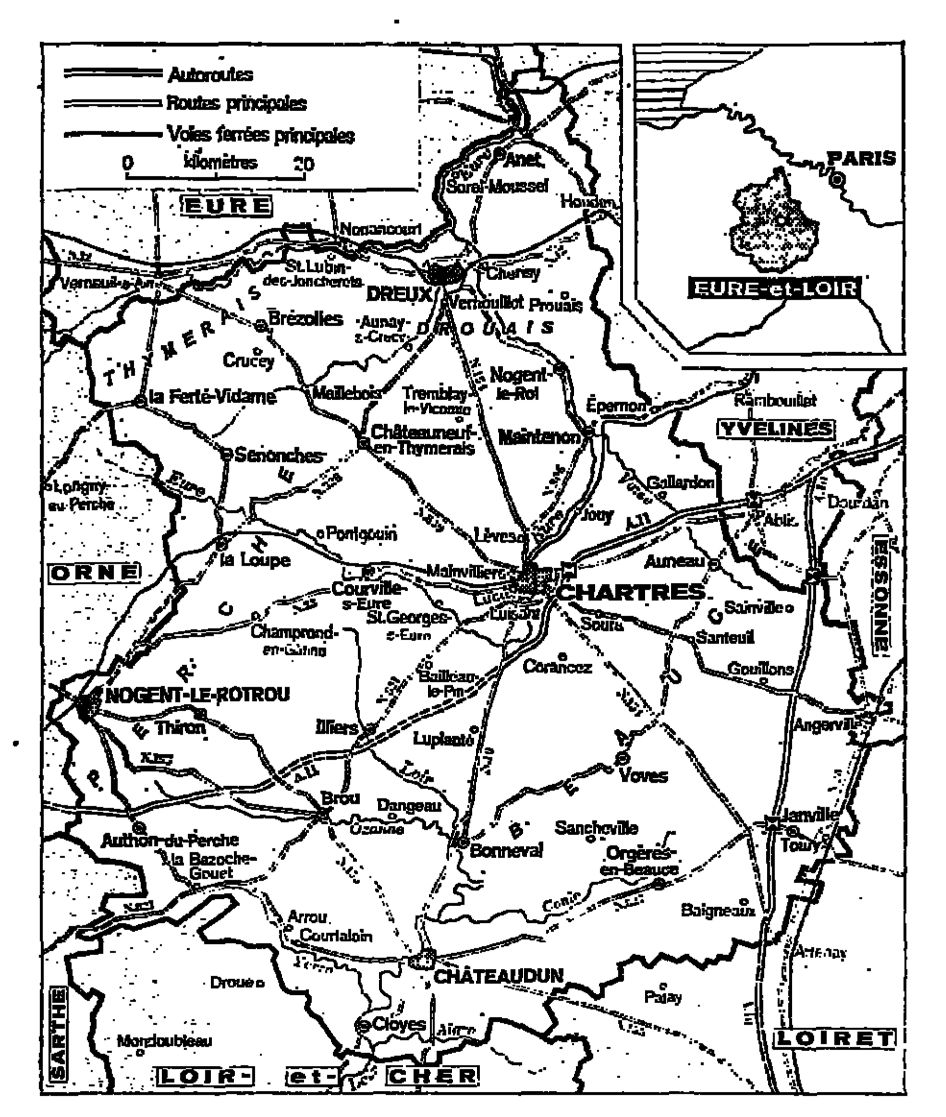
les casinos normands

HOLLYWOOD

Le goût des catastroph

L'EURE-ET-LOIR

première province vers l'Ouest



EN 1851 le chemin de fer, en 1972 l'autoroute arrivent à Chartres. Deux événements, deux petites révolutions, qui ont lié le sort de l'Eure-et-Loir à celui de la capitale. Qu'il le déplore ou s'en félicite chacun doit le constater : un jour ordinaire, il faut moins de temps pour se rendre de la porte de Versailles à Chartres ou Dreux que de la porte de Versailles à la porte de Vincennes en traversant Paris...

L'Eure-et-Loir, c'est toujours la banlieue, un peu plus lointaine, un peu moins encombrée ; c'est tout. Le chemin de fer dans un premier temps vida le département d'une partie de ses habitants attirés par les lumières et surtout les usines de la grande ville. Aujourd'hui, relayé par l'autoroute, il joue un rôle inverse : les Parisiens, industriels ou résidents secondaires, se répandent peu à peu vers ces premières marches de la province. Vingt-cinq mille emplois industriels créés entre 1950 et 1973, pour la plupart des emplois décentralisés ; quelque quinze mille résidences secondaires recensées en 1968 (trois fois plus qu'en 1954) ; ce sont des sortes de records. Ainsi s'explique que l'Eure-et-Loir, dont on pouvait craindre qu'il ne vive comme un rentier du revenu de ses terres, soit devenu, aussi, un grand terrain de week-end et ait attiré de nombreuses entreprises industrielles, très peu concentrées, très diverses, spécialisées dans les activités de transformation ou de montage. Revers de la médaille : l'Eure-et-Loir s'enrichit des miettes de la capitale mais dépend étroitement de celle-ci. Six sur dix environ de ses salariés travaillent dans des établissements dont le siège est à Paris. Les résidents secondaires représentent une population permanente d'environ treize mille personnes qui ne sont pas prises en compte lors de la répartition, au département, des crédits d'équipement.

L'Eure-et-Loir si parisien reste pourtant très provincial. C'est-à-dire accroché à ses terres (et quelles terres !) qui lui garantissent une opulence certaine et très jaloux de sa diversité que la géographie explique et que l'histoire n'a pu effacer. Il y a la Beauce, bien sûr, mais aussi le Perche qui, lui-même, n'est pas uniforme et ces régions intermédiaires que sont le Thimerais et le Drouais. Il y a l'attirance vers le Bassin parisien irrésistible dans le Nord-Est mais largement contrebalancée sur les autres frontières par les influences normandes, bretonnes ou tourangelles.

En ce sens, le fait que l'Eure-et-Loir appartienne administrativement à la région Centre — cette région artificielle faite de restes — comporte, à côté de nombreux inconvénients, quelques avantages : elle sert de contrepoids au département. Bien sûr, il est un peu absurde d'obliger les étudiants de Dreux qui pourraient, s'ils étudiaient dans la capitale, coucher tous les soirs chez eux, à résider à Orléans, ville avec laquelle il n'existe aucune liaison ferroviaire ou routière digne de ce nom. Mais est-il si inutile d'entrecouper de quelques obstacles la pente si vive et si naturelle qui pousse les habitants d'Orléans ou de Dreux dans les bras des Parisiens ? — J.-F. S.

La terre la plus riche et la mieux cultivée...

UNE terre beige ou brune, en strates de limon et de calcaire, mélange d'argile et de silex, dont les lourdes mottes se teintent de vert tendre au printemps. Des tours, cylindres ou parallélépipèdes, qui hérissent de métal et de fibrociment la plaine... C'est, à perte de vue autour de Chartres, la Beauce, ses blés, orges, avoines, seigles et maïs, ses silos...

Plus à l'ouest, en direction de Nogent-le-Rotrou, la glèbe se plisse, moutonne ; des collines se forment ; les pâturages gagnent sur le labour.

L'agriculture d'Eure-et-Loir peut se résumer à ces deux traits : la plaine consacrée aux céréales, la colline contrainte à l'élevage. Certes, il ne faut rien exagérer : le département « donne » 75 % de ses terres labourables (353 000 ha) pour la culture des grains, 7 % aux plantes fourragères (30 000 ha) et 11 % aux prairies naturelles. Mais trois des cinq régions naturelles — Beauce, Beauce dunoise et Thymerais drouais — ont des conditions plus favorables aux productions céréalières, alors que les deux autres — Perche et Faux-Perche, — trop humides en hiver et trop sèches en été, ont plus vocation à la production d'herbe.

Bref, l'Eure-et-Loir est avant tout un département céréalier. Plus de 170 000 hectares sont habituellement ensemencés en blé, fournissant quelque 10 millions de quintaux, soit un vingtième de la production française. Le département récolte en plus 4 millions de quintaux de céréales secondaires sur 83 000 hectares et 4,5 millions de quintaux de maïs sur 98 000 hectares.

Excepté pour le maïs, les rendements sont largement supérieurs à la moyenne nationale : 62 quintaux à l'hectare contre 46 en blé ; 46 quintaux à l'hectare contre 32 en céréales secondaires. Pourtant ce ne sont pas les hyper-rendements de la Brie, au double de la moyenne française.

Dix fois la Lozère

En regard du « colosse céréalier », le cheptel départemental apparaît bien pauvre : 115 000 bovins, dont 34 000 vaches laitières, 46 000 moutons ou brebis, 24 000 porcs. D'autant qu'il est en régression. Quant aux autres productions, les spécialistes agricoles ne les citent presque que pour mémoire : 5 000 hectares de betterave industrielle, 2 000 de pommes de terre, 1 000 de petits pois et de haricots vert ou secs, 260 de chanvre, 10 de cultures florales, 1 de vigne...

Tout cela assure aux paysans beaucerons et à leurs voisins du Perche un revenu confortable. Pour 1973 (dernières statistiques disponibles), le service central d'études et d'enquêtes économique agricoles a calculé que chaque actif familial avait un revenu de 65 825 F (en aug-



mentation de 44 % par rapport à 1972), c'est-à-dire deux fois et demie supérieur à celui de la moyenne française, six fois à celui de l'exploitant des Landes et de la Loire, dix fois à celui de la Lozère. Cela permet aux Beaucerons de pratiquer, dit-on, « l'assolement semis-sports d'hiver - récolte - Saint-Tropez ». Et pourtant, ce n'est pas l'Eure-et-Loir qui a le revenu par exploitant actif le plus élevé : il dépasse 100 000 F dans la Seine-et-Marne et 130 000 F dans la Marne.

La « rente céréalière » acquise au fil des années après de durs combats syndicaux ne suffit pas à expliquer une telle opulence. Elle tient en premier lieu à la population agricole. Soixante mille personnes (un actif sur cinq du département) travaillent sur quelque 10 500 exploitations. Alors que la superficie moyenne nationale des fermes ne dépasse pas vingt hectares, elle est ici de quarante-quatre hectares, car les deux tiers des exploitations mettent en culture plus de vingt hectares.

Autre indice caractéristique : il y a cinq fois plus d'exploitations dont la surface est supérieure à cent hectares que dans l'ensemble de la France. Bien que l'exode rural soit ici moins rapide (1,5 % par an de cultivateur en moins), la tendance à l'agrandissement des fermes tient au fait que les chefs d'exploitation les plus âgés occupent essentiellement de « petites structures » comprises entre vingt et cinquante hectares.

Les productions céréalières et la taille des exploitations ont facilité la mécanisation de la production : les trois quarts des agriculteurs ont au moins un tracteur. On en compte au moins 14 000 dans le département, et leur utilisation est optimale alors que le suréquipement caractérise de nombreuses autres régions.

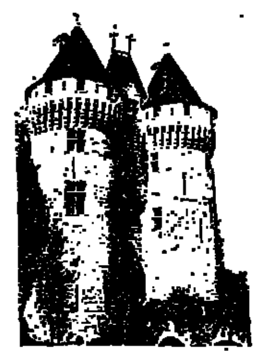
Encore un trait caractéristique des départements céréaliers : le nombre de moissonneuses-batteuses, 54 000 (4 % du parc national), et de séchoir à grain individuels, 1 100. En outre, pour obtenir les rendements exceptionnels qu'on a constatés plus deux fois plus d'engrais (azote, phosphate, potasse) qu'ailleurs. Trois cent douze unités fertilisantes contre cent quarante.

Coopératives et syndicats

Bref, une agriculture largement industrialisée. Toutefois, pour en arriver là, les fermiers ont « valorisé » les avantages naturels du département. Dès le début du siècle, ils se sont organisés en coopératives et syndicats dont la puissance n'a cessé de croître. On compte aujourd'hui trente-trois coopératives agricoles dans l'Eure-et-Loir, dont les deux plus importantes sont situées, l'une à Chartres (SCAEL) et l'autre à Châteaudun (Coopérative du Dunois). Ce sont elles qui ont les plus importantes capacités de stockage des grains sur un total de 5,7 millions de tonnes.

Quant à l'influence des syndicats locaux, il faut noter que ce n'est pas un hasard si M. Louis Perrin est depuis l'été dernier président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA). Qui plus est, ces organisations ont joué un rôle très actif dans le développement agricole du département qui touche — chiffre très largement supérieur également à la moyenne national — un exploitant sur quatre.

En dépit de tous les avantages — naturels, sociologiques et économiques, — l'Eure-et-Loir n'est pas pour autant exempte de toutes difficultés. Difficultés du Perche



d'abord qui, avec ses terres froides et humides, connaît les lourdes contraintes de l'élevage et ne dispose que de structures relativement étroites (30 hectares en moyenne). Difficultés liées à l'ouverture d'autoroutes au milieu des champs, à la proximité de la région parisienne qui facilite l'installation des résidences secondaires et oblige l'agriculteur à porter ses efforts sur les achats fonciers plutôt que sur les investissements productifs... Mais les vagues d'épis léchant la cathédrale n'en resteront pas moins légendaires.

ALAIN GIRAUDO.

Majoritaires, mais...

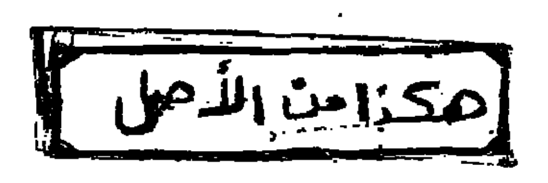
Depuis les élections législatives de mars 1973, la représentation de l'Eure-et-Loir à l'Assemblée nationale n'est plus totalement acquise à la majorité comme cela était le cas lors de la législature précédente ouverte en 1968.

Dans la deuxième circonscription (Dreux), M. Maurice Legendre, P.S., a regagné le siège conquis en 1967, pour un an et par une marge de voix très faible par son collègue de parti, M. Emile Vivier.

Dans les deux autres circonscriptions, la première (Chartres) et la troisième (Châteaudun), M. Claude Gerbet, républicain indépendant, vice-président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, avait été réélu, et M. Maurice Dousset, non inscrit, avait succédé — grâce au soutien de l'U.R.P., étiquette sous laquelle se regroupaient alors les trois formations de la majorité — à M. Michel Hoguet, apparenté U.D.R., qui ne se représentait pas.

Si, à l'échelon national, les électeurs de ce département ont donné leur préférence aux candidats de la majorité, en revanche, au niveau local, ils continuent d'apporter leur soutien aux représentants socialistes ou radicaux. Ainsi retrouve-t-on à la tête du conseil général, qui ne compte d'ailleurs aucun élu communiste, l'ancien député socialiste Emile Vivier, devenu maintenant sénateur, l'autre représentant du département à la Haute Assemblée étant M. Jean Cauchon, maire de Dreux, Centre démocrate.

Les résultats de l'élection présidentielle de mai 1974 n'ont pas apporté de surprise dans ce département traditionnellement modéré. M. Giscard d'Estaing a réalisé au second tour un score supérieur à sa moyenne nationale : 52,17 % des suffrages exprimés.



CHARTRES : la cathédrale ne nourrit pas sa ville

SI l'envie leur prenait de se plaindre, on serait tenté de répliquer : « *Et votre cathédrale ? Elle vous assure plus que l'ordinaire. Quelque trois millions de touristes par an, ce n'est pas rien !* » Ses vitraux et ses chapiteaux feraient donc vivre Chartres comme les pneumatiques « nourrissent » Clermont-Ferrand.

« *Erreur*, répondent les Chartrains. *Le commerce des cartes postales et des breloques ne peut, à lui seul, soutenir la prospérité d'une ville de 45 000 habitants.* » Les visiteurs passent ici en coup de vent. La durée moyenne de leur séjour est d'environ deux heures. Ils filent ensuite vers les châteaux de la Loire, le Mont-Saint-Michel ou les plages de la Manche.

Comment retenir tous ces « fuyards » qui, dans leur précipitation, oublient la cité moyenâgeuse ? La création, dès 1967, d'un vaste secteur sauvegardé commence à sauver de l'indifférence ce lacis de « *ruelles sourdes et de sentes folles* » qui gravitent autour de « *la flèche sans péché* ». On traite à l'ancienne la rue des Ecuyers : pavés et lanternes. L'idée de réserver ces quartiers aux piétons fait son chemin. Les Bâtiments de France réclament la suppression du parc de stationnement sur le parvis de la cathédrale de peur qu'à la longue les gaz d'échappement ne rongent cette « *pierre sans faute* ».

Les étrangers s'attarderaient-ils une heure dans la vieille ville, Chartres n'y trouverait pas encore son compte. Le tourisme n'est décidément pas la voie du salut. Les responsables locaux n'ont jamais admis la prétention de Paris de vouloir transformer l'Eure-et-Loir et singulièrement sa préfecture en « *terrain de détente* » pour les habitants de la capitale, saoulés de bruit et privés de verdure.

« *Le Livre blanc du Bassin parisien nous confinait dans les activités ludiques* », souligne-t-on à la chambre de commerce. Pleins feux sur la Basse-Seine, la Loire moyenne, les villes nouvelles de la Couronne. La Beauce entre parenthèses : une réserve de main-d'œuvre et d'espaces verts. Schéma inacceptable pour Chartres, qui refusait de devenir à la fois une ville-musée et une cité-dortoir.

« *La Délégation à l'aménagement du territoire a tout fait pour nous mettre des bâtons dans les roues. Elle disait aux industriels : installez-vous plus loin de Paris et l'on ne vous ménagera pas notre aide. Malgré ces coups bas, nous avons réussi à remplir nos zones d'activités* », affirme-t-on. On ne peut contrarier la géographie : l'Eure-et-Loir est à une heure de train ou de voiture de la capitale. La décentralisation a joué à plein. En quelque quinze ans, ce département a inscrit à son tableau d'honneur dix-neuf mille quatre cents emplois nouveaux. Le tiers des entreprises qui ont pris racine dans la région Centre ont choisi de se fixer en Eure-et-Loir.

L'air de Paris

Chartres a réussi quelque « *gros coups* » : en 1958, la Radiotechnique, qui emploie environ mille personnes ; en 1964, I.T.T.-Océanic, qui occupe environ mille quatre cents salariés. Libérée des travaux des champs par la mécanisation, toute une main-d'œuvre agricole a pu s'embaucher sans mal à l'usine. Aucune qualification requise, quelques jours seulement pour se mettre dans le bain.

« *Jusqu'à l'été dernier, avant le refroidissement de l'économie, le marché de l'emploi était très tendu ! Nous manquions de main-d'œuvre sur place* », précise M. Jean Laillet, président de la chambre de commerce. Aujourd'hui, mille cinq cent seize chômeurs totaux secourus : trois fois plus d'ordinaire. Comme partout ailleurs, l'inquiétude.

« *A Chartres, on forme trois cents bacheliers par an. La plupart disparaissent dans la nature, car il n'y a pas ici de débouchés pour eux* », note M. Georges Lemoine, conseiller général socialiste. Les responsables locaux souhaiteraient créer un environnement intellectuel propice au développement d'activités « nobles ». Ils parlent, depuis des années, d'un institut universitaire de technologie (I.U.T.). Ils pensent déjà à un centre d'enseignement supérieur. Paris fera la sourde oreille aussi longtemps qu'Orléans et Tours n'auront pas été convenablement servis.

Paris et sa banlieue « aspirent » chaque jour deux mille Chartrains en quête d'emplois, qui continuent de résider au chevet de la cathédrale. A vivre ainsi à l'ombre de la capitale, on perd un peu de sa personnalité, on n'est plus vraiment libre de ses mouvements. *Le* revers de la médaille.

A sauve qui peut

Les Beaucerons perçoivent les rumeurs de la grande ville. Cela ne leur dit rien qui vaille. « *En fin de semaine, nous voyons passer les Parisiens, qui se sauvent ; ils ne doivent pas se plaire à Paris* », constate M. Marcel Gaujard, maire modéré de Chartres. Un autre art de vivre sur les bords de l'Eure ? « *Nos écoles ne sont pas secouées par la propagande ; nos jardins sont si beaux que les jeunes mariés vont s'y faire photographier...* »

L'Eure-et-Loir, qui cherche a garder ses distances vis-à-vis de la capitale, se plaint d'être « lâché » par les autres département de la région Centre. « *Qu'avons-nous de commun avec Tours et Orléans ? Ils nous prennent à témoin de leurs disputes. Sur quelle solidarité compter ?* », dit-on à Chartres. Vue de Bourges ou de Châteauroux, la richesse de la Beauce impressionne. On imagine qu'elle puisse, sans appui extérieur, tenir tête à Paris.

Au sein de l'agglomération chartraine, c'est la désunion. Dissensions politiques et querelles de personnes. Un puzzle de sociétés d'économie mixte et de syndicats intercommunaux. Chartres refuse le district urbain ou la communauté urbaine : « *Nous fournirions les deux tiers des ressources ; ils auraient notre argent et nos moyens, et ils nous commanderaient* », remarque M. Gaujard. Faute d'entente, chacun fait de la surenchère à l'urbanisation.

Jadis, les vagues blondes de la Beauce venaient mourir au chevet de la cathédrale. Aujourd'hui, centres commerciaux, halls d'exposition, magasins généraux, tours H.L.M., brisent cette harmonie entre la terre et la pierre. Qu'en sera-t-il demain si les soixante-quinze mille habitants de l'agglomération chartraine deviennent cent cinquante mille, selon le vœu des élus ?

Maintenir Chartres en l'état ? La laisser grandir ? Paris est si proche que ces questions paraissent inutiles.

JACQUES DE BARRIN.

Demain le vitrail

EN 1974, l'établissement public de la région Centre a décidé d'affecter la totalité des crédits qu'il prévoyait d'investir dans le secteur culturel à l'aménagement du futur Centre international du vitrail de Chartres. Les travaux ont été lancés le 5 octobre 1974.

Ce centre prendra place dans un ensemble immobilier du treizième siècle, le cellier de Loëns, dont la restauration a commencé et qui, autrefois, servait de grange dîmière au chapitre, et également de prétoire. Le cellier de Loëns comprend une grande salle basse ou crypte de trois nefs à voûtes ogivales, soutenues par douze piliers. Jusqu'à une date récente, on y entassait les vestiges provenant de diverses restaurations. Au rez-de-chaussée subsiste une construction en pans de bois dont l'assemblage remarquable a résisté aux siècles.

Au-delà de la restauration de ce « chef-d'œuvre en péril », l'ambition des promoteurs du projet est de redonner vie et d'animer cet ensemble qui, une fois achevé, couvrira au total 2 500 mètres carrés de plancher. Ils ont un triple objectif :

— La connaissance de l'art du vitrail sera assurée par la présentation des techniques de fabrication. Des artisans et maîtres verriers feront des démonstrations des outils, des colorants, des différents types de verre et des émaux vitrifiables, du soufflage...

— L'histoire du vitrail sera expliquée à l'aide de cartes reproductrices ou photos des différents ensembles de vitraux et des écoles recensées en Europe. L'accent sera mis, bien évidemment, sur la période (essentiellement douzième et treizième siècles) où l'art du vitrail s'est déployé en France et à l'étranger. Des expositions temporaires ou permanentes de vitraux actuellement emmagasinés hors de la vue du public (notamment ceux du dépôt de Champs) compléteront la présentation.

— Un foyer culturel sera organisé dans la crypte qui pourra être aménagée en salle de conférences, de concerts ou de projections.

Projetée depuis de longues années, cette opération est exemplaire à double titre : elle illustre le souci qu'a la région de développer dans le domaine culturel des investissements de qualité ; elle montre l'utilité de l'intervention régionale et son rôle d'incitation et d'entraînement. Ce projet, prêt de longue date, n'a pu être lancé qu'avec l'apport des 750 000 F qui étaient nécessaires pour parfaire son financement.

la cathédrale
pas sa ville



DREUX : une pause dans la marche en avant ?

FACE à l'usine Renault, sur l'une des trois zones industrielles de l'agglomération drouaise, il y a une petite entreprise heureuse: cent quarante personnes travaillent sans problème dans des locaux modernes avec un patron qui ne dédaigne pas de mettre sérieusement la main à la pâte. Nous l'interrompons, un samedi matin, en plein ouvrage. Il s'est mis en bleu de travail pour réparer une machine. Comment va l'entreprise ? La question ne se pose pas. Bien, ça va de soi :

« Nous, on n'a pas à se plaindre, nous sommes une entreprise saine. »

Le P.-D. G., soucieux de conserver l'anonymat, ne mâche pas, en revanche ses mots pour donner son avis sur la situation d'autres entreprises drouaises, moins favorisées :

« Mauvaise gestion, pas de politique commerciale. Aujourd'hui on exige de gros salaires, mais on ne veut plus rien faire. »

A Dreux, comme en beaucoup de villes de France, les emplois se font plus rares depuis le début de l'année. Cette montée du chômage ne provoque pas de crise majeure dans une industrie très diversifiée, mais tout de même un millier de personnes sur quarante-huit mille habitants (Dreux et Vernouillet) cherchent actuellement du travail : deux fois plus qu'au début de l'année, deux fois plus qu'en 1974 à la même époque. Et il y a, depuis un an, trois fois moins d'offres. La moitié des chômeurs sont des femmes, cent cinquante (sur cinq mille six cents résidents) sont étrangers.

« Les hommes arrivent toujours à s'en sortir, mais pas les femmes, constate M. Corret, le directeur local de l'Agence nationale pour l'emploi. *Les employeurs préfèrent les Français, il faut bien le dire, mais nous réussissons à placer les étrangers qui savent lire et écrire. »*

Quelle issue pour les femmes ? Cinquante candidates se présentent pour un poste de sténo-dactylo offert et les laboratoires pharmaceutiques n'embauchent pas alors qu'ils représentent normalement le principal débouché pour la main-d'œuvre féminine, déclare-t-on à la mairie de Dreux. Quantité de chômeurs défilent à l'hôtel de ville, leur premier mouvement étant de s'adresser aux autorités municipales.

« Certains réclament du travail à n'importe quel prix, notamment des bacheliers en philosophie », précise M. Marrie, l'adjoint au maire, chargé des affaires sociales. *« Même du travail à la chaîne. »* Parallèlement à l'Agence pour l'emploi, M. Marrie obtient des résultats par sa propre filière, en recommandant les candidats auprès des employeurs. Récemment, c'était une aubaine, il a pu transformer provisoirement un certain nombre de bacheliers en agents recenseurs.

Chantiers partout

Constatant le manque de qualification professionnelle des demandeurs d'emploi, les responsables n'attendent plus pour agir que ceux-ci se présentent sur le marché du travail. L'adjoint au maire de son côté, le directeur de l'Agence pour l'emploi du sien, lancent une grande opération de recensement auprès des jeunes de seize à vingt ans, les demandeurs d'emploi de demain. La municipalité se charge des jeunes étrangers, l'Agence pour l'emploi des jeunes français de l'arrondissement. Aux uns et aux autres, on va proposer des stages de formation professionnelle.

« Les filles ont des C.A.P., observe le directeur de l'emploi, *mais nous voyons des garçons sans aucun diplôme professionnel qui sortent des établissements scolaires entre la 4e et la terminale. Nous pensons à ceux qui vont sortir en juin, nous avons déjà visité tous les collèges techniques et contacté tous les employeurs. En outre, nous organisons en ce moment des stages de vingt à trente heures par semaine, consacrés aux métaux, à l'hôtellerie, au bâtiment et à la préparation des concours administratifs. »*

Dans le présent, la situation d'une ou deux grosses entreprises laisse penser que la reprise est amorcée. La société Hornschuch (Skaï) rouvre l'embauche et porte à quarante-cinq heures la durée hebdomadaire du travail, ce qui n'est pas négligeable pour un manœuvre africain, dont le salaire plafonne à 1 600 F par mois. Mais il n'y a là rien de définitif.

La Skaï est en effet une bonne illustration de l'instabilité de l'activité industrielle. Il y a seulement un mois, elle licenciait vingt huit personnes (sur 350) et la durée hebdomadaire du travail était tombée à trente-deux heures. De même, la Radiotechnique (plus de deux mille personnes), fermée pendant une semaine le mois dernier, embauche maintenant pour ses nouveaux ateliers de télévision en couleurs. On y fait en ce moment des heures supplémentaires. Dans les conditions de plein emploi, les plus bas salaires atteignent 2 000 F.

Ailleurs, il y a, semble-t-il, des signes très nets de récession. Environ soixante-dix personnes qui travaillent dans trois usines à la fabrication de robinets (Ravitt), d'appareils de mise en bouteilles (Remy) et de groupes électrogènes (Aérotechnique), viennent d'être licenciées ou sont sur le point de l'être : les commandes diminuent.

Alors : reprise ? récession ? Ou stabilisation comme peut l'indiquer la feuille de température des offres et des demandes, à l'Agence pour l'emploi ?

Il existe au moins un phénomène tangible et rassurant, c'est le rythme accéléré de l'expansion de l'agglomération, que rien n'a encore entamé. Partout des chantiers sont en cours, d'autres vont s'ouvrir. Il se dépense beaucoup d'argent, d'origine collective ou privée. De ce côté, l'optimisme de Dreux ne paraît pas entamé.

FRANÇOIS POITEVIN.

Un coup de pouce pour le Perche

LORS de leur première session budgétaire, les assemblées de la région « Centre » ont arrêté le principe et les modalités d'application d'un programme triennal spécial en faveur de trois zones sensibles : le sud du Boischaut dans l'Indre, la Sologne dans le Cher et le Loiret, le Perche dans l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher. Le regroupement de ces trois zones dans un même programme n'est pas dû à un simple hasard. Il trouve sa justification dans un double constat :

— Ces trois zones n'ont pas connu un essor comparable à celui des zones voisines à cause d'un potentiel démographique resté faible, d'un secteur agricole encore largement prépondérant et d'équipements encore très en retard sur les besoins.

— Ces trois zones avaient déjà fait l'objet de nombreuses études qui ont mis en lumière la nécessité d'entreprendre des actions vigoureuses et spécifiques.

Le programme triennal, reprenant en compte le contenu de ces études, visait à accorder une aide exceptionnelle propre à prévenir les distorsions marquées entre ces zones et capable de contribuer au développement harmonieux de chacune d'elles sans conduire pour autant à favoriser l'une plus que les deux autres. Dès lors, l'enveloppe budgétaire prévue par les assemblées régionales a subi une triple répartition dans le temps (trois ans) entre zones et entre départements.

Le Perche, par exemple, a bénéficié de dix millions de francs répartis entre l'Eure-et-Loir (6,3 millions) et le Loir-et-Cher (3,7 millions).

Chaque département a proposé au financement régional un ensemble d'opérations à réaliser dans la zone qui les concerne.

Ainsi, l'aide régionale appuiera et accélérera les efforts déjà entrepris pour rentabiliser l'agriculture (alimentation en eau potable, électrification rurale, hydraulique, remembrement), favoriser les pôles de croissance (travaux de desserte ou de voirie divers, en particulier déviation de Nogent-le-Rotrou) et améliorer le cadre de vie (aménagement des sentiers de promenade, de centres de loisirs, assainissement rural et urbain) dans ces trois zones naturelles plus déshéritées.

L'aide régionale consentie sous forme de prise en charge des annuités d'emprunts (capital et intérêts) et pouvant aller jusqu'à un taux de subvention de 65 %, est accordée à condition que les programmes d'actions présentés comportent une participation financière des départements au moins égale à 15 %.

PEGUY, BIEN SUR... ET PROUST

BALADES AUTOUR D'UN CLOCHER

PERSONNE n'échappe à Chartres et à sa lumineuse aura. Un exemple : Berlin. Est-ce vraiment un hasard ? Couché par la robustesse des coups de grâce des B-29, le centre de Berlin s'était dissous dans la poussière et l'irréalité des grands cataclysmes. Avec la nonchalance et l'humour des édifices trop raides pour se mettre à l'abri, l'église commémorative de l'empereur Guillaume supportera semaine après semaine, jour après jour, le tutoiement des forteresses volantes. Est-ce vraiment un hasard ? Quand la pièce est jouée, quand les ambulanciers trébuchent et s'endorment dans les ambulances, quand les Soviétiques faucillent le Reichstag, le clocher, lui, est toujours en place. Est-ce vraiment un hasard si, en 1961, Egon Eiermann choisit le bleu de Chartres pour animer les vitraux posés en semis dans les murs des nouveaux édifices, gardiens et successeurs de la ruine qu'ils confortent ? Le bleu, comme la rédemption. Personne n'échappe à Chartres.

Pas même le département...

Et il est vrai que sans ces flèches posées presque en son centre l'Eure-et-Loir manquerait singulièrement d'unité. « *Pourquoi les Constituants*, remarque le président de la société archéologique, *n'ont-ils pas suivi le projet élaboré en 1788 qui aurait laissé hors du département Nogent-le-Rotrou et le Perche, mais aurait englobé par contre Dourdan et frôlé Étampes ?* » La cathédrale ainsi va étendre sa grande ombre sur le Thimerais-Drouais, le Perche, le faux Perche, la Beauce dunoise. Reconnaissons que le voyage gagne à cet « assemblage artificiel », et que multiples seront les découvertes et les circuits qu'on peut entreprendre dans cette région qui, de la grande plaine à blé, glisse vers le bocage percheron pour remonter vers le Thimerais, Dreux.

Pleins et riches moments.

La maison de la tante

S'abstenir de s'exalter une fois encore devant, dedans, sur les abords de la fameuse cathédrale serait une faute qui préluderait bien mal au voyage. Quelque chose d'absolument « debout » au milieu des prédictions confuses des devins de nos décennies à venir, cette cathédrale. Impossible de se méprendre ou de tricher, ce que veut dire Welles dans *Vérités et Mensonges*. Réconfortante visite.

Riche région : d'un côté, la « *terre sans cachette, ce sol mieux gravé qu'un parfait parchemin* » (Péguy sur le chemin du retour, lors de son premier pèlerinage, 16 juin 1912) ; de l'autre, le sentier des Aubépines du Pré-Catelan, les madeleines de la tante Léonie, Proust. Un autre paysage, un autre homme.

Ne redécouvrons pas Illiers-Combray, découvrons-le. Justement — il est 15 heures — une noce s'engage dans le sillage des rondeurs de la mariée, sur les marches de l'église. Cette église, le mot est joli, dont la grand-mère de Marcel affirmait que si le clocher jouait du piano « *il ne jouerait pas sec* ». L'instant allait être à l'émotion sous le fameux vitrail de Gilbert le Mauvais : un « oui » deux fois murmuré avec l'accent du terroir. « *Ce qu'il faut retenir de ce souvenir que Marcel Proust a enfermé dans* Combray, *c'est la nostalgie de ce pays où la vie simple et naturelle conserve toute sa puissance sur l'âme qui la contemple et s'en pénètre.* » Lecteur *in situ : Le temps retrouvé d'Illiers* et *le Parfum de Combray* par P.-L. Larcher.

On trouvera ces deux petits livres essentiels chez la buraliste de la place de l'Eglise. Elle en tient serrée une mince réserve dans son armoire de chambre et les vend avec dans le regard la douceur timide qu'on réserve aux voyageurs érudits.

Erudits nous ne l'étions pas suffisamment pour trouver aussi facilement le chemin du Pré-Catelan, ni même celui qui mène à la maison de la tante, demeure sur la façade de laquelle la province bourgeoise s'est imprimée de façon indélébile. A l'intérieur, un musée tout plein encore de chuchotements, d'odeurs de tisane, de bruits de baisers pour la nuit, quand les femmes se penchent sur des enfants qui ne veulent pas grandir. L'écrivain saisi dans son intimité...

Les lits de campagne du Corse insomniaque se rencontrent aux quatre coins de la France, aux quatre coins de l'Europe, et quoi de plus normal pour un grand capitaine qui ne perdait pas de temps en songes ? La chambre de Marcel — on imagine les pèlerinages ici organisés pour les exégètes — ressemble à une chambre, et son lit à un lit. Le grand front studieux, la tête sur l'oreiller, l'adolescent sage, encore un baiser qu'il lui fallait « *transporter de la salle à manger et le garder pendant tout le temps* [qu'il se déshabillerait] *sans que se brisât sa douceur, sans que se répandît et s'évaporât sa vertu volatile* ».

L'autre mouvement de la promenade, à la recherche de Marcel, sera le Pré-Catelan, classé « site littéraire » en 1946, et jalousement entretenu par la municipalité et la société des Amis de Combray. C'est ici, dans ce jardin, que Gilberte apparait à Proust pour la première fois, et où la première fois il entend son nom : « *Allons Gilberte, viens, qu'est-ce que tu fais ?...* » Ce nom « *donné comme un talisman* » et qui lui permettrait peut-être, pense-t-il, de retrouver un jour la jeune fille.

Terminons-en avec Illiers-Combray et partons vers Châteaudun, des madeleines dans la boite à gants.

Il y a quelques années s'était tenue une exposition, dans les salles du château, qui retraçait la brève rencontre entre Dunois et Jeanne d'Arc. Le beau Dunois, l'orgueilleux seigneur, qui met ses armes au service de la pucelle et trucide l'Anglais. Le bâtard d'Orléans fait construire sa demeure à une époque où sont délissées les forteresses et où celle des palais commence. Elégance chez l'homme de guerre saisi par les mathématiques des architectes et l'adresse des tailleurs de pierre.

Mais surtout l'intérêt se portera sur la Sainte-Chapelle, où sont regroupées un quinzaine de statues de pierre polychromées du XV[e] siècle dont la très surprenante Marie l'Égyptienne.

Remarquable château et remarquable travail des Monuments historiques, soucieux de remettre en forme l'intérieur de l'édifice qui, au XVIII[e] siècle, à la suite de l'incendie du village, servit de refuge aux habitants.

Châteaudun était une étape, mais il est bien d'autres haltes entre Chartres et la ville où Dunois laissa sa marque. On se plaint à juste titre dans la région de l'attrait sans nuance, parce que presque exclusif, qu'exerce Chartres sur les voyageurs. Comme « nourris » par la cathédrale dédiée à la Vierge, voilà les visiteurs qui prennent la poudre d'escampette et s'échappent des frontières du département. Dommage...

« *Dans un pays sans excès*, note une personnalité politique de l'endroit, *les hommes ont affirmé une mentalité positive faite de prudence souvent alliée à un sens du concret, du possible* ». Cette « discrétion » est-elle à l'origine de la trop timide promotion de l'Eure-et-Loir ? Ou bien les châteaux de la Loire sont-ils considérés comme des attractions avec lesquelles on ne peut pas lutter ?

Toujours est-il que de Bonneval au château de Frazé, d'Alluyes à Authon-du-Perche, de La Loupe à Nogent-le-Rotrou, bien des promenades sont possibles et agréables de courts séjours.

N'oublions pas Dreux et le Thimerais, n'oublions pas le château d'Anet et les souvenirs de Diane de Poitiers. Un ravissement.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

UN CARNET D'ADRESSES

PREFECTURE D'EURE-ET-LOIR, place Jean-Moulin à Chartres. Tél. : 21-39-99.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE, place de la République à Chartres. Tél. : 21-15-67.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT, place de la République à Chartres. Tél. : 21-34-34

DIRECTION DEPARTEMENTALE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI, place de la République à Chartres. Tél. : 21-57-76.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DU COMMERCE INTERIEUR ET DES PRIX, place de la République à Chartres. Tél. : 21-15-67.

CENTRE DE DISTRIBUTION E.D.F.-G.D.F., 43, rue du Docteur-Maunoury à Chartres. Tél. : 21-05-69.

CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARTRES ET D'EURE-ET-LOIR, 1, rue de l'Etroit-Degré à Chartres. Tél. : 21-02-30.

CHAMBRE DE METIERS D'EURE-ET-LOIR, 13, rue Noël-Parfait à Chartres. Tél. : 21-12-18.

CHAMBRE D'AGRICULTURE D'EURE-ET-LOIR, avenue Marcel-Proust à Chartres. Tél. : 21-52-89.

COMITE DEPARTEMENTAL D'ACTION ECONOMIQUE D'EURE-ET-LOIR, 18, boulevard Chasles à Chartres. Tél. : 21-39-99.

UNION TOURISTIQUE D'EURE-ET-LOIR, 7, Cloître-Notre-Dame à Chartres. Tél. : 21-37-22.

AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI, 8, rue Danièle-Casanova à Chartres. Tél. : 21-93-39.

ET PROUST

UR D'UN CLOCHER





ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

Des syndicalistes de l'E.D.F. et du C.N.R.S. demandent un moratoire nucléaire

L'union C.F.D.T. des agents de l'Electricité et du Gaz de France de la région parisienne (dix-sept syndicats groupés), a adopté, jeudi 20 mars, une motion qui rejette le programme nucléaire proposé par les pouvoirs publics.

« *Ce projet*, dit la motion, *entraîne une concentration des moyens, des décisions, qui conduit à l'appropriation du pouvoir de décision par une minorité compétente, technocratique et bureaucratique.* » Les syndicalistes craignent le renforcement de l'appareil policier. Estimant que le programme comporte « *d'énormes inconnues technologiques, écologiques et médicales, ils exigent que soient suspendues immédiatement les constructions en cours et prévues afin d'examiner toutes les incertitudes, insuffisances et dangers liés à ce programme* ».

Cette attitude est assurément celle d'un noyau particulièrement « dur ». Elle ne peut cependant pas être isolée de la position prise par la fédération des syndicalistes C.F.D.T. du gaz et de l'électricité, dont les trois cents syndicats groupent environ vingt mille agents de l'établissement public. Dans un document diffusé le 17 mars, intitulé « *Non au programme nucléaire* », la fédération estime que l'E.D.F. « *a outrepassé son rôle et servi de couverture à des décisions qui devraient être et rester du domaine politique* ». Les syndicalistes s'alarment vivement des déclarations faites par MM. Paul Delouvrier et Marcel Boiteux, le président et le directeur général de l'E.D.F., au cours d'une récente conférence de presse, selon lesquelles le renchérissement du coût des centrales serait dû à un excès de sécurité. La fédération demande au contraire le renforcement des normes de radioprotection. Elle pense, d'autre part, que « *la fourniture d'électricité peut être assurée par des moyens moins aléatoires, moins dangereux, plus diversifiés que le programme nucléaire qui a été décidé* ».

Rappelons qu'en octobre dernier le syndicat C.F.D.T. du Commissariat à l'énergie atomique avait élevé de vives critiques contre le « tout nucléaire ». Il avait contesté le choix de la filière américaine, souligné les dangers courus par le personnel des centrales, les risques encourus par l'environnement et finalement mis en cause le modèle de croissance que sous-entend l'option nucléaire.

Le 15 mars, ce sont les syndicalistes C.F.D.T. du Centre national de la recherche scientifique qui, à leur tour, ont pris position. Selon eux, le nucléaire est un choix politique et non technique « *alors que la population est l'objet d'une intense campagne d'intoxication organisée par l'E.D.F., entreprise nationalisée qui joue à cette occasion le rôle de paravent des grandes entreprises capitalistes engagées dans le projet* ». Les critiques des chercheurs du C.N.R.S. portent sur « *les graves problèmes techniques non résolus* », les dangers de contamination pour les travailleurs, le bilan énergétique du projet, la stérilisation des recherches sur les autres sources d'énergie, « *la société hyper-centralisée et policière* » que, selon eux, le nucléaire suppose. En conséquence, comme leurs camarades de l'E.D.F. de la région parisienne, les syndicalistes C.F.D.T. du C.N.R.S. demandent l'arrêt immédiat du programme d'implantation massive et « *un moratoire de plusieurs années* ».

Certains syndicats C.G.T. particulièrement concernés par le nucléaire viennent aussi de donner leur avis. A l'E.D.F. le syndicat C.G.T. des études et recherches a, dans un document du 25 février dernier, critiqué le programme gouvernemental, qui n'offrirait ni indépendance ni garantie de coût. Le document affirme que la technique des centrales à eau légère est mal maîtrisée et que toutes les précautions ne sont pas prises. Il demande donc que les commandes de centrales de ce type soient annulées et que l'on développe d'autres sources d'énergie. Le 27 février, ce sont les syndicalistes C.G.T. de Saclay qui ont rendu publique leur position. Ils estiment que « *l'énergie atomique pacifique doit être développée* » mais émettent « *des réserves sérieuses sur les conditions dans lesquelles sont entreprises les constructions actuelles des centrales* ». Ils constatent que « *le pouvoir s'est engagé dans un vaste programme sans avoir consulté au préalable le C.E.A. sur les dangers présentés* ». Ils redoutent « *la privatisation du transport, du stockage et du retraitement des combustibles* ». C'est pourquoi les syndicalistes C.G.T. de Saclay réclament la nationalisation de ces industries et celle des entreprises qui construisent les centrales.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Normandie entre le fleuve et la mer

« Paris et le désert français. » La formule, inventée dans les années 50, a fait fortune. Elle a gagné la province et aujourd'hui on voit des régions contester la prééminence, voire l'omnipotence, de « leur » capitale.

En Bretagne, plusieurs élus voudraient, pour contrebalancer le poids de Rennes, installer le chef-lieu dans l'Argoat intérieur et déshérité. En Provence-Côte d'Azur, la bouderie de Nice à l'égard des institutions régionales s'explique par une certaine tendance de Marseille-Fos à monopoliser les crédits. Dans la région Rhône-Alpes, les départements périphériques et ruraux ne veulent pas laisser toute la manne profiter à l'aire urbaine Lyon-Saint-Etienne.

En Haute-Normandie, les élus des plateaux ont entrepris de réagir contre l'excessive concentration industrielle et urbaine de la Basse-Seine.

Du Havre au Tréport, les 120 kilomètres de la « côte d'Albâtre » font alterner falaises rudes et fraîches valleuses : deux cent quatre-vingt-cinq communes et deux cent mille habitants qui risquent d'être oubliés, tous les regards et les crédits des aménageurs ayant été tournés jusqu'à maintenant vers la vallée de la Seine entre Rouen et Le Havre. Dans certains villages, près de Dieppe, des ouvriers n'hésitent pas à faire quatre heures d'autocar par jour pour aller travailler chez Renault, à Sandouville, où les salaires sont nettement plus élevés. C'est pour lutter contre ce risque d'aspiration et de « colonisation intérieure » qu'a été créé le comité de direction pour l'établissement du schéma d'aménagement du littoral de Haute-Normandie (SCAL). Le SCAL est présidé par le docteur Couture, conseiller général et maire de Saint-Valéry-en-Caux. Les villes du Havre — dont le SCAL redoute les visées expansionnistes — et de Dieppe sont représentées, mais il ne semble pas qu'elles participent activement aux travaux, probablement parce que, dans cette région tenue par la majorité, elles sont dirigées par des maires communistes.

Le comité directeur, qui a exposé, jeudi 20 mars, ses projets, établira un document d'urbanisme à la fin de l'année qui sera sa charte de développement et d'occupation des sols pour le VIIe Plan.

Première préoccupation : jouer la carte des ports secondaires malgré (peut-être contre ?) le puissant voisin du Havre avec son appendice géant d'Antifer. Fécamp doit reconvertir l'activité de la grande pêche et Le Tréport garder son original record : c'est le premier port français de transit des animaux vivants. Dieppe, pour sa part, a des projets ambitieux. Si la formule de port autonome proposée par l'Etat ne lui sied guère actuellement, il suggère toutefois de construire un avant-port pour la réception des fruits et les trafics vers la Grande-Bretagne. Coût : 200 millions de francs. Certains agitent l'idée d'une fusion des trois chambres de commerce de Fécamp, de Dieppe et du Tréport (cette dernière étant la plus petite de France), pour tenter de mieux faire pièce au Havre et dégager les moyens financiers suffisants. Idée aussi « explosive » que les fusions de communes...

Centrales et cabanons

Les maires des pays de Caux et de Bresle voudraient aussi favoriser la sous-traitance pour les grandes entreprises de la Basse-Seine et freiner l'exode quotidien qui affecte plus de trois mille personnes. L'exemple de l'association de sous-traitance pour la mécanique dans l'arrondissement de Dieppe pourrait être étendu à toute la région.

Dans l'immédiat, les élus doivent surtout s'organiser face à l'entrée en force sur cette partie du littoral des centrales nucléaires. C'est en Seine-Maritime, en effet, que la densité de centrales devrait, selon les prévisions d'E.D.F., être la plus forte de France. L'usine de Paluel est quasiment engagée. Où sera la seconde ? Déjà plus de mille cinq cents signatures ont été recueillies à la mairie de Vattetot où a été déposée une pétition protestant contre un projet de centrale. « Le besoin d'énergie est un fait national, souligne le docteur Couture ; mais à des nuisances élevées ne doit-on pas attendre des compensations élevées ? »

Avec la sauvegarde d'un paysage mariant la rudesse à la douceur (falaises, valleuses, plateaux cloisonnés par les clos masures), le développement du tourisme et des loisirs (cette côte est la plus proche de la région parisienne) doit faire l'objet d'un rapport particulier du SCAL. La fréquentation touristique s'étend sur la moitié de l'année. En 1972, le nombre des nuitées atteignait 5,5 millions et on estime que cinquante mille personnes viennent en week-end en dehors de la saison. Mais il semble que ce type de loisirs, courts et populaires, ait pris de vitesse les aménageurs et les animateurs. Un effort est à engager pour faciliter l'accès aux plages, développer les espaces de jeux, accroître et mieux adapter les capacités d'hébergement. Pendant les week-ends les trois quarts des personnes ne passent qu'une journée sur le littoral. La prolifération des cabanons traduit bien l'insuffisance d'hébergements de qualité, bien que « légers ». Les conditions d'exploitation des hôtels, le développement des gîtes ruraux, des villages de vacances, des terrains de camping-caravaning, des bungalows du secteur locatif, seront l'objet d'études et de propositions précises.

Enfin, les responsables des communes rurales et maritimes veulent être mieux rattachés à la Basse-Seine et à la région parisienne. Plusieurs routes devraient être améliorées. De même, puisque le gouvernement a décidé de mettre un terme à la désagrégation des services publics dans les zones rurales, on réclame ici une meilleure desserte de la S.N.C.F. Fécamp demande la réouverture au trafic voyageurs de la ligne de raccordement au tronçon Rouen-Le Havre. D'accord, répond en substance la S.N.C.F., à condition que la ville participe à la remise en état de la voie, à l'acquisition d'autorails et au financement du déficit d'exploitation...

La Haute-Normandie n'est pas une si vaste région qu'il y soit impossible pendant le VIIe Plan de canaliser la croissance de la Basse-Seine sans appauvrir davantage les plateaux qui attendent avec quelque anxiété les résultats de l'actuel recensement.

Avant de réunifier les deux Normandies, comme certains le réclament, il faudrait éviter que ne naisse une mauvaise querelle entre le fleuve et la mer.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Faits et projets

Transports

● NEMOURS ET LES POIDS LOURDS. — Le conseil municipal de Nemours, en Seine-et-Marne, a adopté, le vendredi 21 mars, à l'unanimité, une délibération protestant contre une décision du ministre de l'intérieur de faire surseoir jusqu'au 7 avril prochain à l'application d'un arrêté municipal du 24 février 1975 interdisant la circulation des poids lourds à travers Nemours.

Le conseil « *invite le maire à user des pouvoirs qu'il détient de la loi pour mettre le commissaire de police de Nemours en demeure de faire respecter immédiatement, de jour comme de nuit, les dispositions de l'arrêté municipal.* »

● DES MERCURE POUR AIR FRANCE. — M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, vient de préciser qu'une quarantaine de Mercure 100 pourraient être construits, notamment à l'intention d'Air France, qui cherche à remplacer ses Caravelle. Le gouvernement, on le sait, est favorable à cette solution française alors que la compagnie nationale souhaitait acheter des Boeing 737 (*le Monde* du 27 février).

Urbanisme

● PAS DE MARINAS A BEAULIEU-SUR-MER. — Le tribunal administratif de Nice a confirmé, vendredi 21 mars, la décision de refus de permis de construire aux résidences du port de Beaulieu-sur-Mer (Alpes-Maritimes). Cet ensemble immobilier devait être bâti sur un terre-plein aménagé près du port de plaisance de Beaulieu. Le refus du permis de construire s'appuie sur le danger « *d'atteinte à l'environnement* ». Toutefois, l'Etat versera 2 494 700 F, à titre de dédommagement, à la société civile immobilière de Beaulieu.

Tourisme

PLUS DE PASSEPORTS POUR L'ESPAGNE

Les autorités espagnoles ont pris la décision de ne plus exiger des Français franchissant la frontière qu'ils présentent un passeport. Cette mesure est applicable à partir du dimanche 23 mars à 0 heure. Désormais, une carte d'identité suffira pour passer en Espagne.

La décision rendant obligatoire la présentation du passeport avait été prise le 20 septembre dernier. Les Espagnols se sont rendu compte qu'ils risquaient ainsi d'entraver le développement du tourisme étranger.

Région parisienne

A Louveciennes

Le tribunal administratif annule le permis de construire d'un immeuble terminé

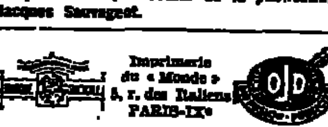
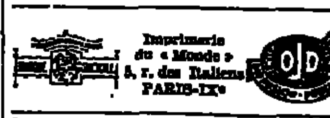
*Le tribunal administratif de Versailles vient d'annuler le permis de construire accordé par le préfet des Yvelines à la société civile immobilière Louveciennes-Princesse, chargée de la promotion d'un immeuble de bureaux à Louveciennes, dans les Yvelines (*le Monde *des 11 et 26 février).*

L'action en justice intentée par les propriétaires des habitations résidentielles voisines avait déjà obtenu, le 30 mai 1973, l'annulation pour vice de forme du premier permis. Pourtant, malgré l'avis défavorable du maire de Louveciennes, le préfet avait, dès le 27 juillet suivant, délivré un second permis.

Le 6 mai 1974, les juges prononçaient le sursis à exécution. Le permis a été annulé le 19 mars, alors que la construction, d'une valeur de 45 millions de francs, est aujourd'hui entièrement achevée. Les dimensions de l'immeuble de bureaux, long de 117 mètres et haut de 23 mètres, ne correspondent pas, selon le comité de défense, aux règlements d'urbanisme communal. Prescrit depuis 1973, le plan d'occupation des sols (P.O.S.), qui n'a toujours pas été adopté ni même soumis à l'enquête publique, prévoit de limiter la hauteur des constructions à 15 mètres.

Tout en reconnaissant le pouvoir discrétionnaire du préfet, le tribunal retient le principal argument des requérants qui considèrent l'administration comme étant tenue de surseoir à statuer sur la demande de permis. En raison de l'importance des dépassements du POS, précise en substance le jugement, la décision du préfet d'exclure une mesure de sursis à statuer repose « sur une erreur manifeste d'appréciation ». Tenant compte de l'avis défavorable émis par la municipalité, les juges déclarent aussi que « l'appréciation portée par l'administration sur l'intérêt général de l'opération repose sur un fait matériellement inexact ». *Le tribunal a en outre condamné l'Etat aux dépens.* — D. R.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

CARNET

Naissances

— Claire, Philippe et Anne Gleize sont heureux d'annoncer la naissance de

Céline,
Le 19 mars 1975.
2, rue Haussmann,
Courbevoie.

Mariages

— Jacques et Edythe Epstein sont heureux de faire part du mariage d'
Emilia,
leur fille, avec
Adama Ndiaye,
à Saint-Louis (Sénégal), le 12 mars 1975.
15 bis, rue Saint-Médéric,
Versailles.
32 Gradelle, Genève.
B.P. 155 Saint-Louis.

Décès

ANDRÉ GOUGENHEIM

— Mme André Gougenheim,
M. et Mme Jacques-Henri Gougenheim et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Herz et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Levy et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
l'ingénieur hydrographe général de 1re classe (C.R.)
André GOUGENHEIM,
grand officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie des sciences,
membre titulaire du bureau des longitudes,
membre de l'Académie de marine,
membre de l'Académie des sciences d'outre-mer,
et de nombreuses autres sociétés savantes.

L'inhumation aura lieu le mardi 25 mars 1975 à 10 h. 45, au cimetière Montparnasse (réunion à la porte principale).

[Né le 31 janvier 1902 à Paris, André Gougenheim était ancien élève de l'Ecole polytechnique. Sa carrière fut partagée entre le service hydrographique de la marine, dont il fut directeur de 1957 à 1964, et l'enseignement à l'Ecole polytechnique. André Gougenheim a fait de nombreux travaux sur des questions astronomiques, sur les projections de cartes géographiques et sur divers problèmes océanographiques (notamment les marées et la circulation océanique générale). Il a beaucoup contribué au récent développement de l'océanographie physique en France.

Il fut également président du bureau des longitudes de la société météorologique de France, du comité national français de géodésie et de géophysique, de la société française d'astronautique et de l'Académie de marine. André Gougenheim avait été élu à l'Acadmie des sciences en 1962. Il était grand officier de la Légion d'honneur.]

— M. et Mme Jean Courtet,
Sophie et Anne Courtet,
M. et Mme Maurice de Champvigy,
M. et Mme Roger de Champvigy,
M. Martial de Champvigy,
Ses enfants, petits-enfants, neveux, nièces, parents et amis,
ont la douleur de faire part de la mort de
Martial BURNOT DE LABOULAYE,
docteur en sciences politiques et économiques,
avocat honoraire de la Cour de Paris,
juge de paix honoraire,
combattant volontaire de la guerre 1914-1918,
croix de guerre de l'ordre de la 15e division d'infanterie,
médaille de Verdun,
chevalier des Palmes académiques,
officier du Mérite agricole,
rappelé à Dieu le 20 mars 1975, à Buxy, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois de Buxy, le lundi 24 mars à 10 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Buxy.
11, avenue de Suffren,
75007 Paris.
Château de Buxy.
71 Buxy.

— Mme Adrien Marc et ses enfants,
Mme Robert Illaire et ses enfants,
M. et Mme Edouard-Frédéric Illaire et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, le 17 mars 1975, de
Mlle Marguerite ILLAIRE,
leur sœur et tante.

Une cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Avenue de la Gare,
26340 Saillans
24, rue Duhesme,
75018 Paris
15, quai de Bourbon,
75004 Paris.

— M. René Taviani,
Mme Henriette Taviani,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme François TAVIANI,
née Julie Pinelli,
leur mère et parente, survenu le 20 mars 1975, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le mardi 25 mars 1975 à 8 h. 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, 2, rue Gerbert à Paris-15e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux-Parisien dans le caveau de famille.
228, rue Lecourbe,
75015 Paris
Cet avis tient lieu de faire-part.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

EXPOSITION

de 11 heures à 18 heures

S. 12 - Bs meubles Me Pescheteau.

VENTES

S. 2 - Mbles, objets d'art. Mes Godeau, Solanet, Audap.

S. 5 - Timb., tablx, mob Me Oger.

S. 7 - Céramiques, bronzes, Extrême-Orient. Me Pescheteau

S. 8 - Estampes XIXe et XXe s. S C P Loudmer, Poulain.

VENTE

HOTEL GEORGE-V
Vtes à 18 h et 21 h. (Expo 11 à 17 h.)
Art Musulman - Art Kadjar
Mme Kévorkian. Mes BOISGIRARD

Visites et conférences

LUNDI 24 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 14 h. 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Legregois : « Le palais des rois du Moyen Age dans la Cité, la Conciergerie et la Sainte-Chapelle ». — 14 h. 30, 32, boulevard Berthier, Mme Oswald : « Ateliers de fabrication et magasins des décors de l'Opéra ». — 15 h., 77, rue de Varenne, Mme Bouquet des Chaux : « Le musée Rodin ». — 15 h., métro Louvre, Mme Lemarchand : « Les appartements royaux du Louvre ».

15 h., hôtel de la Monnaie, quai de Conti : « Louis XV » (Mme Angot). — 15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris). — 11 h. 15, 11, quai de Conti : « Exposition Louis XV » (Mme Hager). — 15 h., musée de Cluny : « Les thermes romains et l'hôtel gothique » (Histoire et archéologie). — 15 h., boulevard de Ménilmontant : « Le Père-Lachaise » (Jadis et naguère). — 15 h., 50, rue Vieille-du-Temple : « Hôtels de Marie, de Châtillon, des Ambassadeurs de Hollande » (M. de La Roche). — 15 h., portail central : « Les parties hautes de Notre-Dame » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 18 h., Musée de l'homme : « Tu enfanteras dans la joie » ; « Victoire de la femme » (projections) (Centre d'étude de l'accouchement sans douleur). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Pierre Le Biot : « La prolongation de l'existence terrestre » (L'homme et la connaissance). — 20 h. 45, Centre Lacordaire, 20, rue des Tanneries, Père Yves Congar : « Sur le Saint-Esprit ».

PRESSE

LES PROLONGEMENTS DU CONFLIT DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Le quotidien *la Haute-Marne libérée*, édité à Chaumont, n'a pas paru samedi 22 mars en raison d'une grève des ouvriers du livre.

Les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., F.O. et F.E.N. du département de la Haute-Marne ont remis, pour leur part, à la presse un communiqué dans lequel est dénoncée l'attitude de la direction du *Parisien libéré* qui aboutit, selon les syndicats, à priver de travail trois cents ouvriers.

« *Pour arriver à ses fins, elle fait imprimer ses éditions régionales en province, et en particulier dans les ateliers de* la Haute-Marne libérée *à Chaumont, sous la protection de la police.*

» *La C.G.T., la C.F.D.T., F.O. et la F.E.N. de Haute-Marne apportent leur soutien aux travailleurs en lutte, dénoncent cette atteinte au droit et à la liberté du travail, s'élèvent contre la provocation que constitue la présence de la police sur les lieux du travail, et assurent leur soutien plein et entier aux actions décidées par le syndicat du livre sur le plan local.* »

VERS UNE PARTICIPATION MAJORITAIRE D'HAVAS DANS « USINE NOUVELLE » ?

Le directeur financier de l'agence Havas M. Bregou, a été nommé directeur général d'Usine-Publications, société holding des publications de *l'Usine nouvelle* (dont le groupe Havas a acquis 45 % des actions il y a deux ans). Cette nomination entretient la rumeur d'une prise de participation majoritaire d'Havas dans *Usine nouvelle* formellement démentie par les intéressés, du moins dans un avenir proche.

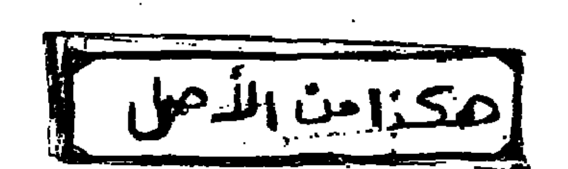
Rappelons que SEP. - *Réalités*, filiale du groupe Hachette, procède, actuellement, à une nouvelle vague de licenciements (*le Monde* du 16-17 mars) en vertu de la politique de compression des dépenses que suit actuellement la direction du secteur presse d'Hachette.

PROTECTION SPÉCIALE POUR LES JOURNALISTES « EN MISSION PÉRILLEUSE »

Genève (*A.F.P.*). — Les journalistes « *en mission périlleuse* » bénéficieront désormais d'une protection spéciale dans le cadre des conventions de Genève, a décidé, le vendredi 21 mars, la conférence diplomatique sur le droit humanitaire, qui réunit à Genève les délégués de cent trente-huit Etats. Cette décision a été adoptée par consensus, sans vote, par l'une des commissions de la conférence, réunie depuis le 3 février. Elle doit encore être examinée en séance plénière, à une date indéterminée, mais il est généralement admis qu'elle sera alors entérinée sans difficulté.

Selon cette réglementation, les journalistes seront considérés par les forces armées comme des civils, et protégés comme tels. Ils seront munis d'une carte spéciale d'identification, remise par leur gouvernement, ou par le gouvernement du pays où se déroulent les hostilités.

Les correspondants de guerre sont pratiquement considérés, dans les conventions actuelles, comme des officiers et gardés dans des camps en cas de capture. Au contraire, rien dans la nouvelle convention ne devrait s'opposer à la libération des journalistes « *en mission périlleuse* » capturés.



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

L'hiver 1974-1975 a été le plus doux que la France ait connu depuis 1873

L'hiver qui s'achève a été le plus doux que Paris ait connu depuis 1873, année où ont commencé, pour la capitale, les mesures météorologiques systématiques. La météorologie nationale a établi ses moyennes pour décembre 1974, janvier et février 1975 (pour elle, l'hiver va du 1er décembre au 28 — ou 29 — février). La température moyenne calculée pour ces trois mois a été de 7,5 degrés (ce qui est presque la normale d'un mois de mars), alors que la normale est de 4 degrés. Le record précédent, 6,8 degrés, datait de 1876-1877. Cette faible différence entre ces deux records n'est pas significative : elle peut simplement s'expliquer par le phénomène thermique local commun à toutes les grandes agglomérations urbaines.

Toujours à Paris, l'automne 1974 et l'hiver 1974-1975 y compris les dix-neuf premiers jours de mars ont été très doux : quatre jours de gelées en tout, au lieu d'une cinquantaine ! Le « record » de froid cette année, — 1 degré, ayant été atteint le 19 mars dernier !

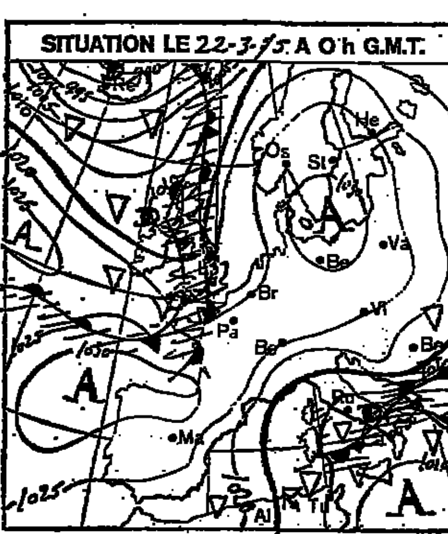
La douceur des températures a été particulièrement remarquable en décembre (les moyennes ont été supérieures aux normales de 4,4 degrés à Paris et de 5 degrés à Strasbourg) et en janvier (4 degrés de plus à Paris, 4,5 degrés à Lille, à Strasbourg et à Bourg-Saint-Maurice). En février, l'écart par rapport aux températures moyennes s'est atténué (+ 3 degrés à Paris, + 3,5 degrés à Bourg-Saint-Maurice).

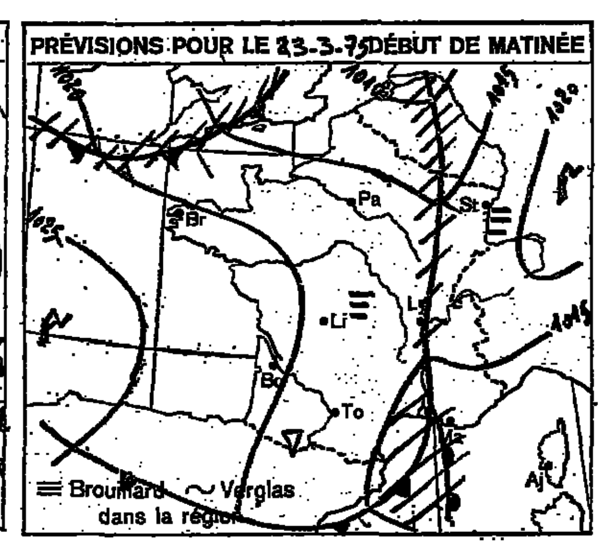
L'hiver a été non seulement très doux mais encore très sec, surtout en décembre et février.

Ainsi, en décembre, n'est-il tombé que 34 mm à Paris (normale 52 mm), 50 mm à Brest (150 mm), 0 mm à Perpignan (90 mm), 65 mm à Biarritz (170 mm). Dans le même temps, bien sûr, l'insolation a été très supérieure à la normale, particulièrement en février : Paris, avec 169 heures (normale 82 heures), a très largement battu le record précédent de 132 heures en 1949. Toujours en février, Saint-Dizier a bénéficié de 180 heures de soleil (normale 70 heures) et Bourges de 184 heures (normale 86 heures).

Le froid, il y a quelques jours, est resté dans des limites « normales ». A Paris, la moyenne des dix-neuf premiers jours du mois est de 6,7 degrés (normale de tout le mois 7,3 degrés). Quant à la neige, qui est tombée un peu partout, elle non plus ne s'écarte pas de la normale de mars qui est, par exemple, de 2,6 jours pour Paris. Rappelons que, pour la période de 1873-1953, la neige la plus tardive est tombée à Paris le 18 mai 1935 !

Y. R.





Evolution probable du temps en France entre le samedi 22 mars à 0 heure et le dimanche 23 mars à 24 heures :

Les basses pressions du nord de l'Atlantique se développeront vers la Méditerranée occidentale, à travers la France. L'air océanique dirigé par ces basses pressions envahira ainsi l'ensemble de notre pays.

Dimanche 23 mars, une zone pluvieuse (neige en montagne) se désagrégera progressivement sur les régions s'étendant des Ardennes et des Vosges au Midi méditerranéen. Ailleurs, le ciel sera variable avec alternance d'éclaircies et de nuages. Ceux-ci donneront parfois des averses ou des pluies passagères, qui deviendront plus nombreuses au nord de la Loire, où les vents, d'ouest à nord-ouest, se renforceront un peu. En revanche, les éclaircies seront assez belles sur l'Aquitaine, puis sur le pourtour du golfe du Lion, avec mistral et tramontane modérés. Par rapport à celles des jours précédents, les températures seront stationnaires ou en légère hausse.

Samedi 22 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019,4 millibars, soit 764,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 mars ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 13 et 1 degré ; Biarritz, 10 et 1 ; Bordeaux, 13 et 0 ; Brest, 8 et 7 ; Caen, 10 et 4 ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 5 et 2; Dijon, 6 et 4; Grenoble, 5 et 3; Lille, 8 et 5 ; Lyon, 7 et 4 ; Marseille, 12 et 4 ; Nancy, 4 et — 3 ; Nantes, 12 et 2; Nice, 16 et 7; Paris - Le Bourget, 8 et 4 ; Pau, 11 et — 1 ; Perpignan, 12 et 8 ; Rennes, 11 et 5 ; Strasbourg, 6 et — 2 ; Tours, 11 et 2 ; Toulouse, 11 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 9 et 0 degré ; Athènes, 17 et 13 ; Bonn, 12 et — 1 ; Bruxelles, 9 et 3; Le Caire, 23 (max.); îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 5 et — 2 ; Genève, 6 et 3 ; Lisbonne, 16 et 7 ; Londres, 8 et 3 ; Madrid, 13 et — 3 ; Moscou, 1 et — 4 ; New-York, 10 et 1 ; Palma-de-Majorque, 12 et 1 ; Rome, 13 et 8 ; Stockholm, 6 et — 6.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 108

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Sont voués au vert : Rarement mis à l'index. — II. Quelques mètres ; Preuve d'autorité. — III. Groupe militaire ; Rapetisse un peu quand il est grand. — IV. Eléments de dispositifs de sécurité ; Place. — V. Est massif ; Pronom. — VI. Montra son mécontentement (épelé). — VII. Abréviation ; Figure biblique. — VIII. Une qui héritera peut-être ; Sujet imprécis. — IX. Provoque joie ou amertume. — X. Promet de nous arroser quand elle est grise ; Inspire le poète. — XI. Les montagnes russes leur sont familières.

VERTICALEMENT

1. Un qui ne saurait prétendre qu'il n'a rien à déclarer. — 2. Très liés ; Ont beaucoup d'importance, aux yeux de certains. — 3. Sévères quand elles sont lourdes ; Jadis invoqué. — 4. Le Danube de jadis ; Ne sent pas la rose ! — 5. Il ne sût pas garder son rang ; Cœur de veau. — 6. Orientation ; Symbole chimique ; Abréviation. — 7. Enfer et damnation ; Roulés. — 8. Laborieuses quand elles sont lentes. — 9. Effectue un travail d'élagueur ; L'altitude la plus petite lui était déconseillée !

Solution du problème n° 1 107

HORIZONTALEMENT

I. Ecrivailleur. — II. Ice cream ; Er ; Hua. — III. Nus ; Mormons. — IV. Aria ; Aides. — V. Tira ; Lisse ; Né. — VI. Roi ; vélos ; Sise. — VII. Usera ; Elysée. — VIII. Nul ; Œsophage. — IX. Enns ; Inn ; Li ; Rac. — X. Nuée ; Sofa ; Dia ! — XI. Tas ; Saa ; Ré ; Sens. — XII. SG ; Consanguin. XIII. Ecru ; Staël ; Tri. — XIV. Julie ; Léon. — XV. Axées ; Zeste ; Ste.

VERTICALEMENT

1. Instruments ; Ja. — 2. Ecu ; Ios ; nuageux. — 3. Césariennes ; Clé. — 4. RC ; Râ ; Ruse ; Crie. — 5. Irai ; Val ; Soues. — 6. VE ; Ale ; Iran. — 7. Aar ; Iléon ; Assez ! — 8. Im ; Solens ; At. — 9. Massys ; Ornans. — 10. Léo ; Solfège. — 11. Erra ; Sépia ; Ul. — 12. Minieh ; Si ! — 13. Rhodes ; Ardentes. — 14. Une ; Gain ; Rôt. — 15. Basse ; Bécassine.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 mars 1975 :

DES DECRETS

● portant dissolution des conseils municipaux d'Illifaut (Côtes-du-Nord) et de Tournay (Hautes-Pyrénées) :

● modifiant le décret n° 59-1193 du 13 octobre 1959 fixant le régime de l'indemnité pour charges militaires et arrêté du 17 mars 1975 fixant les taux annuels de cette indemnité.

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

M. Ceyrac s'inquiète du plafonnement des exportations françaises

« *Malgré l'énorme effort qui a été fait, notre pénétration et notre développement sur le marché international sont de plus en plus difficiles* », a déclaré vendredi 21 mars, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F. devant l'Union patronale des Bouches-du-Rhône. « Il est donc assez sage de ne pas attendre en 1975 une progression aussi remarquable que celle que nous avons connue entre la fin de 1973 et le mois de septembre 1974 », a poursuivi M. Ceyrac qui a également évoqué le climat difficile dans lequel se sont engagées à Genève les négociations du GATT.

« *Le renouveau des nationalismes économiques est inquiétant* », a-t-il constaté.

Evoquant la situation intérieure, M. Ceyrac a particulièrement insisté sur l'alourdissement des charges sociales supportées par les entreprises. Le président du C.N.P.F. a annoncé à ce propos que l'assemblée permanente du patronat étudiait un plan de redistribution fondé « *sur un transfert de l'assiette salariale sur l'assiette fiscale* », qui sera soumis prochainement au gouvernement. « *En ce qui concerne l'indemnisation du chômage partiel*, a-t-il précisé, *les négociations sont bloquées. Nous avons proposé de porter notre part à 3,50 F. Nous n'irons pas au-delà car les entreprises ne le supporteraient pas et seraient, en fait, obligées de licencier leur personnel.* »

En Italie

Toutes les restrictions aux importations sont levées à partir du 24 mars

De notre correspondant

Rome. — Le gouvernement italien a décidé, le 21 mars, de faire sauter deux verrous économiques en supprimant les restrictions aux importations, et en limitant le crédit. Il s'agit de ramener l'Italie dans la légalité communautaire et de relancer l'activité qui donne des signes préoccupants de récession. Ces mesures ont, du reste, été bien accueillies tant à Bruxelles que dans les milieux industriels.

Les restrictions sur les importations, adoptées en mai 1974 au plus fort de la crise économique, instituaient un dépôt obligatoire — pendant six mois et sans intérêt — d'une somme représentant la moitié de la valeur des marchandises importées. Le barrage affectait en particulier les exportateurs français pour les seules automobiles, quelque 30 milliards de lires étaient « gelés » ces derniers mois dans les coffres de la Banque d'Italie. Après qu'un premier assouplissement eut été décidé fin juillet 1974, en faveur, notamment, des produits alimentaires (*le Monde* des 21-22 juillet 1974) toutes les restrictions seront levées, à partir du lundi 24 mars, ce qui débloquera une masse d'argent évaluée à 1 200 milliards de lires.

Les autres mesures concernent le crédit et l'épargne. Les banques pourront, à partir du 31 mars, prêter à leurs clients au-delà de la limite d'expansion du crédit, fixée à 15 % depuis le 1er avril 1974, et à des taux d'intérêt plus bas. La Banque d'Italie accordera des facilités aux établissements qui auront soit diminué le coût de leurs prêts, soit aidé des agriculteurs ou des exportateurs. De plus, une nouvelle méthode d'émission des bons ordinaires du Trésor est instituée : la Banque centrale pourra désormais participer aux achats afin de mieux contrôler l'activité des instituts de crédit et d'orienter l'argent vers les investissements.

Des signes de redressement

Ces trois mesures dénotent à la fois des signes de redressement de l'économie italienne (amélioration de la balance des paiements) et des inquiétudes liées à la chute de la production industrielle. Le gouvernement, comme l'a souligné le ministre du Trésor, M. Colombo, cherche à « *soutenir la production et l'emploi, promouvoir des investissements, sans oublier pour autant les deux axes de notre stratégie économique qui sont et restent la lutte contre l'inflation et l'équilibre de la balance des paiements* ».

Si ce nouveau ballon d'oxygène devait entraîner l'Italie dans une nouvelle course salaires - prix et déséquilibrer sa balance commerciale, elle serait obligée de revenir en arrière. Un véritable contingentement des importations serait possible afin de défendre les secteurs les plus vulnérables. Rien ne permet, cependant, pour le moment, de prévoir de si sombres perspectives. L'économie italienne sort lentement d'un tunnel qui avait donné les pires inquiétudes à ses responsables au cours de 1974.

ROBERT SOLÉ.

CONSOMMATION

LE MENU « CONSEILLÉ » REMPLACE LE MENU « CONVENTIONNÉ »

Le « menu conseillé » va remplacer le « menu conventioné » dans les restaurants. Telle est la principale disposition du nouvel engagement professionnel signé par les restaurateurs avec la direction de la concurrence et des prix.

Un arrêté paru au « Bulletin officiel du service des prix » du 22 mars entérine cet engagement. Pratiquement cet accord lève le blocage des prix institué à Paris à la fin de 1974. Les restaurateurs vont donc déposer auprès des directions des prix un tarif stable jusqu'au 31 décembre 1975 pour un menu type comprenant trois hors-d'œuvre, trois plats chauds garnis et trois desserts. *De plus, contrairement à ce qui* se passait avec le menu conventionné, le restaurateur pourra modifier le choix des mets offerts pour le tarif déposé.

Par ailleurs, les services du ministère de l'économie et des finances ont effectué dix-huit mille deux cent dix-huit contrôles dans le commerce de détail et ont dressé cent trente procès-verbaux (0,7 %) pour infraction au blocage des marges commerciales à leur niveau du 2 décembre 1974 et à l'interdiction *de revaloriser les stocks.* « Le commerce semble donc avoir, dans l'ensemble, appliqué de façon satisfaisante » ces dispositions, constate le ministère.

En revanche, les baisses à la production du café, de la margarine, de l'huile d'arachide n'ont pas été respectées au détail : « Ce comportement regrettable, indique le ministère, risque de mettre en échec les efforts engagés » pour modérer la hausse des prix.

AGRICULTURE

A Montpellier

Les viticulteurs annulent les manifestations prévues pour lundi

La journée d'action des viticulteurs (manifestations, grèves, barrages routiers et ferroviaires), à laquelle devait participer l'ensemble de la population de Montpellier, prévue pour le lundi 24 mars dans cette ville, n'aura pas lieu. Les syndicats ouvriers sollicités ont fait valoir qu'un tel mouvement ne pouvait s'improviser en deux ou trois jours.

Le comité régional d'action viticole se réunira lundi dans la matinée. Il précisera, au vu des résultats obtenus d'ici là auprès du gouvernement, les formes d'action qu'il entend mener, et fixera les modalités du grand rassemblement de masse prévu pour mercredi à *Montpellier*.

Vendredi après-midi, une délégation a été reçue par M. Marcel Blanc, préfet de région. Au terme de l'entrevue, M. Teissier, porte-parole du comité d'action, a déclaré : « *Nous avons mis les pouvoirs publics devant leurs responsabilités. Nous venons de tenter l'ultime démarche auprès du préfet avant que ne prenne fin la période des revendications dans la non-violence.* »

Une autre délégation, conduite par M. Maffre-Beaugé, président de la Fédération des vins de consommation courante, a eu un entretien à la chambre de commerce et d'industrie de Sète avec des représentants du négoce. Un accord est intervenu. Les négociants sétois se sont engagés à ne plus importer de vins étrangers au-dessous d'un certain prix qui reste à déterminer mais qui ne doit pas vraisemblablement être inférieur au prix de distillation.

Par ailleurs, le barrage du port de Sète par les marins pêcheurs se poursuivait samedi matin.

Mgr TOUREL : je suis au milieu de vous

Mgr Tourel, évêque de Montpellier, a déclaré jeudi, au cours d'une homélie prononcée dans sa cathédrale :

« Chers amis viticulteurs, vous avez occupé la cathédrale sans ma permission. Je suis allé vers vous pour prendre place au milieu de vous.

» Hommes de tous bords, d'idéologies différentes et parfois opposées, vous avez fait éclater l'unanimité de vos justes revendications. Serviteur de l'unité par vocation, je suis resté avec vous.

» Pour faire entendre avec lucidité et clarté vos légitimes aspirations, vous avez opté pour une non-violence digne, silencieuse et ferme. Je veux être votre voix.

» Soucieux au premier chef de la justice pour tous les hommes, de « toutes nations et de toutes langues », vous revendiquez la juste rétribution de votre travail pour vivre une vie décente et pleine. Je partage un tel esprit.

» Promoteurs du dialogue à l'échelon départemental, régional, national et international — en un langage parfois vert et acerbe, — à travers des oppositions, vous voulez construire l'unité et la paix.

» *Bienheureux, les bâtisseurs de* » *paix !* » Ce n'est pas moi qui le dis. »

● LES FABRICANTS DE SUCRE FRANÇAIS estiment « *discutables* » l'accord de Lomé aux termes duquel la Communauté européenne accorde aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) des garanties d'accès et de prix pendant cinq ans pour un volume annuel de 1,4 million de tonnes, soit 15 % de la consommation des Neuf.

« *Les pays A.C.P. pourront dans certains cas porter leur recette effective au-delà de celle des producteurs européens, notamment de leurs voisins des départements français d'outre-mer* », a déclaré, vendredi 21 mars, M. Eugène Demont, le président du Syndicat des fabriquants de sucre (S.N.F.S.), qui a qualifié cette situation de « *peu équitable* ».

Le ministre de l'agriculture, M. Christian Bonnet, qui participait à la clôture de l'assemblée générale annuelle, a tenu a rassurer les professionnels en affirmant que les conditions faites aux A.C.P. étaient « *très largement conjoncturelles et sans lendemain* ». D'ailleurs, a ajouté M. Bonnet, les facilités accordées aux A.C.P. sont moins favorables que celles dont bénéficient les DOM-TOM avec le prix d'intervention (prix garanti par la C.E.E.).

AUTOMOBILE

VOLKSWAGEN RENONCE A CONSTRUIRE UNE USINE AUX ÉTATS-UNIS

« *Volkswagen ne construira pas d'usine aux Etats-Unis* », a annoncé, le 21 mars, M. Kuepker, ministre de l'économie de Basse-Saxe et membre du conseil de contrôle du premier fabricant allemand d'automobiles.

Cette décision survient un mois seulement après que M. Schmuecker a eu remplacé M. Rudolf Leiding à la tête de Volkswagen. Ce dernier était à l'origine du projet d'usine aux Etats-Unis, dont le coût était estimé à 400 millions de dollars. La centrale syndicale allemande IG Metall s'était opposée à cette opération. Elle craignait qu'elle n'entraîne une baisse des exportations de la firme vers les Etats-Unis provoquant ainsi une augmentation du chômage dans les usines allemandes de Volkswagen.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.





ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

CONSOMMATION

AGRICULTURE

A Montpellier

Les viticulteurs annulent les manifestations prévues pour lundi



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LES SYNDICATS DE RENAULT QUALIFIENT L'ACTION JUDICIAIRE DE « DIVERSION »

(Suite de la première page.)

Dans d'autres usines, ajoute la Régie, il y a, au contraire, « *engorgement* » pour certaines pièces, autre motif, selon elle, d'interruption du travail.

L'état-major de M. Pierre Dreyfus, P.-D.G. de la Régie, se défend également de pratiquer une sorte d'escalade dans le conflit en assignant le syndicat C.G.T. de l'usine de la Sarthe à comparaître devant le tribunal de grande instance du Mans. « *En recourant de façon concertée et délibérée à un procédé illicite pour provoquer en période de crise économique sévère une désorganisation dramatique du travail*, déclare-t-il, *le syndicat C.G.T. Renault de l'usine du Mans a commis un grave abus de droit syndical et par là même une faute engageant lourdement sa responsabilité... La rémunération d'heures de présence très largement improductives entraîne à ce jour un dommage estimé, sauf à parfaire ultérieurement, à 6 millions de francs pour la Régie.* »

La grève perlée qui se poursuit au Mans (la C.G.T. et la C.F.D.T. l'appellent « grève de l'enthousiasme » ou « coulage », par référence à un système antérieur de rémunération aux pièces) entre-t-elle exactement dans la catégorie des mouvements que la jurisprudence considère comme illicites et qui placent ceux qui y recourent en dehors de la protection de la loi ? Pour M. Krasucki secrétaire confédéral de la C.G.T., cette « *dernière trouvaille de la Régie constitue une menace extrêmement grave contre le droit de grève de tous les travailleurs* ». « *Il faut savoir*, ajoute-t-il, *que dans ce cas, la réplique sera celle de toute la classe ouvrière.* »

La perspective d'un procès n'apparaissant pas immédiate — la procédure prendra des semaines ou des mois — la solidarité ne s'est pas manifestée jusqu'ici de façon spectaculaire. L'issue du conflit dépend donc, plus que jamais, de l'attitude des ouvriers du Mans. Pour l'instant, il semble que leur première réaction à l'attitude de la direction soit le renforcement de la volonté de poursuivre la lutte. En demandant, le 20 mars, au préfet du Mans, de convoquer une réunion paritaire pour « *examiner les possibilités d'approvisionnement des autres usines* », ils voulaient obtenir l'ouverture des négociations et la levée du lock-out partiel (réduction de quatre heures des horaires quotidiens).

Les dirigeants de la Régie espèrent que lundi pourrait se renouveler le léger mouvement de reprise qui avait été enregistr le 17 mars ; ce jour-là, quelque trois cents métallurgistes avaient, au Mans, travaillé normalement, avant de revenir vite au « coulage ». M. Halbeher, responsable C.G.T. du secteur automobile, a dit de diverses façons qu'il fallait examiner de nouvelles formes d'action. Pour tout le mouvement syndical, il est certain que l'intransigeance de la Régie reflète celle du gouvernement. De l'issue du conflit dépendra l'action entreprise contre la politique d'austérité.

JOANINE ROY.

Grèves perlées et responsabilité syndicale

Dans la mesure où il y a simple ralentissement du travail et non arrêt complet, la Cour de cassation estime qu'on ne se trouve pas en présence d'une véritable « grève » : une jurisprudence maintenant bien établie analyse donc la grève perlée comme une simple inexécution fautive des contrats de travail. De tels « grévistes » ne peuvent prétendre à la protection dont le principe a été posé par la Constitution et aménagé par la loi du 11 février 1950. En clair, cela signifie qu'ils s'exposent individuellement à un licenciement justifié, alors qu'au cas de véritable grève le contrat de travail est simplement suspendu et doit reprendre ultérieurement tous ses effets.

La responsabilité du syndicat qui a donné un ordre de grève perlée peut-elle être mise en cause ? Quoique la Cour de cassation ne paraisse pas avoir eu, jusqu'à maintenant, l'occasion de répondre directement à cette question, une réponse positive ne fait guère de doute. La haute juridiction a en effet admis dans un arrêt du 8 janvier 1959 qu'un employeur était en droit de demander à un syndicat réparation du préjudice que lui avait causé une grève politique déclenchée par ledit syndicat.

Or, il n'y a pas « a priori » de différence à faire entre le cas d'une grève politique et le cas d'une grève perlée, toutes deux étant identiquement hors du champ de protection de la Constitution et de la loi. Bien entendu, pour qu'une telle responsabilité pécuniaire soit engagée, il faut que l'employeur démontre que les directives syndicales sont bien à l'origine de la grève litigieuse, et donc la cause réelle du préjudice par lui subi.

Mais une telle action ne lui permettra guère d'obtenir réparation de ce préjudice : les biens du syndicat, qui sont nécessaires à son fonctionnement, sont en effet insaisissables...

DES VERRIERS WALLONS FACE AUX MULTINATIONALES

LES RÉVOLTÉS DE LA DISCIPLINE

*Après six semaines de grève et l'occupation de leurs ateliers, les travailleurs de la société Glaverbel de Gilly-lès-Charleroi, filiale belge du groupe français B.S.N.-Gervais-Danone, ont atteint leur objectif : préserver leur emploi, leurs salaires et l'unité de leur entreprise. Celle-ci, une fabrique de verre à vitre dont la suppression avait été envisagée par le groupe B.S.N., sera reconvertie en une activité de transformation du verre (*Le Monde *du 20 février et du 1er mars). Chez Glaverbel, pour la première fois en Europe, des salariés n'avaient pas hésité à procéder à la vente « sauvage » d'un produit industriel, en l'occurrence des panneaux de verre de grandes dimensions.*

Aujourd'hui, avec l'appui d'un large mouvement d'unité syndicale, ils réclament des garanties sérieuses sur l'avenir de leurs équipes et posent, un an après la fin de l'affaire Lip, le problème du contrôle ouvrier. Ce conflit a mis en question, comme à Wingles, autre filiale de la B.S.N. dans le nord de la France, le rôle grandissant des sociétés multinationales.

De notre envoyé spécial

Charleroi. — Au pays noir, dans le sillon industriel wallon, les usines fondées par la vieille bourgeoisie libérale portent des noms de compagnies d'assurances : la Providence, le Progrès, Bonne-Espérance... A Gilly, banlieue de Charleroi, la verrerie Glaverbel s'appelait autrefois la Discipline ; c'est le nom d'une petite rue monotone qui descend vers le chemin de fer.

Paysage du Nord hérissé de terrils, entre les hauts fourneaux qui, la nuit venue, éclairent le ciel de leurs gerbes d'étincelles. Face aux maisons, les murs de la « *fabrique de verre* », comme l'on dit dans ce quartier, s'étoilent d'inscriptions et d'affiches : « *Glaverbel-Gilly se bat pour tous les travailleurs* », « *Non à l'inflation* », « *Contrôle ouvrier* ». Les trois termes d'une même revendication.

Au bas de la rue de la Discipline, quatre cheminées surplombent la verrerie, installée depuis le dix-neuvième siècle. La plus haute, argentée de moitié, comme au sommet d'un paquebot, va bientôt s'arrêter de fumer ; c'est celle du four à bassin, le creuset de l'usine où le sable en fusion, liquéfié à 1 600 degrés sous l'action de dix lances à mazout, se transforme en ruisseau ardent.

Il y a deux semaines, les travailleurs de Glaverbel ont accepté le contrat tripartite signé le 25 février entre M. Antoine Riboud, P.D.-G. du groupe B.S.N.-Gervais-Danone, les représentants du gouvernement belge et les secrétaires nationaux de la Fédération générale du travail de Belgique et de la centrale des syndicats chrétiens. Cet accord, réalisé à l'issue d'une confrontation très dure entre les cinq cent quatre-vingt-neuf salariés de l'usine et une société multinationale qui emploie soixante-treize mille personnes dans le monde, prévoit la fermeture du four à verre de Gilly et la reconversion de l'entreprise, sans licenciements.

Le déclin et la récession

Dans la lueur du gueulard entrouvert, un ouvrier aux cheveux blancs enlève le heaume à lucarne bleue qui lui protégeait le visage : c'est peut-être la dernière fois qu'il accomplit ce geste rituel. « *C'est tout de même dommage*, dit-il simplement. *Voilà un four neuf, construit depuis un an et demi à peine, et qui a coûté des sommes folles. Maintenant, on va l'abandonner. Quant à moi, je suis bien âgé pour recommencer un autre métier.* » Dans quelques semaines, après une mise en congé technique, le vieux verrier devra s'en aller dans une autre usine — à Moustier-sur-Sambre, à 30 kilomètres de distance — ou bien, s'il a de la chance, se reconvertir sur place avec plusieurs centaines de ses compagnons. Il lui reste une autre solution : la pré-retraite.

Mais qui oserait ici parler de pré-retraite ? Gilly, c'est le bastion de la verrerie. Comme en France, cette industrie est l'une des plus anciennes de Wallonie. C'est à Gilly que l'un des premiers maîtres verriers des anciens Pays-Bas, Jean Colnet, obtint en 1665 le privilège exclusif de fabriquer des verres à vitre. La région s'y prêtait : on y trouvait le charbon et les produits chimiques nécessaires ; des chalands apportaient le sable des Flandres par la Sambre et la Meuse. Ainsi naquit cet art du verre, métier dur, difficile, dangereux, que se transmettaient de père en fils des ouvriers d'élite, tandis que leurs patrons, fournisseurs des Amériques et de la Russie, se léguaient d'une famille à l'autre leurs secrets de fabrication.

Puis sont venues, avec la révolution industrielle, les techniques nouvelles. Longtemps, le verre à vitre s'était obtenu à partir d'un large cylindre de verre creux gonflé comme une bulle que l'on fendait dans sa longueur et que l'on réchauffait ensuite pour l'aplanir et le découper au diamant. Le procédé Fourcault — du nom de l'ingénieur belge qui, en 1902, inventa l'étirage vertical — a chassé des ateliers les prestigieux souffleurs de verre. Aujourd'hui, ceux qui les ont remplacés subissent à leur tour le même sort : le verre plat, ou verre étiré, se vend de plus en plus mal au profit du verre « flotté », le *float glass*, procédé britannique dont les produits, plus économiques à fabriquer, ont envahi le marché européen. La récession qui affecte les industries du bâtiment et de l'automobile n'a fait qu'accentuer ce phénomène en entraînant une réduction des besoins en verre plat.

La société Glaverbel ne pouvait rester indifférente à l'apparition du *float glass*, qui apportait dans le secteur du verre une véritable révolution. Dès 1972, elle avait recherché un partenaire et fusionné avec les activités verre plat de la B.S.N., regroupées dans la société Mécaniver, holding de la B.S.N en Belgique. Le nouveau holding Glaverbel-Mécaniver rassemblait ainsi toutes les activités verre plat du groupe B.S.N. (1). Pour faire face à la concurrence, un plan de reconversion s'étalant sur plusieurs années fut mis au point pour l'implantation d'unités de verre « flotté ». Deux de ces *floats* — les Wallons les appellent des « *fours à flotte* » — ont été terminés en 1974 à Moustier-sur-Sambre, un autre en Allemagne fédérale, portant la capacité du groupe à quatre *floats*, dont deux en Belgique.

Cette stratégie industrielle intervint au moment où les coûts de production accusaient un accroissement plus rapide que celui des prix sur le marché belge, alors même que s'amorçait la récession. Avant la crise de l'énergie, la société Glaverbel-Mécaniver vendait en Belgique un cinquième de sa production, et le reste en Europe. Cette double clientèle connaissait une expansion régulière de 6 à 8 % par an. Le recul de ce marché atteint désormais 25 % dans certains pays. De son côté, la B.S.N., fusionnant en juin 1973 avec la compagnie Gervais-Danone, était devenue le premier groupe alimentaire en France avec une progression de 12 % dans ce domaine en 1974. Elle misait sur le développement de ses branches alimentation et emballage. Invoquant les transformations technologiques et la nécessité de maintenir la compétitivité, elle ne pouvait qu'approuver le projet qui a conduit le holding Glaverbel-Mécaniver à décider, pour le 1er février 1975, la fermeture de l'unité de Gilly, comme aussi celle d'une dizaine d'autres usines en Europe en moins d'un an.

Le slogan « *Non aux licenciements, non au démantèlement de Glaverbel !* » a été le fer de lance d'une lutte unitaire qui s'est inspirée très vite de l'exemple français de Lip. A trois reprises, depuis février 1973, l'usine a été occupée par les ouvriers. Avant cette date, une grève en verrerie était considérée comme presque impossible, car l'abandon de l'outil, l'arrêt d'un four, signifient la mise en sommeil de l'entreprise, le chômage pendant plusieurs mois : c'est d'ailleurs ce qui s'était passé en 1961. D'où la nécessité d'une forme d'action adéquate. Au cours des deux derniers mois, on a pu assister successivement à une nouvelle occupation de Glaverbel par l'ensemble des ouvriers, à l'expulsion de plusieurs cadres et à la mise en vente, sous le contrôle d'un comité de grève dirigé par le responsable syndical F.G.T.B. de l'usine, M. Henry, des stocks de verre plat, fabriqué en format non standard, pour que les patrons, s'ils s'en emparaient, ne puissent les commercialiser.

M. Henry, petit homme noiraud, trapu, au visage osseux, n'a peut-être pas le sens oratoire d'un Charles Piaget — venu apporter le salut des travailleurs de Besançon quelques jours avant les négociations de Glaverbel, — mais il en possède toute la pugnacité. « *Les activités du verre plat*, rappelle-t-il, *avaient atteint officiellement en 1973 le chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs français. Pourquoi les patrons n'ont-ils pas prévu les conséquences de la récession qui s'amorçait ? On nous raconte que la crise était fatale : on a presque l'impression que nos grands hommes d'affaires voudraient qu'on les plaigne : la vérité ne réside-t-elle pas plutôt dans la stratégie industrielle d'un trust qui veut rentabiliser à outrance ses conquêtes récentes, sans consentir d'investissements nouveaux là où il y a moins à gagner ? C'est la logique du profit maximum, sans égards pour les milliers de travailleurs qui risquent d'en pâtir.* »

Un « contrôle ouvrier socialiste »

A Paris, quand les grévistes de Glaversel sont venus manifester au siège de la B.S.N., on les a pris pour « *des sauvages* ». Mais ils ont obtenu gain de cause. Ils ont préservé ce à quoi ils tenaient le plus : avant même leurs salaires et leurs emplois, l'unité de leur entreprise et de sa force syndicale. La majeure partie du personnel pourra se reconvertir à Gilly même, dans une activité de double vitrage.

« *Cependant*, ajoute M. Henry, *un accord n'est jamais qu'un morceau de papier que l'on peut déchirer. C'est pourquoi nous voulons, comme chez Lip, aller plus loin* » D'où une action combative par laquelle des militants de toutes tendances, socialistes, chrétiens, communistes, gauchistes, revendiquent en commun un « *contrôle ouvrier socialiste* » effectué par des délégués élus (et révocables) par l'assemblée de tous les salariés ; un contrôle qui s'exercerait non seulement sur le programme de conversion et de reclassement accepté par la direction, mais encore sur les cadences et le chronométrage, sur la production, les coûts réels, les prix de vente et les bénéfices, ce qui implique la surveillance des livres de compte.

Est-ce utopique ? Le combat de Glaverbel-Gilly a débouché, en tout cas, sur une bataille économique régionale, soutenue par la plupart des élus locaux (parmi lesquels plusieurs ministres), par la presse, etc., contre « *l'emprise des multinationales* ». Des foules considérables ont défilé dans les rues de Charleroi, mais également dans les environs de Liège, où un autre conflit, celui des cristalleries du Val-Saint-Lambert, n'a toujours pas trouvé de solution. Là aussi les verriers wallons vendent directement leur production, et d'autant plus facilement qu'il s'agit d'un produit fini.

A travers ces conflits, c'est l'incapacité d'employeurs privés, tributaires d'un capitalisme multinational, à résoudre les problèmes industriels que dénoncent les Wallons. Ils réclament la constitution d'un holding public régional de pointe s'occupant de verrerie, bien sûr, mais aussi et surtout d'énergie.

Bien que déçus par un compromis qui ne les satisfait qu'à moitié, les « sauvages » de Glaverbel savent qu'ils ont conquis la sympathie d'une fraction de l'opinion publique, au-delà même de la frontière.

JEAN BENOIT.

(1) Ces activités du verre plat sont implantées surtout en Europe avec les sociétés Boussois pour la France, Glaverbel pour la Belgique, Flachglas pour l'Allemagne, Vetrobel pour l'Italie, Romac pour l'Autriche et Maas pour les Pays-Bas.

A L'ÉTRANGER

Les autorités algériennes voudraient réintégrer soixante mille travailleurs émigrés d'ici à 1977

De notre correspondant

Alger. — Les trois journées d'étude sur la réinsertion en Algérie des travailleurs émigrés, qui ont pris fin le jeudi 20 mars à Alger, ont marqué un tournant dans la politique du pays dans ce domaine. Jusqu'à une période récente, le gouvernement avait subi, bon gré mal gré, comme une fatalité le flux migratoire vers la France et d'autres pays d'Europe. En décidant, en septembre 1973, de suspendre l'émigration, le président Boumediène avait donné un coup d'arrêt aux habitudes prises pour amorcer un processus nouveau.

Les journées organisées par l'ONAMO (Office national de la main-d'œuvre) illustrent la volonté du gouvernement de faire « du principe de la réinsertion une option irréversible ».

Pour la première fois, des chiffres sont avancés, et les problèmes sont posés publiquement d'une façon concrète. M. Mohand Saïd Mazouzi, ministre du travail et des affaires sociales, qui a ouvert ces journées, a précisé qu'elles étaient consacrées successivement aux ouvriers qualifiés et aux cadres moyens et supérieurs, puis aux ouvriers spécialisés, enfin à l'ensemble des émigrés.

M. Abdelkrim Gheraïeb, président de l'Amicale des Algériens en Europe, a affirmé que soixante mille travailleurs pourraient être accueillis à court terme avec leurs familles. Etant donné qu'environ 20 % d'entre eux sont accompagnés de leur femme, et qu'ils ont en moyenne trois à cinq enfants, cela représenterait au total cent à cent vingt mille personnes sur les quelque neuf cent mille Algériens vivant en France. M. Gheraïeb n'a pas précisé ce qu'il entendait par court terme, mais d'après ce que nous avait dit M. Abdallah Khodja, secrétaire d'Etat au Plan, on peut prendre comme date indicative la fin du deuxième Plan quadriennal 1974-1977, qui prévoit la création de quatre cent cinquante mille emplois et le démarrage de nombreux projets.

Trois raisons principales sont à l'origine de la politique de réinsertion. La première est d'ordre éthique et idéologique. « *Nous ne pouvons pas nous désintéresser du sort de nos frères à l'étranger. C'est une question de solidarité et de dignité* », nous avait dit le chef de l'État en 1973. La deuxième répond à une nécessité : l'Algérie a besoin de cadres et d'ouvriers qualifiés pour réaliser les projets ambitieux du deuxième Plan. La troisième est le résultat d'une constatation : les travailleurs arabes en général, et algériens en particulier, sont les premières victimes du chômage résultant de la crise économique mondiale.

Le rapatriement des émigrés n'est pourtant pas toujours aisé. Ainsi, moins d'une trentaine d'ouvriers du Havre ont rejoint il y a dix-huit mois Mers-El-Kébir, et sur les mille six cents travailleurs de l'usine de tracteurs de la SONACOM à Constantine, trois cent cinquante seulement sont rentrés d'Europe.

Les difficultés auxquelles se heurte la réinsertion : le logement, la réadaptation socio-culturelle, la scolarisation des enfants. Le fait est que les travailleurs qualifiés ont souvent de bons salaires, sont généralement logés correctement, ont parfois une voiture, sont plus ou moins intégrés dans le milieu français, et se sont habitués à la société de consommation, même s'ils conservent la nostalgie du pays natal. Il faut donc leur fournir non seulement un appartement ou une maison — le deuxième Plan réalisera-t-il les deux cent mille logements prévus ? — mais leur garantir aussi un certain niveau de vie.

En ce qui concerne les enfants, deux problèmes se posent : celui de l'adaptation à la langue arabe, et le fait qu'en Algérie on pratique le mi-temps pédagogique — faute de locaux et de maîtres — alors qu'en France le plein temps est assuré. Autre problème qui n'a guère été soulevé mais qui n'en est pas moins réel, celui des jeunes filles qui se sont habituées à une certaine liberté.

La décision de réinsérer les travailleurs émigrés apparaît comme d'autant plus courageuse que, dans bien des domaines, elle constitue un défi. Cela explique le travail de mobilisation qui a été entrepris. Comme l'écrit *El Moudjahid* : « *La réinsertion ne doit pas seulement être l'œuvre d'un ministère, d'un organisme particulier ou d'initiatives individuelles d'émigrants... C'est un problème national.* »

PAUL BALTA.

INTÉRESSEMENT

LES SALARIÉS ONT REÇU EN MOYENNE 182 FRANCS EN 1974 AU TITRE DE LA PARTICIPATION

En 1974, les salariés ont reçu 765 millions de francs exonérés d'impôts, distribués au titre de la participation résultant de l'ordonnance du 17 août 1967. Le ministère du travail publie ces chiffres en estimant que 1 200 millions seront répartis en 1975 à 2 500 000 salariés.

Au 31 mai 1974, le nombre des accords passés était de 8 819. Ils intéressaient 9 553 entreprises et environ 4 200 000 salariés (soit en moyenne, pour chacun, une participation de 182 francs).

Les versements découlent des réserves de participation, bloquées pendant cinq années avant d'être ristournées aux salariés.

Les sommes versées en 1974 l'étaient au titre de l'exercice 1968 et celles de 1975 le seront au titre de 1969.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

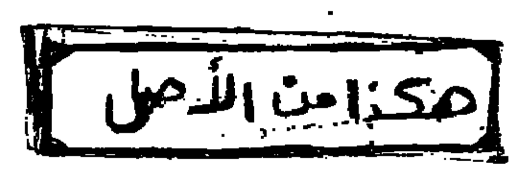
● S.N.C.F. : progrès cégétiste dans le personnel de maîtrise et chez les cadres.

A la S.N.C.F., les élections professionnelles ont été caractérisées par la stabilité dans le collège d'exécution (218 723 inscrits) et les progrès de la C.G.T. parmi le personnel de maîtrise (47 686 inscrits) et chez les cadres (11 324 inscrits). Ceci, au détriment de la F.M.C. (autonomes) et de la C.G.C.

COLLEGE DU PERSONNEL D'EXECUTION. — C.G.T., 64,79 % (+ 0,03 % par rapport au scrutin précédent) ; C.F.D.T., 20,79 % (— 0,23 %) ; F.O., 6,81 % (— 0,38 %) ; C.F.T.C., 4,27 % (+ 0,21 %) ; F.G.A.A.C. (agents de conduite autonomes), 3,33 % (+ 0,42 %).

PERSONNEL DE MAITRISE. — C.G.T., 39,01 % (+ 3,77 %) ; F.M.C., 30,35 % (— 2,98 %) ; C.F.D.T., 19,66 % (— 0,67 %) ; F.O., 6,18 % (+ 0,38 %) ; C.G.C., 1,29 % (— 0,04 %).

PERSONNEL DES CADRES. — F.M.C., 57,21 % (+ 0,81 %) ; C.G.T., 12,94 % (+ 3,19 %) ; C.F.D.T., 11,32 % (— 0,97 %) ; C.G.C., 8,09 % (— 3,20 %) ; C.F.T.C., 6,15 % (— 0,73 %) ; F.O., 4,28 % (+ 1,05 %).



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BENDIX CORPORATION

La Bendix Corporation (Southfield Michigan U.S.A.) qui détient plus des deux tiers du capital de la Société D.B.A. a été approchée par deux actionnaires français de cette société désireux de céder leurs actions qui représentent un peu plus de 6 % du capital. Un accord est intervenu entre les parties pour une cession de ces titres au prix de 120 F par action et l'application sera effectuée en Bourse le 26 mars 1975.

A la suite de cette opération et ainsi que le précise un avis de la Chambre syndicale des agents de change, Bendix Corporation s'est engagée à acquérir en Bourse au même prix de 120 F, durant un minimum de quinze séances de Bourse à compter du 26 mars 1975, toutes quantités d'actions D.B.A. qui seraient présentées à la vente.

Bendix Corporation, consciente des perspectives incertaines à court terme qui s'offrent à la Société D.B.A., a pris cette disposition en plein accord avec la Chambre syndicale des agents de change afin d'étendre à tous les actionnaires qui le désireraient la possibilité de céder leurs actions au même prix que celui retenu pour la transaction ci-dessus mentionnée.

En effet, la conjoncture actuelle, peu favorable au développement des activités automobiles et aérospatiales de D.B.A., ne permet pas d'envisager, au cours de l'exercice actuel, un redressement suffisant de la rentabilité de cette société, qui a été particulièrement éprouvée au cours de l'année 1974.

En outre, la liquidation décidée récemment de la Société Deutsche Bendix Ausrustung, filiale commune en Allemagne de Bendix Corporation et de D.B.A., obligera cette dernière à passer par pertes et profits des provisions importantes, certainement supérieures à la valeur au bilan de D.B.A. de cette participation de 12 800 000 F, et à rembourser la part qu'elle a garantie de certains emprunts contractés pour le financement de cette filiale allemande.

USINOR

Le conseil d'administration, dans sa séance du 20 mars 1975, a arrêté les comptes de l'exercice 1974, qui font apparaître, après constitution d'une provision pour hausse des prix de 353 117 632 F, après affectation d'une somme de 887 900 499 F à l'amortissement des immobilisations, d'une somme de 480 000 000 F à l'amortissement des frais de premier établissement de SOLMER et après constitution d'une provision pour impôts sur les sociétés de 142 758 421 F, un bénéfice net de 163 678 409 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale du 4 juin de décider la distribution d'un dividende net de 7,50 F par action. Mais il convient de rappeler que, à la suite d'une décision prise par l'assemblée générale ordinaire en juin dernier pour tenir compte des recommandations gouvernementales relatives à la limitation temporaire des distributions, il s'y ajoutera la somme de 0,20 F par action déjà affectée au report à nouveau.

Le dividende réellement distribué en 1975 serait ainsi de 7,70 F et l'impôt payé au Trésor de 3,85 F.

La mise en paiement de ce dividende aurait lieu le 12 juin 1975.

ANNONCES CLASSÉES

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par Le Monde

appartem. vente

Paris

Cour MARAIS. Magnif. duplex, plein sud, lumière, calme, espace, grand confort. 370.000 F justifiés - 278-78-88.

MARAIS. ODE. 42-70. SOLEIL. LUX. rén., 120 m², DIVISIBLE. FINITIONS GRE ACHETEUR. TERRASSE 30 m², SEJ. + 5 p.

Card.-Lemoine/Panthéon. 50 m², grenier à aménager, soleil. ODE. 42-70. Caractère.

100 m. des Jardins du Ranelagh, 7 p., tt cft, 280 m². Px intér. 387-59-79.

DUROC. 2 p., 4e étg. Bien distribué, cft. Tél., 195.000 F. Sur pl., 9, rue MAYET, mardi 25, 10-18 h. ou s/r.-vs 337-88-14.

MEILLEUR 16e

Pied-à-terre 60 m2, rez-de-ch. s/ jardin, soleil, compren. : entrée, gd living, dressing, cuis., gd bns + parking. Imm. neuf, standing. EXCEPTIONNEL - WAG. 68-33 ou s/place sam.-lundi, 14-18 h : 49, AV. FOCH

Région parisienne

PALAISEAU. Près métro. Appartement grand stding, 105 m², dans petite résid. Liv. double, 3 chambres, balcon, 285.000 F. Tél. 928-06-84, soir.

appartem. achat

Achète COMPTANT PARIS 8e, 9e, 16e, 17e, studios ou 2 p. : 387-59-79.

propriétés

Près 78-Les Mureaux, part. vd maison tt cft, tél., 8 p., s. bs, douche, 2 wc, terrasse, jardin 1.300 m², calme. Empl. 2 voit. Vis. 22 mars au 1er avril, 60, Grande-Rue, 78-CHAPET.

Ancien MOULIN à EAU, 40 km. ROYAN, excellent état, rivière à truites, 6 p. tt cft. Promotel SA, Le Seillery. T. (46) 93-28-01 LA CLISSE, 17600 SAUJON.

PROVENCE - Demeure fin XVIIIe restaurée, 500 m² habitables. Dépendances. Beau parc. Emile Garcin, 8, boulev. Mirabeau, 13210 SAINT-REMY-de-PROVENCE. T. (90) 92-01-58.

PROVENCE - LUBERON Bastide XIIIe et ferme attenante, 30 ha. bois et vignes. Appellat. Côtes du Lubéron. Vue exception. Emile GARCIN, 8, boulevard MIRABEAU, 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Tél. (90) 92-01-58 (4 lig. group.).

domaines

CHATEAU. Domaine élevage en S.C.I. (Périgord), 250 ha., partie irrigable. Très beau château XIVe et XVe, parfait état, partie classée. Sept jolies métairies, bâtiments pour 350 bêtes. 200 vaches limousines sélection. et suite (exportation), 6 tracteurs, vente en entier ou par division. Renseign. à acquéreur sérieux.

La plus belle propriété de CHARENTE-MARITIME 10 km. de ROYAN, 103 ha. seul tenant, gentilhommière, équip. moderne, maison de gardien. Px et rens. complets à acq. sér.

Région BELLAC : 100 ha. seul tenant : anc. relais de poste rest. 2 mais. personnel. Ferme mod.

Promotel SA, Le Seillery. (46) 93-28-01 La Clisse, 17600 Saujon.

immeubles

Madeleine. A V. urgt immeuble. Ecr. à 2.823, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

pavillons

SARTROUVILLE Très beau pavill., constr. récente, 5 pièces, tt confort, gar. S/500 m2 terrain. Prix 295.000 F Tél. 526-08-50 AV. 60.000 F

LOZERE Splendide pavillon, 5 pièces, tt confort, vue imprenab. S/825 m2 terrain, arbres fruit. AFFAIRE RARE. Prix 360.000 F Tél. 526-08-50 AV. 70.000 F

châteaux

EN SAINTONGE et PERIGORD VERT Petit château restauré XVe-XIIe, à 1 h 30 Royan, limite Périgord - Vert-Saintonge boisée, 70 ha seul ten. (parc et 50 ha semis pins), panorama, 9 chbres, cuis., salon, s. à m., bureau, tt cft, garages, boxes chevx (poss. meubles anc. comp. et acquis, poss. 320 ha contigus). Photos et rens. s/dem.

Beau logis saintongeais : vue estuaire GIRONDE, pr. ROYAN, parfait état, tt confort, 10 chbr., tennis couvert, maison gardien, dépendances, garages, Parc 2 ha, arbres centenaires, clos.

Joli Castel sortie ville, 30 km ROYAN, dans parc clos, fontaines lum., 10 pièces, Impec. Tt confort. Garages 2 voitures.

PROMOTEL S.A. « le Seillery » Tél. (46) 93-28-08 LA CLISSE 17600 SAUJON

viagers

Estimation gratuite - Discrétion F. CRUZ S.A. - 265-68-90 8, rue La Boëtie

appartem. vente

Paris

SAINT-GERMAIN-DES-PRES 8, r. des Ciseaux, 6e ét., ss asc. SEJOUR av. loggia, cheminée + chb., cuis., dche, wc, moq., tél., 220.000 F. Sam., 15 h. 30/18 h. 30.

Mo GOBELINS Bon imm. ravalé 1 PIECE + CUISINE 51, rue PASCAL, 4e étage, s/rue SAM.-DIM.-LUNDI, 15-19 H.

Mo PORTE-D'ORLEANS IMM. NEUF 1973, tt confort SEJOUR + 1 chbre, entrée, cuis., s. de bains 9, VILLA BRUNE - Parking (angle 72, rue des Plantes) SAM-DIM-LUNDI 15 à 18 H.

Mo PORTE-SAINT-CLOUD SEJOUR + 1 ch., entrée, cuis., salle de bains, w.-c. 106, rue Boileau - Chff. central. Imm. rav. SAM.-D.-LDI, 15-18 h.

Mo MICHEL-BIZOT Bel imm. p. de t. rav., balc. s/r. SEJOUR + 2 ch., entrée, cuis., salle de bains, w.-c. 14, rue de Fécamp. 75 m2, chff. central. SAM.-DIM.-LDI, 15-18 h.

Région parisienne

SAINT-MANDE Proxim. bois, propr. vd très bel appt 4 P., gd cft. Vis. samedi, dim. lundi, de 14 h. à 18 h., 69 bis, avenue Sainte-Marie.

appartem. achat

Ach., urgent, rive gauche, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 3 pièces, paiement comptant chez notaire - Téléph. 873-23-55.

locations non meublées

Offre

Pour louer direct. avec propr., Paris, Banlieue. - Petits frais. 5, rue du Helder, métro Opéra. 770-95-34 - 523-21-73.

constructions neuves

NOUVEAU PROGRAMME PORTE SAINT-CLOUD 5-7, rue Henri-Martin, BOULOGNE Luxueux studios Prix ferme. Fondations. Sur place dim., lundi, 14-19 h : 292-24-24

immeubles

PROVENCE. Centre Var. Aff. unique, authent. moulin à huile restauré XVIe siècle. Inférieur à 1.200 F le m². A enlever. Téléphone : 084-37-84.

locaux commerciaux

LUXEMBOURG - VILLE

A vendre ou à louer Très beaux LOCAUX COMMERCIAUX tous commerces

Situation plein centre Excellente zone de chalandise Convient entre autres pour Drugstore L.S. Participation possible

S'adr. Société EUROTOURIST 13, avenue de la Gare LUXEMBOURG - Tél. 45-18-91

propriétés

VERSAILLES. - Sur 3.800 m² somptueuse demeure de maître, style Directoire, en parf état, av. dépendances. T. 954-68-00.

TOULOUSE à 30 km - CHATEAU XVIIIe rénové. 14 ha. Prairie. Dépendances, bâtiments agricoles, etc. Agence ETIC - MONTE-CARLO.

terrains

GENEVE - DIVONNE 3.600 m² à bâtir, sur coteau ensol., rte, vue unique sur lac et Mt-Blanc. 300 F m² à discut. C.P. 41 CH-1008 PRILLY.

Vends TERRAIN Sables-d'Olonne, près plage, cause départ. Prix très intéressant. Ecrire HAMON, 1, rue de la Binquenais.

74-CHATEL. Part. vd terr. à bât., 500 m², magn. emplac. ds centre station, certif. urbanisme, 65.000 F. Taxes comprises. Ecrire HAVAS LYON 5.444.

villas

BOUGIVAL. Sur 600 m² terrain, très belle villa de 7 p., 190 m², somptueuse décorat., sans vis-à-vis. Calme. 785.000 F. 954-68-08.

ANGLET - CHIBERTA Gde villa 12 p., 3 s. de bs. ch. centr., tél., gar., jardin, proximité plage, tennis, golf. Pour visiter vacances Pâques, téléphoner ou (15) 59-25-92-77.

Proximité gare métro Robinson. Part. vend villa standing jamais habitée, 250 m² habitables, 600 m². terrain arboré. Pour visite, 86, rue de Malabry, PLESSIS-ROBINSON, ou téléphoner 350-41-33.

maisons de campagne

VAUX PRES AUXERRE 4 pièces, garage, jardinet, très bon état. Prix 145.000 F.

DIGES Maison de campagne 4 pièces, cuisine, salle de bains, séjour, cheminée et poutres apparentes. Très jolie vue. Bon état. Prix 160.000 F.

LIGNIEL, 13, rue de l'Horloge, AUXERRE - Tél. 52-14-09.

viagers

LIBRE CANNES. Studio tt cft, 20.000 F comptant + rente 900 F mensuel limitée à 15 ans 1 tête 63 ans. - 878-85-80.

villégiatures

PORTUGAL. Villas et appt, à louer bord mer. Ecr. Marques, Av. 5 Outubro, 113-4e E Lisbonne.

CARAV. 4-5 pl., tt cft, avec élec., gaz, frig. sur Camping 06-ANTIBES. Loc. Mai, juin, sept, 700 F ; juil., août 900 F ; avril, oct., 600 F. Poss. location quinzaine. Ecr. Havas 08.100, CHARLEVILLE no 1.082.

offres d'emploi

Urgt. Ecole second. privée rech. pr rentrée de Pâques ou rentrée 75-76 prof., ttes disciplines littéraires et scientif. Adr. C.V., photo et prétent. tarif hor. à no 66.838 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cie aérienne ch. agents de comptoir, expér. 3 à 5 ans ds billeterie. Ecr. à no T-066.822, REGIE-PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui trans.

L'ASSURE SOCIAL ch. rédacteur juridique chargé de l'information des assurés et de la documentation de la Sécurité sociale. Conv. à ancien cadre Sécurité sociale. Env. C.V. et prét., 18, av. de la Marne, 92600 ASNIERES - AIDPRESS.

Régionales

ECOLE D'APPLICATION DES HAUTS POLYMERES (Université I, Strasbourg) spécialise INGENIEURS et MAITRES ES SCIENCES dans le domaine des matières plastiques pendant deux ans. Ecrire : 4, rue Boussingault, 67000 STRASBOURG

cours et leçons

Math rattr. enfts mal débutés découras. 278-77-71

demandes d'emploi

CADRE, 29 ans, outre-mer, libre 1er juin, niv. supér., angl., esp., format. transit. transport commerce internat., réf., rech pour Paris responsab. commerc. ou adm., vente haut niv. export ou achat chez Cie aérienne transitaire export-import. Ecrire à CODET, 120, r. Prés.-Roosevelt, 78100 Saint-Germain-en-Laye, qui transmettra.

J. F., 25 ans, D.E.J.G., 4e année licence droit, Mention Science politique LIBRE 1er AVRIL étudierait toutes propositions et notamment AGENCES ET COMPAGNIES VOYAGES ou SERVICE DU PERSONNEL STES. Ecr. Mlle BOTHOREL, 39, quai Pari, 94 - JOINVILLE-LE-PONT.

capitaux ou proposit. com.

IMPORT. DOMAINE, vins fins, CRUS CLASSES, rech. pour tte la France agent général vente à la clientèle particulière, disposant solide organisation et pouvant présenter sérieuses réf. Ecr. HAVAS TOULON 56.207.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

Sur les marchés des changes

CONSOLIDATION

La décision de la banque Morgan Guaranty Trust de ramener à 7 1/2 % son *prime rate* (taux de base) et, plus encore, l'annonce du déficit de la BALANCE DE BASE américaine pour 1974 — il a atteint 10,58 milliards de dollars contre 1,03 milliard de dollars en 1973 — ont entraîné en début de semaine un recul assez prononcé du *DOLLAR*. Toutefois, ce recul ayant fait place à compter de jeudi à une reprise non moins vigoureuse, provoquée tout à la fois par la déclaration rassurante de M. Apel, ministre allemand des finances, et par une légère progression des taux pratiqués sur l'Eurodollar, les cours de la devise américaine se sont finalement établis à la veille du week-end très près de leurs niveaux du vendredi précédent.

Une première constatation s'impose : voilà maintenant trois semaines que le DOLLAR ne baisse plus. Tout se passe comme si une plage de résistance existait au niveau des cours actuellement pratiqués, soit environ 2,32 DEUTSCHEMARKS, 2,50 FRANCS SUISSES et 4,20 FRANCS FRANÇAIS. Il est clair que la spéculation répugne à « jouer » une nouvelle baisse de la devise américaine. Parallèlement, les opérateurs qui, il y a quelques semaines encore se précipitaient pour céder des DOLLARS, hésitent maintenant à en vendre, espérant une reprise. Celle-ci aura-t-elle lieu ? Les spécialistes restent prudents : « *Les conditions techniques d'une reprise semblent réunies, encore faudrait-il qu'un événement favorable au DOLLAR l'amorce* » font-ils remarquer. Cet « *événement favorable* » ce pourrait être l'évolution des taux d'intérêt des deux côtés de l'Atlantique.

Selon certains experts, en effet, la baisse des taux pourrait s'arrêter prochainement aux Etats-Unis alors qu'elle se poursuivrait en Europe. Il est bien certain qu'une telle évolution profiterait grandement au DOLLAR. Mais ce ne sont là que prévisions, et pour l'heure les marchés des changes s'accordent un délai de réflexion.

Au même moment, les grandes manœuvres monétaires vont bon train. Après l'Iran et l'Arabie Saoudite, le Qatar et le Koweït (1) ont à leur tour détaché leurs monnaies du DOLLAR. Cette opération est étudiée, apprend-on, au Venezuela. Pour l'instant, ces décisions n'ont pas eu trop d'effets sur la tenue de la devise américaine qui reste le moyen de paiement. En sera-t-il toujours ainsi ?

Les pays producteurs de pétrole ont toutefois cédé la vedette, cette semaine, aux ministres des finances des Neuf qui, réunis à Bruxelles, se sont mis d'accord sur la création d'une nouvelle unité de comptes... ne faisant pas référence au DOLLAR (*le Monde* du 20 mars). Les ministres ont également étudié les problèmes que pourrait poser une éventuelle association du FRANC SUISSE au « serpent européen ». Comme nous le laissions entendre la semaine dernière, les pays scandinaves, qui participent à cette expérience de flottement concerté, ont exprimé quelques réticences. L'arrivée dans le « serpent » d'une nouvelle devise forte, risque de « tirer » l'ensemble européen vers le haut. Les gouverneurs des banques centrales et le comité monétaire ont été chargés de poursuivre les études.

Signalons enfin que l'institut de recherches conjoncturelles D.I.W. de Berlin a déconseillé une nouvelle réévaluation du DEUTSCHEMARK, qui pourrait avoir des effets négatifs sur les exportations allemandes dans le climat actuel de concurrence plus intense sur le plan international. Là aussi le ton a changé...

* * *

Sur le marché de l'or, le cours de l'once de métal précieux a fléchi à l'approche du week-end pour s'établir finalement à 176,25 dollars contre 178 dollars.

PHILIPPE LABARDE.

(1) Le Koweït a précisé que son DINAR ne serait pas rattaché aux D.T.S.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	5,7401	1,5216	5,6166		2,4220	10,1724	6,0235
	5,7247	1,5265	5,5991		2,4155	10,1632	5,9904
New-York ..	42,1940	0,1591	43,1220	2,4220		23,8095	40,2090
	42,1940	0,1582	43,1406	2,4155		23,7670	40,3225
Paris	177,21	6,6850	181,11	10,1724	4,2000		168,87
	177,53	6,6574	181,51	10,1632	4,2075		169,65
Zurich	104,9367	3,9586	107,2445	6,0235	2,4870	59,2171	
	104,6413	3,9240	106,9887	5,9904	2,4800	58,9448	
Francfort ..	97,8481	3,6912		5,6166	2,3190	55,2150	93,2448
	97,8059	3,6677		5,5991	2,3180	55,0933	93,4677

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

En dessous de 9 %

M. Fourcade ayant annoncé jeudi, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, que le loyer de l'argent sur le marché monétaire descendrait bientôt à 8,50 %, le marché, sous la conduite éclairée de la Banque de France, ne pouvait qu'avaliser de tels propos. Effectivement, après une légère tension pendant les trois premiers jours de la semaine, à l'approche de la fin de la période de constitution des réserves, le taux au jour le jour tombait à 8 3/4 % vendredi, premier jour de la nouvelle période. L'institut d'émission a largement alimenté le marché en liquidités sous forme de pensions à vingt-quatre heures.

Pour éviter aux banques de se trouver engagées à terme sur des taux plus élevés que ceux pratiqués ultérieurement, il a même supprimé l'adjudication habituelle en début de période, la remplaçant quotidiennement par les pensions précitées. L'approche du niveau de 8 % le conduit à contrôler encore plus étroitement la situation, compte tenu de l'évolution des taux à l'étranger et des réactions des prêteurs internationaux : nos emprunts extérieurs atteignent 20 milliards de francs.

Aux Etats-Unis, la Morgan Guaranty a réduit à 7 1/2 % son taux de base et en Grande-Bretagne les banques ont ramené le leur de 11 % à 10 1/2 %.

En France, il est très probable que dans les quinze jours qui viennent une nouvelle baisse du taux d'escompte officiel donnera aux banques le signal d'une nouvelle diminution de leurs tarifs consentie sur l'invitation pressante de la rue de Rivoli. Fin mars, on devrait assister à un gonflement des crédits destinés à financer l'augmentation des stocks, et l'on se préoccupe, en haut lieu, d'alléger les charges financières pesant sur les entreprises. A noter également que les établissements se trouveront moins à l'aise dans leur encadrement.

A long terme, le Crédit National va émettre un emprunt de 1,2 milliard de francs à 10,60 % contre 11,30 % précédemment, et ramène de 12 % à 11,50 % le taux de ses prêts ordinaires. Il est imité par le Crédit Hôtelier, qui annonce, en outre, une diminution de 0,50 % du taux de ses prêts sur fonds propres (14,50 % contre 15 %).

Notons enfin que M. de Fouchier, président de Paribas, a estimé que la baisse du loyer de l'argent à court terme ne devrait pas se prolonger au-delà d'avril ou de mai, pas plus qu'à long terme. Aux Etats-Unis, le poids des emprunts fédéraux ne serait pas compensé par la diminution des prêts contractés par les entreprises (N.D.L.R. : à moins que la Réserve fédérale n'alimente le marché en liquidités). « *C'est le moment d'emprunter* », s'est écrié M. de Fouchier.

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du cuivre — Repli du sucre

MÉTAUX. — *Une reprise s'est produite au Metal-Exchange de Londres sur les cours du cuivre qui retrouvent leur niveau le plus élevé depuis la mi-décembre 1974. Pourtant les stocks britanniques se sont accrus de 5 375 tonnes pour atteindre 170 000 tonnes, mais on s'attend à un dégonflement prochain.*

Légère progression des cours du zinc à Londres. Une compagnie américaine envisage de réduire de 40 % sa production de métal durant le second trimestre.

CAOUTCHOUC. — *Effritement des cours du naturel sur les places commerciales. Les exportations malaises de gomme ont sensiblement fléchi en janvier, atteignant 107 438 tonnes au lieu de 128 770 tonnes en décembre et 151 079 tonnes pour le mois correspondant de 1974.*

TEXTILES. — *Faibles variations des cours de la laine sur les marchés à terme. Aux ventes aux enchères de cette semaine, en Australie, la commission de la laine a soustrait de 30 à 50 % des quantités offertes.*

Fluctuations restreintes des cours du coton à New-York.

DENRÉES. — *Vive baisse des cours du sucre, qui reviennent à leurs niveaux les plus bas depuis neuf mois sur tous les marchés. Les achats peu importants effectués par le Marché commun, inférieurs aux prévisions, et l'apparition du Brésil comme vendeur sur le marché mondial semblent à l'origine de ce revirement.*

CÉRÉALES. — *Nouvelle avance des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. Le Conseil international du blé évalue, en fin de campagne, les stocks chez les cinq principaux pays exportateurs à 23,1 millions de tonnes, supérieurs aux prévisions formulées en janvier, mais inférieurs de 2,8 millions de tonnes à ceux de fin 1973-1974.*

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 14/3	COURS 21/3
Or fin (kilo en barre).	24560	24435
— (kilo en lingot)	24610	24500
Pièce française (20 fr.)	262 20	259
Pièce française (10 fr.).	180	174
Pièce suisse (20 fr.).	250 90	258
Union latine (20 fr.).	231 90	231 20
● Pièce tunisienne (20 fr.)	188	175
Souverain	242 80	740
● Souverain Elizabeth II	246 10	243 10
● Demi-souverain	226	230 10
Pièce de 20 dollars	1112 80	1100 40
— 10 dollars	580 20	559
— 5 dollars..	420 50	410
— 50 pesos...	895	888 50
● — 20 marks ...	390 10	385
— 10 florins...	224	224
● — 5 roubles ...	158	158

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 21 mars 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 565 (549), à trois mois 583,50 (567,50) ; étain comptant 3 080 (3 017), à trois mois 3 073 (3 048) ; plomb inch. (229) ; zinc 333 (328,50). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 60,60 (57,80) ; aluminium (lingots) inch. (39) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (85,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 190-200 (205-215)). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : inch. (955).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mai 41,50 (40,90), juillet 42,50 (42,05) ; laine suint mai inch. (120), juillet 125 (124,50). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mai 160 (170) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C inch. (244). — Roubaix (en francs par kilo) : laine mars 17,30 (16,90). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 430 (440).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 25,95-26,75 (27,50-29). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 127,25-127,75 (129,50-130,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao mai 62,25 (63), juil. 59,35 (60,35) ; sucre disp. 24,25 (28,25), mai 23,50 (28,35). — Londres (en livres par tonne) : sucre mai 242 (279 1/2), août 230 (270 1/2) ; café mai 428 (430), juil. 420 (425) ; cacao mai 623 (694), juil. 590 (608). — Paris (en francs par quintal) : cacao mai 662 (674), juil. 655 (669) ; café mai inch. (453), juil. 449 (453) ; sucre (en francs par tonn) mai 2 875 (3 200), août 2 785 (3 150).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mai 371 (357), juil. 359 (348,50) ; maïs 294 1/2 (283 1/2), juil. 291 1/2 (281 1/2).

FINANCIERE

CONSOLIDATION

MARCHÉ MONÉTAIRE

ES MATIÈRES PREMIÈRES

u cuivre — Repli du suc

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Sur le marché des obligations, à noter cette semaine le lancement de l'emprunt de la *Caisse centrale de crédit coopératif*, bénéficiant

	21 mars	Diff.
4 1/2 % 1973	544	+ 4,50
C.N.E. 3 %	1 094,80	— 16,20
7 % 1973	116,50	— 0,90
4 1/4 % 1963	100	— 1,50
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	87	+ 0,60
5 1/2 % 1965	98,70	— 0,30
6 % 1966	97,20	+ 0,10
6 % 1967	92,60	— 1,60
Charbonn. 3 %	123	+ 1

de la garantie de l'Etat et assorti d'un taux d'intérêt de 10,80 %. Dans le secteur privé, le *Groupement pour le financement de la région de Fos* et *Saint-Gobain industries* émettent respectivement à 11,70 % et 11,50 %.

Les prochaines opérations, confirmant la détente du loyer de l'argent, seront lancées par le *Crédit national* au taux de 10,60 %, pour l'important montant de 1 200 millions de francs, et par le *Groupement de l'industrie chimique*, à 11,50 %.

L'Emprunt 4 1/2 % a légèrement progressé. Après soixante-six Bourses sur cent, le prix de remboursement de la rente s'élève à 759,14 F.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le *Crédit National* abaisse de 12 à 11,50 % le taux de ses prêts à long terme. Les actionnaires se verront proposer l'élévation du dividende de 15,70 F à 17 F net et l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

Compagnie française d'épargne et de crédit, qui a payé en décembre un acompte sur dividende de 12 F net, propose d'en fixer le montant définitif à 20 F net.

Le résultat avant impôt de la *Banque de financement pour l'industrie et le commerce* s'est accru de 66,7 % pour atteindre 2,69 millions.

Crédit industriel de l'Ouest va demander l'autorisation d'aug-

	21 mars	Diff.
Bail Equipement	167,10	+ 7,10
Compagn. bancaire	439	— 5,50
Crédit national	362,10	+ 12
Financ. de Paris	167	+ 6,50
Génér. Occidentale	205	— 11,50
Locafrance	168,50	— 5,50
U.F.B.	219	— 6,60
La Hénin	383	+ 24
Chargeurs réunis	204	+ 22
Eurafrance	172,20	+ 9,20
Paternelle S.A.	145	+ 6,90
Pricel	139,50	— 5,50
Schneider	190	+ 20
Suez	257	— 7

menter son capital, actuellement de 50 millions, jusqu'à un maximum de 100 millions.

Soficomi a réalisé un bénéfice net de 21,6 millions contre 18,5, permettant de porter le dividende de 10,50 à 12,50 F. Autre Sicomi, *Unibail* annonce un bénéfice net de 12,5 millions contre 9,7 et propose un dividende de 11,80 F contre 10,25.

Le bénéfice de la *Compagnie financière de Suez* pour 1974 s'est élevé à 127,8 millions ; le dividende s'établira à 15 F net contre 14 F.

Chemin de fer de Paris à Orléans a comptabilisé un bénéfice net de 6,3 millions et propose une augmentation du dividende de 5,80 F à 6 F net.

Bâtiment et travaux publics

Mis à part *Bouygues*, toujours activement traité, ce sont les titres les moins favorisés les semaines précédentes qui ont le plus progressé, notamment les

	21 mars	Diff.
Auxil. d'entrepr.	260	— 7
Bouygues	675	+ 25
Chimique et rout.	113,80	— 1
Ciments français	96,30	+ 8,30
Entr. J. Lefebvre	173	+ 6
Générale d'entrepr.	117,50	+ 11,70
Gds Travx de Mars.	183,50	+ 14,50
Lafarge	176	+ 7,30
Maisons Phénix	993	+ 28
Pollet et Chausson	127,50	+ 1,50

ciments et la *Générale d'Entreprises*, accompagnée par les *Grands Travaux de Marseille*.

Alimentation

A la suite de l'absorption de *Pernod* par *Ricard*, qui a pris la dénomination de *Pernod-*

	21 mars	Diff.
B.S.N.-Gerv.-Dan.	559	+ 25
Carrefour	2 141	+ 61
Casino	1 350	+ 52
C.D.C.	221	— 10
Moët-Hennessy	577	+ 39
Mumm	459	+ 22
Olida et Caby	190	+ 15,50
Radar	333	+ 29
Pernod-Ricard	539	+ 5
S.I.A.S.	339	+ 16,50
Veuve Clicquot	586	+ 44
Viniprix	740	+ 73
Club Méditerranée	278	+ 24,50
Perrier	117	— 2,90

Ricard, les opérations d'échange des titres s'effectuent depuis le 20 mars, à raison de seize actions *Pernod* pour quinze actions *Pernod-Ricard*. Depuis cette même date, les actions sont cotées sous leur nouvelle dénomination, les actions *Pernod* étant provisoirement maintenues à la cote du comptant pour favoriser l'échange.

Les dirigeants de *Salgado S.A.* ont dénoncé le protocole d'accord qui prévoyait une prise de participation de *Lesieur-Cotelle* dans le capital de leur société ; cette décision a été prise en raison de la contestation soulevée par *Cotelle et Foucher* à l'encontre de l'opération projetée.

L'assemblée de la *Générale sucrière (Sucreries et raffineries Sol, Bouchon, Saint-Louis)* a fixé le dividende à 8 F net.

Matériel électrique, services publics

La société Bendix International Finance Corporation (B.I.F.C.), filiale à cent pour cent de la

Bourse de Paris

SEMAINE DU 17 AU 21 MARS

A PETITS PAS

POUR la troisième semaine consécutive, la Bourse de Paris a monté, non sans manifester toutefois une certaine hésitation, qui s'est muée, à la veille du week-end, en une franche réticence.

Dès lundi, des ventes bénéficiaires contraignaient le marché à réduire son allure et mardi, malgré les mesures de relance sectorielle annoncées la veille en fin d'après-midi par M. Fourcade, l'avance des cours se ralentissait encore. Mercredi, jour de liquidation générale, la pression des ventes augmentait. Mais celles-ci trouvaient aisément une contrepartie, et le cap de l'échéance mensuelle était franchi sans encombre. Au cours de cette séance, l'on enregistrait la forte hausse de Sacilor (+ 8 %) sur l'annonce faite par la société de la majoration de 60 % de son dividende global. A l'inverse, la compagnie française des pétroles BP ayant décidé de passer le sien, la cotation du titre était suspendue devant l'abondance des ordres de ventes, pour reprendre le lendemain avec 10 % de baisse.

Jeudi, la tendance devenait très irrégulière et ce n'est qu'au prix d'importants efforts que le marché parvenait à progresser encore très légèrement. A la veille du week-end, tout en continuant à opposer une vigoureuse résistance, il fléchissait quelque peu sous la poussée des dégagements. D'une semaine à l'autre les différents indices n'en ont encore pas moins monté de 1,3 %. Le secteur bancaire, l'alimentation, les grandes surfaces, le bâtiment et, dans une certaine mesure, la construction électrique, la métallurgie, les services de distribution d'eau et les textiles ont été les grands gagnants de la semaine.

A Paris, comme sur la plupart des autres places financières internationales, un très net sentiment de réserve a été perceptible cette semaine, que le coup de pouce à l'économie donné par les pouvoirs publics, jugé insuffisant, n'est pas parvenu à dissiper.

Visiblement, la persistance du marasme économique et la crainte de troubles sociaux importants ont fini par entamer le moral des plus optimistes et certains commencent sérieusement à se poser des questions. Comment en serait-il autrement ? Les signes de reprise tant attendus tardent à se manifester, de l'aveu même de M. Fourcade, le ralentissement de l'activité est plus important que prévu, enfin les conflits se multiplient dans l'Hexagone. L'on s'interrogerait à moins ! A la Bourse, elle-même, où les négociations salariales engagées avec le patronat ont été rompues, les professionnels évoquent la possibilité d'un arrêt de travail après Pâques.

Autre point d'interrogation : les taux d'intérêt. Leur baisse, qui a été l'un des principaux moteurs de la hausse, va-t-elle se poursuivre ? D'aucuns en doute (voir d'autre part). Dans ces conditions, l'on ne saurait alors trop s'étonner de la circonspection marquée par le marché, qui, à la manière de M. Kissinger, avance maintenant à petits pas. Ajoutons que la proximité des vacances pascales n'est pas non plus de nature à favoriser les initiatives, de nombreux opérateurs ayant jugé prudent d'alléger leurs positions avant leur départ.

Sur le marché de l'or, toujours très calme, l'effritement des cours s'est poursuivi. Le lingot a encore perdu 110 F à 24.500 F ; le kilo en barre 153 F à 24.435 F et le napoléon 3,20 F à 259 F.

Aux valeurs étrangères, rechute des américaines en fin de semaine. Les mines d'or s'inscrivent pour la plupart en léger gain. Recul des pétroles internationaux, des cuivres, des allemandes et des néerlandaises.

ANDRÉ DESSOT.

firme américaine Bendix Corporation, envisage de porter sa participation dans le capital de D.B.A. de 67,9 % à près de 77 % en se portant acquéreur en Bourse de 91 685 actions de l'entreprise au prix unitaire de 120 F.

En application du règlement général de la Cie des Agents de change, la B.I.F.C. s'est engagée à racheter au même prix toutes les quantités d'action D.B.A. qui seraient présentées à la vente, et ce du 26 mars au 17 avril inclus. La cotation des actions D.B.A. a été suspendue le 21 mars. Elle reprendra le 26 du même mois.

Française des Téléphones Ericsson a enregistré en 1974 un chiffre d'affaires hors taxes de 684 millions contre 569 et un montant de commandes de 819 millions contre 705. Le bénéfice net s'établit à 20,6 millions contre 21,9, après une contribution exceptionnelle de 4,9 millions sans laquelle la progression du

	21 mars	Diff.
Alsthom	84,05	— 0,45
C.G.E.	316	— 7
C.S.F.	182	+ 9
Electro-Mécaniq.	102,90	+ 2,40
Legrand	1 791	+ 36
Machines Bull	36,80	— 2,60
Préc. Méc. Labinal	119,50	+ 13,50
Radiotechnique	470	+ 12
T.R.T.	327	+ 46,50
Télémécanique	920	— 30
Thomson-Brandt	195,80	— 9,40
Intern. Tel. & Tel.	91	+ 5,60
Générale des eaux	651	+ 11
Lyonnaise des eaux	446	+ 8
Unelco	273	— 8

résultat aurait été de 16,5 %, comme celle du chiffre d'affaires. Le dividende sera porté de 20 F à 22 F net.

Signaux et Entreprises électriques bénéficie d'un important marché, de l'ordre de 250 millions, pour la défense nationale, dans le cadre de l'aménagement de la force stratégique S3.

Le directeur général de la *Radiotechnique-Compelec* a indiqué que l'industrie française des composants électroniques avait développé son chiffre d'affaires de 23 % en 1974, mais qu'un fléchissement s'était produit en fin d'année (+ 7 % seulement au dernier trimestre) ; la nécessité d'une relance se fait donc sentir. En ce qui concerne *R.T.C.*, le chiffre d'affaires a augmenté de 18,9 %, le bénéfice net étant pratiquement inchangé.

Unelco va attribuer gratuitement à ses actionnaires une action nouvelle pour cinq anciennes.

Pétroles

La *Française des Pétroles B.P.*, dont le chiffre d'affaires a été de 7.816 millions contre 3.993 millions, annonce une perte d'exploitation de 34,6 millions contre un bénéfice d'exploitation de 39,5 millions en 1973. Après un amortissement fiscal minimum (65 millions contre 161 millions), le compte de profits et pertes

	21 mars	Diff.
Antar	29,80	— 1,90
Aquitaine	501	+ 1
Esso	65,50	— 5,50
Franç. des pétroles	127	— 4
Pétroles B.P.	44,90	— 8,15
Primagaz	231	+ 6
Raffinage	135,60	— 1,90
Sogerap	81,10	+ 4,60
Exxon	305	— 17
Norsk Hydro	398	+ 4
Petrofina	523	— 4
Royal Dutch	144,80	— 12,70

fait apparaître un résultat nul contre un bénéfice net de 27,3 millions. Aucun dividende ne sera distribué.

Métallurgie, constructions mécaniques

Hausses de 15 % sur Châtillon-Commentry à la sidérurgie et de 13 % sur Citroën à l'automobile. Vive reprise de Sacilor, le directoire ayant annoncé un dividende global de 12 F contre 7,50 F.

La *Métallurgique de Normandie*, dont le bénéfice net a été de 75,2 millions contre 41,5 millions après 124,2 millions d'amortissements et provisions contre 47,6 millions, a annoncé un dividende global de 12,75 F contre 10,275 F. Ce dividende s'applique à un capital augmenté par la distribution d'une action gratuite pour neuf.

Le bénéfice net de *Creusot Loire* en 1974 aurait été supérieur de 20 % ou davantage à celui de 1973, et le dividende global serait sensiblement majoré.

Les actions *Marine Firminy* ont

	21 mars	Diff.
Châtillon	78,50	+ 10,40
La Chiers	214	— 3
Creusot-Loire	167,50	— 0,30
Denain Nord-Est	163,40	— 1,40
Marine	132	— 6,50
Métall. Normandie	125,50	— 5,50
Pompey	62,10	— 0,70
Sacilor	92,50	+ 7,30
Saulnes	139	+ 6
Usinor	92	— 0,80
Vallourec	152	+ 11,50
Alspi	64,80	— 0,10
Babcock-Fives	101,60	— 2,30
Génér. de fonderie	163	+ 11,20
Poclain	423,40	+ 38,90
Sagem	156	— 21
Saunier-Duval	116,30	+ 6,30
Penhoët	233	— 1,50
Citroën	45,20	+ 5,40
Ferodo	287	— 6
Peugeot	243,90	— 5,90

été de nouveau cotées le 18 mars. Le même jour, *Denain Nord-Est* a repris son O.P.E. (jusqu'au 22 avril inclus, une action *Marine* contre une action *Usinor*, plus une soulte de 45 F). Avec un minimum de 15 % et, élément nouveau, un maximum de 20 % sur l'injonction de la C.E.E.

Le bénéfice net de *Denain Nord-Est* a atteint 123,21 millions contre 107,3 millions. La société distribuera un dividende global de 18,50 F contre 16,50 F et émettra à 100 F, du 2 juin au 3 juillet, jouissance au 1er janvier 1975, une action nouvelle pour dix anciennes.

Le bénéfice net d'*Usinor* a été de 163,7 millions contre 160,20 millions, après 1 milliard 721 millions d'amortissements et de provisions diverses. Le dividende global est porté de 9,45 F à 11, 55 F, dont 0,30 F au titre de 1973.

Produits chimiques

Dans une lettre adressée aux actionnaires de Rhône-Poulenc, le président du groupe, M. Re-

	21 mars	Diff.
C.M. Industries	379	+ 17,10
Cotelle et Foucher	112,30	— 1,70
Institut Mérieux	878	+ 19
Laboratoire Bellon.	281	+ 7,60
Nobel-Bozel	116,50	+ 3
P.U.K.	128	— 3,70
Pierrefitte-Auby	77,50	+ 6,50
Rhône-Poulenc	137	— 7
Roussel-Uclaf	309	— 5,50

naud Gillet, indique qu'au cours des deux premiers mois de l'année aucune amélioration n'est apparue. La baisse des commandes a pesé sur l'activité et bien davantage sur les prix, si bien qu'« il faut nous attendre à une diminution de nos résultats, la reprise éventuelle de la demande ne pouvant avoir d'effet sur les activités du groupe qu'à partir de l'automne ». Cependant, comme en 1974, 2 milliards de francs seront consacrés aux investissements. Tous les efforts porteront sur le maintien des activités. Mais de nouvelles mesures de réduction temporaire du travail ne sont pas exclues si la demande reste faible.

Le bénéfice de *Hoechst A.G.* pour 1974 s'élève à 363 millions de deutschemarks. Par rapport à l'exercice précédent, la progression est de 19 %. Les résultats mondiaux du groupe, non encore publiés, auraient augmenté dans des proportions identiques. Ils avaient atteint 520 millions de deutschemarks en 1973. Les actionnaires encaissent un dividende inchangé de 8,50 DM.

Mines, caoutchouc, outre-mer

L'*Asturienne des mines* portera son dividende net de 130 F belges à 160 F belges.

Le *R.T.Z.* émet au prix de 125 pence par action (environ 10,70 F

	21 mars	Diff.
Imetal	83,50	— 1,50
Peñarroya	59,15	+ 0,05
Asturienne	266,50	— 1,50
Charter	13,65	— 0,50
Internation. Nickel	98	— 1,70
R.T.Z. (1)	13,20	— 1,05
Tanganyika	12,95	— 0,10
Union minière	163	— 7,50
Z.C.I.	3,60	+ 0,05
Hutchinson-Mapa	217	— 4,70
Kléber	66,80	+ 4,10
Michelin	1 025	+ 51

(1) Compte tenu d'un droit de souscription de 0,06 F.

au change du jour) une action ordinaire pour huit anciennes. Les demandes seront reçues jusqu'au 2 avril.

Filatures, textiles, magasins

Agache-Willot, dont les ventes consolidées sont de l'ordre de 2,4 milliards, vient de prendre le contrôle des *Ets Rigot-Stalars et Vandesmet*, spécialisés principalement dans les emballages textiles et plastiques et qui ont

	21 mars	Diff.
Dollfus-Mieg	67,50	+ 3,40
Sommer-Allibert	549	+ 60
Agache-Willot	40,60	— 1,60
Godde-Bedin	81,60	+ 1,60
Saint-Frères	19	— 1,50
Vitos	55	+ 3
Bail Investissem.	169	+ 6,50
C.F.A.O.	291,50	+ 5,50
B.H.V.	102	— 5
Galeries Lafayette	91,70	— 3,60
Printemps	93,10	— 0,90
La Redoute	482	+ 12
S.C.O.A.	67,50	+ 1
Uniprix	78	+ 4

réalisé en 1974 un chiffre d'affaires hors taxes de 85 millions.

Schaeffer va procéder à l'émission d'une action nouvelle pour quatre anciennes, au prix de 65 F dont 15 F de prime.

L'augmentation du bénéfice des filiales de *SCOA* au cours de l'exercice 1973/1974 assure à la société mère, pour l'exercice au 30 septembre prochain, un résultat au moins équivalent à celui de l'exercice précédent, dont la durée était cependant de seize mois. Le dividende est porté de 3,60 F à 4 F net. L'actif net consolidé, hors plus-values et compte non tenu du fonds de commerce, ressort à 160 F par action.

Mines d'or, diamants

Le président d'*East Driefontein* a laissé entrevoir la possibilité d'une nouvelle majoration des dividendes en 1975.

St-Helena annonce un dividende intérimaire de 145 cents contre 110 cents.

La *Consolidated Goldfields* porte son capital de 27,9 à 31 millions de livres en émettant 11,4 millions d'actions nouvelles de 25 pence (11 pour 100 détenues) au prix unitaire de 185 pence,

	21 mars	Diff.
Amgold	235,10	— 4,40
Anglo-American	25	+ 0,30
Buffelsfontein	117,80	— 0,70
Free State	170,10	+ 1,10
Goldfields	23	— 2
Harmony	48,50	+ 1
President Brand (1)	150	— 3
Randfontein	177	— 6
Saint-Helena	204	+ 13
Union Corporation	28,50	+ 0,30
West Driefontein	278	+ 3
Western Deep	119	— 2,60
Western Holdings	227	+ 8
De Beers	14,50	— 0,95

(1) Compte tenu du droit de 0,50 F.

soit 21,1 millions de livres. Le dividende intérimaire est porté à 2,3979 pence (+ 12,5 %).

Valeurs diverses

Saint-Gobain-Pont-à-Mousson a obtenu un bénéfice net de 263,8 millions de francs contre 250,8 millions de francs. Le dividende global sera de 13,20 F, y

	21 mars	Diff.
Air liquide	348	— 10,90
Bic (1)	525	— 13
Club Méditerranée.	278	+ 14,50
Europe n° 1	310	— 7
Arjomari	176	— 3,80
Hachette	128,50	— 2,50
Presses de la Cité	86	+ 3
St-Gob.-P.-à-M.	135,20	— 4,80

(1) Compte tenu d'un droit d'attribution de 102 F.

compris 0,30 F reportés de 1974, contre 11,10 en 1973.

Canadian Pacific a obtenu en 1974 un bénéfice net de 187 millions de dollars contre 122 millions, soit 2,57 dollars par action contre 1,66.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Fléchissement

Après avoir encore sensiblement monté en début de semaine, Wall Street a finalement cédé à la pression des ventes bénéficiaires, et l'indice des industrielles a perdu 10,41 points, à 763,06.

Survenant après plusieurs jours de hausse quasi ininterrompue, cette baisse n'a causé aucune surprise. On s'attendait même, vu l'accumulation des mauvaises nouvelles — hausse de 0,6 % des prix de détail en février, chute de 14 % au cours du quatrième trimestre de 1974 des bénéfices bruts des entreprises, déficit record de la balance des paiements au cours de la même période — qu'elle revête une plus forte ampleur. La bonne résistance dont le marché a, en définitive, fait preuve est imputable en bonne partie à la baisse continue du loyer de l'argent. A cet égard, on apprenait vendredi soir que plusieurs banques avaient décidé d'abaisser leurs taux de base à 7,5 %, niveau le plus bas depuis juin 1973. Ajoutons, qu'à tort ou à raison, un climat de confiance continue de régner et que tout se passe comme si les opérateurs s'apprêtaient à saisir la moindre occasion pour s'engager. La hausse passagère enregistrée vendredi matin, après l'annonce par R.C.A. de la mise au point d'un dispositif électronique permettant d'effectuer des économies sur la consommation d'essence des véhicules automobiles, en témoigne.

L'activité a porté sur 111,89 millions de titres contre 122,03 millions.

Indices Dow Jones du 21 mars : transports, 162,98 (contre 165,13) ; services publics, 76,97 (contre 79,37).

	Cours 14 mars	Cours 21 mars
Alcoa	38 7/8	38 5/8
A.T.T.	51 1/2	48 7/8
Boeing	20 1/2	21 1/8
Chase Man. Bank	33 5/8	32 3/4
Du Pont de Nem.	102 5/8	96 7/8
Eastman Kodak	92 1/8	92 1/4
Exxon	76 1/8	73
Ford	36 3/4	37 3/4
General Electric	46 3/8	46 1/2
General Foods	25 1/2	24 5/8
General Motors	44 1/8	43
Goodyear	17 1/8	16 7/8
I.B.M.	215 1/2	209 1/8
I.T.T.	20 1/8	21 1/4
Kennecott	34 1/2	35 1/4
Mobil Oil	41 1/2	40 1/2
Pfizer	35 1/2	35
Schlumberger	102	104 3/8
Texaco	25 7/8	24 3/4
U.A.L. Inc.	21 3/4	20
Union Carbide	53 5/8	55
U.S. Steel	55	57 3/8
Westinghouse	15	14 5/8
Xerox Corp.	78 7/8	73 1/4

LONDRES

Forte baisse

La tendance s'est brutalement renversée cette semaine sur le marché londonien, et les cours ont baissé de 11,5 % en moyenne. Les incertitudes économiques, la crainte de nouveaux troubles sociaux, les conditions peu favorables d'indemnisation offertes aux porteurs d'actions des compagnies aéronautiques et des chantiers navals en passe d'être nationalisés, enfin la multiplication des émissions d'actions, expliquent pour l'essentiel ce revirement. Seuls, les fonds d'Etat, favorisés par la baisse des taux d'intérêt ont monté, atteignant leur plus haut niveau depuis novembre 1973.

Indices « Financial Times » du 21 mars : industrielles, 274 (contre 309,5) ; mines d'or, 403,3 (contre 411,8) ; fonds d'Etat, 62,29 (contre 62,03).

	Cours 14 mars	Cours 21 mars
Bowater	118	100
Brit. Petroleum	375	348
Charter	142	132
Courtaulds	104	98
De Beers	272	234
Free State Geduld	29 3/4	29 1/4
Gt Univ. Stores	182	167
Imp. Chemical	227	216
Shell	246	229
Vickers	152	116
War Loan	25 1/2	25 3/4

ALLEMAGNE

Repli

Désorientés par les résultats contradictoires des entreprises en 1974, les marchés allemands ont baissé de 2 % en moyenne cette semaine. Les affaires, toutefois, sont restées très calmes.

Indice de la Commerzbank du 21 mars : 672,2 contre 684,8.

	Cours 14 mars	Cours 21 mars
A.E.G.	83	78,50
B.A.S.F.	148,30	146,80
Bayer	128,10	125
Commerzbank	200,50	198,30
Hoechst	138,70	139,40
Mannesman	224,50	221,50
Siemens	264,80	260,20*
Volkswagen	111	107

(*) Ex-dividende.

TOKYO

Recul en fin de semaine

	Cours 14 mars	Cours 20 mars
Fuji Bank	369	365
Honda Motors	630	620
Matsushita Elect.	474	476
Mitsubishi Heavy	141	140
Sony Corp.	2 670	2 760
Toyota Motors	500	499

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	14 mars	21 mars
Indice général	87,5	88,9
Assurances	116,9	117,7
Banq. et sociétés financ.	71,4	72,2
Sociétés foncières	84,9	85,7
Sociétés investiss. portef.	88,5	90,3
Agriculture	83,8	83,5
Aliment., brasseries, distill.	93,9	96,2
Autom., cycles et l. équip.	69	69,7
Bâtim., matér. constr., T.P.	80,3	82,9
Caoutchouc (ind. et comm.)	75,9	78,3
Carrières salines, charbon	86,9	87,2
Constr. mécan. et navales	86,2	87,4
Hôtels, casinos, thermal.	101,1	102
Imprimeries, pap., cartons	78,2	79,4
Magas., compt. d'exportat.	68,1	69,3
Matériel électrique	82,9	83,8
Métall., com. des pr. métal	102,9	104,4
Mines métalliques	106,8	104,5
Pétroles et carburants	83	79,5
Prod. chimiq. et él.-mét.	112	113,7
Services publics et transp.	90,3	89,6
Textiles	70	71,3
Divers	98,7	106,8
Valeurs étrangères	91	89
Valeurs à rev. fixe ou ind.	107	107,8
Rentes perpétuelles	72,7	74,9
Rentes amort., fonds gar.	138,1	138,7
Sect. indust. publ. à r. fixe	93,1	93,3
Sect. ind. publ. à rev. ind.	143,9	141,9
Secteur libre	94,9	95,7

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

	14 mars	21 mars
Valeurs à rev. fixe ou ind.	187,5	188,5
Val. franç. à rev. variable	608	616
Valeurs étrangères	873	861

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	14 mars	21 mars
Indice général	72,4	73,1
Produits de base	54,5	53,8
Construction	80,6	83,2
Biens d'équipement	65,9	68
Biens de consom. durables	87	90,7
Biens de cons. non durabl.	67,3	68,5
Biens de consom. aliment.	91,8	94,4
Services	104,8	107,1
Sociétés financières	84,2	84,6
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	130,3	132,1
Valeurs industrielles	65,3	65,7

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	138 200	74 618 800
Michelin	38 650	39 130 120
Carrefour	12 130	25 755 679
St-Gob. - Pt-à-M.	137 750	19 233 870*
B.S.N.- Gerv.-Dan.	29 380	17 689 860
L'Air liquide	49 925	17 632 516

* Quatre séances seulement, dont un bloc de 102 025 titres.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

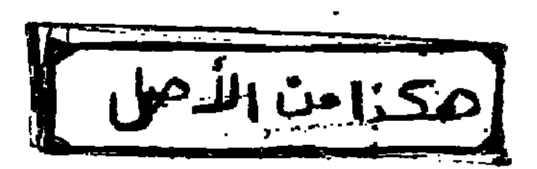
	17 mars	18 mars	19 mars	20 mars	21 mars
Terme	137 178 142	139 250 866	152 597 012	121 827 055	107 185 051
Comptant					
R. et obl.	70 272 792	73 347 441	75 157 025	79 518 697	87 415 430
Actions	44 380 935	43 716 112	42 567 260	42 161 525	41 131 559
Total	251 831 869	256 314 419	270 321 297	243 507 277	235 732 040

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs :					
Franç.	126,5	127,3	127,5	127,6	127,2
Etrang.	123,6	123,9	123,2	124	122,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

Indice gén.	73,1	73,3	73,2	73,3	73,1



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 22 mars 1975 a été tiré à 573 801 exemplaires.

A B C D F G H

Au Portugal

Le parti socialiste juge « inacceptable » la composition du nouveau gouvernement

De nos envoyés spéciaux

Lisbonne. — « *Socialismo, si ! Dictatura, no !* » : leitmotiv repris dix fois, cent fois, lancé de la piste, crié, clameur qui gonfle comme une houle et résonne dans le décor étrange, baroque et mauresque des arènes de Lisbonne. Ils sont plus de quinze mille entassés jusque dans la moindre loge, vibrant à chaque accent, fiers de prouver qu'ils peuvent rivaliser avec ceux qui, cinq jours plus tôt dans un stade proche, ont tenu à montrer « *la force du P.C.P.* ».

Vendredi 21 mars, le parti socialiste a donné le ton à sa campagne : « *Socialisme contre dictature* ». Le slogan d'un soir est l'axe de la bataille. Inutile de nommer l'adversaire. Il est clairement désigné dans l'esprit de tous. Il est la cible de chacune des attaques, dans un discours nerveux et violent, de M. Soares, secrétaire général du parti socialiste : « *Nous ne sommes pas sortis d'un impérialisme pour tomber dans un autre !* » ; « *Nous ne voulons pas d'un socialisme à la mode russe, tchèque ou chinoise. Nous voulons un socialisme à la portugaise !* »

« *Le Portugal n'a pas de frontières avec la Russie mais avec l'Espagne et les Etats-Unis, avec l'Atlantique au milieu.* »

La forme et la virulence de son intervention rappellent la longue polémique de janvier sur l'unicité syndicale. Depuis, pourtant, les rapports entre socialistes et communistes semblaient s'être adoucis. Une rencontre « au sommet » avait réuni les dirigeants des deux formations, et après le coup d'Etat manqué du 11 mars, on préférait parler d'un côté comme de l'autre de « *l'unité des forces démocratiques* ». Réconciliation de façade ? La méfiance, voire l'hostilité réciproque, n'a en tout cas pas disparu. « *C'est un fait*, admet un responsable du P.S., *notre base est devenue anticommuniste.* »

Victime des conséquences du 11 mars, qui ont freiné, sinon stoppé, la « contre-offensive » politique qu'il avait amorcée après son échec dans la bataille sur l'unicité syndicale, le parti socialiste est aujourd'hui de plus en plus inquiet face au renforcement des positions communistes.

Les craintes des socialistes sont renforcées par les propositions avancées pour la formation du nouveau gouvernement provisoire. La presse de Lisbonne affirme, ce samedi 22 mars, que le gouvernement est pratiquement constitué sous réserve de quelques ajustements mineurs. Mais la composition qu'elle annonce est en fait celle proposée par le général Vasco Gonçalves, premier ministre, et que le parti socialiste juge toujours « inacceptable » : elle suppose, en effet, l'éviction de M. Salgado Zenha, ministre de la justice et numéro 2 du P.S., la nomination d'un nouveau militaire à la coordination interne (ministère de l'intérieur) alors que M. Soares estime que, en période électorale, l'actuel ministre, le major Costa Bras, doit rester à son poste.

Le général Vasco Gonçalves voudrait aussi nommer un membre du Mouvement démocratique portugais (proche du parti communiste) aux affaires sociales, et un communiste à l'agriculture, qui serait ainsi chargé de l'application d'une importante réforme agraire.

Pas de compromis en vue

Malgré plusieurs réunions et entretiens directs entre le premier ministre et le secrétaire général du P.S., aucun compromis n'a encore vu le jour. La situation est donc actuellement bloquée, et les socialistes ne semblent pas disposés à céder : M. Soares a clairement marqué, au meeting de Lisbonne, que son parti « *voulait participer au gouvernement, car il n'y a pas de socialisme possible sans le P.S.* », mais qu'il ne le ferait pas « *à n'importe quel prix* ». Certains dirigeants du parti laissent même entendre qu'un refus de participer à la coalition n'est plus impossible. Ce raidissement, dont on cerne mal toutes les données, est quelque peu surprenant. En effet, les oppositions qui s'étaient manifestées à l'intérieur du Mouvement des forces armées et n'étaient pas sans lien avec les désaccords entre partis de gauche sont aujourd'hui en passe de se résorber. Trois des quatre ministres militaires écartés du Conseil de la révolution, lors de sa création — les majors Melo Antunes et Vitor Alves, ainsi que le capitaine Costa Martins — y ont été intégrés en compagnie de l'amiral Vitor Crespo, haut-commissaire au Mozambique.

Cette « normalisation » est surtout importante pour le major Melo Antunes, qui est ouvertement soutenu par le parti socialiste et serait nommé ministre des affaires étrangères. Cela sera-t-il suffisant pour clarifier la situation et faciliter la formation du nouveau cabinet ? Rien ne permet encore de l'assurer. Pour les socialistes, c'est évident, le véritable déblocage devrait naître des élections qui, espèrent-ils, « *remettront les choses à leur place et révéleront les vrais rapports de forces* ». C'est le même espoir et le même but qui animent les dirigeants du Centre démocratique et social (C.D.S.).

Encore surpris d'avoir été épargnés par les mesures de suspension prises contre d'autres organisations, ils ont décidé, dans la nuit de vendredi à samedi, de se lancer dans le jeu électoral, bien qu'une forte tendance du parti se soit prononcée contre une telle participation. Cette dernière considère en effet que le jeu est d'ores et déjà faussé puisque « *leur organisation ne manquera pas d'être éliminée au prochain soubresaut* ». Le C.D.S. risque toutefois d'avoir bien des difficultés à se présenter dans toutes les circonscriptions du pays : il doit, en cinq jours, présenter quatre-vingts nouveaux candidats pour remplacer les membres du parti démocrate-chrétien, suspendus par le Conseil de la révolution.

DOMINIQUE POUCHIN
et JOSE REBELO.

En Irak

« LA GUERRE EST FINIE AU KURDISTAN », DÉCLARE LE GÉNÉRAL BARZANI.

Chouman (Irak) (Reuter). — « La guerre est finie », a déclaré le général Barzani, chef de la rébellion kurde dans le nord de l'Irak. « Nous sommes seuls, sans amis. Les Américains se sont révélés n'être d'aucune aide ou de protection. Je crois que des jours sombres sont venus. » Le commandant de la seconde armée kurde, Rashid Sindi, a pour sa part déclaré aux journalistes, au quartier général kurde de la vallée de Chouman près de la frontière iranienne : « Tous les peshmergas (combattants kurdes) vont passer en Iran. »

Le général Barzani a annoncé qu'il pourrait lui-même chercher à se réfugier aux Etats-Unis.

En Éthiopie

LA MONARCHIE EST ABOLIE

Addis-Abeba (*A.P., Reuter, Tass, U.P.I.*). — Le conseil militaire provisoire éthiopien a aboli la monarchie vendredi 21 mars. Le prince héritier Asfa Wossen, qui avait été invité en septembre dernier par le nouveau régime à revenir en Ethiopie pour être couronné, et qui se trouve actuellement en Suisse, « *souffre d'une longue maladie* », précise un communiqué du conseil militaire, « *qui ne lui permet pas d'assumer les hautes responsabilités de la direction de la nation* ». Les titres nobiliaires sont également supprimés.

[L'abolition de la monarchie, dans un pays où les options socialistes sont depuis quelques mois de plus en plus évidentes, ne constitue pas une surprise. Selon une légende qui repose sans doute sur un fond de vérité, la monarchie éthiopienne trouve son origine dans le royaume de Saba, fondé plus d'un millénaire avant notre ère en Arabie méridionale, et qui aurait étendu sa domination jusqu'en Abyssinie. L'histoire de l'Ethiopie proprement dite remonte au royaume d'Axoum, créé au début de l'ère chrétienne autour de l'actuelle province du Tigré, au sud de l'Erythrée. Le dernier souverain éthiopien, Hailé Sélassié, a été destitué en septembre 1974 après quarante-quatre ans de règne. Il est, depuis lors, détenu dans son palais, à Addis-Abeba.]

VAGUE DE VIOLENCE SANS PRÉCÉDENT EN ARGENTINE

Buenos-Aires (A.F.P.). — La vague de violence sans précédent que connaît l'Argentine a porté le nombre des victimes d'attentats politiques, depuis le début de l'année, à plus de cent. Dix personnes ont encore trouvé la mort le vendredi 21 mars, tuées par des organisations extrémistes de droite ou de gauche.

On a dénombré ce jour-là six morts dans la seule ville de Mar-de-Plata, à 400 kilomètres au sud-est de la capitale.

A Tucuman, au nord-ouest de Buenos-Aires, la police a découvert les corps de deux personnes criblés de balles. Cette découverte s'ajoute à celle du corps d'une jeune femme, tuée par balles, sur une route proche de la ville. Vendredi.

L'image de la femme dans les manuels scolaires

« Le mari d'Elsa n'était pas content »

Voici un extrait d'un livre de lecture pour élèves du cours élémentaire, utilisé dans un grand nombre d'écoles de France et de Navarre : « Elsa épousa un jeune homme qui l'aimait et s'en alla vivre avec lui, loin de ses bons parents. Il y avait des quantités de choses à faire dans sa maison, mais elle ne savait comment s'y prendre. Le mari d'Elsa n'était pas content parce que le dîner n'était jamais prêt à l'heure et la maison tout en désordre. Elsa pleura parce qu'elle aurait voulu voir son mari content. Un bon vieillard mit des fées dans ses doigts. Alors elle sut tout faire, pâtisserie et ménage. Le mari d'Elsa en fut si fier qu'il disait partout : « Ma grand-mère et ma mère étaient bonnes ménagères, mais ma femme les surpasse. »

Ce texte est cité — avec beaucoup d'autres tout aussi significatifs — dans une étude de l'Institut national de la recherche et de la documentation pédagogiques (I.N.R.D.P.) portant sur l'« image de la femme dans les manuels scolaires ». *Dès sa nomination, en juillet 1974, au poste de secrétaire d'Etat à la condition féminine, Mme Françoise Giroud avait suggéré à son collègue le ministre de l'éducation de recenser* « les stéréotypes discutables pouvant donner de la femme et de la vie au foyer une image anachronique ou dévalorisante ». *C'est le résultat de cette enquête, menée rapidement par une sociologue de l'I.N.R.D.P., qui vient d'être rendu public.*

La source des préjugés

Si l'on estime, comme le fait Mme Giroud, que la modification des mentalités est le facteur le plus important dans l'évolution de la condition féminine, il est légitime de chercher à tarir la source des préjugés, à décourager dans l'œuf les premières velléités du sexisme. Faute d'avoir prise sur la vie des familles, l'Etat ne pourrait-il au moins attirer l'attention des éducateurs sur la nécessité, sinon de lutter contre les préjugés, du moins de ne pas les renforcer ? Au premier rang des agents du non-changement, « a-t-on estimé, figurent ces manuels qui imposent aux enfants, sans en avoir l'air, une vision bien particulière du monde, souvent dépassée. L'I.N.R.D.P. a pu le vérifier à l'occasion de cette étude sur la femme comme il l'avait constaté dans une étude antérieure sur le thème du « logement » dans les manuels scolaires : personne n'y habite jamais un immeuble collectif.

La femme est épouse, servante et mère. Depuis quelques années, elle est, en plus, consommatrice. Le mari rentre le soir à la maison — en voiture — avec sa serviette. Il lit le journal avant de se mettre à table. Et ainsi de suite : on a envie de s'offusquer à chaque ligne du rapport. Mais n'est-ce pas plutôt à la réalité elle-même qu'il faut s'en prendre ? Les manuels scolaires doivent maintenir un équilibre délicat entre trois fonctions définies par M. Palmade, directeur de l'I.N.R.D.P. : relier l'enfant à des valeurs culturelles et des traditions, l'aider à évoluer dans le monde contemporain, lui laisser la part du rêve.

Les stéréotypes sur le mari qui pêche pendant que la mère tricote ou reprise les chaussettes emplissent les manuels scolaires. Mais il y a plus insidieux. L'étude de l'I.N.R.D.P. le montre : les rôles paraissent définitivement figés, le couple n'apparaît pas comme tel, la famille est un milieu clos sans contacts avec l'extérieur ; on ignore les équipements collectifs ou les transports en commun, l'amour n'existe pas — même quand il est question de mariage, — les femmes n'ont jamais d'emplois dans la production. Dans tous les livres étudiés par l'I.N.R.D.P., on ne voit jamais d'ouvrier. Mais il y a des écuyères, des cosmonautes, des infirmières, des gendarmes.

Personne ne peut empêcher un auteur de manuel scolaire d'utiliser des textes anciens, mais au moins peut-on profiter de la réforme en chantier de M. Haby pour souffler quelques idées aux spécialistes. C'est dans ce but que l'étude de l'I.N.R.D.P. sera remise aux participants des groupes de travail qui se réunissent au ministère de l'éducation pour étudier le contenu des enseignements.

On leur recommandera, notamment, de « chercher à préparer une société reposant sur un équilibre plus juste » *entre l'homme et la femme en agissant sur les mentalités des plus jeunes. On proposera de* « réduire un peu » *le rôle de la femme au foyer* « tant que celui-ci ne sera pas économiquement valorisé ». *On demandera* « de diminuer le nombre des images qui sont axées sur la consommation ». *On espérera que les auteurs voudront bien* « représenter des femmes dans des réunions amicales ou dans l'exercice de responsabilités sociales et civiques ». *Il reste à espérer que ces conseils seront suivis et, surtout, que les manuels scolaires n'aient pas trop d'influence sur ceux qui y apprennent à lire.*

BRUNO FRAPPAT.

LES TARIFS DE LA R.A.T.P. AUGMENTERAIENT LE 1er JUILLET

- **Ticket de métro : + 12,5 %**
- **Carte hebdomadaire : + 16 %**

La « carte orange » permettant aux usagers d'utiliser un titre de transport unique, sans limitation du nombre des voyages, sur l'ensemble des moyens de transport de la région parisienne — R.A.T.P., S.N.C.F. et lignes de cars privés conventionnés — entrera en usage le 1er juillet et pourra intéresser environ six cent cinquante mille personnes.

Telles sont les propositions qui seront soumises, en application du conseil interministériel du 13 février dernier, le 24 mars à la commission tarifaire, et le 25 au conseil d'administration du syndicat des transports parisiens.

Ce document prévoit aussi pour la même date une augmentation des tarifs de la R.A.T.P : le billet de deuxième classe, acheté en carnet, passera de 80 à 90 centimes, soit une augmentation de 12,5 % et la carte hebdomadaire passera de 5,60 F à 6,50 F, soit 16 % d'augmentation.

[La dernière augmentation des tarifs de la R.A.T.P. date d'août 1970. Le prix du ticket de deuxième classe était alors passé de 70 à 80 centimes ; celui de la carte hebdomadaire n'avait pas été modifié. L'an dernier, on estimait que le voyageur de la R.A.T.P. ne payait environ que la moitié du prix de revient de son transport. Depuis, sa « participation » a encore beaucoup diminué et l'institution de la carte orange devrait entraîner pour la R.A.T.P. et la S.N.C.F. une perte de recettes évaluée à environ 110 millions de francs.]

SECRET INDUSTRIEL, ARRESTATION, SUICIDE...

Un conflit sur la violation des règles de concurrence oppose la C.E.E. à la Suisse

Bruxelles (Communautés européennes). — Arrêté à Bâle le 31 décembre dernier, un employé du laboratoire pharmaceutique suisse Hoffman-Laroche, M. Stanley Adams, a été libéré sous caution le 21 mars par les autorités helvétiques. M. Adams est accusé d'avoir fourni à la Commission européenne des renseignements confidentiels sur son entreprise. Cette libération est un nouvel épisode du litige juridico-économique, doublé d'un fait divers dramatique, qui depuis plusieurs mois oppose la C.E.E. à la Suisse.

De notre correspondant

L'affaire est la suivante : un membre du personnel du groupe pharmaceutique suisse Hoffman-Laroche (deuxième laboratoire mondial), M. Stanley Adams, qui avait eu quelques démêlés avec sa direction, avait transmis aux services de la Commission de Bruxelles chargés de faire respecter les règles de concurrence une série d'informations tendant à prouver que la politique suivie par le laboratoire en matière de commercialisation des vitamines enfreignait ces règles. La Commission est, en effet, fondée à s'enquérir des activités d'une société suisse dans le Marché commun et à exiger le rappel en Suisse des règles de concurrence communautaire, comme le prévoit le traité conclu en 1972 entre Berne et la C.E.E.

Le groupe helvétique était d'ailleurs loin d'être un inconnu pour les services de M. Borschette, commissaire européen chargé de la concurrence, qui, depuis plusieurs mois, examinaient à la loupe la politique de vente des tranquillisants du groupe suisse. Après les confidences de M. Adams, Bruxelles ouvre une enquête. Or le 31 décembre dernier, M. Adams revient en Suisse voir sa famille : il y est arrêté et inculpé au titre des articles 162 et 273 du code pénal helvétique sur l'espionnage industriel et la protection du secret des affaires. Peu de temps après, sa femme se suicide.

Les tractations secrètes entre la Commission et les avocats de Hoffman-Laroche vont bon train : la Commission veut obtenir la libération de M. Adams ; les représentants de Hoffman-Laroche, si l'on en croit les explications données maintenant à Bruxelles, font pression pour obtenir en contrepartie l'arrêt de l'enquête. Les responsables bruxellois au plus haut niveau ne trouveraient à ce propos aucun concours auprès des représentants officiels de la Confédération, qui, s'abritant derrière leur législation nationale, refuseraient d'intervenir. S'orientait-on vers un arrangement à l'amiable conforme à ce que souhaitait Hoffman-Laroche ?

Le correspondant bruxellois de notre confrère le *Corriere della Sera*, Arthuro Guatelli, révèle toute l'affaire le 15 février. La Commission est embarrassée, car M. Adams semblait sur le point d'être libéré ; mais nombre de responsables bruxellois se réjouissent d'une fuite qui empêche d'étouffer l'affaire dans l'ambiguïté.

La libération sous caution de M. Adams — il est probable que la Commission a versé la somme, — si elle permet de dédramatiser la situation, n'en règle pas pour autant toutes les questions posées par cette affaire. Hoffman-Laroche — qui, soit dit en passant, met l'accent dans ses communiqués sur les origines maltaises de M. Adam — insiste sur le fait que son ancien employé et la Commission se sont mis dans leur tort en violant le secret industriel ; à son avis, n'est pas fondamental le point de savoir si ledit secret protégeait des pratiques contraires à des règles que Berne s'est engagé à faire respecter. Jusqu'à plus ample informé, telle est aussi l'opinion du gouvernement helvétique.

La Commission, pour sa part, trouve légitime que soient portées à sa connaissance des informations laissant présumer une infraction aux règles impératives de la concurrence. Elle vient d'ailleurs de réclamer la réunion rapide du comité mixte C.E.E.-Suisse qui suit l'application de l'accord conclu entre les deux parties. — Ph. L.

L'UNIVERSITÉ CORSE VA ÊTRE INSTALLÉE A CORTE

Un comité interministériel d'aménagement du territoire vient de décider que le centre universitaire prévu en Corse serait implanté à Corte et serait une université « de plein exercice ».

L'ouverture de celle-ci est en principe prévue pour la rentrée 1976. Initialement ce centre universitaire devait être implanté à Ajaccio (« le Monde » du 19 décembre 1973), et devait comprendre essentiellement des enseignements de premier cycle à dominante juridique, économique, administrative et sociale. Cette implantation avait été vigoureusement critiquée dans l'île : le conseil régional et le comité économique et social, en particulier s'étaient en majorité prononcés en faveur de Corte le 13 décembre 1974.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Giscard d'Estaing* a remis le vendredi 21 mars la croix de chevalier de la Légion d'honneur à Mme Eunyce Sargent Shriver, sœur du président Kennedy et épouse de l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Paris.

● *Miss Adeline Lawson*, qui participa à la fondation en 1902, à Londres, du mouvement du parti des suffragettes, est morte à Menton à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

● *Une pharmacienne a été trouvée morte*, ce samedi matin, dans son officine, rue du Grenier-Saint-Lazare, à Paris-3e. Mme Simone Quoniam, soixante-deux ans, aurait, selon les enquêteurs, été attaquée par des cambrioleurs, dans la soirée du 21 mars, au moment où elle allait fermer son magasin.

